



**Perspectives
économiques
2003 - 2008**

Avril 2003



Le Bureau fédéral du Plan

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) est un organisme d'intérêt public.

Le BFP réalise des études sur les questions de politique économique, socio-économique et environnementale.

A cette fin, le BFP rassemble et analyse des données, explore les évolutions plausibles, identifie des alternatives, évalue les conséquences des politiques et formule des propositions.

Son expertise scientifique est mise à la disposition du gouvernement, du parlement, des interlocuteurs sociaux, ainsi que des institutions nationales et internationales.

Le BFP assure à ses travaux une large diffusion. Les résultats de ses recherches sont portés à la connaissance de la collectivité et contribuent au débat démocratique.

Internet

URL: <http://www.plan.be>

E-mail: contact@plan.be

Publications

Publications récurrentes

Les perspectives économiques

Le budget économique

Le "Short Term Update"

Planning Papers (les derniers numéros)

92 *Les charges administratives en Belgique pour l'année 2000 - Rapport final*
Greet De Vil, Chantal Kegels - Janvier 2002

Working Papers (les derniers numéros)

4-03 *The Use Tables for Imported Goods and for Trade Margins - An Integrated Approach to the Compilation of the Belgian 1995 Tables*
B. Van den Cruyce - Février 2003

5-03 *Effets économiques de diverses modalités d'accroissement des taxes sur l'énergie en Belgique*
F. Bossier, F. Vanhorebeek - Février 2003

6-03 *MODTRIM II: A quarterly model for the Belgian economy*
B. Hertveldt, I. Lebrun - Février 2003

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.
Impression: Service public fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie

Editeur responsable: Henri Bogaert
Dépôt légal: D/2003/7433/12



Table des matières

I	Introduction et synthèse	1
II	Des perspectives incertaines pour l'économie européenne	11
	A. La projection de référence pour la zone euro: accélération de la croissance à l'horizon 2004-2005	12
	B. Risques et incertitudes importants	16
	C. Variantes techniques liées aux risques et incertitudes d'environnement international	17
	1. Effets sur la zone euro d'une crise de confiance internationale affectant la consommation privée	17
	2. Effets d'une inflexion de la politique économique dans la zone euro	18
III	Evolutions macroéconomiques et sectorielles	23
	A. Les composantes de la croissance économique	26
	1. La demande extérieure	26
	2. Les dépenses intérieures	26
	3. L'évolution par branche d'activité	34
	B. Structure du revenu national, formation de la capacité de financement	36
	1. Structure du revenu national	36
	2. Répartition de l'épargne et de la capacité de financement	37
	3. Le compte du reste du monde	39
IV	Prix, coûts et taux d'intérêt: accroissements modérés	43
	A. Prix et coûts	44
	B. Taux d'intérêt	49
V	Le marché du travail: croissance modeste du taux d'emploi global	51
	A. Démographie et offre potentielle de travail	55
	B. Sorties indemnisées du marché du travail et population active	57
	C. Réductions des cotisations sociales et subventions salariales	60
	D. Emploi et durée de travail	66
	E. Réserve de main-d'oeuvre et chômage	72

VI	Les finances publiques en léger déficit	77
A.	Evolution globale	79
1.	Perspectives pour l'ensemble des administrations publiques	79
2.	Evolution de la dette publique	82
3.	Solde structurel et programme de stabilité	84
B.	Recettes fiscales	86
C.	Pouvoir fédéral	90
D.	Sécurité sociale	94
E.	Communautés et régions	99
F.	Pouvoirs locaux	101
G.	Sous-secteurs de l'Etat et évolutions financières globales	103
VII	Consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre	105
A.	Evolution de la demande d'énergie	106
1.	Evolution de l'intensité énergétique du PIB	106
2.	Analyse sectorielle de la consommation finale énergétique	107
3.	Analyse par catégorie de produit de la consommation intérieure brute d'énergie et de la consommation finale énergétique	109
4.	Incertitudes sur le prix de l'énergie	110
B.	L'évolution des émissions de gaz à effet de serre	112
1.	Les émissions de CO ₂ liées à l'énergie	113
2.	Emissions de CO ₂ d'origine non énergétique	116
3.	Emissions de CH ₄ et N ₂ O	117
4.	Emissions de HFC, PFC et SF ₆	118
5.	Emissions totales de GES	118
VIII	Principales hypothèses de la projection	121
IX	Résultats macroéconomiques	125
X	Comptes sectoriels	137
XI	Finances publiques	145
XII	Résultats par branche d'activité	155



Introduction et synthèse

Reprise de l'économie mondiale postposée...une nouvelle fois

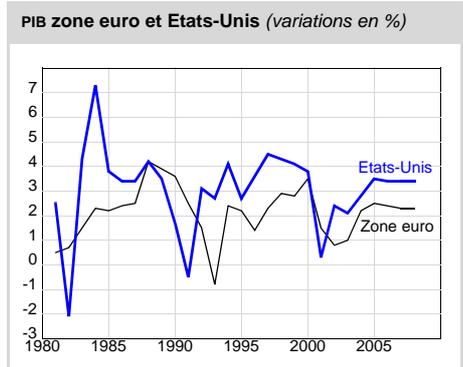
Pour la troisième année consécutive, les organisations internationales sont forcées de revoir à la baisse leurs prévisions économiques pour l'Union européenne (UE). En 2001, les difficultés liées au surinvestissement, notamment dans les secteurs liés aux nouvelles technologies, la chute des valeurs boursières, le ralentissement de la croissance américaine et le choc pétrolier 1999-2000 avaient eu des répercussions plus importantes que prévu sur l'économie européenne. En 2002, la reprise des économies américaine et européenne enregistrée au premier semestre s'est enrayée sous l'effet de l'atonie persistante de l'investissement et de la rechute des marchés boursiers, relayée par la perspective d'un conflit armé au Proche-Orient. Les doutes sur l'évolution de la croissance, la guerre en Irak et les incertitudes géopolitiques internationales ont alimenté l'attentisme des investisseurs et consommateurs américains et européens, rendant improbable une reprise au premier semestre de 2003.

Croissance économique mondiale et européenne en 2003-2004: une projection de référence...

Les conjoncturistes retiennent actuellement l'hypothèse d'une reprise modérée de l'économie mondiale au cours du deuxième semestre de 2003, compte tenu notamment de l'orientation relativement accommodante des politiques monétaires et d'une politique budgétaire qui, aux Etats-Unis, est nettement expansionniste et, en Europe, ne contraint pas le libre jeu des stabilisateurs automatiques. Un tel scénario suppose cependant que les

incertitudes géopolitiques internationales s'estompent, permettant de restaurer la confiance des investisseurs et des consommateurs, et, partant, l'efficacité des politiques macroéconomiques. Sur base des prévisions de la Commission européenne, la projection de référence retient pour 2003 une croissance de 1 % dans la zone euro, de 1,3 % pour l'ensemble de l'UE et de 2,4 % pour les Etats-Unis. En 2004, la croissance économique atteindrait dans ces trois zones 2,3 %, 2,4 % et 2,5 % respectivement.

Le scénario de référence retenu serait fondamentalement non inflationniste: les hausses salariales seraient inférieures aux gains de productivité dans la zone euro, le prix du Brent serait en recul en 2004 et la reprise serait accompagnée à partir de 2004 par un relèvement progressif des taux d'intérêt. Le taux d'inflation dans la zone euro reculerait de 2,1 % en 2003 à 1,7 % en 2004.



...entourée de beaucoup d'incertitudes

La réalisation de ce scénario de croissance est bien évidemment sujette à des aléas particulièrement nombreux. L'évolution des problèmes géopolitiques et l'ampleur des répercussions de la chute des cours boursiers de 2002 conditionneront la vitesse de rétablissement de la confiance, en particulier aux Etats-Unis, dont l'économie est fragilisée par des déséquilibres importants (déficit de la balance des opérations courantes, déficit des finances publiques et faiblesse de l'épargne des ménages). Le déficit de la balance des opérations courantes a pour contrepartie des entrées nettes importantes de capitaux, dont le repli pourrait entraîner une dépréciation du dollar, qui entamerait la compétitivité de la zone euro. Le prix du baril de pétrole pourrait encore connaître d'importantes fluctuations; les risques de baisse apparaissent cependant plus élevés que les risques de hausse au début du deuxième trimestre de 2003. Par ailleurs, la croissance économique en Allemagne pourrait être particulièrement faible.

D'autre part, l'orientation des politiques macroéconomiques dans la zone euro reste empreinte d'un certain flou et est l'objet de débats récurrents: la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne (BCE) pourrait être plus ou moins accommodante, selon le poids relatif accordé aux différents objectifs que celle-ci poursuit; la politique budgétaire des Etats-membres pourrait être plus ou moins restrictive, selon l'arbitrage fait par les Etats-membres entre le strict respect du déficit maximum autorisé par le Pacte de Stabilité et de Croissance (3 % du PIB) et le libre jeu des stabilisateurs automatiques.

Des études d'impact portant sur la sensibilité des principaux paramètres macroéconomiques dans la zone euro aux fluctuations des cours boursiers, à la confiance des ménages et aux politiques budgétaires et monétaires ont été réalisées. Il en ressort notamment que la chute des cours boursiers de 2002 pourrait expliquer la contre-performance du niveau d'activité dans la zone euro à concurrence de près de 0,8 %. En ce qui concerne l'impact d'un recul de la confiance des ménages, il apparaît qu'une augmentation supplémentaire de 1 point de pour cent du taux d'épargne des ménages dans l'ensemble des pays industrialisés dégraderait la croissance dans la zone euro de 0,9 %.

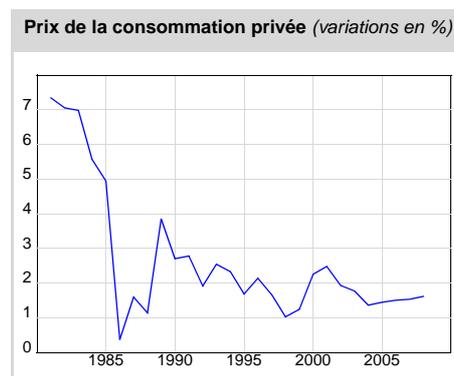
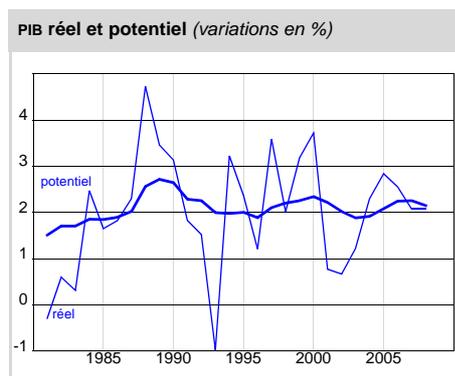
Moyen terme: poussée cyclique puis retour progressif vers la croissance potentielle

Le scénario retenu se base sur l'hypothèse d'un retour graduel des principales économies du globe à un niveau d'activité correspondant à leur "potentiel". Dans la zone euro, la croissance économique enregistrait une accélération culminant à 2,5 % en 2005, avant de revenir progressivement à un rythme de croissance voisin du "potentiel" (2,1 %). L'accélération des hausses salariales n'empêcherait pas la maîtrise de l'inflation par une politique monétaire vigilante: dans la zone euro, le taux d'inflation se stabiliserait autour de 1,5 % par an, alors que les taux courts nominaux progresseraient jusque 4,6 % en fin de période.

Croissance de l'économie belge faible en 2003, modérée en 2004...

Le scénario de référence retenu pour l'économie mondiale implique pour l'économie belge une croissance des marchés potentiels à l'exportation de 4,3 % en 2003 et une progression de l'exportation de biens et services en volume à 2,7 %. Les incertitudes dues à la dégradation du marché du travail et l'impact du recul des cours boursiers sur la richesse des ménages incitent ces derniers à accroître leur épargne. La remontée du taux d'épargne, conjuguée à une progression du revenu disponible réel (1,7 %) soutenue par la réforme fiscale mais contrainte par la faiblesse des hausses salariales et la stagnation de l'emploi, limite la hausse de la consommation privée (1 %). La croissance des investissements serait faible (0,8 %). La croissance économique n'atteindrait ainsi que 1,2 % en 2003. Il con-

vient de souligner que ces chiffres supposent un profil de reprise -modérée- dans le courant de l'année 2003.

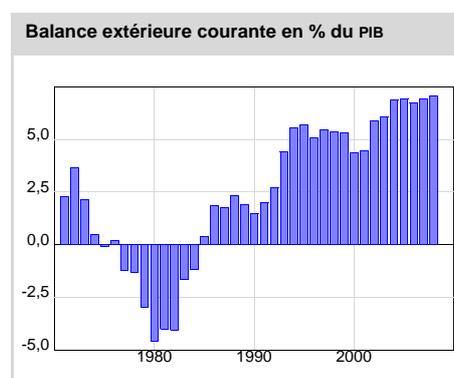


En 2004, la croissance de nos marchés potentiels s'établirait à 6,4 % et celle des exportations à 5,6 %. L'augmentation de la consommation privée (1,7 %) resterait inférieure à celle du revenu disponible des particuliers, portée à 2 % surtout grâce à la progression de l'emploi (0,6 %) et des salaires. Les investissements redémarreraient enfin (2,9 %). La croissance de l'économie belge atteindrait ainsi 2,3 %.

... soutenue en 2005-2006, affaiblie en 2007-2008.

A moyen terme (2005-2008), la croissance potentielle de l'économie belge s'établirait à 2,2 % en moyenne. Cependant, la croissance du PIB en 2005 et 2006 (2,8 % et 2,6 %) serait supérieure à la croissance potentielle du fait de l'accélération de la reprise dans la zone euro et d'une demande intérieure soutenue. Celle-ci serait stimulée par la réforme de l'impôt des personnes physiques et par la reprise des investissements publics à l'approche des élections communales de 2006. La croissance retomberait à 2,1 % en 2007-2008, la réforme fiscale ne produisant guère d'impulsion supplémentaire et l'investissement public s'inscrivant en recul.

Les investissements des entreprises, soutenus à moyen terme par une rentabilité en hausse et une demande relativement soutenue, verraient leur contribution au PIB s'accroître (de 13,4 % du PIB en 2002 à 14,0 % du PIB en 2008, à prix courants); la Formation Brute de Capital totale (investissements + variations de stocks) resterait néanmoins très inférieure à l'épargne de la Nation (en 2008, 19,5 % du PIB pour la FBC contre 26,6 % pour l'épargne), et ce dans une mesure croissante; l'excédent de la balance des opérations courantes enregistrerait donc une nouvelle progression qui se traduirait par une accélération de la formation de créances de l'économie belge sur le reste du monde.



Croissance ralentie de l'emploi

La révision complète des statistiques d'emploi conduit notamment à relever le niveau du taux d'emploi, qui atteint 61,8 % en 2002, et à réduire légèrement la tendance en matière de gains de productivité. Dans les secteurs marchands, sur la période de projection, la productivité horaire croîtrait, en moyenne, de 1,8 % par an, la valeur ajoutée de 2,4 % (en termes réels) et l'emploi de 0,8 %, compte

tenu d'une réduction de la durée du travail de 0,25 % par an; l'emploi intérieur total progresserait de 0,6 % par an en moyenne (soit 26 500 emplois). Le taux d'emploi atteindrait 62,7 % en 2008.

L'industrie manufacturière perdrait encore 38 000 emplois sur la période 2003-2008; la création d'emploi dans les services marchands atteindrait 205 000 unités.

Coûts salariaux et inflation maîtrisés

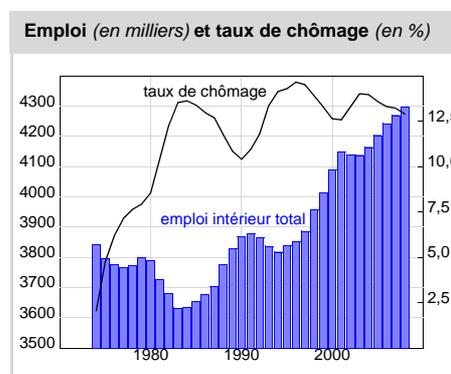
La reprise constitue bien entendu le moteur principal de la création d'emploi; celle-ci est également soutenue par la maîtrise des coûts salariaux qui serait réalisée par le respect de la norme macroéconomique maximale de croissance des coûts salariaux convenue dans le cadre de la loi relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde de la compétitivité.

Pour l'ensemble des deux années 2003-2004, cette norme a été fixée à 5,4 % en termes de coût salarial horaire nominal - soit 2,4 % en 2003 et 3,0 % en 2004 dans le présent exercice - ce qui limiterait la hausse effective du salaire brut horaire réel moyen dans le secteur marchand à, respectivement, 0,7 % et 1,6 %. Sur l'ensemble de la période, les hausses salariales réelles resteraient inférieures à la croissance de la productivité horaire. L'inflation serait ainsi stabilisée autour de 1,5 % par an en moyenne.

En pourcentage du salaire brut moyen et au niveau sectoriel, les cotisations patronales tendent à augmenter, sous l'effet du développement des pensions extra-légales et des paramètres de calcul de la réduction structurelle des cotisations. Ce n'est donc plus sur l'évolution de la parafiscalité que s'appuierait la maîtrise des coûts salariaux, mais sur la réforme fiscale via l'impact positif de celle-ci sur le salaire après impôts.

Chômage stagnant

Avec une hausse du chômage¹ de près de 40 000 unités en 2003 et malgré une progression de l'emploi qui serait ensuite légèrement supérieure à la progression de la population active, le nombre de chômeurs resterait supérieur au niveau atteint en 2002 pendant toute la période de projection; le taux de chômage en 2008 (12,9 %) serait cependant inférieur au taux de chômage de 2002 (13,3 %) et de 2003 (14 %) du fait de l'accroissement encore important de la population active pendant la période de projection (+161 000 unités), concentré sur la classe d'âge 50-64 ans (+200 000 unités).



L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi (+26 500 personnes) serait encore plus défavorable, vu le tassement du nombre de chômeurs âgés non demandeurs d'emploi qu'entraîne le démantèlement de ce statut pour les chômeurs de moins de 58 ans.

Vieillesse de l'emploi

Le vieillissement de la population active et de la population au travail, dû aux évolutions démographiques, est accentué par l'arrivée dans la classe d'âge 50-64

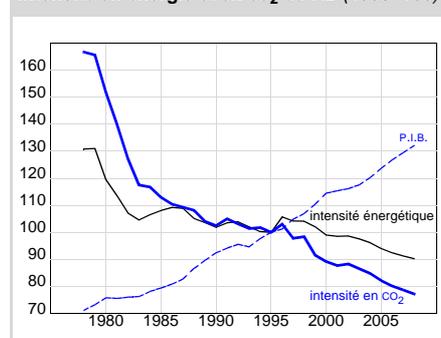
1. Y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi.

ans de cohortes de femmes à taux d'activité plus élevé. La part des 50 ans et plus, passe, dans la population active, de 20,1 % en 2002 à 23,5 % en 2008 et, dans l'emploi, de 18,8 % en 2002 à 21,7 % en 2008. La forte croissance de l'offre de travail dans cette classe d'âge constitue un défi pour le monde des entreprises, dont la capacité à intégrer cette main-d'oeuvre âgée devient un enjeu de plus en plus important.

Recul de l'intensité énergétique et en CO₂

L'intensité énergétique du PIB reculerait de 1,2 % par an en moyenne sur la période de projection, ce qui implique une croissance annuelle moyenne de la consommation intérieure brute d'énergie limitée à 0,7 %. La part du gaz et de l'électricité dans la consommation finale énergétique augmenterait régulièrement, ce qui accentue encore le recul de l'intensité en carbone d'origine énergétique de la croissance (-1,9 % en moyenne annuelle sur la période 2002-2008).

Intensité en énergie et en CO₂ du PIB (1995=100)



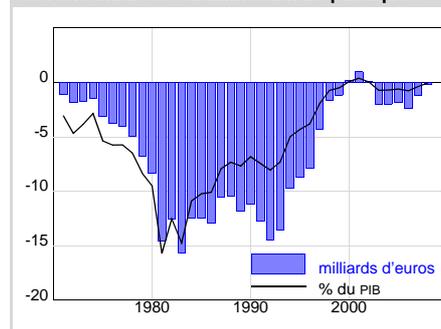
Pour la première fois, les "perspectives" tiennent compte de l'ensemble des six gaz à effet de serre pris en compte dans le protocole de Kyoto¹. Le recul de l'intensité en carbone de la croissance - dû aux évolutions technologiques, accélérées par des mesures incitatives, à la restructuration de l'industrie sidérurgique et aux glissements entre produits énergétiques - et les dispositions prises pour limiter les émissions de CH₄ et de N₂O impliquent pour la première fois une perspective à moyen terme de réduction - très faible il est vrai - des émissions de gaz à effet de serre (-0,1 % par an en moyenne, en termes d'équivalents CO₂). Cette baisse est cependant insuffisante pour atteindre sans mesures additionnelles l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre correspondant aux engagements internationaux de la Belgique: le respect de ces engagements impliquerait une réduction de 12,4 % des émissions par rapport au niveau atteint en 2008.

Déficit budgétaire...

Les perspectives en matière de finances publiques apparaissent détériorées par rapport à nos éditions antérieures: du fait de la croissance économique plus faible et compte tenu des différentes décisions prises, les administrations publiques dans leur ensemble seraient en déficit sur toute la période de projection.

Sur la période 2003-2006, le besoin de financement de l'ensemble des administrations publiques fluctuerait autour de 0,7 % du PIB. Il diminuerait en fin de période, approchant l'équilibre en 2008. En l'absence de mesures nouvelles, les objectifs du programme de stabilité de la Belgique (équilibre budgétaire en 2003, excédent budgétaire de 0,5 % en 2005) ne seraient pas atteints: en effet, la croissance potentielle est revue à la baisse (2,1 % de croissance moyenne sur la période

Capacité (+) ou besoin net (-) de financement de l'ensemble des administrations publiques



1. CO₂, CH₄, N₂O, HFC, PFC et SF₆.

de projection) et la croissance prévue pour la période 2003-2005 s'affaiblit (2,1 % au lieu de 2,7 %).

La dette publique en pourcentage du PIB continuerait néanmoins à décroître, mais à un rythme ralenti (-19,2 points de pour cent du PIB sur la période de projection). Le recul des charges d'intérêt serait renforcé par des taux d'intérêt bas.

... dû, en 2003, à la chute des recettes, à la hausse des dépenses et à la faible croissance...

En 2003, la baisse du solde primaire est particulièrement marquée (-1,2 % du PIB), dépassant largement les moyens libérés par la baisse des charges d'intérêt (-0,4 % du PIB). Le recul du solde primaire est à la fois attribuable à la chute des recettes (-0,7 % du PIB) et au poids accru des dépenses primaires (+0,5 % du PIB), dont le taux de croissance en volume (2,9 %) est largement supérieur à la faible croissance économique.

...à la chute des recettes à partir de 2004

Sur la période 2004-2006, le tassement du solde primaire reste important (0,7 % du PIB) mais équivalent à la baisse des charges d'intérêt; il est uniquement attribuable à la chute des recettes (-1,5 % du PIB).

En 2007-2008, la quasi-stabilisation des recettes et la baisse des dépenses primaires en pourcentage du PIB entraînent la réduction du déficit, en dépit de l'affaiblissement de la baisse des charges d'intérêt.

La baisse des recettes en pourcentage du PIB sur la période 2003-2006 est attribuable d'une part à des facteurs macroéconomiques, d'autre part, à l'effet de certaines mesures.

Au niveau des facteurs macroéconomiques, il faut citer en premier lieu la baisse de la part salariale dans la valeur ajoutée, particulièrement forte en début de période. Cette baisse se répercute non seulement sur le niveau de l'ensemble des prélèvements obligatoires sur le facteur travail, mais également sur les impôts indirects via la consommation privée qui diminue en pourcentage du PIB.

Au niveau des mesures, la réforme de l'IPP constitue le principal facteur de baisse des recettes entre 2003 et 2006. Cependant, diverses autres mesures, dont chacune a un faible impact, constituent autant de facteurs d'érosion supplémentaire des recettes (citons par exemple les hausses salariales octroyées sous forme de cotisations à des fonds de pensions extra-légales et la libéralisation du marché du gaz et de l'électricité, qui réduit les recettes non fiscales des communes).

Les recettes de 2003 sont affectées tout particulièrement: un volet important de la réforme de l'IPP est mis en place; un résidu de la contribution complémentaire de crise est supprimé; les précomptes et les rôles subissent le contrecoup d'opérations antérieures d'adaptation des précomptes et des rôles. De plus, le rendement de certains prélèvements n'est pas exempt de certains risques en 2003: la répercussion de la baisse des droits d'enregistrement en Flandre sur les recettes pourrait être plus importante que prévu; le principe de neutralité budgétaire de la réforme de l'impôt des sociétés d'une part, des écotaxes "nouvelle formule" d'autre part, pourrait ne pas être assuré, dans l'hypothèse où des mesures rectificatives seraient nécessaires. En effet, vu les délais de mise en place, de telles mesures ne pourraient plus avoir d'impact significatif en 2003.

Le taux de croissance annuel moyen des dépenses primaires sur la période de projection serait de 2,0 % en termes réels. Ce chiffre tient compte du relèvement

de certains minima sociaux et de certaines pensions récemment décidé, des hausses salariales déjà programmées dans la fonction publique, de la croissance soutenue des dépenses de soins de santé et du développement prévu de l'infrastructure ferroviaire. Cependant, le scénario retenu ne suppose ni accroissements de salaire additionnels dans la fonction publique ni adaptations supplémentaires au bien-être des allocations sociales.

La croissance plus forte des dépenses primaires en 2003 est essentiellement due à la poussée des dépenses sociales, du fait de la hausse du chômage, d'une dynamique des dépenses de soins de santé accrue par des facteurs exceptionnels et des mesures de correction sociale susmentionnées.

En fin de période, le taux de croissance des dépenses primaires en termes réels reviendrait à 1,4 %, notamment du fait de la baisse des investissements publics après les élections communales de 2006.

*Déficit important du
pouvoir fédéral et de la
sécurité sociale*

La réapparition du déficit serait entièrement logée dans l'entité I¹, qui subit l'essentiel des mesures d'allègement de la fiscalité et enregistre, en 2003, un accroissement du poids de ses dépenses primaires. Tant le pouvoir fédéral que la sécurité sociale seraient en déficit sur l'ensemble de la période de projection; le pouvoir fédéral renouerait cependant avec l'équilibre en 2008. L'entité II² serait par contre en surplus, grâce aux Régions et Communautés dans leur ensemble. Les pouvoirs locaux accuseraient, à politique inchangée, un léger déficit en fin de période, du fait du tassement de leurs recettes.

Les "perspectives économiques 2003-2008" ont été élaborées en tenant compte des informations disponibles au 31 mars 2003.

1. Entité I: pouvoir fédéral et sécurité sociale.
2. Entité II: Communautés, Régions et pouvoirs locaux.

TABLEAU 1 - Principaux résultats macroéconomiques de la projection de référence

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Moyennes	
								1997 2002	2003 2008
DEMANDE ET PRODUCTION (prix constants)^(*)									
- Dépenses de consommation finale privée ^a	0,6	1,0	1,7	2,3	2,8	2,0	1,9	2,0	1,9
- Dépenses de consommation finale des administrations publiques	1,8	1,9	1,6	1,6	1,3	1,6	1,4	1,9	1,6
- Formation brute de capital fixe	-2,7	0,8	2,9	4,8	3,6	1,5	2,1	2,8	2,6
. Entreprises	-3,8	0,8	3,0	4,1	3,7	2,8	2,6	3,0	2,8
. Administrations publiques	8,2	0,9	5,8	18,4	6,0	-10,1	-1,7	3,2	3,2
. Logements	-2,9	0,9	1,7	1,9	2,2	2,3	2,2	2,0	1,9
- Variations de stocks ^b	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,0	-0,1	0,0
- Dépenses intérieures totales	0,3	1,3	1,9	2,7	2,7	1,8	1,9	2,1	2,1
- Exportations de biens et services	-1,0	2,7	5,6	5,6	5,2	5,1	5,0	4,2	4,9
- Total des utilisations finales	-0,3	1,9	3,6	4,0	3,9	3,4	3,4	3,0	3,4
- Importations de biens et services	-1,5	2,9	5,4	5,6	5,6	5,0	5,0	4,1	4,9
- PIB	0,7	1,2	2,3	2,8	2,6	2,1	2,1	2,3	2,2
- PIB (prix courants)	3,0	3,2	4,2	4,5	4,3	3,8	3,8	4,0	4,0
PRIX ET TAUX D'INTÉRÊT^(*)									
- Dépenses de consommation finale privée	1,9	1,8	1,4	1,4	1,5	1,5	1,6	1,8	1,5
- Formation brute de capital fixe	-0,0	1,0	1,8	1,9	1,8	1,7	1,9	1,1	1,7
- Exportations de biens et services	-0,9	-0,1	0,4	1,3	1,4	1,5	1,6	2,3	1,0
- Importations de biens et services	-2,2	-0,8	-0,1	1,3	1,5	1,5	1,6	2,5	0,8
- Termes de l'échange	1,3	0,7	0,5	0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,2	0,2
- Déflateur du PIB	2,3	2,0	1,8	1,6	1,7	1,7	1,7	1,6	1,7
- Taux d'intérêt à long terme (niveau)									
. nominal	5,0	4,3	4,4	4,9	5,3	5,5	5,6	5,2	5,0
. réel	3,0	2,5	3,0	3,5	3,8	4,0	4,0	3,4	3,5
- Taux d'intérêt à court terme (niveau)									
. nominal	3,2	2,3	2,6	3,5	4,3	4,5	4,5	3,6	3,6
. réel	1,3	0,5	1,2	2,1	2,8	3,0	2,9	1,8	2,1
EMPLOI ET CHÔMAGE									
- Emploi total, en milliers	4138,5	4137,3	4163,6	4203,3	4242,5	4269,3	4297,4	4038,5	4218,9
. différence en milliers	-9,0	-1,1	26,3	39,7	39,2	26,8	28,1	47,9	26,5
. variation en %	-0,2	-0,0	0,6	1,0	0,9	0,6	0,7	1,2	0,6
- Chômage total, définition BFP, en milliers	643,8	682,8	684,6	669,8	659,5	658,8	644,8	631,6	666,7
. différence, en milliers	39,1	39,0	1,8	-14,8	-10,3	-0,7	-13,9	-4,5	0,2
- Taux de chômage (définition BFP)	13,3	14,0	14,0	13,6	13,3	13,2	12,9	13,4	13,5
- Demandeurs d'emploi	491,5	533,8	543,8	534,9	526,6	527,5	518,0	495,9	530,8
. différence, en milliers	34,7	42,3	10,0	-8,9	-8,3	0,9	-9,5	-13,3	4,4
- Productivité horaire (sect. marchand) ^(*)	1,6	1,7	2,1	2,1	1,8	1,6	1,6	1,5	1,8
REVENUS									
- Salaire horaire réel (sect. marchand) ^(*)	2,2	0,7	1,6	1,6	1,5	1,5	1,5	1,3	1,4
- Coût salarial unitaire (sect. marchand) ^(*)	2,6	0,6	0,9	1,0	1,3	1,6	1,7	1,4	1,2
- Revenu disponible réel des particuliers ^(*)	1,6	1,7	2,0	2,3	3,0	1,9	1,8	1,6	2,1
- Taux d'épargne des particuliers ^a	15,8	16,2	16,6	16,6	16,9	16,8	16,8	15,8	16,6
- Masse salariale en % du revenu national	51,9	51,5	51,2	51,0	50,9	51,0	51,0	50,8	51,1
- Taux de marge des entreprises ^c	26,2	26,9	27,8	28,3	28,6	28,8	29,0	27,1	28,2
- Taux de rentabilité brute du capital ^d	16,0	16,5	17,2	17,6	17,9	18,0	18,0	16,7	17,5

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Moyennes	
								1997 2002	2003 2008
FINANCES PUBLIQUES									
- Taux de prélèvement obligatoire(**)	45,1	44,4	44,0	43,7	43,1	43,1	43,0	45,0	43,6
- Capacité (+) ou besoin de financement (-) de l'ensemble des administrations publiques									
. en milliards d'euros	0,1	-2,0	-2,0	-1,8	-2,4	-1,2	-0,2	-1,0	-1,6
. en % du PIB	0,0	-0,7	-0,7	-0,6	-0,8	-0,4	0,0	-0,4	-0,5
- Dette publique totale									
. en % du PIB	105,3	102,6	99,2	95,5	92,3	89,3	86,1	113,8	94,2
BALANCE EXTÉRIEURE									
- Exportations nettes									
. en milliards d'euros	12,6	13,8	16,2	17,3	17,5	18,8	20,0	9,8	17,3
. en % du PIB	4,8	5,1	5,8	5,9	5,7	5,9	6,0	4,1	5,7
- Solde des opérations courantes									
. en milliards d'euros	15,3	16,5	19,3	20,4	20,7	22,0	23,3	12,3	20,3
. en % du PIB	5,9	6,1	6,9	6,9	6,7	6,9	7,0	5,1	6,8
CROISSANCES SECTORIELLES(*)									
(Valeurs ajoutées brutes aux prix de base en volume)									
- Industrie (total), dont	0,2	0,7	2,3	2,9	2,3	1,6	1,7	2,4	1,9
. Industries manufacturières	0,8	0,6	2,3	2,6	2,0	1,6	1,6	2,7	1,8
. Construction	-1,2	0,6	2,9	5,0	3,7	1,3	2,2	1,9	2,6
- Services marchands, dont	0,7	1,7	2,9	3,3	3,2	2,7	2,6	2,6	2,7
. Transports et communication	0,6	0,8	2,8	3,3	2,9	2,5	2,5	4,7	2,4
. Autres services marchands	0,7	1,9	2,9	3,2	3,1	2,7	2,6	2,0	2,7
- Services non marchands	1,6	0,7	0,6	0,9	0,6	1,0	0,7	1,2	0,7

a. Ménages + ISBL.

b. Contribution à la variation du PIB.

c. Excédent brut d'exploitation en pour cent de la valeur ajoutée aux prix de base- secteur marchand hors agriculture.

d. Excédent brut d'exploitation en pour cent du stock de capital actualisé au coût de remplacement - secteur marchand hors agriculture.

(*) Taux de croissance en %.

(**) Ensemble des prélèvements fiscaux et parafiscaux rapportés au PIB.



Des perspectives incertaines pour l'économie européenne

Alors que la plupart des analystes s'attendaient à une reprise générale de l'activité en 2002, les perspectives internationales se sont sensiblement détériorées au cours du second semestre de 2002, notamment sous l'effet du déclin substantiel et généralisé des marchés boursiers et de la menace d'un conflit au Proche-Orient. Dans ce climat international incertain, le commerce mondial qui s'était redressé au cours de la première partie de l'année 2002 a chuté au cours de l'été et le renforcement attendu de la croissance mondiale durant la seconde partie de l'année de l'année 2002 ne s'est pas matérialisé.

A court terme, le rythme de croissance de l'économie mondiale sera vraisemblablement faible; une modeste reprise n'est attendue, au mieux, que dans la seconde moitié de l'année 2003. Cette reprise se renforcerait en 2004. La projection retenue suppose une croissance économique, dans la zone euro de 1 % en 2003 et de 2,3 % en 2004. La situation au Proche-Orient alimente bien évidemment les incertitudes à cet égard, notamment via ses effets sur la confiance des acteurs économiques, sur la volatilité des prix pétroliers et des marchés financiers.

Le scénario de moyen terme retenu pour la zone euro est axé sur le retour progressif à un niveau d'activité correspondant au potentiel: la croissance de la zone euro passerait ainsi à 2,5 % en 2005, puis se stabiliserait à 2,3 % en moyenne, soit un rythme voisin de la croissance potentielle de la zone; l'inflation, après une accélération entre 2000 et 2002, épouserait un rythme inférieur à 2 % en moyenne, notamment en raison d'une progression des salaires inférieure aux gains de productivité. Dans ce contexte, la croissance des marchés d'exportation de la Belgique se stabiliserait à 5,5 % à moyen terme, rythme proche de la tendance sur la période 1980-2001.

L'évolution de la croissance américaine, du prix du pétrole et du taux de change constituent les principaux facteurs externes d'incertitude quant à l'évolution de la croissance européenne. Dans le scénario retenu, l'économie américaine retrouve un sentier de croissance soutenue (2,4 % en 2003, 2,5 % en 2004, 3,4 % en moyenne entre 2005 et 2008). Cette perspective est assortie d'importants risques à la baisse, vu la possible remontée du taux d'épargne des ménages et des marges de manoeuvre étroites pour les politiques monétaire et budgétaire. Par ailleurs, étant donné le déséquilibre structurel de la balance des paiements, une poursuite de la dépréciation du dollar - qui serait dommageable à la compétitivité de la zone euro - n'est pas exclue.

L'orientation des politiques budgétaire et monétaire dans la zone euro comporte également une certaine marge d'incertitude. Dans ces perspectives, la politique monétaire veille à maintenir une inflation basse; par ailleurs, le déficit budgétaire de la zone persiste à moyen terme, revenant à environ 1 % du PIB en 2008.

A. La projection de référence pour la zone euro: accélération de la croissance à l'horizon 2004-2005

L'environnement international de la projection de moyen terme est fondé sur les derniers scénarios disponibles de la Commission européenne et de l'OCDE. Pour le court terme, soit la période 2003-2004, on a retenu les hypothèses de la Commission¹, adaptées quand cela était nécessaire pour tenir compte des dernières données disponibles, notamment en matière de taux de change, de taux d'intérêt et de prix des matières premières. Pour la période 2005-2008, le scénario est basé principalement sur les dernières projections de moyen terme de l'OCDE².

TABLEAU 2 - Hypothèses d'environnement international de la projection à moyen terme
(taux de croissance en pour cent, sauf indication contraire)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Moyenne de période	
								1997-2002	2003-2008
Marché potentiel d'exportation pour la Belgique	0,5	4,3	6,4	6,0	5,6	5,5	5,5	6,2	5,6
PIB zone euro	0,9	1,0	2,3	2,5	2,4	2,3	2,3	2,3	2,1
PIB Etats Unis	2,4	2,4	2,5	3,5	3,4	3,4	3,4	3,2	3,1
Prix à la consommation zone euro	2,2	2,1	1,7	1,6	1,6	1,5	1,5	1,9	1,6
Prix mondiaux, biens & services hors énergie en USD									
Exportations	3,9	10,6	0,5	1,7	1,4	1,4	1,4	-3,2	2,8
Importations	4,2	11,1	0,5	1,6	1,4	1,4	1,4	-3,6	2,9
Prix mondiaux, biens & services hors énergie en EUR									
Exportations	-1,4	-1,3	0,7	1,9	1,6	1,6	1,6	1,8	1,0
Importations	-1,1	-0,9	0,7	1,8	1,6	1,6	1,6	1,2	1,1
Prix du baril (Brent, USD)	25,0	28,8	25,3	26,0	26,6	27,2	27,9	21,2	27,0
Taux de change (niveau)									
EUR en USD (x 100)	94,3	105,6	105,4	105,2	105,0	104,8	104,6	101,3	105,1
Taux d'intérêt nominaux à court terme (3 mois)									
Zone Euro	3,3	2,4	2,7	3,6	4,4	4,6	4,6	--	3,7
États-Unis	1,7	1,4	2,4	3,3	4,2	4,6	4,6	4,7	3,4
Taux d'intérêt nominaux à long terme (10 ans)									
Allemagne	4,8	4,2	4,3	4,8	5,2	5,4	5,5	4,9	5,0
États-Unis	4,6	4,1	4,8	5,1	5,4	5,6	5,8	5,5	5,1

1. European Commission, DG ECFIN, "Economic Forecasts, Spring 2003", April 2003.
2. The OECD medium-term reference scenario, November 2002.

Réduction de la croissance mondiale en 2002

Les perspectives internationales à court terme se sont sensiblement détériorées depuis le milieu de l'année 2002. Le rebond spectaculaire de l'économie américaine du début de l'année dernière avait en effet alimenté les espoirs de rétablissement rapide de la croissance mondiale. Cependant, le déclin substantiel et généralisé des marchés boursiers a largement pesé sur l'activité de la première économie mondiale, pénalisant à son tour les autres régions du monde¹. Les incertitudes relatives à l'issue du conflit politique entre les Etats-Unis et l'Irak ont ensuite exacerbé la méfiance des investisseurs et des acteurs économiques quant aux perspectives de croissance, renforçant ainsi le cercle vicieux de l'aversion au risque. Cette aversion s'est non seulement traduite par d'importantes modifications de portefeuille au profit des marchés obligataires et au détriment du dollar, mais elle a également provoqué une remontée des primes de risques qui a entretenu la panne de l'investissement productif des économies industrialisées.

Dans ce climat économique et géopolitique international plus qu'incertain, le commerce mondial, qui s'était redressé au cours de la première partie de l'année 2002, a chuté au cours de l'été et le renforcement attendu de la croissance mondiale durant la seconde partie de l'année de l'année 2002 ne s'est pas matérialisé.

Une reprise mondiale postposée à fin 2003

A court terme, le rythme de croissance de l'économie mondiale sera vraisemblablement faible, tandis qu'une modeste reprise est attendue durant la seconde partie de l'année 2003. Cette amélioration repose essentiellement sur deux facteurs. D'une part, les politiques monétaires de la plupart des pays industrialisés devraient demeurer relativement expansionnistes. D'autre part, notre scénario suppose que les incertitudes internationales devraient s'estomper, permettant le rétablissement progressif de la confiance et renforçant de fait l'efficacité de la politique monétaire.

A moyen terme, le scénario table sur le retour à une croissance proche du potentiel pour les principales économies, notamment dans l'Union européenne, et une résorption graduelle des écarts de production (output gaps) des différents pays. La croissance du PIB de l'Union européenne (zone euro), après la maigre performance de 2003 (à peine 1 % de croissance), s'accélérerait quelque peu en 2004, avec un rythme de hausse de 2,3 %, puis passerait à 2,5 % en 2005, pour se stabiliser progressivement à moyen terme au niveau de 2,3 % (soit un rythme voisin de la croissance potentielle de la zone). La croissance américaine passerait de 2,4 % en 2003 à 2,5 % en 2004 et 3,4 % en moyenne sur la période 2005-2008.

A l'image de la croissance européenne, le marché d'exportation de la Belgique, après un creux sensible entre 2001 et 2003, devrait renouer avec une croissance un peu plus soutenue en 2004, pour se développer ensuite à un rythme proche de 5,5 % (soit un rythme voisin de celui de la période 1980-2001, mais assez inférieur à celui de la période 1997-2002).

1. Un choc boursier mondial de l'ampleur de celui enregistré en 2002 expliquerait un recul de la croissance économique de la zone euro de l'ordre de 0,6 % la première année (voir encadré).

Une inflation mondiale maîtrisée

Exprimés en euros, les prix mondiaux¹ reculeraient en 2003, n'augmenteraient que de 0,7 % en 2004, puis évolueraient à un rythme moyen de 1,6 % entre 2005 et 2008. Cette évolution modérée reflète:

- une relative stabilisation de la valeur de l'euro face au dollar, le scénario retenant tout d'abord une nette appréciation de l'euro en 2003, puis une dépréciation légère mais constante. Cette évolution à partir de 2004 traduit l'hypothèse technique du maintien d'un taux de change réel constant entre l'euro et le dollar, l'évolution du cours de l'euro reflétant le différentiel d'inflation entre la zone euro et les Etats-Unis;
- une inflation pour la zone euro ramenée à 2,1 % en 2003, puis ralentie progressivement à 1,5 % en fin de période, après une accélération entre 2000 et 2002 (en moyenne 2,4 % pour l'indice des prix à la consommation harmonisé). Cette maîtrise persistante de l'inflation s'expliquerait principalement par le maintien d'une évolution modérée des coûts salariaux unitaires, le niveau des taux courts et la persistance d'un écart de production (output gap) négatif jusqu'en fin de période;
- une relative stabilisation de l'évolution des prix des matières premières.

Reflux des prix pétroliers en 2004, puis légère hausse en termes réels

En ce qui concerne les prix pétroliers, le scénario suppose qu'après une hausse conséquente au début de 2003 et un reflux en 2004, le prix du baril progresserait à nouveau légèrement en termes réels (progression annuelle de 1 %) pour atteindre près de 28 dollars en fin de période.

Le nouveau scénario table par ailleurs sur une remontée des taux d'intérêt à partir de 2004, après une baisse attendue en 2003. Ainsi, le taux à court terme de la zone euro baisserait tout d'abord en 2003, passant de 3,3 % en moyenne en 2002 à 2,4 % en 2003, puis remonterait progressivement pour atteindre 4,6 % à l'horizon 2008, soit 3,1 % en termes réels. Cette évolution reflète la volonté des autorités monétaires européennes de maintenir l'inflation à un bas niveau. Les taux longs (pour l'Allemagne) se relèveraient également de manière progressive (après une chute en 2003) et atteindraient 5,5 % en 2008.

1. Prix mondiaux pondérés en fonction de l'importance relative des différents marchés d'exportation de la Belgique (pour les prix à l'exportation) et en fonction de l'importance des différents marchés d'approvisionnement (pour les prix à l'importation).

Effets d'un choc boursier

De 2001 à 2002, les bourses de la zone euro ont reculé en moyenne d'un peu plus de 25 %, contre 17 % environ pour les autres pays de l'UE et les Etats-Unis et 16 % au Japon. Cette baisse a affaibli la croissance et réduit l'inflation de la zone euro, comme l'indiquent les simulations réalisées avec le modèle NIME du BFP.

Le tableau 3 montre comment un choc boursier mondial, que l'on suppose résulter d'une hausse de la prime de risque sur les marchés boursiers (choc équivalent à celui de 2002), influence l'évolution économique de la zone euro. Les résultats de la simulation sont donnés pour deux années, et exprimés sous la forme d'écart par rapport à un scénario technique de référence. Un tel choc a deux effets majeurs: il réduit la valeur des actifs financiers des ménages et il augmente le coût d'usage du capital.

La première année, le choc fait baisser la valeur des actifs financiers détenus par les ménages, réduit ainsi leurs ressources réelles nettes totales et entraîne une baisse de la consommation privée dans la zone euro (-0,45 %). Par ailleurs, la chute boursière se traduit aussi par une hausse du coût d'usage du capital et tend ainsi à réduire l'investissement (-1,08 %). La réduction de l'output pousse les autorités monétaires à réduire les taux d'intérêt (-0,31 points). Les exportations reculent (-0,47 %) suite aux effets du choc dans les autres régions du monde. Dans l'ensemble, le PIB de la zone euro est en net recul cette première année (-0,58 %).

La deuxième année, on assiste dans la zone euro à une baisse plus forte des taux d'intérêt nominaux (-0,77 point), et à une baisse de l'inflation (-0,24 %). La baisse des taux tend à compenser la hausse de la prime de risque sur les marchés financiers, et réduit les pertes de ressources réelles des ménages. La baisse du prix de la consommation privée tend aussi à compenser la baisse des revenus des ménages et permet de stabiliser la chute de la consommation privée. Cependant, le PIB de la zone euro s'inscrit à nouveau en baisse (-0,77 %) par rapport au scénario de référence, en raison d'une baisse supplémentaire des investissements. Le taux de change effectif de l'euro se déprécie légèrement (0,18 %), reflétant la baisse des taux d'intérêt plus forte au sein de la zone euro que dans les autres régions du monde. Enfin, on note une détérioration des finances publiques.

TABLEAU 3 - Effets sur la zone euro d'une baisse mondiale des valeurs boursières
(différences en pour cent par rapport à la projection de référence, sauf indication contraire)

	Année 1	Année 2
I. Offre et demande (à prix constants)		
1. Consommation privée	-0,45	-0,49
2. Consommation publique	-0,05	-0,18
3. Formation brute de capital fixe	-1,08	-1,86
4. Exportations	-0,47	-0,49
5. Importations	-0,38	-0,47
6. Produit intérieur brut	-0,58	-0,77
II. Indices de prix		
1. Consommation privée	-0,00	-0,24
III. Secteur financier		
1. Taux d'intérêt nominal à court terme *	-0,31	-0,77
2. Taux d'intérêt nominal à long terme *	-0,17	-0,43
3. Taux de change effectif nominal (+: dépréciation)	-0,05	0,18
IV. Marché du travail		
1. Taux de chômage *	0,18	0,21
2. Salaire nominal, secteur privé	-0,06	-0,37
3. Productivité du travail	-0,35	-0,45
V. Finances publiques		
1. Surplus (+) ou déficit (-) budgétaire en % du PIB *	-0,18	-0,18
2. Dette publique en % du PIB *	0,54	0,92
VI. Pour mémoire:		
1. Ecart de production *	-0,59	-0,74
2. PIB reste du monde (moyenne pondérée)	-0,32	-0,37

*: Différences en point de pour cent.

B. Risques et incertitudes importants

L'évolution de la croissance américaine, du prix du pétrole et du taux de change constituent les principaux facteurs externes de risque quant à l'évolution de la croissance européenne, par rapport au scénario de référence retenu. Ces risques sont amplifiés par l'instabilité politique au Proche-Orient. D'autre part, l'orientation des politiques budgétaire et monétaire dans la zone euro constitue un autre facteur d'incertitudes.

Incertitudes sur l'évolution de l'économie américaine et sur le cours du dollar

Les incertitudes liées à la situation au Proche-Orient pourraient entraîner un recul plus marqué des marchés boursiers et susciter davantage de retenue chez les consommateurs et investisseurs. L'économie américaine est particulièrement sensible à ce dernier risque en raison de ses déséquilibres structurels.

Conjointement au retournement des finances publiques (d'un surplus à un déficit à partir de 2001), le besoin de financement du secteur privé américain a creusé le déficit de la balance des opérations courantes (actuellement 5 % du PIB). Si les besoins externes en financement de l'économie américaine se renforcent (en d'autres termes si la dette extérieure nette progresse), une correction à la baisse du taux de change du dollar américain interviendra tôt ou tard, ce qui pourrait nuire à la capacité concurrentielle de la zone euro.

Incertitudes sur le prix du baril de pétrole

En 2002, le cours du pétrole a progressé de près de 60 % en raison des tensions en Irak et au Venezuela, deux des grands pays exportateurs de pétrole. La grève dans l'industrie pétrolière vénézuélienne, déclenchée en décembre, a provoqué une chute des exportations de pétrole. La crainte d'un conflit prolongé en Irak et ses conséquences à la hausse sur les cours du pétrole brut ne se sont finalement pas matérialisées. L'achèvement rapide de la guerre devrait au contraire permettre un retour progressif du pétrole irakien sur le marché mondial, mais la vitesse à laquelle ce retour va se produire et l'impact que celui-ci aura sur les prix sont difficiles à évaluer.

Une économie européenne vulnérable

La situation au Proche-Orient peut écorner la confiance des entreprises et consommateurs européens, mais le principal risque d'essoufflement de la croissance dans la zone euro est celui d'un ralentissement prolongé de la croissance mondiale, laquelle est elle-même largement dépendante de l'économie américaine. En effet, les possibilités de soutien de la croissance économique par la demande intérieure sont limitées. Les marges de manœuvre budgétaires dont disposent les pouvoirs publics seront fonction des efforts consentis par les Etats membres pour, d'une part, éviter un déficit public supérieur à 3 % du PIB et, d'autre part, atteindre à moyen terme un équilibre budgétaire, comme le prévoit le Pacte européen de croissance et de stabilité. Les trois plus grandes économies européennes, qui représentent 70 % du PIB de la zone euro, frôlent ou atteignent le seuil des 3 %: le déficit de l'Allemagne et de la France dépasse les 3 % et celui de l'Italie oscille entre 2 et 3 %. La politique monétaire conserve, quant à elle, une certaine marge de manœuvre mais les déficits budgétaires peuvent faire hésiter la Banque centrale européenne à assouplir davantage sa politique monétaire.

Des incertitudes quant au policy-mix

L'orientation exacte des politiques budgétaire et monétaire dans la zone euro reste cependant incertaine. Dans la projection de référence, un déficit budgétaire de l'ordre de 1 % du PIB persiste dans la zone à l'horizon 2008. La politique monétaire reste focalisée sur le maintien d'une inflation basse, ce qui se concrétiserait par un relèvement progressif des taux d'intérêt au fur et à mesure que se résorbe l'écart de production.

C. Variantes techniques liées aux risques et incertitudes d'environnement international¹

1. Effets sur la zone euro d'une crise de confiance internationale affectant la consommation privée

Une première variante concerne les effets d'une crise de confiance internationale, affectant directement la consommation des ménages des principaux pays industrialisés. Le tableau 4 montre les principaux résultats, pour la zone euro, d'une baisse de la consommation privée au sein des pays industrialisés (Union Européenne, Etats-Unis et Japon). Cette baisse est calibrée de manière à générer une hausse du taux d'épargne des ménages d'un point de pour cent par rapport au scénario de référence, ce durant une année.

TABLEAU 4 - Effets sur la zone euro d'une crise de confiance internationale
(différences en pour cent par rapport à la projection de référence, sauf indication contraire)

	Année 1	Année 2	Année 6
I. Offre et demande (à prix constants)			
1. Consommation privée	-1,22	-0,17	0,11
2. Consommation publique	-0,07	-0,17	0,01
3. Formation brute de capital fixe	-0,00	0,48	-0,19
4. Exportations	-0,73	-0,38	-0,06
5. Importations	-0,56	0,01	0,00
6. Produit Intérieur Brut	-0,85	-0,10	0,02
II. Indices de prix			
1. Consommation privée	-0,01	-0,38	-0,40
III. Secteur financier			
1. Taux d'intérêt nominal à court terme*	-0,46	-0,61	0,00
2. Taux d'intérêt nominal à long terme*	-0,25	-0,34	0,00
3. Taux de change effectif nominal (+: dépréciation)	-0,22	-0,48	-0,59
IV. Marché du travail			
1. Taux de chômage*	0,26	0,00	-0,02
2. Salaire nominal	-0,10	-0,46	-0,43
3. Productivité du travail	-0,52	-0,04	-0,02
V. Finances publiques			
1. Surplus (+) ou déficit (-) budgétaire en % du PIB*	-0,27	0,06	-0,00
2. Dette publique en % du PIB*	0,78	0,39	0,29
VI. Pour mémoire:			
1. Epargne nette des ménages (en % du revenu disponible)*	1,00	0,08	-0,13
2. Ecart de production*	-0,86	-0,04	0,01
3. PIB Union européenne non euro (prix constants)	-0,79	-0,36	0,01
4. PIB Etats-Unis (prix constants)	-1,09	-0,49	0,03
5. PIB Japon (prix constants)	-1,10	-0,64	0,04

*: Différences en point de pour cent.

1. Les variantes qui sont présentées dans cette section ont été étudiées à l'aide du modèle NIME du Bureau fédéral du Plan.

La première année, le repli de la consommation des ménages entraîne une baisse globale de la demande intérieure de la zone euro, ainsi qu'une chute des importations (-0,56 %). Par ailleurs, on note aussi une baisse des exportations de la zone (-0,73 %), du fait de l'appréciation de l'euro (+0,22 %) et des effets récessifs de la crise de confiance internationale. Dans l'ensemble, le PIB de la zone euro baisse sensiblement (-0,85 %) et l'écart de production se creuse (-0,86 point de pour cent). Le repli de l'activité économique s'accompagne d'une hausse du taux de chômage (+0,26 point) et détériore les finances publiques.

La deuxième année, la crise de confiance s'estompe et la consommation privée tend à se redresser, dans la mesure où les ménages réduisent leur taux d'épargne afin de compenser l'excédent d'épargne de l'année précédente. On note une baisse des taux d'intérêt, qui est due au recul de l'activité économique et de l'inflation. Cette baisse de taux d'intérêt soutient l'investissement (+0,48 %). Dans l'ensemble, le PIB reste donc affecté négativement (-0,10 %) par la crise de confiance de l'année précédente, mais tend à rejoindre son niveau de départ.

Après six années, on note que le PIB de la zone euro a retrouvé son niveau initial. Cependant, des retards d'ajustement subsistent, notamment au niveau de la dynamique du prix de la consommation (-0,40 %). Ces retards d'ajustement continuent à produire des effets sur la consommation privée (+0,11 %).

2. Effets d'une inflexion de la politique économique dans la zone euro

Deux variantes ont trait à l'évaluation des effets macroéconomiques sur la zone euro d'une inflexion des politiques monétaires et budgétaires européennes.

Le premier exercice a porté sur les effets d'une politique monétaire plus accommodante, consistant à retarder d'un an les relèvements successifs des taux d'intérêt projetés dans le scénario de référence. Une telle politique produirait une accélération significative de la croissance dans la zone euro - avec un relèvement du niveau du PIB qui atteindrait 1 % après 3 ans mais se tasserait ensuite - mais également une accélération de l'inflation, avec un niveau des prix accru de plus de 1 % à moyen terme. Le second exercice a porté sur les effets d'une politique budgétaire plus restrictive menée dans la zone euro, afin d'atteindre l'objectif d'équilibre budgétaire à moyen terme. Un effort portant sur une réduction du déficit de l'ordre de 1 % du PIB à moyen terme réduirait le niveau du PIB de 0,5 %.

a. Effets d'un report de la hausse des taux d'intérêt au sein de la zone euro

Un premier exercice concerne les effets d'une politique plus accommodante de la BCE¹.

Lors de la première année, la baisse des taux courts de 30 points de base permet d'accroître le PIB de la zone euro (+0,16 %) essentiellement par trois canaux. Tout d'abord, la baisse du taux d'intérêt réel encourage la croissance de la consomma-

1. On a supposé un report d'une année des hausses de taux courts projetées dans le scénario de référence, ce qui donne des baisses de respectivement 30, 90, 80 et 20 points de base les quatre premières années.

tion privée via l'accroissement de la valeur des actifs financiers des ménages et la hausse du revenu disponible des ménages. En effet, les gains en capital sur les actifs financiers et les taux d'intérêt réels plus faibles rendent l'épargne moins intéressante et stimulent la consommation privée et l'investissement. Ensuite, la baisse du coût d'usage du capital et la croissance économique plus soutenue favorisent l'investissement. Ainsi, lors de la première année d'assouplissement monétaire, la consommation privée et l'investissement sont relevés de 0,09 % et 0,24 % respectivement. Par ailleurs, les taux d'intérêt plus faibles mènent à une dépréciation du taux de change nominal effectif de l'euro (+0,67 %) qui favorise les exportations (+0,22 %). Enfin, les effets prix sont modérés la première année et les finances publiques profitent du jeu des stabilisateurs automatiques.

TABLEAU 5 - Effets d'une politique monétaire plus accommodante au sein de la zone euro
(différences en pour cent par rapport à la projection de référence, sauf indication contraire)

	Année 1	Année 2	Année 5
I. Offre et demande (à prix constants)			
1. Consommation privée	0,09	0,37	0,10
2. Consommation publique	0,01	0,07	0,26
3. Formation brute de capital fixe	0,24	0,98	0,94
4. Exportations	0,22	0,86	0,73
5. Importations	0,09	0,27	-0,02
6. Produit Intérieur Brut	0,16	0,64	0,47
II. Indices de prix			
1. Consommation privée	0,02	0,13	1,11
III. Secteur financier			
1. Taux d'intérêt nominal à court terme*	-0,30	-0,90	0,00
2. Taux d'intérêt nominal à long terme*	-0,17	-0,50	0,00
3. Taux de change effectif nominal (+: dépréciation)	0,67	2,53	3,03
IV. Marché du travail			
1. Taux de chômage*	-0,05	-0,18	0,03
2. Salaire nominal, secteur privé	0,04	0,26	1,65
3. Productivité du travail	0,09	0,37	0,40
V. Finances publiques			
1. Surplus (+) ou déficit (-) budgétaire en % du PIB*	0,05	0,22	0,17
2. Dette publique en % du PIB*	-0,14	-0,67	-2,02
VI. Pour mémoire:			
1. Ecart de production*	0,16	0,61	0,36

*: Différences en point de pour cent.

La deuxième année, le PIB gagne 0,64 %. Le PIB serait tiré par la progression des investissements (qui profitent notamment de la baisse du coût d'usage du capital) et des exportations (qui bénéficient de la dépréciation de l'euro), ainsi que par la hausse de la consommation privée. On note également une légère hausse de l'inflation.

En fin de période de simulation, compte tenu de la stabilisation des taux d'intérêt, la hausse du PIB est moins soutenue (+0,47 %). La consommation privée n'augmente plus que faiblement, notamment du fait de la hausse du prix de la

consommation privée (+1,11 %) et d'une baisse de la valeur réelle des actifs financiers. Notons enfin que l'effet sur l'emploi a presque entièrement disparu et que la mesure mène à une réduction de la dette publique.

b. Effets d'une réduction des dépenses publiques au sein de la zone euro

La mesure simulée correspond à une réduction de l'ensemble des catégories de dépenses publiques. Cette réduction est calibrée pour générer ex ante une baisse du déficit public par rapport au PIB de 0,50 point de pour cent la première année, et de 1 point de pour cent au cours de chacune des cinq années suivantes¹.

La première année, la baisse des dépenses publiques en termes réels (-0,88 %) se traduit par une baisse du PIB (-0,35 %) de la zone euro. En effet, la consolidation budgétaire a un impact direct sur la demande notamment via la baisse des investissements publics, mais elle a aussi des effets indirects par le biais du revenu disponible réel des ménages: celui-ci baisse (-0,34 %), suite principalement à la baisse de l'emploi (-0,28 %) et des transferts aux ménages (-0,65 %). Cette contraction du revenu disponible réel réduit alors les dépenses des ménages. La baisse des dépenses publiques est aussi à l'origine d'une baisse des taux d'intérêt (-10 points de base, taux court nominal), qui stimule la consommation privée et l'investissement et entraîne une dépréciation de l'euro (+0,15 %). Cependant, ces effets de taux d'intérêt et de change ne compensent que partiellement les effets déflatatoires de la consolidation budgétaire, de sorte que la consommation privée et les investissements baissent (-0,12 % et -0,27 % respectivement). Enfin, le jeu des stabilisateurs automatiques réduit l'ampleur du choc ex ante de réduction des dépenses publiques. La réduction ex post du déficit budgétaire est plus faible qu'escompté, et s'établit à 0,26 point de pour cent du PIB la première année.

Au cours de l'année suivante, le choc fiscal s'accroît. Le PIB de la zone euro continue à se contracter (-0,62 %), sous l'effet de la baisse de la demande intérieure. Les exportations augmentent (+0,10 %), stimulées par la dépréciation de l'euro (+0,56 %), mais n'apportent qu'un soutien limité à la production. On note aussi que les salaires nominaux baissent sensiblement (-0,29 %).

De la troisième à la sixième année du choc, les ajustements budgétaires introduits ne se modifient plus. De ce fait, le PIB tend à se stabiliser (-0,54 % en fin de période). La baisse des taux d'intérêt devient moins marquée et la dépréciation de l'euro est ralentie (+1,12 %). Enfin, par le jeu des stabilisateurs automatiques, le déficit public exprimé en pour cent du PIB ne baisse ex post que de 0,90 point en fin de période.

1. Le scénario d'environnement international retenu pour la projection de moyen terme retient en effet un déficit public équivalent à 1 pour cent du PIB pour l'Union européenne en 2008.

TABLEAU 6 - Effets d'une baisse des dépenses publiques au sein de la zone euro
(différences en pour cent par rapport à la projection de référence, sauf indication contraire)

	Année 1	Année 2	Année 6
I. Offre et demande (à prix constants)			
1. Consommation privée	-0,12	-0,17	-0,05
2. Consommation publique	-1,21	-2,51	-2,83
3. Formation brute de capital fixe	-0,27	-0,45	-0,50
4. Exportations	0,00	0,10	0,21
5. Importations	-0,15	-0,28	-0,39
6. Produit Intérieur Brut	-0,35	-0,62	-0,54
II. Indices de prix			
1. Consommation privée	0,01	-0,07	-0,44
III. Secteur financier			
1. Taux d'intérêt nominal à court terme*	-0,10	-0,29	-0,24
2. Taux d'intérêt nominal à long terme*	-0,06	-0,16	-0,13
3. Taux de change effectif nominal (+: dépréciation)	0,15	0,56	1,12
IV. Marché du travail			
1. Emploi total	-0,28	-0,52	-0,17
A. Emploi privé	-0,10	-0,17	0,23
B. Emploi public	-1,17	-2,32	-2,25
2. Taux de chômage*	0,24	0,44	0,13
3. Salaire nominal	-0,05	-0,29	-1,07
4. Productivité du travail	-0,13	-0,20	-0,47
V. Finances publiques			
1. Surplus (+) ou déficit (-) budgétaire en % du PIB*	0,26	0,59	0,90
A. Surplus (+) ou déficit (-) budgétaire ex ante, en % du PIB*	0,50	1,00	1,00
B. Réduction ex ante des dépenses publiques	-1,16	-2,31	-2,26
2. Recettes publiques totales (à prix constants)	-0,35	-0,73	-1,04
3. Dépenses publiques totales (à prix constants)	-0,88	-1,96	-2,98
4. Dette publique en % du PIB*	-0,05	-0,44	-3,41
VI. Pour mémoire:			
1. Ecart de production*	-0,21	-0,32	-0,20

*: Différences en point de pour cent.



III Evolutions macroéconomiques et sectorielles

Depuis 2001, l'économie belge traverse une période difficile. Au cours des deux dernières années, le PIB a crû de moins de 1 % sur base annuelle, sa performance la plus faible depuis 1993. La croissance devrait atteindre 1,2 % cette année et 2,6 % en moyenne entre 2004 et 2006, soit un chiffre inférieur à celui enregistré à la fin des années nonante (plus de 3 %). A partir de 2007, l'économie retrouve un rythme proche de la croissance potentielle.

Le graphique 1 compare la croissance réelle du PIB observée et attendue avec la croissance potentielle¹ qui varie entre 1,9 et 2,3 % au cours de la période de projection. Entre 2001 et 2003, la croissance économique est largement en-dessous de son potentiel. La faible conjoncture s'est traduite, en 2002, par un output gap négatif (graphique 2). L'output gap se résorbe ensuite pour s'annuler en 2005, puis reste proche de zéro.

En comparaison avec 2002, la croissance est un peu plus rapide cette année et sa composition est différente. En 2002, tant la demande intérieure que les exportations nettes ont fourni une contribution positive à la croissance du PIB. Cette année, la croissance se fonde uniquement sur la demande intérieure, les exportations nettes ne fournissant aucune contribution.

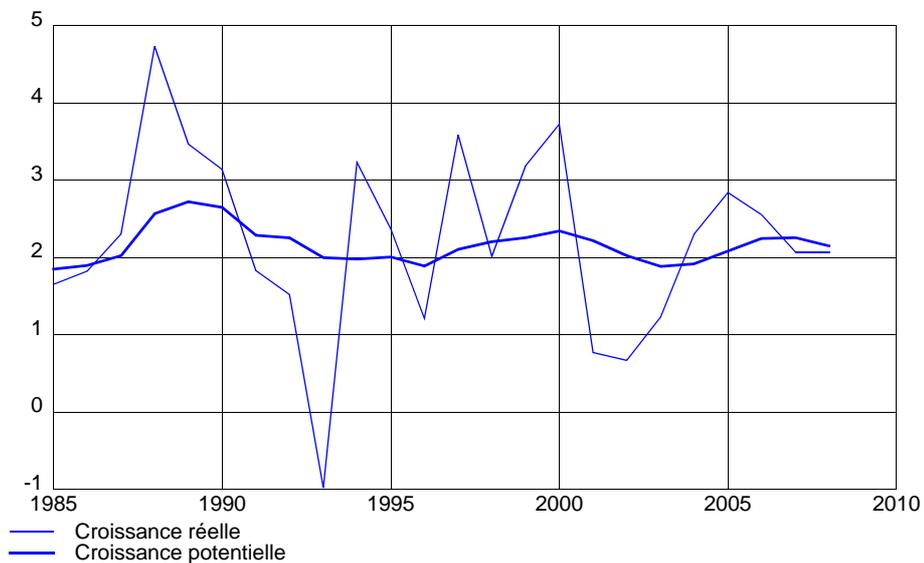
Au cours de la période 2004-2008, la composition de la croissance est plus équilibrée. La contribution de la demande intérieure demeure cruciale mais perd de sa dynamique à partir de 2007, lorsque l'effet positif de la réforme fiscale sur la consommation privée s'estompe et que les investissements publics diminuent.

Le surplus de la balance des opérations courantes reste élevé. Il représente 6,1 % du PIB en 2003 et atteindrait 7 % à moyen terme.

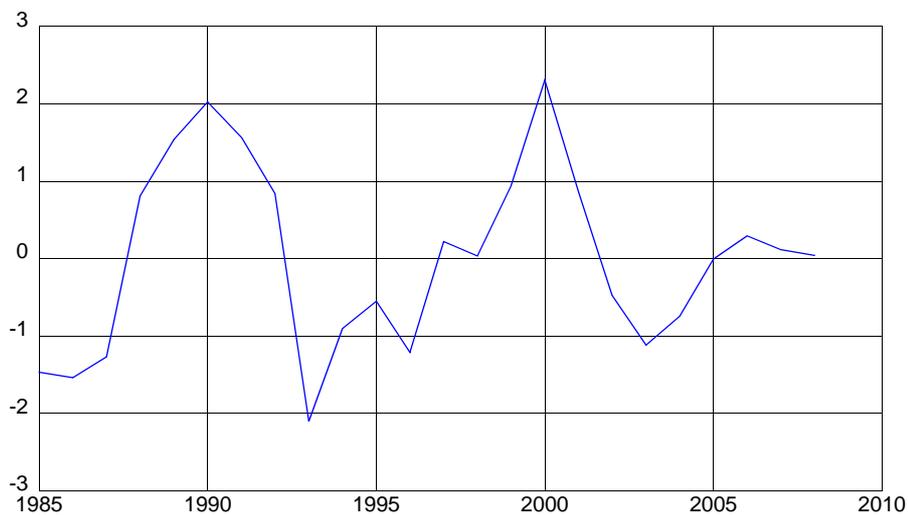
En ce qui concerne la valeur ajoutée, la projection montre une progression des services marchands, tant en termes nominaux que réels. En fin de période, les services marchands créent plus de 60 % de la valeur ajoutée nominale de l'économie, alors que la part de l'industrie descend à 25 % environ.

1. Pour un examen détaillé de la croissance potentielle du PIB et de l'output gap, voir l'encadré de la page 25.

GRAPHIQUE 1 - Croissance réelle et potentielle du PIB
(en pour cent)



GRAPHIQUE 2 - Output gap
(en pour cent du PIB potentiel)



Calcul de la croissance potentielle et de l'output gap

La méthode d'estimation de la croissance potentielle, utilisée par la Commission Européenne dans le cadre de l'examen annuel des programmes de stabilité et de convergence, a récemment été revue^a. Par le passé, une méthode purement statistique, basée sur le filtre d'Hodrick-Prescott, était utilisée pour l'évaluation de la position de l'économie dans le cycle (cet écart par rapport à la tendance est communément appelé 'output gap' dans le jargon macro-économique). Depuis l'année dernière, une méthodologie basée sur une fonction de production a été mise au point par les services de la Commission européenne^b.

Cette approche autorise d'identifier la contribution respective des différents déterminants de cette croissance potentielle (accumulation de capital, offre de travail, progrès technique...). Cette décomposition permet donc de mettre en lumière certaines contraintes qui pèsent sur le système économique et de mettre en avant le rôle de la politique économique et des réformes structurelles dans le renforcement de la croissance. De plus, on peut aisément établir le lien entre le concept d'output potentiel et celui du NAIRU (Non Accelerating Inflation Rate of Unemployment), ce dernier représentant le taux de chômage compatible avec une inflation stable. Enfin, cette approche permet la construction de scénarios concernant les perspectives de croissance en fonction d'hypothèses explicites sur les évolutions futures en matière démographique, institutionnelle et technologique.

Comme le montre le graphique 1, la croissance potentielle en Belgique aurait décliné au cours de la première moitié de la dernière décennie, avant de se rétablir progressivement à la fin du millénaire. Le caractère légèrement procyclique de la croissance potentielle s'explique essentiellement par l'augmentation du taux d'investissement en période de haute conjoncture, qui soutient l'accumulation de capital et, par conséquent, également la croissance potentielle. Au cours de la période couverte par les perspectives, la croissance potentielle devrait s'élever en moyenne à 2,1 % par an.

Comme cela a déjà été souligné, l'intérêt principal d'une approche basée sur une fonction de production est de permettre un calcul de la contribution à la croissance de chacun des facteurs de production. La méthodologie retenue par la Commission Européenne postule une spécification de type Cobb-Douglas à deux facteurs de production (travail et capital). La contribution du facteur travail dépendra de l'évolution démographique, du taux de participation tendanciel et du NAIRU. La contribution du facteur capital sera fonction de l'effort d'investissement et de l'évolution du taux de dépréciation. La contribution de la troisième composante, appelée productivité totale des facteurs, résume l'accroissement tendanciel global de productivité lié au progrès technique (voir tableau ci-dessous).

TABLEAU 7 - Croissance potentielle et contributions¹

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Croissance potentielle	2,3	2,2	2,0	1,9	1,9	2,1	2,2	2,3	2,1
Contributions									
Facteur travail	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5
Facteur capital	0,9	0,8	0,6	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5
Productivité totale des facteurs	0,8	0,8	0,9	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1

1. La différence éventuelle entre la croissance potentielle et la somme des contributions provient des arrondis.

Au cours de la période 2003-2008, la contribution des facteurs travail et capital devrait être équivalente et osciller autour des 0,5 à 0,6 %, tandis que la contribution de la productivité totale des facteurs devrait être légèrement supérieure à 1 %.

Le graphique 2 présente l'évolution de l'output gap (l'écart entre le PIB effectif et potentiel, exprimé en % de ce dernier) depuis le milieu des années quatre-vingt. Cet écart de croissance situe la position conjoncturelle de l'économie. Un écart positif signifie que l'économie évolue au-dessus de son niveau potentiel et donc que des tensions, en particulier sur les prix, sont susceptibles de se manifester. Les années sous la barre du zéro représentent par contre des périodes de basse conjoncture.

a. European Commission, "Economic Forecasts, Autumn 2002", European Economy n° 5, November 2002.

b. Denis C., Mc Morrow K. and Röger W., "Production function approach to calculating growth and output gaps", European Economy, Economic Paper n° 176, September 2002.

A. Les composantes de la croissance économique

1. La demande extérieure

La conjoncture internationale reste morose actuellement...

Le ralentissement de la conjoncture internationale en 2001 et 2002 a provoqué une chute de la croissance des marchés potentiels à l'exportation, à quelque 0,5 % sur base annuelle. En outre, l'euro s'est fortement apprécié à partir de mars 2002 par rapport au dollar américain, ce qui a nui à la capacité concurrentielle des entreprises de la zone euro. Ces deux évolutions ont pesé sur les chiffres d'exportation de la Belgique et, en 2002, les exportations ont même diminué de 1 % en termes réels. Toutefois, les exportations nettes ont fourni une contribution positive à la croissance économique (+0,3 %) compte tenu du recul encore plus marqué des importations.

Cette année, la croissance des marchés potentiels à l'exportation atteindrait 4,3 %. Les exportations croîtraient de 2,7 % mais, en raison de la progression concomitante des importations, la contribution des exportations nettes à la croissance économique serait nulle. En termes nominaux, les exportations nettes augmentent sensiblement suite à l'amélioration des termes de l'échange. Le surplus de la balance des opérations courantes passe de 5,9 % du PIB en 2002 à 6,1 % en 2003.

... mais devrait se rétablir à partir de 2004 et entraîner une contribution positive des exportations nettes à la croissance

Au cours de la période 2004-2008, la croissance des marchés potentiels à l'exportation devrait continuer à progresser pour atteindre 5,8 % en moyenne. La croissance moyenne des exportations belges serait plus faible, soit 5,3 %. Cela signifie que les exportateurs belges continuent à perdre des parts de marché¹. Parallèlement, les importations augmentent également (5,3 % par an) sous l'impulsion d'une demande finale plus soutenue. Les exportations nettes progressent encore, fournissant une contribution positive de 0,3 point à la croissance économique durant cette période. En 2004, cet effet est encore renforcé en termes nominaux suite à une amélioration des termes de l'échange (en raison d'une baisse des prix de l'énergie), et partant, le surplus des opérations courantes croît jusqu'à 6,9 % du PIB. A partir de 2005, les termes de l'échange se stabilisent et le surplus de la balance extérieure se maintient à un niveau élevé (égal ou proche de 7 % du PIB).

2. Les dépenses intérieures

La demande intérieure reprend en 2003...

Les prévisions pour les dépenses intérieures sont plus encourageantes cette année (1,3 % de croissance en 2003, contre 0,3 % en 2002). La croissance économique en 2003 est, de ce fait, uniquement alimentée par la demande intérieure (une contribution de 1,2 % contre 0,3 % en 2002). Toutes les composantes de la demande intérieure sont concernées par la reprise, et plus particulièrement les investissements des entreprises (contribution de 0,1 % contre -0,5 % en 2002).

1. En Belgique, les pertes de parts de marché à l'exportation constituent une tendance à long terme et présentent un caractère structurel. Elles se manifestent même dans des périodes où la compétitivité-prix des exportations belges se maintient. La composition des exportations peut jouer un rôle dans cette perte: les exportations belges ne sont pas suffisamment présentes sur des créneaux de produits à forte croissance (par exemple les produits technologiques) et sont plus orientées vers des produits traditionnels à croissance plus faible.

... s'accélère sur la période 2004-2006, s'essouffle en 2007-2008

A partir de 2004, toutes les composantes de la demande intérieure contribuent à la reprise, à l'exception des stocks (contribution nulle). Sur la période 2004-2008, la demande intérieure progresse en moyenne de 2,2 % et fournit une contribution moyenne de 2,1 % à la croissance économique. On note toutefois des différences majeures entre les sous-périodes 2004-2006 et 2007-2008. Si la demande intérieure est particulièrement dynamique au cours de la première sous-période, elle se ralentit sensiblement à partir de 2007. Cette évolution s'explique principalement par le comportement de la consommation privée et des investissements publics.

a. Consommation des particuliers¹

Attentisme des consommateurs en 2003 et progression du taux d'épargne

En 2003, la consommation des particuliers fait preuve de peu de dynamisme (1 %) pour la troisième année consécutive. Au cours des deux dernières années, la consommation a crû de respectivement 0,9 % et 0,6 %. En tant que composante la plus importante de la demande intérieure², elle est le principal moteur de l'économie.

L'évolution du pouvoir d'achat, qui serait encore modérée en 2003 (1,7 % contre 1,6 % en 2002), est d'une importance capitale pour la consommation des particuliers. La progression du revenu disponible réel est, certes, soutenue par la réforme de l'impôt sur les personnes physiques mais la masse salariale réelle croît à peine, du fait du prix élevé de l'énergie³, de la nouvelle détérioration de l'emploi et de la norme salariale décidée pour la période 2003-2004⁴. Tout comme l'année dernière, une partie importante de l'augmentation des revenus est destinée à l'épargne. Par conséquent, la consommation privée n'augmente que de 1 % et le taux d'épargne passe, quant à lui, à 16,2 % (contre 15,8 % en 2002 et seulement 15 % en 2001). La perte de confiance des consommateurs s'explique surtout par la détérioration du marché de l'emploi (augmentation du chômage et diminution de la sécurité d'emploi). La forte baisse du cours des actions pourrait également avoir joué un rôle.

La consommation des particuliers progresse sur la période 2004-2006, régresse en 2007-2008

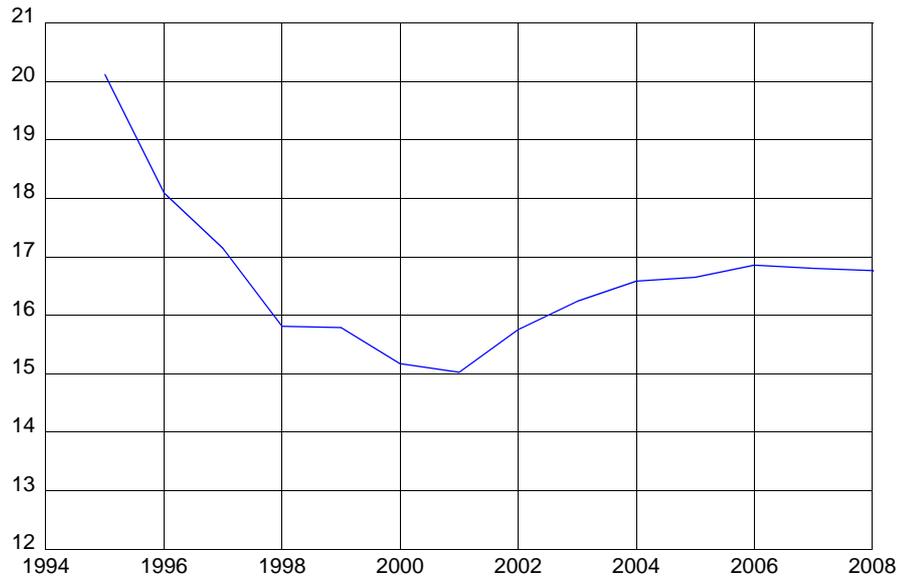
A partir de 2004, les perspectives de consommation s'améliorent suite à la croissance plus nette du revenu disponible et à une tendance à l'épargne stable. Avec une moyenne de 2,1 %, les dépenses de consommation progressent presque aussi rapidement que le pouvoir d'achat sur la période 2004-2008. La croissance plus rapide du revenu disponible des ménages, caractéristique des années 2004-2006 (2,4 % en moyenne), s'explique par la reprise de l'activité économique et la réforme de l'impôt des personnes physiques. En 2004, le pouvoir d'achat est, en outre, stimulé par la baisse du cours du pétrole. A partir de 2007, on observe un ralentissement de la croissance économique et l'effet positif de la réforme fiscale s'estompe. Par conséquent, la croissance réelle du revenu disponible baisse à 1,8 % en moyenne et la progression de la consommation privée ne dépasse plus 1,9 %.

1. Ménages et ISBL au service des ménages.
2. La consommation des particuliers représente actuellement 53 % du PIB.
3. Le prix élevé de l'énergie nuit également, en termes réels, aux autres composantes (non indexées) des revenus.
4. La majeure partie des hausses - modérées - salariales (outre l'indexation) intervient en 2004.

Le taux d'épargne se stabilise

En projection, le taux d'épargne des particuliers progresse encore légèrement pour atteindre près de 17 %. Le faible niveau d'inflation (1,5 % en moyenne) est certes favorable à la consommation des particuliers, mais le taux de chômage baisse à peine. La confiance des consommateurs reste donc peu soutenue. De plus, à partir de 2004, les revenus de la propriété fournissent une contribution positive au revenu disponible¹. La tendance à l'épargne est en général plus marquée pour ces revenus que pour les autres composantes du revenu.

GRAPHIQUE 3 - Taux d'épargne des particuliers
(épargne en pour cent du revenu disponible)



Aspects structurels

Le tableau 8 présente l'évolution des composantes de la consommation des particuliers. Au cours de la période de projection, la part des produits énergétiques diminue progressivement. En termes réels, on note surtout une hausse moins rapide du poste chauffage-éclairage que dans les années nonante. Ce phénomène peut en partie être expliqué par les températures relativement basses relevées au milieu des années nonante et par une consommation d'énergie plus efficace au cours de la période de projection. La projection confirme la tendance à la baisse de la part des biens de première nécessité (nourriture et habillement) qui connaissent la croissance la plus lente parmi les dépenses des particuliers. Une partie toujours plus importante du budget des ménages est consacrée aux autres produits et services².

1. En prix constants, les revenus de la propriété fournissent une contribution positive de 0,4 point de pour cent à la croissance de 2,2 % du revenu disponible.
2. Pour des résultats plus détaillés par catégorie de consommation, voir l'annexe statistique.

TABLEAU 8 - Structure et croissance de la consommation des particuliers

	Structure à prix courants				Croissances annuelles moyennes	
	1995	2000	2003	2008	1991-2002	2003-2008
Consommation, énergie non comprise	92,6	92,5	93,0	93,7	2,0	2,0
- Alimentation, boissons et tabac	17,4	15,4	15,0	14,0	0,2	0,4
- Habillement	6,3	4,7	4,4	4,0	-1,3	0,0
- Loyers	16,9	15,9	16,4	16,4	1,4	1,8
- Autres biens et services	52,0	56,5	57,1	59,3	3,0	2,6
Energie	7,4	7,5	7,0	6,3	1,5	1,3
- Chauffage, éclairage	4,5	4,3	4,2	3,8	1,7	1,4
- Transport	2,9	3,2	2,8	2,5	1,2	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	1,9	2,0

b. Investissements

En pourcentage du PIB, les investissements totaux se redressent légèrement

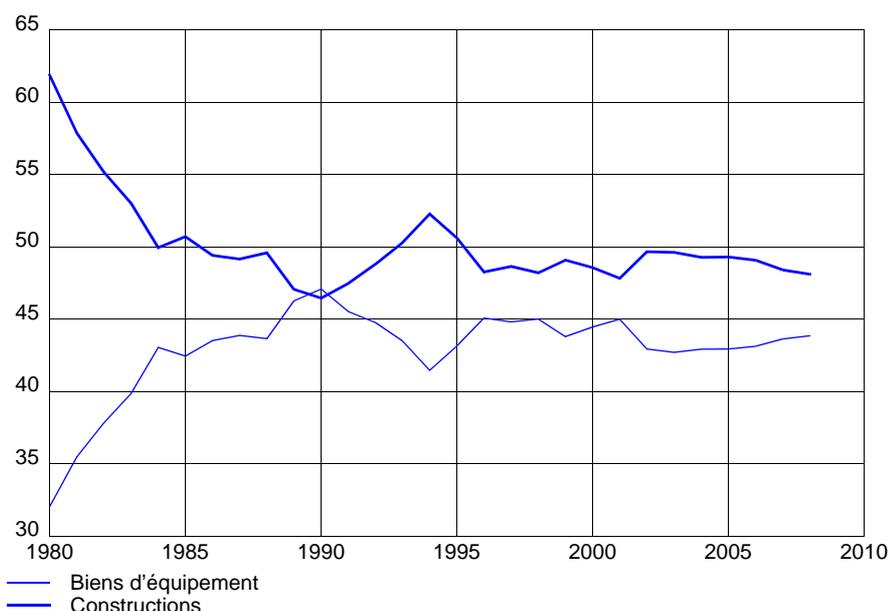
Les taux d'investissement des entreprises et des administrations publiques se redressent à partir de 2004. Par contre, le taux d'investissement des ménages continue à baisser. Au total, le taux d'investissement national serait en 2008 d'un demi-point de pour cent supérieur au taux observé en 2002 et s'établirait à 20,1 %.

Investissements par catégorie de produit: composition relativement stable

Les investissements bruts en actifs fixes se composent à plus de 90 % de biens d'équipement (produits métalliques, machines et moyens de transport) et de constructions (logements et autres travaux de construction et de génie civil)¹. La part des biens d'équipement a sensiblement augmenté au cours des années quatre-vingt, en raison de la demande soutenue en investissements des entreprises, alors que les projets des pouvoirs publics (essentiellement du génie civil) ont été considérablement réduits (voir graphique 4). En projection, la composition des investissements par produit reste relativement stable. En comparaison avec la période 1996-2001, la part des travaux de construction est plus importante du fait de la croissance plus rapide de la construction résidentielle et des investissements des administrations publiques (voir infra).

1. Les autres catégories sont: les produits agricoles, la sylviculture, la pêche et l'aquaculture et les autres produits comme les logiciels.

GRAPHIQUE 4 - Investissements en biens d'équipement et en constructions
(en pour cent du total des investissements)



Investissements des entreprises: meilleurs débouchés et rentabilité améliorée à partir de 2004

Les investissements des entreprises sont principalement déterminés par les perspectives de débouchés et de rentabilité. Ces deux paramètres ont connu une évolution défavorable dès 2001 et se sont encore détériorés en 2002. Les pressions à la baisse exercées sur les prix des entreprises ont nui à la rentabilité (voir graphique 5). L'an dernier, une croissance négative en volume de 3,8 % a mis fin à une période d'investissements élevés. Certaines entreprises ont probablement résorbé les surinvestissements réalisés au cours de ces dernières années. Compte tenu de ce recul, qui n'avait plus été observé depuis 1994, les investissements des entreprises ont fourni en 2002 une contribution négative de 0,5 point de pour cent à la croissance économique.

Vu le climat général d'incertitude et le taux relativement peu élevé d'utilisation des capacités, les investissements ne devraient progresser que très légèrement cette année, soit de 0,8 % et contribuer à raison de 0,1 point de pour cent à peine à la croissance économique.

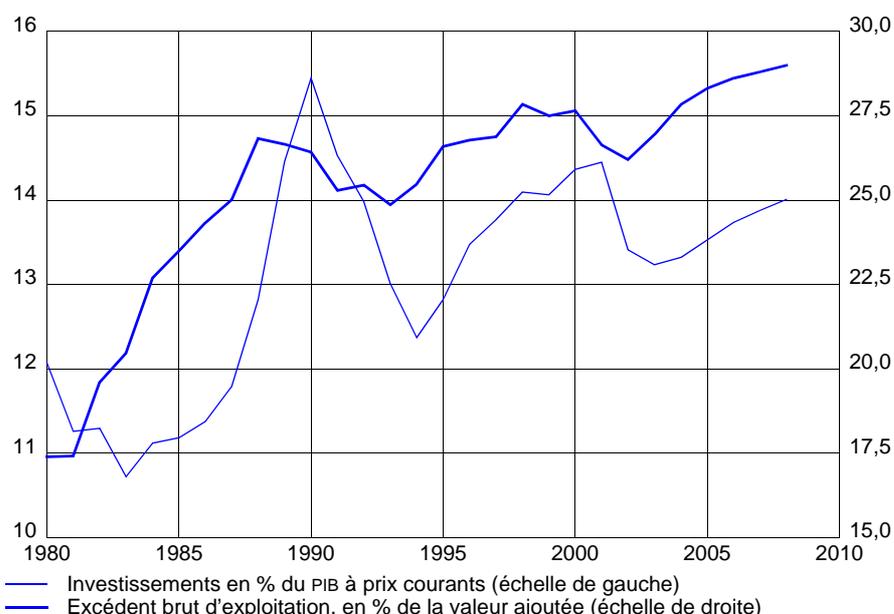
Ce n'est qu'à partir de 2004 que les investissements des entreprises repartent véritablement à la hausse. Avec un taux de croissance moyen de 3,2 % sur la période 2004-2008, ils dynamisent la croissance économique qui atteint 2,4 % en moyenne. Le différentiel de croissance entre la formation brute de capital fixe et le PIB est beaucoup plus faible que durant la période 1995-2001. Le taux de croissance moyen du PIB était alors de 2,4 % alors que celui des investissements atteignait 4,6 % en moyenne. Certes, les investissements des entreprises sont stimulés par le rétablissement de la demande intérieure et extérieure et les perspectives de rentabilité accrue (évolution modérée du coût salarial), mais la conjoncture internationale évoluerait de manière moins dynamique que durant les années 1995-2001¹ et l'augmentation du taux d'utilisation des capacités resterait relative-

1. La croissance du marché potentiel d'exportation atteindrait, sur la période 2004-2008, 5,8 % en moyenne contre 7 % sur la période 1995-2001.

ment limitée. En outre, les taux d'intérêt réels seraient à nouveau en hausse à partir de 2004¹, ce qui se répercuterait sur les charges financières.

Le taux d'investissement des entreprises passerait de 13,4 % du PIB en 2002 à 13,2 % en 2003 pour remonter à 14 % en 2008 (voir graphique 5). Le taux d'investissement resterait ainsi inférieur au niveau observé en 2000 et 2001 (14,4 %).

GRAPHIQUE 5 - Taux d'investissement et taux de rentabilité des entreprises



Les investissements en logements redémarrent difficilement

Ces deux dernières années, le retournement conjoncturel a pesé sur les investissements en logements, lesquels ont connu une croissance négative de 2 % en 2001 et de 2,9 % en 2002. Les incertitudes accrues en matière de revenus et d'emploi ont incité les candidats bâtisseurs à davantage de prudence et à postposer la réalisation de leurs projets. De plus, la réduction (début 2002) des droits d'enregistrement en Flandre semble avoir rendu les logements existants plus attractifs au détriment des constructions neuves. Cette année, les investissements des ménages devraient quelque peu augmenter (0,9 %) compte tenu du bas niveau des taux d'intérêt hypothécaires et du faible rendement des placements alternatifs en valeurs mobilières.

Durant la période 2004-2008, le taux de croissance de la construction résidentielle devrait atteindre 2,1 % en moyenne, principalement grâce à l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages. Par contre, les charges financières² plus importantes et le taux de chômage élevé jouent en sens inverse. En pourcentage du PIB, cette évolution mène à une nouvelle baisse des investissements des ménages sur la période de projection (voir graphique 6).

1. La projection table sur une reprise des taux réels à dix ans de 2,5 % en 2003 à 4 % à partir de 2007. Au cours des années 1995-2001, ces taux ont reculé de plus de 300 points de base (de 5,8 % à 2,6 %).
2. A moyen terme, les taux hypothécaires réels sont supérieurs de 100 points de base au niveau observé en 2000-2001.

GRAPHIQUE 6 - Investissements en logements
(en pour cent du PIB)



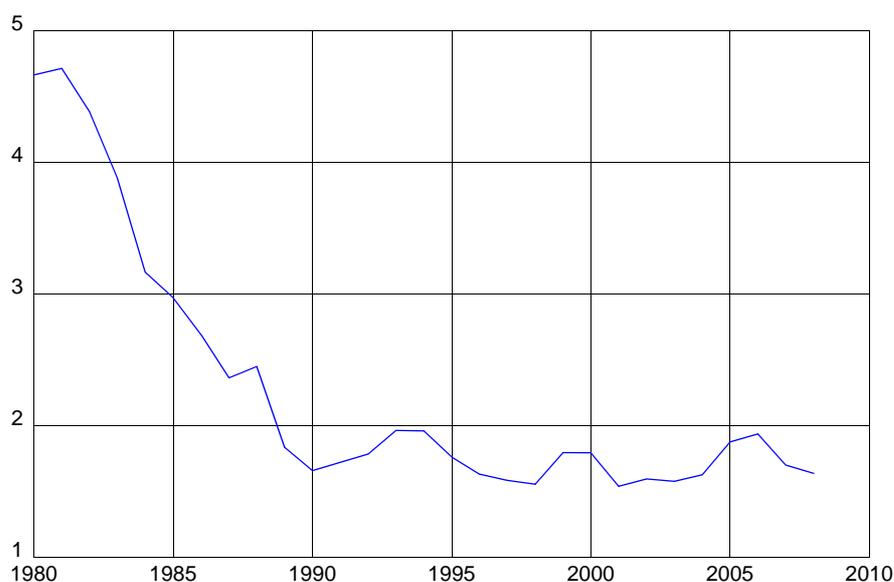
Investissements des administrations publiques

A court terme, le profil des investissements publics est fortement influencé par la vente de bâtiments publics. Ces ventes sont comptabilisées comme désinvestissement de l'État et comme investissement des entreprises. Les taux de croissance plus élevés en 2002 et 2004 s'expliqueraient ainsi, principalement, par des ventes moins importantes de bâtiments.

Les investissements publics- constitués pour moitié de travaux d'infrastructure des pouvoirs locaux- devraient augmenter en 2003. Ils suivent un cycle directement lié à la périodicité des élections communales. Par conséquent, ils devraient atteindre un pic en 2005-2006 en prévision des élections de 2006 pour ensuite chuter en 2007.

Le taux d'investissement des administrations publiques reste peu élevé (voir graphique 7). Au début des années quatre-vingt, ce taux atteignait encore plus de 4 % du PIB, mais il a ensuite connu, durant cette décennie, une chute sensible dans le cadre des économies réalisées sur les dépenses primaires. Le taux d'investissement passe de 1,5 % en 2001 à 1,9 % sur la période 2005-2006 pour ensuite retomber à 1,6 % en 2008. La moyenne dans la zone euro est, à l'heure actuelle, de 2,5 %.

GRAPHIQUE 7 - Investissements publics
(en pour cent du PIB)



c. Consommation publique

La consommation publique en volume n'a progressé que de 1,8 % en 2002 (contre 2,2 % en 2001). Ce ralentissement s'explique en grande partie par l'évolution moins rapide des dépenses de soins de santé (prestations sociales en nature), suite aux mesures de maîtrise des coûts et par une croissance moins rapide des achats de biens et services¹.

A partir de 2003, la consommation publique réelle progresse de 1,6 % en moyenne. Par rapport à la période 1995-2002 (croissance moyenne de 1,8 %), on note un ralentissement de la croissance des dépenses réelles en matière de salaires et pensions et d'achats de biens et services alors que les dépenses de soins de santé évoluent un peu plus rapidement. La part de la consommation publique dans le PIB s'effrite et passe progressivement de 22,3 % en 2003 (soit deux points de pour cent au-dessus de la moyenne actuelle dans la zone euro) à 21,5 % en 2008. Une analyse détaillée de la consommation publique est présentée dans le chapitre 6.

1. Cette diminution des dépenses compense amplement les effets comptables du glissement de secteur de la RTBF et de la VRT (auparavant considérés comme des organismes non-financiers) vers le secteur public. Ce glissement influence à la fois le volume des rémunérations et pensions et les achats de biens et services des pouvoirs publics.

3. L'évolution par branche d'activité

Evolution des valeurs ajoutées

La période de projection est marquée par un nouvel accroissement du poids économique des services marchands, aussi bien à prix courants qu'en volume. Le tableau 9 présente l'évolution et la structure de la valeur ajoutée des différentes branches d'activité distinguées par le modèle HERMES. Les sous-périodes se caractérisent par un niveau analogue de croissance moyenne du PIB.

Services marchands dans leur ensemble

La valeur ajoutée de l'ensemble des services marchands s'accroîtrait, en projection, à un rythme supérieur à celui observé au cours des années 1995-2002. Les services marchands ont leur activité principalement orientée vers la demande intérieure, laquelle fournit, en projection, une contribution un peu plus élevée à la croissance économique.

Transports et communications

Par rapport à la période 1995-2002, la croissance moyenne de la branche transports et communications ralentit en projection. Ces dernières années ont en effet été marquées par la percée de nouveaux services de télécommunication (mobilité et internet) mais leur potentiel de croissance s'essouffera probablement à l'avenir. Par ailleurs, la croissance de la branche devrait être favorablement influencée par le développement des transports publics (notamment le plan d'investissement de la SNCB).

Autres services marchands

Les autres services marchands présentent la croissance la plus soutenue. Ce phénomène s'explique en partie par la tendance plus marquée des entreprises à sous-traiter des missions qui ne relèvent pas de leurs activités principales (par exemple les TIC et services de conseils). Toutefois, la dynamique est plus réduite que durant la période 1995-2002. Au cours de cette période, la demande en services informatiques (fin des années nonante) a notamment été très forte en prévision du passage à l'an 2000 et à l'euro.

Industrie

Comparativement aux années 1995-2002, la dynamique des secteurs industriels est moins soutenue en projection. La contribution des exportations nettes à la croissance économique est en effet moins importante (0,3 % contre 0,4 % durant les années 1995-2002). De plus, le niveau d'activité dans le secteur des biens intermédiaires tient compte, à moyen terme, des restructurations prévues dans la sidérurgie. D'autre part, pour le secteur des biens d'équipement, le climat d'investissement revêt également une grande importance. Or, le rythme de croissance des investissements des entreprises (demande en biens d'équipement, voir supra) serait moins soutenu qu'à la fin des années nonante.

Construction

Dans le secteur de la construction, la croissance de la valeur ajoutée est plus soutenue au cours de la période de projection. Cette croissance est fonction de la demande en investissements des entreprises (par exemple, le plan d'investissement de la SNCB), ainsi que des investissements des particuliers et des autorités (locales). Il s'ensuit que le poids relatif des projets de construction dans l'ensemble des investissements s'accroît (voir graphique 4).

Evolution de l'emploi

L'emploi ne progresserait que dans le secteur des services et dans la construction. La plupart des emplois sont créés dans le secteur de la santé et de l'action sociale, ainsi que dans le secteur des autres services marchands. Dans ces deux branches,

on note une augmentation respective de l'emploi de 13 000 et de 15 000 unités par an, en moyenne, sur la période 2003-2008. Dans le secteur 'crédit et assurance', le recul de l'emploi, déjà observé durant les années nonante, se poursuivrait sous l'influence de la concurrence, de l'introduction des nouvelles technologies et des fusions et absorptions au niveau international. Enfin, l'emploi diminue dans l'agriculture et l'industrie, mais s'accroît légèrement dans la construction. Une analyse détaillée du marché de l'emploi est présentée au chapitre 5.

TABLEAU 9 - Structure et croissance de la valeur ajoutée en prix de base

	Structure à prix courants			Structure en prix de 1995			Croissance réelle ^a	
	1995	2002	2008	1995	2002	2008	1995-2002	2003-2008
Agriculture	1,7	1,5	1,4	1,7	1,6	1,5	1,3	1,7
Energie	3,4	3,0	3,2	3,4	3,6	3,5	3,4	2,0
Industries manufacturières	20,7	18,5	18,2	20,7	21,4	20,9	2,6	1,8
- Biens intermédiaires	8,3	7,5	7,0	8,3	8,8	8,6	3,5	1,8
- Biens d'équipement	5,0	4,3	4,4	5,0	5,5	5,3	3,1	1,4
- Biens de consommation	7,4	6,8	6,8	7,4	7,1	7,0	1,5	1,9
Construction	5,4	5,1	5,1	5,4	5,0	5,2	1,5	2,6
Services marchands	57,6	60,0	61,4	57,6	57,3	59,0	2,2	2,7
- Transports et communication	7,3	7,2	7,7	7,3	8,2	8,3	3,6	2,4
- Commerce et Horeca	14,2	13,6	12,7	14,2	11,7	11,5	-0,5	1,9
- Crédit et assurances	6,5	5,6	5,2	6,5	5,6	5,6	0,9	2,4
- Santé et action sociale	6,5	7,2	7,6	6,5	6,7	6,9	2,6	2,7
- Autres services marchands	23,2	26,4	28,2	23,2	25,2	26,7	3,6	3,2
Services non marchands	15,8	15,5	14,1	15,8	14,9	13,7	1,2	0,7
SIFIM ^b	-4,5	-3,7	-3,4	-4,5	-3,8	-3,8	0,8	2,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	2,2	2,2

a. Moyennes de période.

b. Services d'intermédiation financière indirectement mesurés.

Evolution de la productivité du travail

Dans l'ensemble, la croissance de la productivité horaire est en légère augmentation sur la période de projection (voir tableau 10). La croissance de la productivité dans l'industrie reste forte. Le secteur est relativement plus sensible à la concurrence internationale que la plupart des services marchands. Cette sensibilité s'est traduite par des hausses de productivité prononcées dans les années septante et quate-vingt (perte d'emplois industriels). Depuis lors, les politiques de modération salariale ont freiné les substitutions du travail par le capital.

Le tableau montre également que les gains de productivité dans les services marchands sont inférieurs à la moyenne. Certes, les services marchands regroupent des activités très hétérogènes (notamment sur le plan de l'intensité en travail ou de la sensibilité à la concurrence internationale), ce qui peut occulter des développements plus prononcés. Toutefois, on note une accélération des gains de productivité dans les services, ce qui peut traduire un mouvement de rattrapage vis-à-vis de l'industrie (notamment par une informatisation accrue, des dérégulations et des économies de coûts).

TABLEAU 10 - Evolution de la productivité horaire du travail dans le secteur des entreprises
(variations annuelles moyennes)

	1981-1990	1991-2002	2003-2008
Agriculture	3,4	5,0	3,7
Industrie	4,3	2,7	2,6
Services	1,3	0,9	1,5
Total	2,4	1,5	1,8

B. Structure du revenu national, formation de la capacité de financement

1. Structure du revenu national

Revenus primaires

Entre 1995 et 2001, l'évolution de la structure des revenus primaires est marquée par une forte hausse de la part des administrations publiques. Celle-ci se fait au détriment de la part des particuliers¹ et des sociétés². Ces tendances se confirment tout d'abord à court terme. A plus long terme, le revenu primaire des administrations publiques se stabilise, alors que la part des revenus primaires des sociétés amorce un redressement non négligeable.

La baisse du revenu primaire des particuliers entre 1995 et 2001 s'explique par un repli de l'importance relative des revenus non salariaux (excédents d'exploitation et revenus de la propriété), la part des salaires étant quant à elle en légère progression. A partir de 2002, le revenu primaire des particuliers continue à fléchir, sous l'influence, notamment, d'un tassement de la part des salaires dans le revenu national, découlant lui-même de la modération salariale (qui a pour effet de ramener la croissance des salaires en dessous de celle de la productivité du travail- voir chapitre 4). La part des revenus de la propriété, après la baisse observée entre 1995 et 2001, continuerait à diminuer, à court terme et ce n'est qu'en fin de période que l'on assisterait à un timide redressement pour ce type de revenu, sous l'influence, notamment, d'une certaine remontée des taux d'intérêt. L'excédent d'exploitation, après s'être réduit entre 1995 et 2001, continuerait à se contracter sur la période de projection, en liaison avec la chute du nombre d'indépendants.

La baisse du revenu primaire des sociétés (excédent brut d'exploitation et revenus de la propriété) entre 1995 et 2001 découle surtout de la progression médiocre de l'excédent brut d'exploitation en fin de période³. En 2002, l'atonie de l'activité économique et la forte hausse des salaires contribuent tout d'abord à freiner l'expansion de l'excédent brut et à tasser le revenu primaire des sociétés. La croissance plus soutenue de l'activité au delà de 2003, combinée à une maîtrise des coûts, permettrait de faire progresser le revenu primaire des sociétés dans le PIB entre 2004 et 2008.

1. Ménages et ISBL au service des ménages.
2. Compte consolidé des sociétés financières et non financières.
3. Jusqu'en 2000, la part de l'excédent d'exploitation des sociétés est encore en progression.

Transferts courants et revenu disponible

Le secteur public bénéficie d'une hausse de ses transferts courants nets en provenance des autres secteurs jusqu'en 2001. En projection, ces transferts, s'affichent en recul constant de 2002 à 2006, sous l'influence de la réforme fiscale qui ralentit la croissance des recettes fiscales. A partir de 2007, année marquée par la fin de la réforme fiscale, les transferts à destination des administrations publiques seraient à nouveau en hausse.

Ces évolutions débouchent, en projection, sur une hausse relativement substantielle du revenu disponible des sociétés, alors que le revenu disponible des particuliers est en recul et que celui des administrations publiques se tasse légèrement, malgré un redressement en fin de période.

TABLEAU 11 - Distribution du revenu national
(en pour cent du PIB)

	1995	2001	2003	2008
Particuliers^a				
1. Revenu primaire	80,9	78,2	77,4	76,4
. Salaires et traitements	53,4	53,7	53,7	53,2
. Excédent brut d'exploitation	16,8	15,7	15,4	14,5
. Revenus de la propriété	10,8	8,9	8,4	8,7
2. Transferts courants nets	-13,7	-14,9	-13,6	-13,7
3. Revenu disponible	67,2	63,4	63,9	62,7
Sociétés^b				
1. Revenu primaire	16,9	16,5	16,2	17,2
2. Transferts courants nets	-2,1	-2,8	-2,6	-2,6
3. Revenu disponible	14,8	13,7	13,5	14,6
Administrations publiques				
1. Revenu primaire	4,2	7,1	8,3	8,3
2. Transferts courants nets	15,2	16,8	15,3	15,5
3. Revenu disponible	19,4	23,9	23,6	23,7

a. Ménages et ISBL au service des ménages.

b. Sociétés financières et non financières.

2. Répartition de l'épargne et de la capacité de financement

Épargne nationale nettement supérieure à l'investissement

Le taux d'épargne nationale (exprimé en termes bruts), qui atteint 24,8 % en 2001, soit un niveau élevé en regard des standards européens (21,0 % pour l'Europe des 15), gagnerait encore 1,8 % du PIB sur la période de projection. Il culminerait ainsi à 26,6 % en 2008.

La hausse du taux d'épargne nationale reflète surtout le regonflement progressif de l'épargne des sociétés (après une chute temporaire en 2002) et celle des particuliers. Le taux d'épargne du secteur privé (particuliers et sociétés) passerait ainsi de 22,6 % en 2001 à 24,4 % en 2008. Par contre, l'épargne publique connaît une chute sensible entre 2001 et 2002, perdant en un an l'équivalent de près de 1 % du

PIB. Ce n'est qu'en fin de période que le taux d'épargne publique retrouverait son niveau de 2001.

L'accroissement de la capacité de financement vis-à-vis du reste du monde serait encore plus prononcé. Le prêt net au reste du monde passerait ainsi de l'équivalent de 4,4 % du PIB en 2001 à 7 % en 2008. Le gonflement de cette capacité de financement se ferait surtout en 2002, puis en 2004. En 2002, sa progression reflète essentiellement l'effondrement du taux d'investissement national. En 2004, le nouveau bond de 0,7 % du PIB aurait plutôt pour origine la forte hausse de l'épargne intérieure. Après 2004, les évolutions des taux d'épargne intérieure et de la formation brute de capital iraient à peu près de pair, permettant ainsi au prêt net au reste du monde de conserver un niveau historiquement très élevé jusqu'en fin de période de projection.

Quant au taux d'investissement, il ne récupère que très progressivement, après sa forte chute du début de la décennie. La formation brute de capital représentait encore l'équivalent de 21,5 % du PIB en 2000, mais une progression particulièrement faible en 2001 et un net recul en 2002 ont fait baisser ce taux à seulement 18,9 %¹. L'atonie persistante des investissements en 2003 réduirait encore ce taux à quelque 18,5 %, soit à peine plus que durant la première moitié des années quatre-vingt². Ce n'est qu'à partir de 2004 que la formation brute de capital se redresserait, gagnant l'équivalent de 1 % du PIB sur 5 ans, essentiellement grâce à un plus grand dynamisme des investissements des entreprises. Malgré ce redressement, le taux d'investissement resterait, en fin de période, très largement inférieur au taux d'épargne.

-
1. Une chute est également observée au niveau européen. Le taux d'investissement de la zone euro est ainsi passé de 21,6 % en 2000 à 20,4 % en 2002.
 2. Période marquée par un taux d'investissement particulièrement bas.

TABLEAU 12 - Synthèse des opérations des secteurs institutionnels
(en pour cent du PIB)

	1995	2001	2003	2008
1. Particuliers				
. Revenu disponible	67,0	62,8	63,9	62,7
. Consommation	54,3	54,1	54,0	52,9
. Epargne brute	13,3	9,3	10,4	10,5
. Formation brute de capital	6,3	5,9	5,6	5,5
. Capacité nette de financement	7,4	3,4	4,5	4,8
2. Sociétés				
. Revenu disponible	14,8	13,7	13,5	14,6
. Epargne brute	14,2	13,1	13,0	13,9
. Formation brute de capital	12,0	13,0	11,4	12,4
. Capacité nette de financement	2,3	0,7	2,3	2,3
3. Administrations publiques				
. Revenu disponible	19,4	23,9	23,6	23,7
. Consommation	21,4	21,7	22,3	21,5
. Epargne brute	-2,0	2,2	1,3	2,2
. Formation brute de capital	1,8	1,5	1,6	1,6
. Capacité nette de financement	-4,3	0,4	-0,7	0,0
4. Ensemble des secteurs institutionnels				
. Epargne nationale brute	25,8	24,8	24,6	26,6
dont épargne privée	27,8	22,6	23,3	24,2
. Formation brute de capital	20,1	20,4	18,5	19,5
. Capacité nette de financement	5,6	4,4	6,1	7,0

3. Le compte du reste du monde

L'importante capacité de financement, calculée pour la Belgique sur l'ensemble de la période de projection, se traduit, dans le compte du reste du monde, par un important excédent vis-à-vis de celui-ci; le prêt net de la Belgique au reste du monde (qui correspond au solde des opérations courantes et en capital de la Belgique avec l'extérieur) est l'un des plus élevés de l'Union européenne. A titre de comparaison, la balance extérieure courante de la zone euro présentait un boni très limité en 2001, et seule parmi les 15, la Finlande a pu dégager un surplus plus important que celui de la Belgique¹.

Les comptes extérieurs avaient subi une profonde détérioration à la fin des années septante et ce n'est que graduellement que le déficit extérieur a pu être résorbé. Un surplus extérieur est à nouveau dégagé à la fin des années quatre-vingt et connaît une substantielle progression entre 1992 et 1995, en raison principalement de la faible croissance de la demande intérieure. Le surplus extérieur se stabilise ensuite à un niveau confortable jusqu'en 2002. En projection, le surplus extérieur serait à nouveau en forte hausse et finirait par représenter

1. La Suède a dégagé, en 2001, un surplus extérieur quasiment identique à celui de la Belgique.

l'équivalent de 7 % du PIB, grâce au bon comportement des exportations nettes de biens et services et des revenus de facteurs (voir graphique 8).

Les surplus courants extérieurs que la Belgique enregistre depuis de nombreuses années renforcent sa position créditrice vis-à-vis du reste du monde. Selon les dernières estimations basées sur le compte de patrimoine financier, celle-ci s'élevait à plus de 62 % du PIB à la fin de l'année 2000. Toutefois, la chute des cours boursiers aux Etats-Unis et en Europe en 2001 a engendré une dépréciation des avoirs extérieurs nets de la Belgique (encours à la fin du troisième trimestre). Par contre, les avoirs nets devraient avoir bénéficié de la diminution des taux d'intérêt à court terme dans la mesure où les engagements à court terme sont supérieurs aux avoirs.

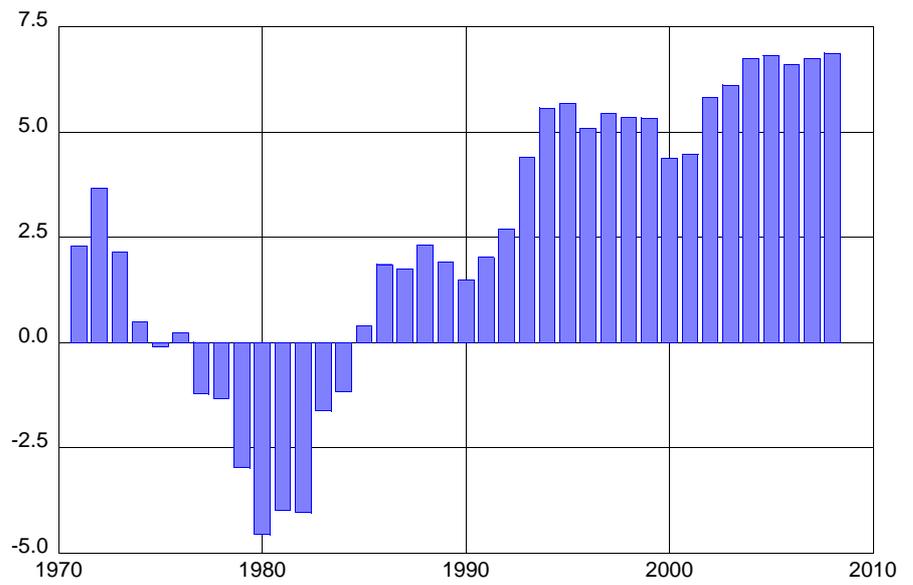
Par ailleurs, la progression des avoirs extérieurs nets favorise la croissance des revenus de capitaux en provenance de l'étranger. Après avoir diminué en 2001, ces derniers ont, en effet, poursuivi leur progression en 2002. Par conséquent, l'écart entre le revenu national brut et le produit intérieur brut a encore légèrement augmenté.

Ces évolutions devraient se prolonger sur la période de projection. La Belgique continuerait à dégager des surplus courants entraînant de nouvelles créances vis-à-vis du reste du monde.

TABLEAU 13 - Prêt net au reste du monde
(soldes, en pour cent du PIB)

	1995	2001	2003	2008
1. Opérations courantes	5,7	4,5	6,1	7,0
. Biens et services	4,3	3,5	5,1	6,0
. Rémunération nette des salariés	1,3	1,3	1,3	1,3
. Revenus nets de la propriété	1,3	1,2	1,2	1,2
. Impôts, nets de subventions	-0,6	-0,6	-0,5	-0,5
. Autres transferts courants	-0,7	-0,9	-1,0	-0,9
2. Opérations en capital	-0,1	-0,1	0,0	0,0
3. Prêt net au reste du monde	5,6	4,4	6,1	7,0

GRAPHIQUE 8 - Balance extérieure courante
(en pour cent du PIB)



Impacts d'une détérioration de la confiance des consommateurs

Dans cet exercice, nous examinons les conséquences d'une perte de confiance des consommateurs (au niveau mondial) sur l'économie belge. Cette estimation est réalisée sur base de la simulation du modèle NIME (présentée dans le chapitre 2, section C). Concrètement, ce choc (qui est supposé avoir lieu en 2004), se transmet via une baisse de la croissance du marché potentiel d'exportations de la Belgique sur la période 2004-2008. Par ailleurs, nous supposons une adaptation du même ordre du taux d'épargne en Belgique (soit une hausse de ce taux de 1 point de pour cent en 2004). Le tableau 14 présente les principales conséquences économiques et budgétaires de cette variante.

Dès la première année, le PIB baisse de l'équivalent de 0,7 %. Cette baisse initiale est toutefois résorbée, à concurrence de 0,4 % en 2005. A moyen terme, la croissance du PIB n'est plus vraiment affectée.

La baisse initiale du PIB s'explique par une chute des exportations, elle-même due au choc initial sur l'activité internationale. On note également une baisse de la consommation privée. Il s'ensuit un freinage des investissements. Parallèlement, les importations se réduisent, ce qui permet de limiter l'effet total sur le PIB. L'emploi est particulièrement affecté par la baisse de régime de la croissance, avec une perte de 17 600 unités en 2004. A moyen terme, les pertes d'emploi atteignent encore 7 500 unités. Enfin, on note une baisse de l'inflation, découlant de la perte d'activité: à moyen terme, le niveau des prix à la consommation se situe 0,2 % en-dessous du niveau de la simulation de base.

Le ralentissement de l'activité économique entraîne un surcroît de déficit public, de l'équivalent de 1 milliard d'euros la première année. Cet effet initial baisse ensuite et, en fin de période, le déficit supplémentaire n'atteint plus que 0,5 milliard. Ce rétablissement est lié à la réduction des conséquences négatives du choc sur l'activité à moyen terme, ainsi qu'à la baisse de l'inflation (qui ralentit la croissance des dépenses publiques).

TABLEAU 14 - Conséquences macroéconomiques et budgétaires d'une baisse de la confiance des consommateurs
(différences en pour cent par rapport à la projection de référence, sauf mention contraire)

	2004	2005	2006	2007	2008
Croissance du PIB, à prix constants	-0,72	0,40	0,06	0,04	0,04
Niveau du PIB, à prix constants	-0,72	-0,33	-0,27	-0,23	-0,19
- Demande intérieure, dont	-1,01	-0,79	-0,72	-0,67	-0,62
. Consommation des particuliers	-1,48	-1,25	-1,15	-1,07	-1,01
. Investissements	-0,68	-0,48	-0,35	-0,30	-0,25
- Exportations	-0,77	-0,18	-0,06	0,00	0,06
- Importations	-1,13	-0,72	-0,58	-0,48	-0,40
Croissance des prix de la consommation privée	-0,08	-0,05	-0,04	-0,03	-0,02
Niveau des prix de la consommation privée	-0,08	-0,13	-0,17	-0,19	-0,22
Termes d'échange	-0,28	0,01	0,14	0,27	0,40
Taux d'épargne des particuliers (différence en niveau)	1,00	1,06	1,08	1,12	1,18
Emploi (variations en milliers)	-17,59	-10,14	-9,06	-8,34	-7,48
Solde des opérations courantes avec le reste du monde (différences en milliard d'euro)	0,63	1,21	1,20	1,20	1,21
Capacité de financement de l'ensemble des administrations publiques (différences en milliard d'euro)	-1,05	-0,63	-0,57	-0,55	-0,51



Prix, coûts et taux d'intérêt: accroissements modérés

Le taux d'inflation belge, mesuré par le déflateur de la consommation privée, se situerait très largement en-dessous de la barre des 2 %, avec une moyenne de 1,5 % pour la période 2003-2008. Cette évolution serait également observée, en moyenne, au sein de la zone euro. Le maintien d'un taux d'inflation toujours relativement bas n'est possible que moyennant une augmentation modérée des coûts intérieurs et une progression contenue de l'inflation importée.

Après avoir déjà baissé en 2002, les taux d'intérêt se détendraient encore en 2003, reflétant notamment l'assouplissement de la politique monétaire européenne. En projection, le taux nominal de long terme remonterait progressivement et atteindrait un niveau de 5,6 %, en fin de période, alors que le taux de court terme s'établirait à 4,5 %. Compte tenu du maintien de l'inflation en dessous de la barre des 2 %, les taux d'intérêt réels belges atteindraient, en moyenne, 2,1 % à court terme et 3,5 % à long terme.

Prix et coûts, taux d'intérêt

	1981-2002	1996-2002	2003-2008
Prix et coûts (croissance annuelle moyenne)			
Prix de la consommation privée	3,0	1,8	1,5
Déflateur du PIB	3,1	1,6	1,7
Coûts salariaux unitaires	2,7	1,4	1,1
Prix à l'importation	2,4	2,5	0,8
Taux d'intérêt (Belgique- niveaux moyens)			
long terme (10 ans), nominal	8,3	5,3	5,0
réel	5,4	3,5	3,5
-court terme (3 mois), nominal	7,4	3,5	3,6
réel	4,4	1,7	2,1

A. Prix et coûts

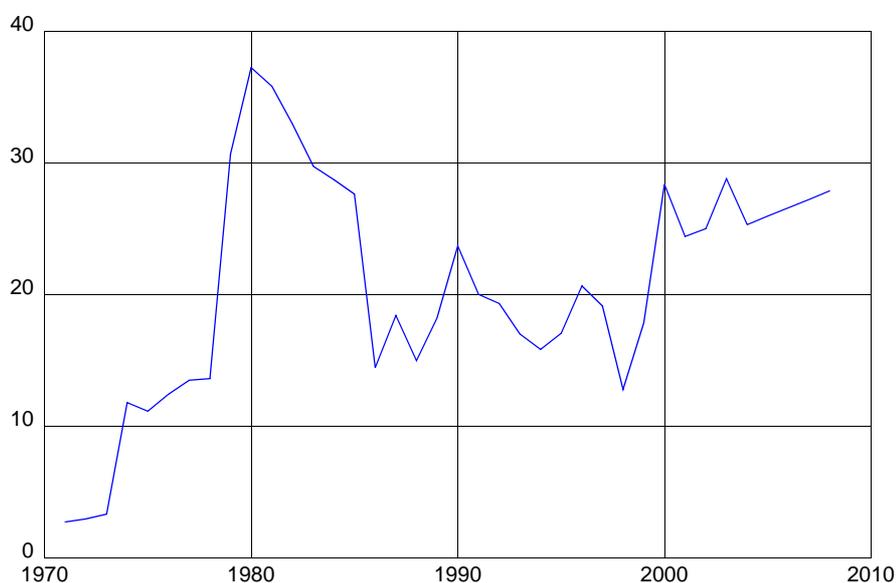
Ralentissement tendanciel de la hausse des prix...

Le ralentissement tendanciel de la hausse des prix de la consommation, observé durant les années nonante - le rythme d'inflation, qui atteint encore plus de 4 % en moyenne durant les années quatre-vingt, ne vaut plus que 2,2 % entre 1991 et 1995 et 1,8 % entre 1996 et 2002 - se confirmerait en projection, avec un rythme d'inflation ramené à 1,5 % en moyenne. Cette hausse historiquement basse serait également observée pour l'ensemble de la zone euro et reposerait sur une évolution très modérée des coûts intérieurs et importés, mais serait également due à la persistance, jusqu'en fin de période, d'un écart de production proche de zéro.

...malgré les chocs d'offre en 2000 et 2001

Le surcroît d'inflation observé en 2000 et 2001 n'aura été que temporaire. Il s'explique en partie par la forte croissance économique de 2000, mais, surtout, par la flambée des prix pétroliers (voir graphique 9) et la forte hausse des prix des produits alimentaires, ainsi que la dépréciation de l'euro par rapport au dollar. Alors que la hausse de l'indice national des prix de la consommation privée se cantonne encore à un rythme annuel de 1,1 % en 1999, l'inflation dépasse 2 % en moyenne annuelle en 2000 et 2001 pour atteindre 2,5 %. L'accélération de l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) est toutefois moins spectaculaire: cette dernière passe en effet de 1,4 % en 1999 à 1,6 % en 2000 et 2,2 % en 2001. Dès 2002, la baisse du prix du baril (exprimé en euros) et la chute concomitante des prix des différents produits énergétiques sur le marché intérieur permettent de ramener le taux d'inflation à moins de 2 % (1,6 % pour l'indice national des prix de la consommation privée).

GRAPHIQUE 9 - Prix du baril de pétrole
(en dollars us)



Inflation contenue à 1,5 % en moyenne à moyen terme

A moyen terme, la croissance du déflateur de la consommation privée devrait se situer très largement en-dessous de la barre des 2 %, limite considérée comme compatible avec la stabilité des prix. La croissance des prix de la consommation privée ne dépasserait plus 1,5 %, en moyenne, sur la période 2003-2008. Cette maîtrise de l'inflation découlerait notamment d'une hausse modérée, tant des prix à l'importation hors énergie que des prix internationaux de l'énergie (après une hausse en 2003, suivi d'un repli en 2004, le prix du baril de pétrole est suppo-

sé s'accroître de 1 % en termes réels à partir de 2005) et d'une stabilisation de la parité dollar-euro. La relative modération des coûts intérieurs, après les dérapages constatés en début de période, constituerait un autre facteur de stabilisation de l'inflation. Enfin, le maintien d'un écart de production (output gap) quasiment nul jouerait également pour ralentir la croissance des prix.

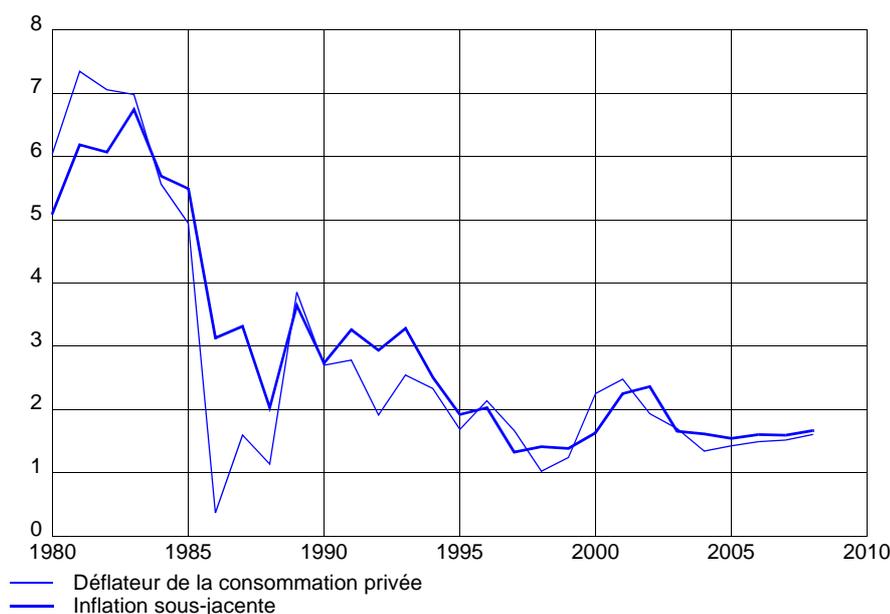
La désagrégation par catégorie indique que la progression du prix des autres biens (hors "alimentation-boissons-tabac" et énergie), qui avait été particulièrement faible durant la période 1996-2002, serait en légère accélération entre 2003 et 2008. En moyenne, la croissance du prix de cette catégorie atteindrait 1,5 % durant la période de projection, contre seulement 1,2 % entre 1996 et 2002. On observerait le phénomène inverse pour la catégorie "alimentation-boissons-tabac", dont la croissance des prix avait été, il est vrai relativement importante entre 2000 et 2002. On note également une progression quasiment stabilisée pour la catégorie loyers, mais un net ralentissement pour les autres services. Quant aux prix de l'énergie, leur évolution ne dépasserait pas 0,1 % par an en moyenne, contre 3,0 % en moyenne pour la période 1996-2002. Cette quasi-stagnation, en moyenne, des prix de l'énergie reflète surtout une chute des prix en début de période (liée à la baisse des prix internationaux en 2004), suivie d'une progression très modérée à partir de 2005 (découlant à la fois d'une croissance limitée en termes réels du prix du baril, de l'absence de hausse des accises et de l'incidence supposée des réformes structurelles sur les marchés du gaz et de l'électricité).

TABLEAU 15 - Prix de la consommation privée
(taux de croissance en pour cent)

	1981-2002	1981-1990	1991-1995	1996-2002	2003-2008
Indice général	3,2	4,4	2,3	1,8	1,5
- Alimentation, boissons, tabac	2,7	4,2	0,6	1,9	1,7
- Autres biens	2,9	4,7	1,6	1,2	1,5
- Loyers	3,7	5,0	3,8	1,8	2,0
- Autres services	3,2	4,2	2,9	2,0	1,5
- Energie	2,4	2,5	1,2	3,0	0,1
Inflation sous-jacente ^a	3,2	4,5	2,8	1,8	1,6

a. Indice général, moins catégories suivantes: alimentation et énergie.

GRAPHIQUE 10 - Prix de la consommation privée
(croissance en pour cent)



Modération des coûts intérieurs et importés

L'évolution des coûts, tant intérieurs qu'extérieurs, reste globalement favorable en projection, malgré une légère accélération en fin de période.

La contribution des coûts intérieurs au développement de l'inflation resterait modérée sur la période 2003-2008 (0,9 % par an en moyenne) et serait identique à celle qui a pu être relevée pour la période 1996-2002. Dans la première partie des années nonante, la contribution des coûts intérieurs à l'inflation se rapprochait encore de 2 %.

Le facteur explicatif fondamental de cette modération reste l'évolution des coûts salariaux. La croissance du coût salarial nominal horaire est de 3,0 % en moyenne sur la période 2003-2008. Avec une hausse cumulée de 5,4 % sur la période 2003-2004, on suppose que la norme indicative reprise dans l'accord interprofessionnel 2003-2004 est respectée. On a également tenu compte de la recommandation des interlocuteurs interprofessionnels de "ménager au maximum l'année 2003" (la croissance du coût salarial nominal horaire atteindrait respectivement 2,3 et 2,9 % en 2003 et 2004). A l'heure de boucler ces perspectives, il n'est pas possible d'avoir une vue représentative des accords conclus au niveau sectoriel.

Pour la période allant de 2005 à 2008, le rythme de hausse correspondrait pratiquement à la moyenne pondérée de la hausse des coûts salariaux de nos trois principaux partenaires commerciaux. Notons que la croissance du coût salarial nominal horaire tend à s'accélérer très progressivement entre 2004 et 2008, pour atteindre 3,3 % en fin de période¹ (voir aussi chapitre 5).

Compte tenu de l'évolution de la productivité du travail (les gains de productivité horaire atteindraient en moyenne 1,8 % par an sur la période 2003-2008), les coûts salariaux par unité produite ne s'accroîtraient que de 1,2 % en moyenne sur la période de projection, mais leur hausse irait en s'accéléralant, compte tenu de la

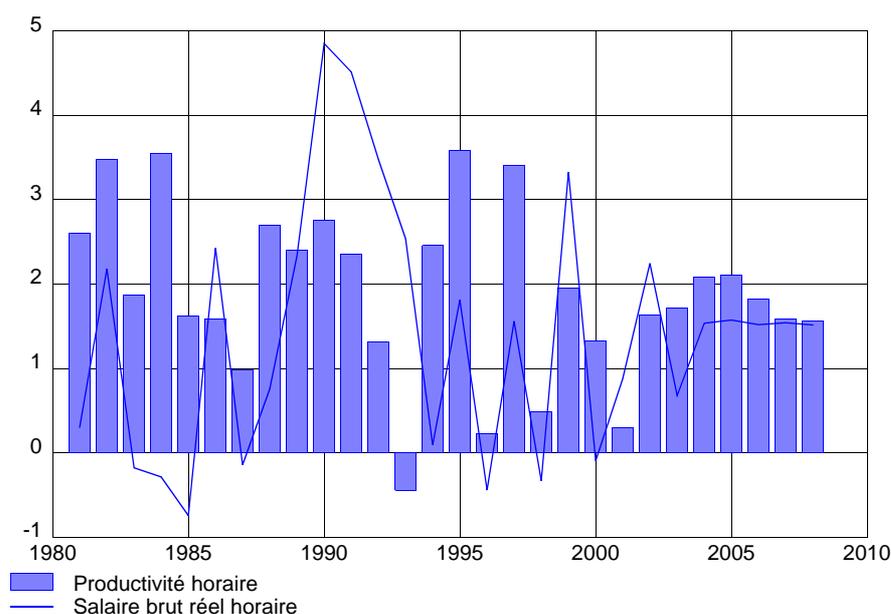
1. Cette accélération de la croissance des coûts salariaux correspond à l'évolution prévue chez nos trois partenaires.

hausse plus rapide du coût salarial en fin de période et d'un certain tassement des gains de productivité après 2005. Déflaté par le prix du PIB, le coût salarial unitaire serait en baisse quasiment jusqu'en fin de période.

Par ailleurs, l'absence de nouvelles mesures fiscales pouvant avoir un impact sur les prix (pas de relèvement de la fiscalité indirecte) et la progression relativement lente des marges des entreprises renforceraient encore l'évolution modérée des coûts intérieurs. La contribution des coûts intérieurs non salariaux (fiscalité indirecte et excédent brut d'exploitation par unité produite) à la croissance du déflateur de la demande finale ne dépasserait pas, en projection, 0,5 % par an sur la période de projection. Il s'agit d'une contribution supérieure à celle enregistrée pour la période 1996-2002; elle reste toutefois inférieure à celle relevée dans la première partie des années nonante (période marquée, notamment, par un relèvement de la fiscalité indirecte).

Après une forte hausse en 2000 (s'expliquant par la progression des prix de l'énergie importée, ainsi que par la dépréciation de l'euro par rapport au dollar), les prix à l'importation ont accusé un net ralentissement en 2001, grâce notamment au recul du prix de l'énergie, puis ont fléchi en 2002 (effet de l'appréciation de l'euro). En 2003, les prix à l'importation devraient continuer à baisser, malgré le redressement temporaire des prix de l'énergie (l'effet taux de change reste prédominant). Ils épouseraient ensuite un rythme de progression relativement modéré, reflétant le maintien d'une inflation sous contrôle au sein de la zone euro et une croissance sans à-coup des prix des matières premières. La hausse des prix à l'importation ne dépasserait pas, ainsi, 1,5 % en moyenne sur la période 2004-2008 et seulement 0,8 % pour la période 2003-2008. La contribution des coûts importés à l'inflation intérieure serait assez largement inférieure à celle relevée pour la période 1996-2002 (0,4 % pour la période de projection contre 1,0 % pour la période 1996-2002).

GRAPHIQUE 11 - Croissance du salaire brut réel horaire et de la productivité horaire
(secteurs marchands; en pour cent)



GRAPHIQUE 12 - Croissance du coût salarial par unité produite
(secteurs marchands; en pour cent)

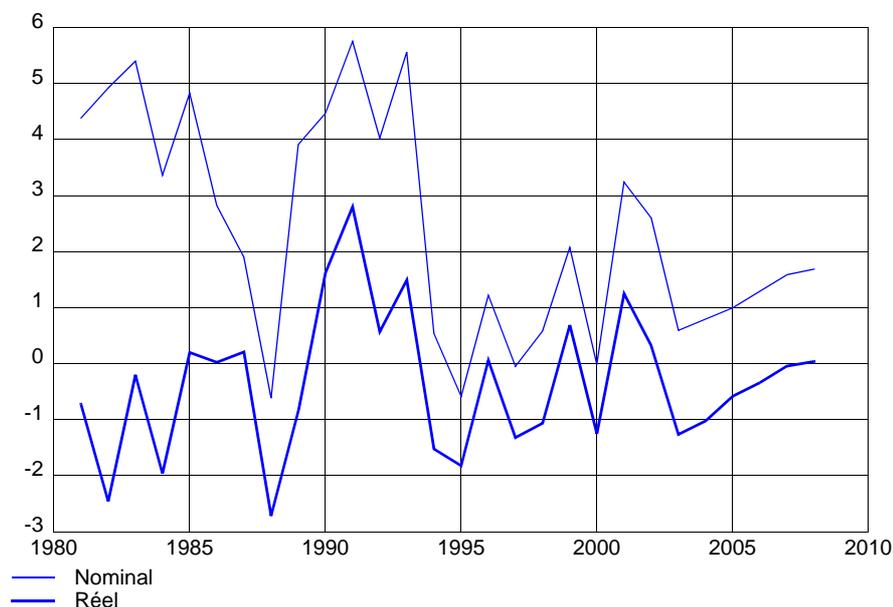


TABLEAU 16 - Coûts intérieurs et prix à l'importation- secteurs marchands
(taux de croissance annuels moyens en pour cent)

	1981-2002	1981-1990	1991-1995	1996-2002	2003-2008
Salaire brut réel horaire	1,4	1,1	2,5	1,0	1,4
Coût salarial horaire réel	1,7	1,8	2,2	0,9	1,5
Productivité horaire	1,9	2,4	1,8	1,3	1,8
Coût salariaux nominaux par unité produite	2,7	3,5	3,0	1,4	1,2
Coûts salariaux réels par unité produite ^a	-0,3	-0,7	0,3	-0,2	-0,5
Prix à l'importation	2,2	3,5	-0,5	2,4	0,8
Contribution à la croissance du déflateur de la demande finale					
- Coûts intérieurs	1,8	2,5	1,6	0,9	0,9
- Coûts salariaux unitaires	0,9	1,0	0,9	0,5	0,4
- Autres coûts (marges + impôts indirects)	1,0	1,5	0,7	0,4	0,5
- Prix à l'importation	1,0	1,6	-0,2	1,0	0,4

a. Données déflatées au moyen du prix du PIB.

B. Taux d'intérêt

En Belgique, l'évolution des taux d'intérêt est étroitement liée aux rendements dans la zone euro.

En 2002, l'euribor a perdu près de 100 points de base par rapport à 2001¹ (moyenne annuelle) pour atteindre 3,3 %. Vu l'assouplissement monétaire décidé par la Banque centrale européenne, l'euribor moyen ne dépasse pas 2,4 % cette année, et le rendement des certificats belges de trésorerie à trois mois 2,3 %². A moyen terme, l'euribor devrait progresser pour atteindre 4,6 % en 2007 et, parallèlement, le taux des certificats belges devrait croître jusqu'à 4,5 %. Cette évolution implique une légère augmentation des taux réels à trois mois de 1,7 % en moyenne sur la période 1996-2002 à 2,1 % en moyenne entre 2003 et 2008. Au cours des années quatre-vingt et de la première moitié des années nonante, le taux réel à court terme dépassait 5 % en moyenne.

Le niveau du taux de court terme peut être analysé sur base d'une version simple de la règle de Taylor (voir tableau 17). Cette règle détermine un niveau optimal, auquel correspond une politique monétaire adéquate. La politique monétaire est supposée s'adapter dès lors que l'inflation s'écarte de l'objectif de croissance des prix et qu'un écart se creuse entre l'output potentiel et la croissance réelle (output gap). Par exemple, si l'inflation et la croissance économique sont plus basses (élevées) que leurs valeurs de référence, le taux de court terme peut être abaissé (relevé). Le taux d'intérêt souhaité dépend des poids respectifs attribués aux deux objectifs (par exemple, un poids équivalent de 0,5), de l'hypothèse relative au niveau d'équilibre du taux d'intérêt de court terme réel (par exemple 2 %) et de l'objectif d'inflation (par exemple 1,5 %). Compte tenu de cet ensemble de paramètres, il faut donc considérer la règle de Taylor comme largement indicative.

Sur base des paramètres retenus, il semble que la politique monétaire européenne soit très accommodante en 2003-2004 pour la Belgique (le taux réel de court terme, selon la règle de Taylor se situe en effet largement au-dessus du niveau effectif). Par contre, une fois l'output gap résorbé, la politique monétaire serait plus restrictive.

TABLEAU 17 - Application de la règle de Taylor à la Belgique

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Taux d'intérêt réel de court terme (i)	0,5	1,2	2,1	2,8	3,0	2,9
Output gap (ii)	-1,1	-0,7	-0,0	0,3	0,1	0,0
Inflation (iii)	1,8	1,4	1,4	1,5	1,5	1,6
Taux réel de court terme selon la règle de Taylor (iv) ^a	1,6	1,6	2,0	2,1	2,0	2,0

a. (iv) = 2 % + 0,5.(ii) + 0,5.[(iii) - 1,5]

1. En 2001, les principales baisses de taux décidées par la BCE sont intervenues après les attentats du 11 septembre.
2. En 2002, la différence entre l'euribor et le rendement des certificats belges à trois mois était de 10 points de base. On suppose que cet écart se maintient durant la période de projection.

Au cours de l'année 2002, les taux d'intérêt européens à long terme ont baissé suite au ralentissement conjoncturel et au recul des valeurs boursières, ce dernier ayant entraîné un repli vers les marchés obligataires. Par rapport à 2001, le taux allemand à dix ans des obligations d'Etat est resté stable à 4,8 % en moyenne annuelle. Par ailleurs, l'écart de taux belgo-allemand s'est réduit de moitié et est passé de 25 points de base en janvier à 12 points de base en décembre en raison, d'une part, des problèmes budgétaires allemands, et, d'autre part, de la baisse généralisée des taux en Europe. En 2002, le taux belge à dix ans atteignait encore 5 % (4,3 % en fin d'année).

Pour 2003, nous tablons sur un taux moyen à long terme de 4,3 %. A moyen terme, il passe à 5,6 % avec un écart de taux de 10 points de base par rapport au taux allemand à long terme. Le différentiel de taux représente l'écart entre la solvabilité (en raison de l'importance de la dette publique belge) et la liquidité. Par conséquent, le taux réel belge à dix ans est de 3,5 % en moyenne sur la période 2003-2008 (tout comme sur la période 1996-2002).

Ces hypothèses impliquent un léger aplatissement de la courbe des rendements belges. La différence entre taux long et court était de 180 points de base l'an dernier. Cette différence monterait à 200 points cette année pour finalement s'établir à quelque 120 points de base en projection¹.

1. Au cours de la période 1996-2002, l'écart entre les deux rendements atteignait en moyenne 180 points de base.



Le marché du travail: croissance modeste du taux d'emploi global

L'un des messages clé de ce chapitre est que l'évolution du marché du travail au cours de la présente décennie sera marquée par le vieillissement de la population d'âge actif. La contribution du facteur démographique à la progression de l'offre potentielle¹ de travail diminue par conséquent, même si la croissance de la population d'âge actif s'accélère. C'est surtout la tendance accrue des femmes à rester plus longtemps sur le marché du travail qui entraîne l'augmentation de l'offre potentielle de travail. Dès lors, cette population potentiellement active vieillit plus vite que la population d'âge actif. C'est la raison principale pour laquelle le nombre de prépensionnés recommencerait à croître en termes absolus. Du fait de ces glissements démographiques, la progression du taux global d'activité est de plus en plus lente, en dépit de la croissance toujours importante de la population active.

Au niveau des politiques du marché du travail, ce chapitre met en évidence l'augmentation rampante des taux de cotisations patronales dans les différentes branches d'activité du secteur marchand, laquelle est due au développement du deuxième pilier des pensions (financé par des cotisations patronales) et aux caractéristiques du dispositif de réduction structurelle des cotisations (caractère forfaitaire, non-indexation des classes salariales). Cette augmentation est beaucoup plus marquée pour les bas salaires, ce qui relève le coût relatif des bas salaires et défavorise leur emploi. En raison de glissements sectoriels, cette hausse est moins frappante pour l'ensemble du secteur marchand. La maîtrise des salaires n'est donc plus soutenue par la politique parafiscale. Cependant, la réforme fiscale contribue à modérer les exigences en matière de salaires bruts.

Si la croissance de la productivité horaire s'accélère légèrement par rapport à ces dernières années, elle demeure néanmoins peu élevée. En outre, la durée moyenne de travail continue à diminuer sous l'effet notamment de l'extension des interruptions de carrière à temps partiel. Dès lors, avec la reprise qui intervient à partir de 2004, l'emploi progresse un peu plus rapidement que le volume de travail. Toutefois, cette progression est à peine suffisante pour ramener la réserve de main d'oeuvre et le chômage à leur niveau de 2002. Parmi les chômeurs, le nombre de chômeurs âgés¹ diminue et le nombre de demandeurs d'emploi augmente.

Vu la nette augmentation de la population d'âge actif, la croissance de l'emploi n'entraîne qu'une progression limitée du taux d'emploi global. Le taux d'emploi continue à augmenter sensiblement parmi les travailleurs âgés, même dans le cadre d'hypothèses prudentes en ce qui concerne les effets des mesures visant à maintenir les plus de 50 ans sur le marché du travail. Cette évolution, cumulée aux glissements démographiques, entraîne une

1. Une définition des termes techniques utilisés dans ce chapitre figure dans le glossaire (cf. page 52).

augmentation spectaculaire de la part des 50 ans et plus dans l'emploi total. L'évolution certes plus modérée du taux d'emploi dans la classe d'âge des 15-49 ans entraîne une baisse du taux de chômage dans cette classe, jusqu'à un niveau comparable à celui atteint à la fin de la dernière phase de haute conjoncture.

Glossaire des termes techniques relatifs au marché du travail

Population active occupée: emploi intérieur + solde des travailleurs frontaliers

Demandeurs d'emploi: personnes enregistrées en tant que telles par les instances régionales de placement (comprend: les chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi, les autres demandeurs d'emploi obligatoirement inscrits et les demandeurs d'emploi librement inscrits).

Chômeurs âgés: abréviation pour "chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi", chômeurs qui perçoivent une allocation de l'ONEM mais qui ne sont plus tenus de rechercher activement un emploi.

Chômage (définition BFP): demandeurs d'emploi + chômeurs âgés.

Sorties indemnisées: chômeurs âgés + prépensionnés à temps plein + personnes en interruption de carrière à temps plein

Réserve de main-d'oeuvre: demandeurs d'emploi + sorties indemnisées.

Population active (définition BFP): population active occupée + chômage (définition BFP).

Offre potentielle de travail: population active occupée + réserve de main-d'oeuvre. Comprend donc la population active occupée, les demandeurs d'emploi, les chômeurs âgés, les prépensionnés à temps plein, les personnes en interruption de carrière à temps plein; il s'agit de l'ensemble de la population qui aurait pu constituer l'offre effective de travail à défaut d'avoir eu recours à l'un des dispositifs de sortie indemnisée.

Taux d'activité: rapport entre la population active (définition BFP) et la population correspondante (par classe d'âge, sexe et région).

Taux d'offre potentielle de travail: rapport entre l'offre potentielle de travail et la population correspondante (par classe d'âge, sexe et région).

Taux de dépendance démographique: rapport entre la population de moins de 15 ans et de plus de 64 ans et la population d'âge actif (15-64 ans).

3 catégories de travail au sein de l'emploi marchand salarié: les bas salaires et les hauts salaires normaux (avec une limite de 1560 euros bruts par mois pour l'année de référence 2000), et les programmes d'emplois spéciaux (premiers emplois occupés par des jeunes peu qualifiés qui ont droit à une réduction des cotisations patronales, les "emplois-services" et "avantage" ancienne mouture, les emplois "Plan Plus" et les emplois du Plan Activa nouvelle mouture).

Emplois du Plan Activa: ce terme regroupe les différentes catégories de chômeurs qui, en fonction de leur période de chômage et de leur indemnisation, ouvrent le droit après embauche à une réduction de cotisations patronales et éventuellement à une subvention salariale mensuelle de 500 euros pour un emploi à temps plein (allocation d'activation).

Emplois-services: précurseurs des emplois du Plan Activa, ils sont destinés à des catégories analogues de chômeurs, avec exonération complète des cotisations patronales et subvention salariale par une allocation d'activation de l'ONEM; autorisés uniquement pour des activités qui sortent du cadre des activités habituelles de l'entreprise.

Emplois Plan Plus 1, Plus 2 et Plus 3: le recrutement d'un premier, deuxième ou troisième employé par un indépendant ou par une entreprise nouvellement créée est soutenu par la réduction de cotisations patronales.

Emplois Maribel social: emplois supplémentaires subsidiés par des réductions de cotisations patronales dans certains sous-secteurs du secteur non-marchand (soins de santé, activités socio-culturelles).

Contrat premier emploi: les entreprises sont tenues de réserver au minimum 3 % de leur emploi de référence à des jeunes diplômés (éventuellement autres catégories) sous peine de sanctions financières. Ces emplois peuvent être encouragés par une réduction des cotisations patronales.

Emplois avantage à l'embauche: le recrutement de chômeurs de longue durée est soutenu par la réduction des cotisations patronales.

Nouvelles séries statistiques du marché du travail

Les chiffres présentés dans ce chapitre sont influencés par deux modifications importantes apportées récemment aux statistiques du marché du travail. La première modification concerne le recensement de demandeurs d'emploi enregistrés par les instances régionales de placement (ORBEM, FOREM, VDAB). En novembre 2001, le FOREM a modifié la méthode de calcul du nombre de demandeurs d'emploi. Dorénavant, les chômeurs qui sont absents du pointage sont éliminés immédiatement de l'estimation du nombre de demandeurs d'emploi inscrits. Suite à cette modification, le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de quelque 15 000 personnes. En janvier 2002, l'ORBEM a également adopté ce mode de calcul. Pour éviter toute rupture de série, le BFP a reconstitué une série homogène de demandeurs d'emploi selon cette nouvelle méthode de calcul.

Le deuxième changement concerne les chiffres d'emploi. Par souci de cohérence entre les différentes variables afférentes aux branches d'activité, le BFP utilise les données de valeur ajoutée, de masse salariale et d'effectif de l'emploi en provenance d'une source unique (les comptes nationaux). Fin 2002, la méthode de calcul des chiffres d'emploi a été révisée et l'ICN a publié pour la période 1995-2001 des chiffres d'emploi salarié par branche et d'emploi indépendant total sensiblement modifiés. L'ICN n'avait pas encore publié de chiffres sur la ventilation des indépendants par branche, ni de rétopolation de l'emploi salarié pour la période antérieure à 1995, lorsque cette publication a été clôturée. L'on s'est dès lors basé sur des estimations provisoires.

Vu le caractère trimestriel des nouvelles séries sur l'emploi, on dispose dorénavant de données en moyennes annuelles. Dans la mesure où ces données correspondent mieux aux agrégats de flux des comptes nationaux (masse salariale, valeur ajoutée) et permettent un calcul plus correct de grandeurs dérivées (coût salarial par tête, productivité), toutes les variables relatives au marché du travail (emploi, chômage, population active,...) sont désormais exprimées en moyennes annuelles dans les perspectives à moyen terme. Les variables exprimées en "valeur observée au 30 juin" sont abandonnées.

TABLEAU 18 - Réestimation de l'emploi intérieur
(différences entre les nouvelles et anciennes séries)

	Niveau 2001		Evolution 1996-2001	
	en milliers de personnes	en %	en milliers de personnes	croissance annuelle moyenne
Agriculture	21,4	27,7	-4,4	-0,3
Industrie	-5,8	-0,6	-5,6	-0,1
- Energie	0,8	2,7	-0,6	-0,3
- Industrie manufacturière	-7,3	-1,1	-4,3	-0,1
- Construction	0,6	0,3	-0,6	0,0
Services marchands	161,4	7,5	74,0	0,5
- Transports et communications	-7,6	-2,7	-10,4	-0,6
- Commerce et horeca	130,2	21,3	4,8	0,1
- Crédit et assurances	13,5	10,2	4,5	0,5
- Santé et action sociale	-49,5	-11,1	7,6	0,8
- Autres services marchands	74,7	11,2	67,5	1,6
Services non marchands	3,9	0,5	-12,6	-0,3
- Administrations publiques	29,1	4,1	-13,5	-0,4
- Autres services non marchands	-25,2	-23,0	0,9	1,6
Emploi intérieur	180,9	4,6	51,4	0,2

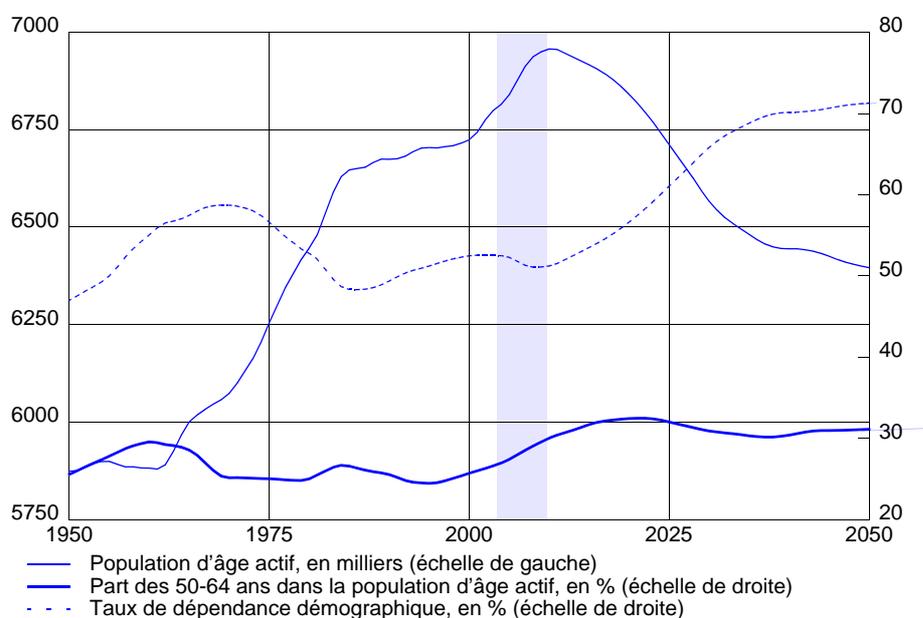
Le tableau donne un aperçu de l'impact de ces deux changements (nouvelles séries de l'ICN et passage des chiffres" au 30 juin" aux moyennes annuelles) sur l'estimation de l'emploi. En 2001, l'emploi intérieur est revu à la hausse à concurrence de 180 900 personnes (ou 4,6 %). Dès lors, en 2001, le taux d'emploi est de 62,2 % contre 59,6 % précédemment. C'est surtout l'emploi dans les branches agriculture (21 400 personnes; 27,7 %), commerce et horeca (130 200 personnes; 21,3 %) et autres services marchands (74 700 personnes; 11,2 %) qui est revu à la hausse. Dans les branches santé et action sociale (-49 500 personnes; -11,1 %) et personnel domestique (-25 200 personnes; -23 %), la nouvelle méthode de calcul entraîne une baisse non négligeable des chiffres. Tant le niveau que l'évolution de l'emploi (période 1996-2001) ont subi des modifications. Dans les nouvelles séries, l'emploi intérieur progresse plus rapidement (de 0,2 % par an). L'adaptation la plus importante intervient dans la branche des autres services marchands dans laquelle l'emploi croît de 1,6 % par an plus rapidement que dans les anciennes séries (sur l'ensemble de la période: 67 500 personnes de plus). Dans cette branche, c'est surtout la sous-branche "services aux entreprises" qui a subi une correction à la hausse.

A. Démographie et offre potentielle de travail

Une croissance accélérée de la population d'âge actif entraîne une baisse temporaire du taux de dépendance démographique

Depuis 2000, la population d'âge actif croît nettement plus rapidement qu'au cours des quinze années précédentes. Cette évolution est en partie due à l'opération de régularisation des sans-papiers, qui a eu pour effet de faire progresser de quelque 30 000 personnes la population des 15 à 64 ans sur la période 2001-2003. En outre, les cohortes nées pendant la guerre, peu nombreuses, quittent la population d'âge actif au cours de la période de projection. Par conséquent, le taux de dépendance démographique baisse temporairement de sorte que la population d'âge actif croît plus rapidement (162 500 personnes) que la population totale (146 400 personnes) en projection. La population d'âge actif devrait atteindre un sommet historique au cours des prochaines années. A partir de 2010, elle devrait commencer à diminuer au fur et à mesure que les générations du baby boom atteignent l'âge légal de la retraite. Le taux de dépendance devrait alors croître très rapidement.

GRAPHIQUE 13 - Evolution démographique: une perspective à long terme



Toutefois, cette population d'âge actif vieillit, de sorte que...

La population d'âge actif augmente rapidement, mais vieillit sensiblement. Au cours de la période de projection, la part de la classe d'âge des 50-64 ans dans la population d'âge actif passe de 26,3 % à 29 %. Ce vieillissement, au cours de cette décennie, est comparable au rajeunissement observé au cours des années soixante et place à moyen terme tant les politiques du marché du travail que la gestion du personnel des entreprises devant d'importants défis.

...la hausse sensible de l'offre potentielle de travail...

L'offre potentielle de travail gagne 162 000 personnes dans la classe d'âge des 15-64 ans. En dépit de la forte croissance de la population d'âge actif, cette progression n'est attribuable qu'à hauteur de 20 % (pour 34 000 personnes) à des facteurs démographiques. Le vieillissement de la population d'âge actif a pour effet d'accroître le poids de groupes d'âge dont la participation au marché du travail est moindre.

...repose plutôt sur des facteurs socio-économiques...

La croissance de l'offre potentielle de travail est donc principalement attribuable à des facteurs socio-économiques¹ (cf. infra). Toutefois, leur contribution à l'augmentation de l'offre potentielle a décliné l'an dernier. Étant donné que la régularisation des sans-papiers a entraîné des biais statistiques, il est difficile d'établir dans quelle mesure ce ralentissement est dû à la faible conjoncture et à la détérioration de la situation sur le marché du travail.

...qui sont principalement le fait des femmes et des classes d'âge supérieures ...

À moyen terme, les femmes et les classes d'âge supérieur demeurent les principaux moteurs de la croissance de l'offre potentielle de travail. Ceci s'explique par le vieillissement progressif de cohortes de femmes qui participent davantage au marché du travail. Ce phénomène est encore renforcé sous l'effet de la réforme des retraites (relèvement progressif de l'âge légal de la retraite des femmes).

TABLEAU 19 - Evolution de l'offre potentielle de travail²
(15-64 ans; différences en milliers de personnes)

	Total			Effet de la démographie			Effet des taux d'offre		
	1996 par rapport à 1990	2002 par rapport à 1996	2008 par rapport à 2002	1996 par rapport à 1990	2002 par rapport à 1996	2008 par rapport à 2002	1996 par rapport à 1990	2002 par rapport à 1996	2008 par rapport à 2002
15-24 ans	-97	24	11	-67	-10	-3	-30	34	14
25-49 ans	257	28	-51	151	-48	-95	104	76	44
50-64 ans	23	190	201	-22	116	133	46	72	67
Hommes	1	59	29	42	41	33	-40	18	-5
Femmes	183	184	133	20	17	1	161	165	130
Bruxelles	13	39	20	0	20	7	13	18	13
Flandre	131	117	78	33	16	1	97	99	76
Wallonie	39	87	63	28	22	26	10	65	36
Total	183	243	162	62	58	34	120	183	126

..., et qui entraînent une augmentation substantielle de la part des 50 ans et plus dans l'offre potentielle de travail.

Combinée aux glissements démographiques au sein de la population d'âge actif, l'augmentation tendancielle des taux de participation des âgés se répercute sur la structure par classe d'âge de l'offre potentielle. Le nombre de jeunes (15-24 ans) qui se présentent sur le marché du travail progresse encore un peu au cours de la période de projection (de 11 000 personnes, soit une croissance annuelle moyenne de 0,3 %). L'offre potentielle diminue de 51 000 personnes dans la classe des 25-49 ans (soit une réduction annuelle moyenne de 0,3 %). La classe des 50-64 ans gonfle de 201 000 personnes (soit une croissance annuelle moyenne de 2,9 %) et porte la part des 50 ans et plus dans l'offre potentielle de travail de 21,8 % en 2002 à 25,1 % en 2008.

1. Ils se traduisent par l'évolution des taux d'offre potentielle de travail (cf. glossaire page 52) par âge, sexe et région (voir tableau 19).
2. La somme des deux composantes ne correspond pas exactement à l'évolution totale en raison d'effets de second ordre.

L'écart de genre entre taux d'activité diminue mais reste important...

En dépit d'une croissance plus rapide de l'offre potentielle de travail des femmes (de 133 000 personnes, soit 1 % par an) par rapport à celle des hommes (de 29 000 personnes, soit 0,2 % par an), l'écart entre le taux global d'offre potentielle masculin et féminin reste substantiel (écart de 14,1 % en 2008, contre 17,6 % en 2002) en fin de période de projection.

...et l'offre potentielle de travail croît moins vite en Flandre.

Enfin, la croissance de l'offre potentielle de travail est beaucoup moins marquée en Flandre (0,4 % par an, soit au total 78 000 personnes) qu'à Bruxelles (0,8 % par an, soit 20 000 personnes) et en Wallonie (0,7 % par an, soit 63 000 personnes) pour des raisons démographiques.

B. Sorties indemnisées du marché du travail et population active

L'offre potentielle de travail comprend un groupe important de bénéficiaires d'une allocation de l'ONEM qui ne sont toutefois pas disponibles pour le marché du travail. L'indisponibilité est provisoire en cas d'interruption de carrière à temps plein ou quasi définitive en ce qui concerne les prépensionnés à temps plein et les chômeurs âgés.

Légère augmentation des interruptions de carrière à temps plein.

Le nombre de personnes en interruption de carrière à temps plein ne devrait augmenter que légèrement (d'un peu moins de 1 500 personnes) en projection et atteindre 31 000 personnes en 2008. Dans le secteur privé, l'introduction du nouveau système de crédit-temps s'accompagne d'une augmentation substantielle du nombre d'interruptions à temps partiel plutôt qu'à temps plein (pour plus de détails, voir section D).

Les prépensions ont fortement diminué au cours de la dernière décennie...

Le nombre de prépensionnés baisse depuis le début des années nonante. Cette baisse s'est accélérée au cours de la période 1996-2001. En effet, grâce aux mesures désincitatives prises au cours de cette période et à la bonne conjoncture, les nouvelles entrées de personnes dans ce statut ont atteint un niveau structurellement beaucoup plus faible qu'auparavant. C'est surtout dans la classe d'âge des 50-57 ans que les entrées ont sensiblement diminué.

...mais différents facteurs poussent à la hausse les entrées dans ce statut...

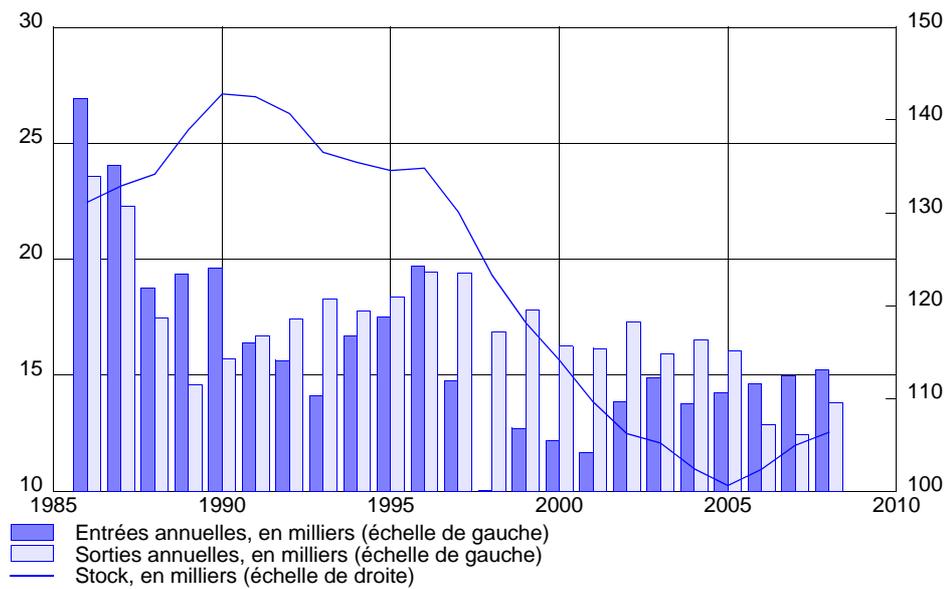
L'an dernier, on a observé une reprise non négligeable des entrées en prépension. Trois facteurs influencent à la hausse les entrées.

En premier lieu, il faut rappeler, au sein de l'offre potentielle de travail, l'arrivée dans les classes d'âge supérieures de cohortes plus nombreuses, ce qui entraîne un vieillissement de la population active occupée. Dès lors, le nombre de personnes entrant en ligne de compte pour une sortie anticipée du marché du travail via la prépension progresse. Ce facteur gagne encore en importance en projection.

Secundo, la baisse des entrées en prépension avant 58 ans enregistrées jusqu'en 2001 a entraîné un mouvement de rattrapage des entrées en prépension à partir de 58 ans. Ce mouvement de rattrapage se poursuit en projection.

Enfin, le repli conjoncturel a exercé un effet à la hausse sur les entrées, y compris à un âge moins avancé. Si cet effet conjoncturel sur les entrées annuelles est temporaire (2002-2003), il provoque néanmoins une réduction durable du nombre de personnes effectivement disponibles sur le marché du travail.

GRAPHIQUE 14 - Prépensions à temps plein



...de sorte qu'après un recul, le nombre de prépensionnés augmente de nouveau à partir de 2005.

Sous l'influence de ces trois facteurs, les entrées en prépension augmenteraient légèrement en termes absolus au cours de la période de projection (avec une pointe en 2003) mais resteraient toutefois inférieures aux sorties¹ jusqu'en 2005, de sorte que le nombre total de prépensionnés continue à diminuer jusque pratiquement 100 000 personnes en 2005. Au-delà de 2005, les sorties diminuent (temporairement) puisque les cohortes nées pendant la guerre, peu nombreuses, atteignent l'âge légal de la retraite. A partir de ce moment, le nombre total de prépensionnés croît pour atteindre pratiquement le niveau de 2002 (106 500 personnes) en 2008. Cependant, vu la hausse parallèle de l'offre potentielle de travail des 50 ans et plus, le poids relatif de la prépension dans cette classe d'âge continue à se réduire pour atteindre 8,3 % en 2008 contre 9,9 % en 2002.

Augmentation identique de la population active et de l'offre potentielle de travail; les glissements démographiques freinent la croissance du taux d'activité.

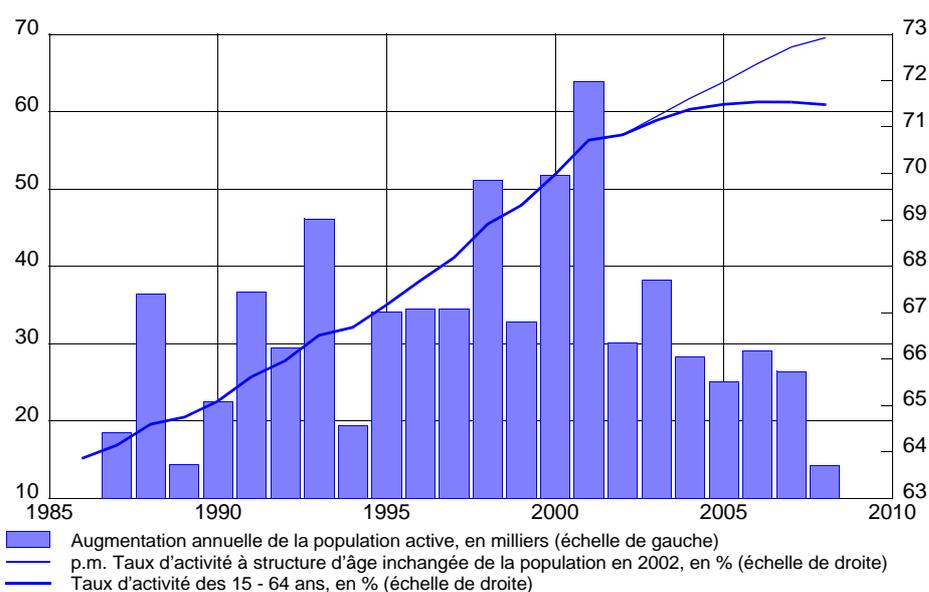
Puisque le nombre d'interruptions de carrière à temps plein et de prépensionnés atteint, en 2008, un niveau pratiquement équivalent à celui observé en début de période de projection, l'augmentation de la population active (définition BFP) équivaut pratiquement à la progression de l'offre potentielle de travail, soit 161 000 personnes. Le graphique ci-dessous montre que la progression du taux d'activité global ralentit sensiblement tout au long de la période de projection, en dépit de la progression sensible de la population active. Une comparaison de l'évolution effective du taux d'activité avec une évolution hypothétique à structure d'âge inchangée de la population d'âge actif (voir graphique) met en évidence l'influence exercée par les glissements démographiques sur l'évolution du taux d'activité global au cours des prochaines années.

Les entrées dans le statut de chômeur âgé ...

Le comportement des chômeurs âgés existants se caractérise par un fort degré d'inertie. En dépit de l'introduction d'une mesure d'activation pour les chômeurs âgés, tout indique qu'un retour à l'emploi ou la recherche d'un emploi relève pour l'instant de l'exception. Ce sont les mesures jouant sur les entrées nouvelles qui constituent donc le principal levier d'action sur l'évolution future du nombre de chômeurs âgés.

1. Les sorties englobent principalement des personnes qui atteignent l'âge légal de la retraite.

GRAPHIQUE 15 - Population active (définition BFP) et taux d'activité



...sont freinées par la réforme récente du système ...

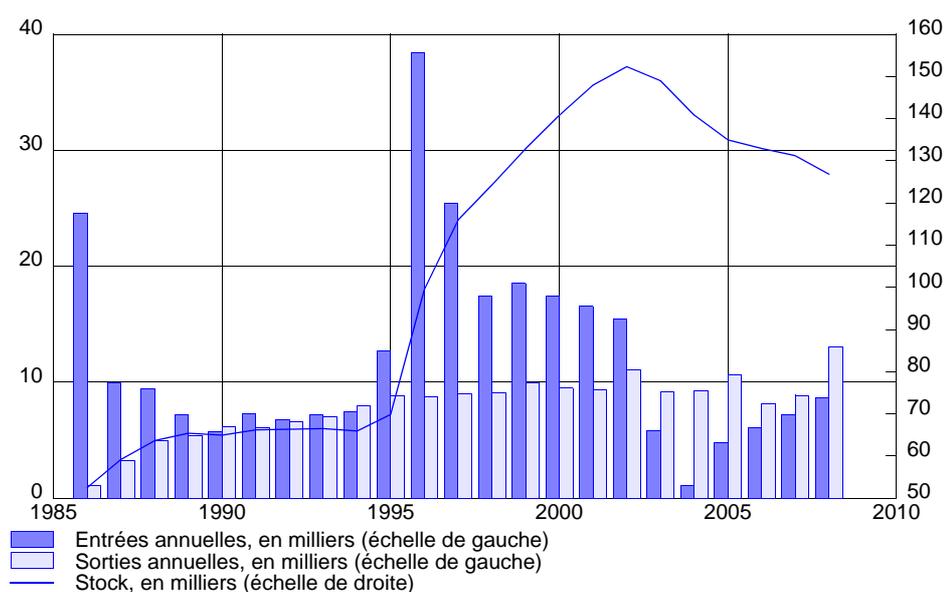
A cet égard, il a été décidé, en 2002, de relever progressivement, de 50 à 58 ans, l'âge d'entrée dans ce statut. Par cette mesure, le nombre de chômeurs de 50 ans et plus bénéficiant d'une allocation et qui restent réellement disponibles sur le marché du travail, augmente. Cette décision fait partie d'un train de mesures qui prévoient également des formules attrayantes de réduction individuelle de la durée de travail visant à encourager le maintien au travail des travailleurs âgés. Ces mesures tendent à réduire le taux de chômage et à accroître les taux d'emploi dans la classe d'âge des 50-57 ans. Elles renforcent également la redistribution du temps de travail.

Au cours des prochaines années, les entrées dans le statut de chômeur âgé seront fortement influencées par cette mesure. Les entrées chutent en 2003 et 2004 et sont - pour la première fois depuis 1990 - inférieures aux sorties de sorte que le nombre absolu de chômeurs âgés baisse. A partir de 2005, les entrées progressent à nouveau. En régime de croisière, la plupart des demandeurs d'emploi âgés de 58 ans optent pour le statut de chômeur âgé.

...de sorte qu'en dépit des pressions démographiques, le nombre de chômeurs âgés diminue fortement tant en termes absolus que relatifs.

En outre, tout comme pour la prépension, le vieillissement de l'offre potentielle de travail, ceteris paribus, les entrées dans le statut. Toutefois, les entrées demeurent bien inférieures aux chiffres enregistrés ces dernières années et le nombre de chômeurs âgés devrait continuer à diminuer sur toute la période (de 25 500 personnes au total). En termes relatifs, cette baisse est encore plus nette. En fin de période de projection, 9,9 % de l'offre potentielle de travail de la classe des 50-64 ans aurait le statut de chômeur âgé, contre 14,2 % en 2002.

GRAPHIQUE 16 - Chômeurs âgés



C. Réductions des cotisations sociales et subventions salariales

Les charges parafiscales progressent du fait du coût plus élevé du deuxième pilier et de la stagnation des programmes de réduction des charges.

En dépit d'un glissement de l'activité économique vers des branches à salaires plus faibles et donc supportant des charges parafiscales moindres, la pression parafiscale sur les employeurs et travailleurs augmentera globalement sur la période de projection. Cette évolution peut être attribuée à deux facteurs. D'une part, le deuxième pilier du système de retraite sera financé à partir de 2004 par des cotisations patronales supplémentaires, représentant 64 millions d'euros en 2004 et 410 millions d'euros en 2008 (respectivement 0,08 % et 0,42 % de la masse salariale brute). D'autre part, les programmes existants de réduction de charges salariales et de cotisations patronales stagnent à moyen terme en dépit de modifications techniques (voir tableau 20).

TABLEAU 20 - Baisses ex ante des charges salariales pour les entreprises et réduction des cotisations personnelles 2002-2008
 (millions d'euros)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2008 par rapport à 2002
Réductions des cotisations patronales	3046	3172	3258	3302	3315	3322	3327	281
- mesure structurelle	2718	2798	2969	3006	3009	3007	3005	287
- Plans emplois ^a	227	273	249	255	264	271	277	50
- Redistribution du temps de travail ^b	101	102	40	41	42	44	45	-57
Subventions salariales	539	602	645	662	680	699	715	176
- Maribel social	469	475	480	487	496	505	512	44
- Activation des allocations de chômage ^c	70	127	165	175	185	194	202	132
Total en faveur des employeurs	3585	3773	3904	3964	3996	4021	4042	457
Réductions des cotisations personnelles	91	144	116	103	92	82	72	-19

a. Premiers emplois, Plans Plus 1/2/3, Emplois avantage et services (jusqu'en 2003), Plan Activa (à partir de 2002).

b. Y compris une réduction temporaire des cotisations patronales pour le financement du pécule de vacances des ouvriers.

c. Emplois-services (jusqu'en 2003) et Plan Activa (à partir de 2002).

Hausse des charges parafiscales sur les bas salaires suite à la stagnation des réductions de cotisations personnelles.

La réduction des cotisations personnelles sur les bas salaires a été étendue par le biais d'une réduction forfaitaire accrue et du relèvement du seuil de bas salaire. Bien que cette extension soit substantielle en 2003, elle s'érode rapidement sous l'effet de la progression des salaires, étant donné le caractère forfaitaire/dégressif de la mesure et sa non-indexation: le coût ex ante de cette mesure s'élève à 91 millions d'euros en 2002 et 144 millions d'euros en 2003, mais seulement 72 millions d'euros en 2008, soit 0,03 % du revenu disponible des ménages. En comparaison avec 2002, les charges personnelles supportées par les travailleurs à bas salaires vont donc augmenter.

Rationalisation des programmes de réduction des cotisations patronales.

A partir de 2004, la rationalisation des mesures de réduction des cotisations patronales dans le secteur marchand est d'application. Premièrement, la distinction entre anciens travailleurs "Maribel" et "non Maribel" disparaît au niveau du dispositif des réductions structurelles. Il n'est pas tenu compte pour l'instant d'une autre modification de la mesure structurelle, à savoir l'exonération totale de cotisations sur les salaires les plus bas, telle que suggérée dans des documents comme l'avis n° 147 du Conseil national du travail: en effet, la limite salariale n'était pas encore fixée à la mi-avril 2003. Deuxièmement, une réduction forfaitaire supplémentaire pour les travailleurs âgés est introduite dans la mesure structurelle. Troisièmement, les emplois avantage à l'embauche et emplois-services sont supprimés et les chômeurs qui entraînent en ligne de compte pour ces emplois (chômeurs âgés, de longue durée et/ou peu qualifiés) peuvent éventuellement bénéficier du Plan Activa. Enfin, les réductions de cotisation octroyées dans le cadre des Plans Plus (premières embauches par des entreprises nouvellement créées), du Plan Activa (recrutement de chômeurs âgés), des "premiers emplois", de la redistribution du temps de travail (semaine de 4 jours) et de la réduction du temps de travail (moins de 38 heures de travail par semaine) sont dorénavant calculées sur base forfaitaire. A cet égard, le BFP part de l'hypothèse que le calcul forfaitaire entraînera initialement une diminution du taux de cotisation patronale équivalente à celle produite par le système (procentuel) actuel et que, par conséquent, le volume des réductions n'évoluera pas fondamentalement.

La stagnation de la mesure structurelle entraîne une augmentation des taux de cotisation et une progression du coût relatif des bas salaires

Les réductions de cotisations patronales sont pour la plupart octroyées via la mesure structurelle. Deux aspects des réductions octroyées dans ce cadre, à savoir le caractère forfaitaire (et non indexé) des montants prévus et l'absence d'indexation des classes salariales, expliquent pourquoi le volume des réductions croît plus lentement que la masse salariale brute, voire stagne. Il s'ensuit une hausse des taux de cotisations sectoriels et du coût relatif des bas salaires à partir de 2003. Bien entendu, le caractère forfaitaire dégressif de la mesure structurelle se traduit par des réductions de cotisations plus importantes, en termes relatifs, pour les bas salaires (tableau 21), donc un taux de cotisation effectif pour ces bas salaires inférieur au taux effectif pour les hauts salaires. Cependant, l'absence d'indexation de la réduction structurelle érode progressivement l'avantage relatif, en termes de coûts, des bas salaires: l'augmentation moyenne prévue des taux de cotisations patronales sectorielles (entre 0,30 et 1,07 point de pourcentage) pour les hauts salaires serait inférieure à l'augmentation pour les bas salaires (2 à 4 points de pourcentage). Ces hausses sont plus nettes dans l'industrie manufacturière que dans les branches du secteur tertiaire puisque le mouvement de rattrapage en faveur des travailleurs "non-Maribel" bénéficie surtout aux services.

TABLEAU 21 - Taux de cotisations patronales dans les secteurs marchands (y compris cotisations extra-légales et pensions complémentaires)
(% des salaires bruts)

	Moyenne		Hauts salaires		Bas salaires		Emplois spéciaux	
	2002	2008	2002	2008	2002	2008	2002	2008
1. Agriculture	23,68	26,39	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
2. Energie	71,31	71,66	71,96	72,27	51,71	52,12	32,78	32,78
3. Industrie manufacturière	34,84	35,85	35,64	36,45	26,03	29,68	10,57	10,62
3.1. Biens intermédiaires	36,03	36,88	36,45	37,21	27,32	30,46	11,15	11,20
3.2. Biens d'équipement	36,22	37,16	36,57	37,41	28,55	32,32	11,22	11,28
3.3. Biens de consommation	32,43	33,69	33,80	34,68	25,21	29,00	10,07	10,13
4. Construction	34,29	35,31	35,59	36,66	23,30	25,67	10,99	10,83
5. Services marchands	31,92	32,62	33,58	33,97	25,56	28,32	8,22	8,16
5.1. Transports et communications	30,96	31,73	31,45	31,93	29,34	31,79	10,01	10,01
5.2. Commerce et horeca	31,15	31,99	33,96	34,30	23,74	26,55	8,73	8,78
5.3. Crédits et assurances	36,29	36,61	36,55	36,85	28,77	30,11	11,14	11,17
5.4. Santé et action sociale	34,14	34,92	35,57	36,04	29,41	32,56	6,77	6,90
5.5. Autres services marchands	30,02	30,75	31,79	32,19	23,50	26,22	7,62	7,54
Total	33,53	34,14						

Taux de cotisations patronales stable sur les salaires des "emplois spéciaux"

Les taux de cotisations pour les emplois spéciaux restent plus ou moins constants, en dépit de la transformation des emplois-services en emplois Plan Activa pour lesquels la réduction de cotisation est moindre.

Stagnation des subventions "Maribel social" et hausse des subventions salariales dans le cadre du Plan Activa

Les subventions salariales concernent surtout la ristourne "Maribel social" octroyée pour les travailleurs à bas et hauts salaires du secteur "santé et action sociale". Néanmoins, la croissance des subventions salariales à moyen terme (plus 176 millions d'euros) est surtout attribuable au succès de la mesure d'activation (plus 132 millions d'euros). On observe une progression des allocations d'activation, et par voie de conséquence, une hausse des taux de subventionnement pour les emplois spéciaux en dépit de la suppression des emplois-services et malgré le fait que les bénéficiaires du Plan Activa n'ont pas nécessairement droit à une allocation d'activation. Il faut remarquer que la progression des taux de subvention salariale aux emplois spéciaux à moyen terme est principalement attribuable à la période de transition 2003 - 2004; au-delà de 2004, ces taux de subvention baisseront légèrement (tableau 22). On notera que la hausse des taux de subventionnement suffit à compenser l'augmentation des taux de cotisations patronales en ce qui concerne les "emplois spéciaux".

TABLEAU 22 - Taux de subventions salariales dans les secteurs marchands
(% des salaires bruts)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2008 par rapport à 2002
A. Programmes spéciaux^a								
1. Agriculture	n.d.							
2. Energie	2,49	5,34	6,40	6,30	6,21	6,13	6,02	3,53
3. Industrie manufacturière								
3.1. Biens intermédiaires	1,14	2,49	3,19	3,14	3,10	3,06	3,00	1,86
3.2. Biens d'investissement	0,60	1,78	2,33	2,29	2,25	2,22	2,18	1,59
3.3. Biens de consommation	4,36	8,60	10,77	10,57	10,41	10,26	10,07	5,70
4. Construction	3,29	7,86	9,79	9,63	9,49	9,37	9,22	5,93
5. Services marchands								
5.1. Transports et communications	2,91	7,26	9,12	8,98	8,85	8,73	8,59	5,67
5.2. Commerce et horeca	6,75	11,82	14,49	14,25	14,04	13,86	13,63	6,88
5.3. Services financiers	0,98	1,91	2,43	2,40	2,36	2,33	2,29	1,32
5.4. Santé et action sociale	12,45	21,28	26,06	25,61	25,20	24,85	24,42	11,97
5.5. Autres services marchands	7,33	10,19	11,73	11,53	11,37	11,23	11,05	3,72
B. Emploi normal^b								
- bas salaires dans le secteur santé et action sociale	9,78	9,31	8,81	8,41	8,07	7,76	7,46	-2,31
- hauts salaires dans le secteur santé et action sociale	4,88	4,69	4,47	4,27	4,08	3,92	3,75	-1,12

a. Premiers emplois, Plans Plus 1/2/3, Emplois avantage à l'embauche et emplois services (jusqu'en 2003), Plan Activa (à partir de 2002).

b. Via Maribel social; nul dans d'autres branches.

Coût relatif des bas salaires; emploi intrasectoriel des bas salaires et emploi macro-économique des bas salaires

Compte tenu d'une croissance des salaires bruts identique pour les 3 catégories de travail dans chaque branche, l'augmentation relative des taux de cotisations patronales prélevés sur la masse des bas salaires implique une hausse relative du coût des bas salaires et donc une baisse relative de l'emploi des bas salaires dans chaque secteur (tableau 23). Néanmoins, la part de l'emploi des bas salaires augmentera globalement à moyen terme (de 0,62 point de pourcentage) suite à un recul relatif (sinon absolu) de l'emploi dans les secteurs à salaires élevés (principalement dans l'industrie) et au développement des secteurs à salaires plus faibles comme le secteur commerce et horeca et le secteur dit des "autres services".

En dépit de l'augmentation à moyen terme de leur part dans l'emploi total du secteur marchand (0,27 point de pourcentage), les "emplois spéciaux" demeurent un phénomène marginal (2,57 % de l'emploi du secteur marchand) et concentré dans

certaines branches des services, pour lesquels les taux de subventionnement sont les plus élevés.

Taux des cotisations patronales: le taux macroéconomique progresse moins vite que les taux sectoriels

La progression du financement des pensions du deuxième pilier et la stagnation relative des réductions de cotisations par rapport à la masse salariale brute entraîne à moyen terme une hausse du taux macroéconomique de cotisations patronales. Avec une croissance moyenne à moyen terme de 0,61 point de pourcentage, dont 0,42 est attribuable au deuxième pilier des pensions, l'évolution du taux macroéconomique reste en-deçà de la croissance de la plupart des taux sectoriels moyens de cotisation. En effet, la baisse relative de l'emploi dans les secteurs à salaires élevés se traduit en 2008 par un effet à la baisse de 0,22 point de pourcentage du taux macroéconomique. L'impact net des glissements des différents types de travailleurs à l'intérieur de chaque secteur sur le taux macroéconomique de cotisation est quant à lui insignifiant (0,02 point de pourcentage en 2008).

TABLEAU 23 - Composition de l'emploi salarié dans les branches d'activité marchande

	2002	2008	2002	2008
	Structure de l'emploi sectoriel (% du total sectoriel)		Parts dans l'emploi marchand total (en %)	
1. Agriculture	n.d.	n.d.	1,08	0,93
2. Energie	100,00	100,00	1,17	0,98
- bas salaires	8,87	8,44	0,10	0,08
- hauts salaires	90,92	91,38	1,07	0,89
- emplois spéciaux	0,20	0,17	0,00	0,00
3.1. Biens intermédiaires	100,00	100,00	7,78	6,77
- bas salaires	7,48	7,26	0,58	0,49
- hauts salaires	91,58	91,84	7,13	6,22
- emplois spéciaux	0,94	0,89	0,07	0,06
3.2. Biens d'équipement	100,00	100,00	6,05	5,45
- bas salaires	6,58	6,39	0,40	0,35
- hauts salaires	92,70	92,93	5,61	5,06
- emplois spéciaux	0,71	0,68	0,04	0,04
3.3. Biens de consommation	100,00	100,00	9,52	8,47
- bas salaires	25,02	24,50	2,38	2,08
- hauts salaires	73,35	73,87	6,98	6,26
- emplois spéciaux	1,64	1,63	0,16	0,14
4. Construction	100,00	100,00	7,08	6,88
- bas salaires	8,59	8,62	0,61	0,59
- hauts salaires	87,16	86,85	6,17	5,97
- emplois spéciaux	4,24	4,53	0,30	0,31
5.1. Transports et communications	100,00	100,00	9,81	9,48
- bas salaires	27,31	27,08	2,68	2,57
- hauts salaires	71,47	71,65	7,01	6,79
- emplois spéciaux	1,22	1,26	0,12	0,12
5.2. Commerce et horeca	100,00	100,00	20,89	21,73
- bas salaires	47,07	46,64	9,83	10,14
- hauts salaires	49,59	49,71	10,36	10,80
- emplois spéciaux	3,35	3,66	0,70	0,79
5.3. Crédit et assurances	100,00	100,00	5,14	4,80
- bas salaires	6,48	6,37	0,33	0,31
- hauts salaires	92,33	92,45	4,74	4,43
- emplois spéciaux	1,19	1,18	0,06	0,06
5.4. Santé et action sociale	100,00	100,00	13,33	15,11
- bas salaires	27,01	27,02	3,60	4,08
- hauts salaires	69,91	69,38	9,32	10,48
- emplois spéciaux	3,09	3,60	0,41	0,54
5.5. Autres services marchands	100,00	100,00	18,14	19,41
- bas salaires	41,98	41,77	7,62	8,11
- hauts salaires	55,75	55,74	10,12	10,82
- emplois spéciaux	2,27	2,49	0,41	0,48
Total (hors agriculture)	100,00	100,00		
- bas salaires	28,44	29,06		
- hauts salaires	69,25	68,37		
- emplois spéciaux	2,30	2,57		

D. Emploi et durée de travail

Stagnation de l'emploi en 2003.

En 2001, le net ralentissement de l'activité économique a été compensé par un recul temporaire des gains de productivité, de sorte que l'emploi dans le secteur marchand (profitant aussi d'un "acquis de croissance" favorable au début 2001) a encore connu une nette progression (de 1,7 %). C'est en 2002 que les effets du ralentissement de la croissance se sont véritablement fait sentir, avec pour la première fois depuis 1994 une diminution de l'emploi dans le secteur marchand (de 0,7 %). Vu qu'en 2003 la reprise de l'activité annoncée depuis un certain temps n'intervient que lentement et tardivement, la croissance de la valeur ajoutée sera modeste (1,3 %) et probablement insuffisante pour maintenir l'emploi (légère baisse de 0,1 %).

Avec une reprise de l'activité à partir de 2004...

L'activité se redresse sensiblement pendant la période 2004-2006 (croissance annuelle moyenne de la valeur ajoutée dans le secteur marchand de 3,0 % au cours de cette période) pour retomber à 2,3 % par an à la fin de la période de projection. De ce fait, la valeur ajoutée s'accroît en moyenne légèrement plus vite que pendant la période 1996-2002, période caractérisée par un haut degré de variabilité des taux de croissance annuels.

TABLEAU 24 - Volume de travail et emploi dans le secteur marchand
(taux de croissance annuels moyens)

	1981 1990	1991 1995	1996 2002	2003 2008
Valeur ajoutée réelle (1)	2,2	1,4	2,2	2,4
Productivité horaire (2)	2,4	1,8	1,3	1,8
Volume de travail (3)=(1)-(2)	-0,2	-0,5	0,9	0,6
Durée moyenne du travail (4)	-0,4	-0,4	-0,1	-0,2
Emploi en nombre de personnes (5)=(3)-(4)	0,2	-0,1	1,0	0,8

...des gains de productivité modérés,...

La croissance moyenne de la productivité horaire du travail (1,8 %) progresse légèrement par rapport au passé récent, mais est comparable à la croissance moyenne observée dans les années nonante.

En effet, la hausse des coûts salariaux réels reste modérée (voir chapitre 4). Contrairement à la période écoulée, le taux macroéconomique de cotisations patronales s'accroît en projection (section C). La politique parafiscale ne soutient donc plus la maîtrise des coûts salariaux, prévue par la loi relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde de la compétitivité; c'est désormais la réforme fiscale qui exerce un effet modérateur sur la hausse des salaires bruts.

En outre, un certain nombre d'emplois à basse productivité sont créés via notamment les programmes d'activation: la part des emplois spéciaux dans l'ensemble de l'emploi salarié s'accroît encore légèrement (voir tableau 23, section C). Par contre, l'évolution de la réduction structurelle des cotisations patronales a des conséquences défavorables sur le coût relatif des bas salaires, ce qui génère un effet de gains de productivité.

Les systèmes d'interruptions de carrière (IC)

Le système du crédit-temps, de diminution de carrière et de réduction des prestations de travail à mi-temps est entré en vigueur le 1er janvier 2002 (loi du 10 août 2001 relative à la conciliation entre l'emploi et la qualité de vie, AR du 12 décembre 2001, CCT n°77bis-CNT du 19 décembre 2001, CCT n°77ter-CNT du 10 juillet 2002). Il remplace, *uniquement dans le secteur privé*, l'interruption de carrière (IC) régie par la loi de redressement du 22 janvier 1985. Ce nouveau système comporte trois volets:

- le crédit-temps qui consiste, soit en la suspension complète des prestations de travail, soit en la réduction à un mi-temps des prestations pour les travailleurs occupés à au moins 3/4 temps d'un temps plein. La durée du crédit-temps est d'un an sur l'ensemble de la carrière professionnelle, mais cette durée peut être portée par CCT sectorielle ou d'entreprise à un maximum de cinq ans (les secteurs de la chimie, du pétrole, de la chaussure ... ont étendu la durée à 5 ans, les constructions métalliques, les non-ferreux, le textile, la confection, le transport ... ont étendu à 3 ans, l'industrie graphique, les métaux nobles, la carrosserie à 2 ans);
- le droit à une diminution de carrière d'1/5e temps, qui permet à un travailleur à temps plein de réduire ses prestations à concurrence d'un jour ou de deux demi-jours par semaine, pour une durée maximale de cinq ans sur l'ensemble de la carrière;
- les travailleurs de 50 ans et plus ont droit à:
 - une diminution de carrière d'un jour ou de deux demi-jours par semaine pour un travailleur occupé à temps plein (ou à 4/5e dans le cadre de la diminution de carrière - cfr. 2e volet);
 - une diminution des prestations à mi-temps pour les travailleurs occupés à 3/4 temps d'un temps plein au moins (ou à mi-temps dans le cadre de l'ancien système).

Pour ces travailleurs, il n'y a pas de durée maximale, le droit à l'IC pouvant donc être exercé jusqu'à l'âge de la retraite.

Ces droits ne peuvent être effectivement exercés que dans des conditions déterminées d'ancienneté et de taille de l'entreprise (plus de 10 travailleurs); en outre, un mécanisme de préférence et de planification doit être mis en place dans l'entreprise lorsque le nombre total de travailleurs recourant à ces dispositifs dépasse le seuil de 5 % de l'effectif total de l'entreprise. Enfin, des règles de transition entre l'ancien et le nouveau système ont été établies.

Les systèmes d'IC thématiques (congé parental, congé pour soins palliatifs et congés pour des soins à un membre de la famille atteint de maladie grave) ne sont pas modifiés par le nouveau système (en particulier, le nombre de personnes en IC thématiques n'intervient pas dans le calcul du seuil de 5 %), ni les IC dans le secteur public (qui restent régies par la loi de redressement du 22 janvier 1985).

Sur base de ces informations, et compte tenu des douze premiers mois d'observations détaillées disponibles, une actualisation de l'évolution des IC a été effectuée (une première estimation avait été réalisée, *ex ante*, dans le cadre des Perspectives économiques 2001-2006 d'avril 2001), dont les résultats agrégés sont présentés au tableau suivant.

TABLEAU 25 - Evolution des interruptions de carrière
 (moyennes annuelles, en milliers de personnes)

	2002	2003	2004	2008	2008 par rapport à 2002
1. Secteur privé	76,8	90,8	103,3	119,0	42,2
a. A temps plein	19,3	19,6	21,4	21,6	2,3
Classiques; < 50 ans	12,3	11,7	12,8	12,8	0,6
Classiques; ≥ 50 ans	1,9	2,4	2,9	3,1	1,2
<i>Total des interruptions classiques</i>	14,2	14,1	15,7	15,9	1,7
<i>Total des interruptions thématiques</i>	5,2	5,5	5,7	5,7	0,6
b. A temps partiel	57,4	71,2	82,0	97,3	39,9
Classiques; < 50 ans; 1/5	16,6	19,0	21,7	25,8	9,2
Classiques; < 50 ans; 1/2	10,4	9,6	8,9	6,2	-4,2
<i>Total des interruptions classiques; < 50 ans</i>	27,0	28,6	30,7	32,0	5,0
Classiques; ≥ 50 ans; 1/5	9,6	15,8	20,8	30,9	21,3
Classiques; ≥ 50 ans; 1/2	15,6	18,3	20,4	23,2	7,6
<i>Total des interruptions classiques; ≥ 50 ans</i>	25,2	34,1	41,3	54,1	28,9
<i>Total des interruptions thématiques</i>	5,2	8,5	10,0	11,2	6,0
2. Secteur public	53,9	56,8	58,4	60,1	6,1
a. A temps plein	10,3	9,9	9,7	9,4	-0,9
b. A temps partiel	43,6	46,9	48,7	50,7	7,1
3. Total	130,7	147,6	161,7	179,0	48,3
a. A temps plein	29,7	29,5	31,0	31,0	1,3
b. A temps partiel	101,0	118,1	130,6	148,0	47,0

Ces estimations reposent sur une méthodologie fine, prenant en compte chacun des dispositifs particuliers (crédit-temps, IC à 1/5e temps, IC à mi-temps, ...) et l'évolution démographique (population active) par âge et sexe; il est également tenu compte de la disparition progressive de l'ancien système d'IC dans le secteur privé. Cependant, par manque de données pertinentes, l'impact des conditions d'ancienneté imposées, de la taille de l'entreprise et du seuil d'accessibilité par entreprise de 5 % n'a pu être explicitement pris en compte.

Dans le *secteur privé*, le crédit-temps (IC complètes) se développerait lentement, tout en restant à des niveaux relativement faibles (moins de 22 000 personnes en 2008); il est essentiellement concentré chez les travailleurs de moins de 50 ans. Les IC "classiques" partielles connaîtraient une progression rapide, pour concerner plus de 86 000 travailleurs en fin de période. Cette croissance provient essentiellement des IC à 1/5e temps chez les travailleurs de 50 ans et plus.

En effet, les allocations versées aux travailleurs âgés pour des IC à 1/5e temps sont financièrement plus avantageuses, la population susceptible de recourir à ces dispositifs s'accroît et les restrictions apportées aux régimes de prépensions conventionnelles et de chômeurs âgés non demandeurs d'emploi entraînent peut-être un recours plus intensifs aux IC chez les travailleurs de 50 ans et plus. Ces deux derniers facteurs contribuent également à la progression de l'IC à mi-temps chez les travailleurs âgés (près de 8 000 unités sur la période considérée).

Même si au niveau macroéconomique le nombre de personnes bénéficiant d'un crédit-temps ou d'une réduction de prestations "classiques" (102 000 unités en 2008) n'atteindrait pas 5 pour cent des salariés du secteur privé, il est probable que dans certaines entreprises ce seuil deviendrait contraignant. Dans la mesure où ce sont majoritairement les travailleurs de 50 ans et plus qui bénéficieraient des IC (surtout partielles), cela pourrait poser un problème d'accessibilité pour les travailleurs plus jeunes et donc à leur possibilité de mieux concilier vie professionnelle et vie privée.

Au total, l'importance relative des IC complètes (crédit-temps) passe de 23 % de l'ensemble des IC en 2002 à 17 % en 2008. Les réductions de prestations, surtout à 1/5e temps, seraient en nette augmentation, de plus de 46 % sur la période considérée. La réforme constitue un soutien au développement du travail à temps partiel global. Simultanément, elle provoque une augmentation de la durée relative du travail à temps partiel, étant donné la prédominance des IC à 1/5e temps.

... et une diminution de la durée moyenne du travail,...

La durée moyenne du travail par tête continuerait à diminuer, du fait de l'abaissement de la durée hebdomadaire légale de travail à 38 heures à partir du 1er janvier 2003, et surtout en raison de la progression des emplois à temps partiel. Cette évolution est renforcée par les mesures de crédit-temps et d'interruption de carrière à temps partiel qui visent à mieux concilier vie professionnelle et vie privée et à promouvoir le maintien en activité des travailleurs âgés (voir encadré).

...l'emploi s'accroît de nouveau dans le secteur marchand.

La durée annuelle moyenne de travail diminue de 0,25 %, de sorte que l'emploi en nombre de personnes (0,80 % par an), augmente plus fortement que le volume de travail exprimé en heures (0,56 % par an). Ainsi, 162 000 emplois nets sont créés dans le secteur marchand au cours de la période de projection. La croissance de l'emploi salarié dans le secteur marchand serait encore un peu plus élevée compte tenu du léger recul du nombre d'indépendants (9 000 personnes). Au total, quelque 171 000 postes salariés supplémentaires seraient créés, ce qui représente une augmentation moyenne de 1,1 % par an, et ce malgré la stagnation de l'emploi en 2003.

Glissements structurels de l'emploi dans le secteur marchand

Depuis 25 ans au moins, les branches d'activité "santé et action sociale" et "autres services marchands" représentent une part toujours plus importante de l'emploi total du secteur marchand. Cette tendance structurelle se poursuit durant la période de projection. L'emploi dans la branche "santé et action sociale" progresserait de 78 000 personnes (3 % par an) et reposerait sur des gains de productivité très faibles. La productivité dans cette branche ne s'accroît guère en projection, après avoir enregistré un léger recul dans le passé récent. La progression de l'emploi dans la branche "autres services marchands" (1,9 % par an, 90 000 personnes au total) reste également supérieure à la croissance moyenne de l'emploi dans l'ensemble du secteur marchand, mais est réduite de moitié par rapport au passé récent: c'est surtout le développement du travail intérimaire (intégralement comptabilisé dans les "autres services marchands" par la Comptabilité nationale) qui a stimulé ces dernières années la croissance de l'emploi dans cette branche d'activité.

D'autres tendances structurelles sont observées comme les pertes d'emplois dans le secteur agricole (11 000 personnes) et la désindustrialisation: l'industrie manufacturière perdrait encore 38 000 emplois, sa part dans l'emploi total du secteur marchand tombant de 19,4 % en 2002 à 17,4 % en 2008. L'emploi dans le secteur de la construction devrait légèrement progresser (de 9 000 unités) au cours des six prochaines années.

TABLEAU 26 - L'emploi intérieur par branche
 (moyennes annuelles, en milliers de personnes)

	1990 par rapport à 1980	1995 par rapport à 1990	2002 par rapport à 1995	2008 par rapport à 2002	1980	1990	2002	2008
Agriculture	-16	-7	-16	-11	136	120	97	86
Industrie	-213	-93	-34	-32	1241	1027	901	868
- Energie	-24	-5	-3	-4	63	39	31	27
- Industrie manufacturière	-134	-94	-35	-38	902	768	638	600
- Construction	-55	7	5	9	276	220	232	241
Services marchands	304	85	275	205	1633	1936	2297	2501
- Transports et communications	-22	-1	13	9	282	260	272	281
- Commerce et horeca	58	-29	-3	32	711	769	737	769
- Crédit et assurances	18	-8	7	-4	128	146	146	143
- Santé et action sociale	89	32	85	78	195	283	401	479
- Autres services marchands	161	91	172	90	317	477	740	830
Services non marchands	3	-14	75	-3	780	783	845	842
- Administrations publiques	16	-15	52	-3	707	724	760	757
- Autres services non marchands ^a	-13	2	23	-0	73	60	84	84
Emploi intérieur	78	-29	300	159	3789	3867	4138	4297
Secteurs marchands, dont:	75	-15	225	162	3009	3084	3294	3456
- Salariés	11	-39	250	171	2397	2408	2619	2790
- Indépendants	64	24	-24	-9	612	675	675	666

a. L'ICN comptabilise les emplois ALE dans cette branche avec le personnel domestique.

Emploi public relativement stable

Ces sept dernières années, l'emploi dans les administrations publiques a fortement augmenté (de 52 000 personnes). Certes, une partie de cet accroissement peut être expliquée par des adaptations statistiques. A partir de 2002, la RTBF et la VRT sont comptabilisées comme "organismes d'intérêt public", au lieu d'"entreprises publiques". De ce fait, l'emploi dans ces institutions (environ 7 000 personnes) glisse de la branche "autres services marchands" vers la branche "administrations publiques".

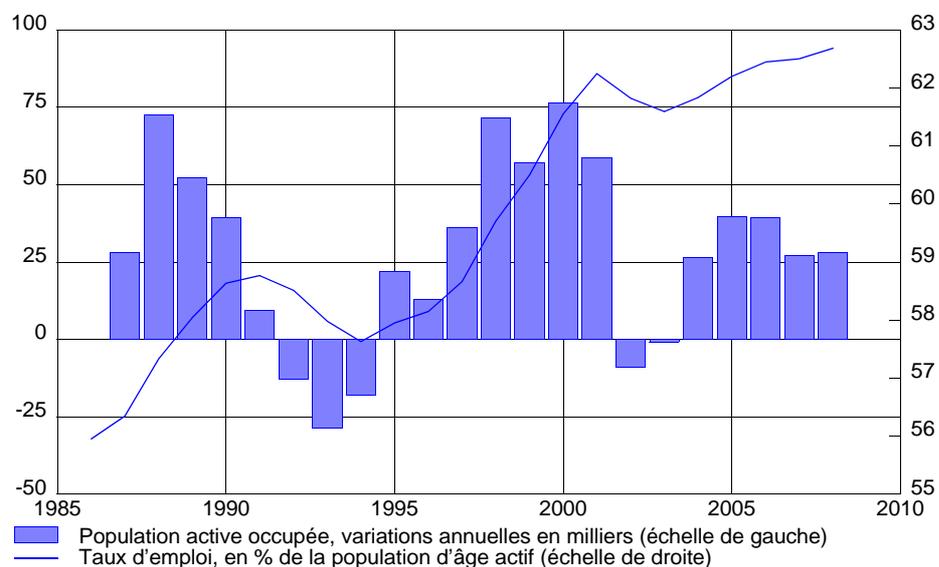
Au cours de la période de projection, l'emploi public reculerait d'environ 3 000 personnes. En effet, l'emploi dans l'enseignement de la Communauté flamande connaîtrait une baisse tendancielle, due à la réduction importante de la population scolaire. Le personnel de la défense nationale serait également en diminution. Ces baisses ne seraient que partiellement compensées par une légère hausse de l'emploi attribuable au remplacement des personnes recourant à l'interruption partielle de carrière.

Augmentation modeste du taux d'emploi

Etant donné que ni l'emploi dans les services non marchands, ni le solde des travailleurs frontaliers ne subissent de modifications fondamentales, la progression de l'emploi intérieur et de la population active occupée (respectivement 159 000 et 160 000 personnes; 0,6 % par an) équivaut à la croissance de l'emploi dans le secteur marchand. Le recul de la population active occupée en 2002-2003 a mis fin de manière abrupte à sept années de croissance ininterrompue du taux d'emploi. Le taux d'emploi, qui s'élevait à 62,2 % en 2001, retomberait à 61,6 % en 2003. La

hausse de la population active occupée à partir de 2004 n'entraîne qu'une augmentation relativement modeste du taux d'emploi qui atteindrait 62,7 % en 2008, soit un demi-point de pour cent seulement au-dessus du niveau de 2001. Cela s'explique par la croissance sensible de la population d'âge actif en projection (section A).

GRAPHIQUE 17 - Population active occupée et taux d'emploi



E. Réserve de main-d'oeuvre et chômage

La réserve de main-d'oeuvre varie à peine; le taux de réserve de main-d'oeuvre redescend à moyen terme au niveau du taux de 2001.

L'offre potentielle de travail augmentant de 163 000 personnes, presque aussi rapidement que l'emploi total, la réserve totale de main-d'oeuvre¹ reste pratiquement inchangée en termes absolus. En 2002, le taux de réserve de main-d'oeuvre¹ est passé de 15,1 % à 15,7 % et en 2003 il devrait être de 16,3 %. Les années suivantes, il diminue progressivement pour atteindre 15,2 % en 2008, soit une baisse de 0,4 point de pour cent par rapport au début de la période de projection et un statu quo par rapport à la situation d'avant le ralentissement conjoncturel.

TABLEAU 27 - Réserve de main-d'oeuvre et chômage¹
(moyennes annuelles, en milliers de personnes, taux en %)

	1990	1995	2002	2008	1995 par rapport à 1990	2002 par rapport à 1995	2008 par rapport à 2002
Offre potentielle de travail (1)	4530,7	4688,9	4968,4	5131,1	158,2	279,5	162,7
- Interruptions de carrière à temps plein (2)	21,5	20,6	29,7	31,0	-0,9	9,1	1,4
- Pré pensions (3)	141,1	134,5	106,5	106,6	-6,5	-28,1	0,2
Population active (définition BFP) (4)	4368,2	4533,8	4832,3	4993,5	165,6	298,5	161,2
- Population active occupée	3913,0	3884,7	4188,5	4348,7	-28,4	303,8	160,2
- Demandeurs d'emploi (5)	390,2	579,2	491,5	518,0	189,1	-87,7	26,5
- Chômeurs âgés (6)	64,9	69,9	152,3	126,8	4,9	82,5	-25,5
Chômage (définition BFP) (7)=(5)+(6)	455,1	649,1	643,8	644,8	194,0	-5,3	1,0
Réserve de main-d'oeuvre (8)=(7)+(2)+(3)	617,7	804,2	779,9	782,5	186,5	-24,3	2,5
Taux de réserve de main-d'oeuvre (8)/(1)	13,6	17,2	15,7	15,2	3,5	-1,5	-0,4
Taux de chômage (définition BFP) (7)/(4)	10,4	14,3	13,3	12,9	3,9	-1,0	-0,4

1. Dans ce tableau, l'offre de travail, la population active, la population active occupée comprennent les personnes occupées de 65 ans et plus.

Des conclusions similaires peuvent être tirées pour le chômage (définition BFP)...

On peut tirer des conclusions similaires en ce qui concerne l'évolution du chômage (définition BFP): en effet, la part des pré pensions et des interruptions complètes de carrière dans la réserve de main-d'oeuvre reste pratiquement inchangée (voir section B). En termes absolus, le chômage augmente encore de 39 000 personnes en 2003; cette hausse se résorbe progressivement à partir de 2005. Vu la forte croissance de la population active, le taux de chômage (définition BFP) diminue de 0,4 % au cours de la période de projection. En fin de période, le taux de chômage (12,9 %) est toujours un peu plus élevé par rapport à 2001 (12,6 %).

...dont la composition change.

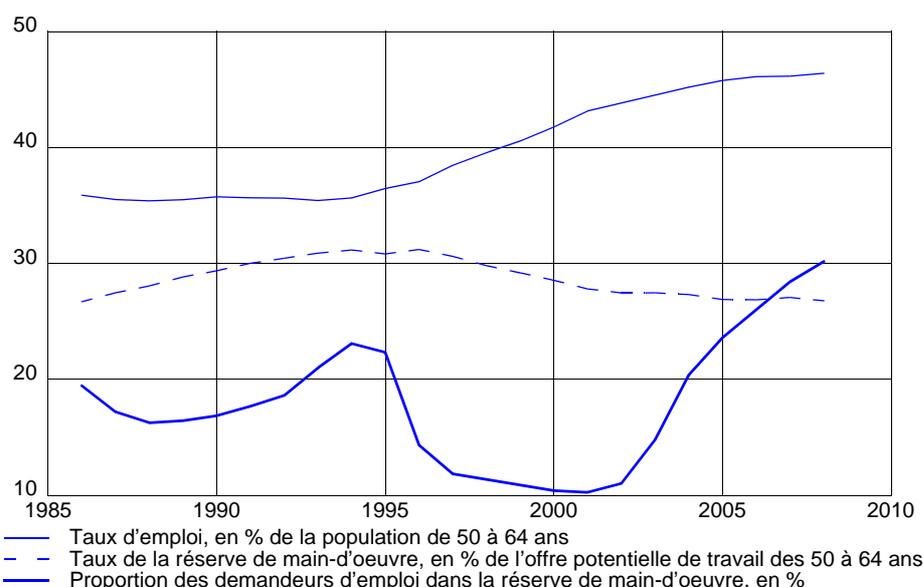
Au sein de la population en chômage (définition BFP), le nombre de chômeurs âgés diminue. A législation inchangée, le vieillissement de la population active aurait engendré une forte hausse du nombre de chômeurs dans ce statut; mais les mesures récentes (voir section B) préviennent cette hausse, entraînant une forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans et plus (70 500 unités), et, partant, du nombre total de demandeurs d'emploi (26 500 unités).

1. cf. glossaire page 52.

Dans la classe d'âge de 50 ans et plus,...

L'augmentation progressive au cours de la période de projection du poids des 50 ans et plus dans l'offre potentielle de travail a été mise en évidence précédemment. Cette augmentation résulte d'une part de glissements démographiques, et d'autre part, d'une participation accrue des femmes de cette classe d'âge au marché du travail. Dans cette classe d'âge, le taux d'offre potentielle de travail passe ainsi de 60,4 % à 63,4 %.

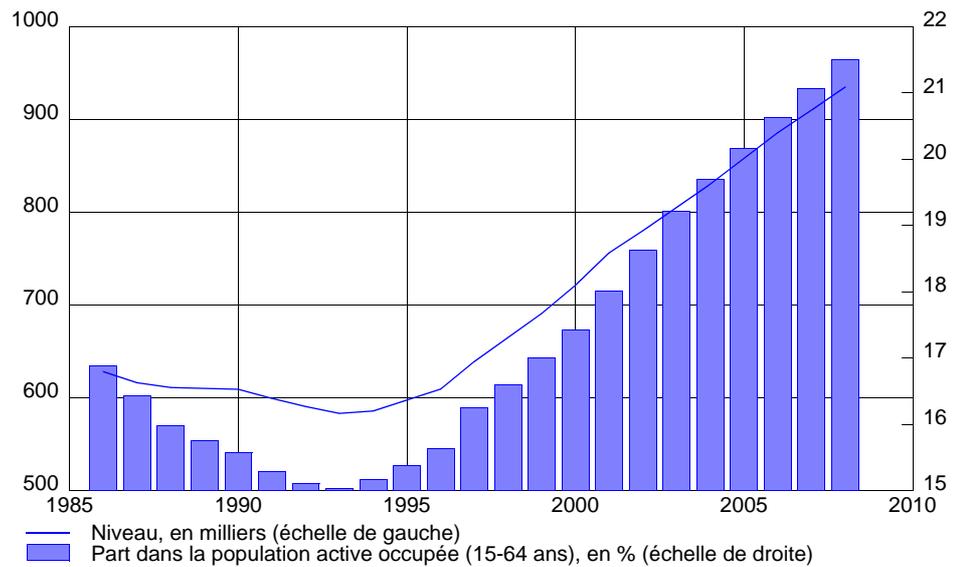
GRAPHIQUE 18 - Réserve de main-d'oeuvre et taux d'emploi dans la population âgée de 50 à 64 ans



... le taux de réserve de main-d'oeuvre diminue légèrement et le taux d'emploi augmente fortement ...

La structure de la réserve de main-d'oeuvre chez les 50 ans et plus change fortement. Sous l'effet de la réforme du régime des chômeurs âgés, la part des demandeurs d'emploi dans cette classe d'âge augmente de 11,0 % de la réserve de main-d'oeuvre en 2002 à 30,2 % en 2008 et de 17,6 % du chômage (définition BFP) à 44,9 %. Le taux global de réserve de main-d'oeuvre baisse cependant de 27,5 % à 26,8 %, même dans des hypothèses relativement conservatrices quant à l'effet des mesures visant à stimuler l'activité et l'emploi chez les 50 ans et plus. En projection, la hausse du taux d'emploi chez les 50 ans et plus est donc de nouveau un peu plus marquée (de 43,8 % à 46,4 %) que la hausse du taux d'offre potentielle de travail. Dans cette classe d'âge, le taux d'emploi enregistre une progression ininterrompue depuis 1994.

GRAPHIQUE 19 - Population active occupée âgée de 50 à 64 ans



...ce qui, conjointement aux glissements démographiques, fait augmenter de façon spectaculaire la part des 50 ans et plus dans la population active occupée.

Vu le poids démographique croissant des 50 ans et plus, l'augmentation de l'emploi dans cette classe d'âge est encore plus frappante en termes absolus. L'emploi dans la classe des 50-64 ans était déjà passé de 586 000 personnes en 1994 à 780 000 en 2002 et devrait s'élever à 935 000 personnes en 2008, soit une croissance annuelle moyenne de 3,1 % en projection. La part de cette classe d'âge dans la population active occupée (15-64 ans) était déjà passée de 15,2 % en 1994 à 18,6 % en 2002; elle continuerait à progresser jusqu'à 21,5 % en 2008.

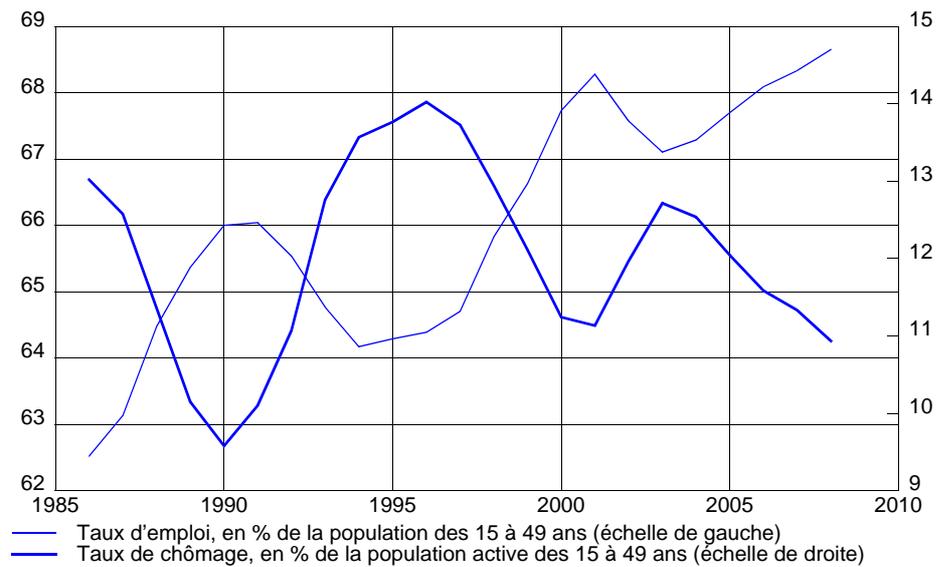
Dans la classe des 15-49 ans, la baisse récente du taux d'emploi s'est interrompue ...

L'augmentation de l'emploi de 4 000 personnes dans la classe d'âge des 15-49 ans semble à première vue modeste. Il faut cependant tenir compte du fait que la population dans cette classe d'âge diminue de 72 500 personnes. Par conséquent, le taux d'emploi dans cette classe d'âge progresse de 67,6 % en 2002 à 68,7 % en 2008, effaçant ainsi deux années consécutives de baisse.

...sous l'effet d'une diminution progressive du taux de chômage ...

Etant donné que le taux d'activité dans cette classe d'âge est pratiquement stable en projection, l'augmentation du taux d'emploi résulte d'une baisse du taux de chômage, qui recule de 12,0 % en 2002 à 10,9 % en 2008. Le taux de chômage dans la classe des 15-49 ans étant plus sensible aux fluctuations conjoncturelles, son évolution présente un profil plus marqué. Les nettes augmentations du taux de chômage pendant la période 2002-2003 se résorbent progressivement sur la période de projection, de sorte que le taux de chômage dans la classe des 15-49 ans atteint un niveau qui n'est toutefois que de 0,2 point de pourcentage inférieur à celui observé à la fin de la phase précédente de haute conjoncture.

GRAPHIQUE 20 - Chômage et emploi dans la population âgée de 15 à 49 ans



... qui reste cependant relativement modérée.

Pour autant que l'on se limite aux données administratives, ce taux de chômage est peut-être l'indicateur le plus adéquat pour mesurer l'évolution des tensions sur le marché du travail. A cet égard, le recul projeté du taux de chômage dans la classe d'âge des 15-49 ans n'apparaît pas comme une perspective de moyen terme particulièrement audacieuse.



Les finances publiques en léger déficit

Après un recul limité en 2002, le solde de financement de l'ensemble des administrations publiques se dégrade sensiblement en 2003. Le déficit qui apparaît en 2003 subsiste durant les quatre années suivantes. Au terme de la projection, le solde de financement retrouve l'équilibre.

Les charges d'intérêt baissent de 1,4 % du PIB entre 2002 et 2008, suite à la réduction de la dette publique qui passe sous le seuil de 100 % du PIB en 2004 et ne représente plus que 86 % du PIB en 2008.

Le recul du surplus primaire est particulièrement marqué en 2003 (1,2 % du PIB), sous l'effet conjugué du recul des recettes (0,7 % du PIB) et de la hausse des dépenses (0,5 % du PIB). De 2004 à 2006, le tassement des recettes entraîne une diminution supplémentaire du surplus primaire, malgré la réduction des dépenses. Le surplus primaire se redresse à partir de 2007, lorsque la croissance des recettes fiscales retrouve un rythme de croisière au terme de la mise en place de la réforme de l'impôt des personnes physiques. Sur l'ensemble de la période de projection, la baisse du surplus primaire en pour cent du PIB est pratiquement de même ampleur que celle des charges d'intérêt.

La diminution du surplus primaire enregistrée en 2003 et 2004 est le fait de l'Entité I (pouvoir fédéral et sécurité sociale) qui, bien que bénéficiaire de la forte baisse des charges d'intérêt, enregistre une détérioration du solde de financement de 1,1 % du PIB en 2003. Ce solde de financement se redresse ensuite (de 0,7 % du PIB en six ans).

Dans le scénario macroéconomique retenu et compte tenu de l'ensemble des décisions prises, les objectifs du programme de stabilité 2003-2005 ne seraient pas rencontrés. L'écart entre le solde de financement et l'objectif budgétaire s'élève à 0,7 % du PIB en 2003 et atteint 1,1 % en 2005. Il est entièrement imputable à l'Entité I, alors que l'Entité II, particulièrement les régions et communautés considérées dans leur ensemble, remplit ses engagements.

TABLEAU 28 - Agrégats de finances publiques
(en pour cent du PIB)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Ensemble des administrations publiques								
Solde primaire	7,0	6,1	4,9	4,6	4,5	4,2	4,4	4,6
Recettes consolidées	48,1	48,3	47,6	47,1	46,7	46,1	46,0	45,9
Dépenses primaires consolidées	41,2	42,2	42,7	42,5	42,2	41,9	41,6	41,3
Charges d'intérêt	6,6	6,1	5,6	5,3	5,1	4,9	4,8	4,7
Capacité de financement	0,4	0,0	-0,7	-0,7	-0,6	-0,8	-0,4	-0,0
Entité I								
Solde primaire	5,8	5,5	4,0	3,7	3,8	3,7	3,7	3,9
Recettes	33,4	33,7	32,8	32,5	32,2	31,7	31,7	31,7
Dépenses primaires	27,6	28,2	28,8	28,8	28,4	28,1	28,0	27,8
Charges d'intérêt	6,1	5,6	5,2	4,8	4,7	4,6	4,5	4,3
Capacité de financement	-0,3	-0,1	-1,2	-1,1	-0,9	-0,9	-0,7	-0,5
Entité II								
Solde primaire	1,2	0,6	0,9	0,8	0,7	0,5	0,7	0,8
Recettes	16,6	16,7	16,9	16,7	16,6	16,4	16,3	16,2
Dépenses primaires	15,4	16,0	16,0	15,9	15,9	15,9	15,6	15,5
Charges d'intérêt	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3
Capacité de financement	0,7	0,1	0,4	0,4	0,3	0,1	0,3	0,4

A. Evolution globale

1. Perspectives pour l'ensemble des administrations publiques

En 2002¹, le solde de financement recule de 0,3 % du PIB par rapport à 2001, préservant l'équilibre de peu. La période de projection débute par une nouvelle et nette détérioration du solde en 2003, donnant lieu à la formation d'un besoin net de financement de 0,7 % du PIB. Le déficit reste pratiquement inchangé jusqu'en 2006, puis se résorbe en 2007-2008. Alors qu'un surplus de 0,4 % du PIB avait été atteint en 2001, l'équilibre budgétaire serait à peine restauré en 2008.

Les charges d'intérêt reculent chaque année en pour cent du PIB, mais à un rythme ralenti à partir de 2005. Le solde primaire baisse de 2,4 % du PIB entre 2001 et 2008, dont 2,1 % de PIB au cours des seules années 2002 et 2003.

TABLEAU 29 - Compte consolidé des administrations publiques
(en pour cent du PIB)

	Niveau	Variations annuelles							Niveau
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2008
1. Solde primaire ^a	7,0	-0,9	-1,2	-0,3	-0,1	-0,3	0,3	0,2	4,6
A. Recettes ^a	48,1	0,2	-0,7	-0,5	-0,4	-0,6	-0,1	-0,1	45,9
1. Recettes fiscales	30,7	0,2	-0,5	-0,2	-0,3	-0,6	-0,1	-0,1	29,1
2. Cotisations sociales effectives	14,4	0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0	14,2
3. Autres recettes (y.c. ventes en capital)	3,1	-0,2	-0,1	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	2,6
B. Dépenses primaires finales	41,2	1,0	0,5	-0,2	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	41,3
1. Rémunérations (hors cotisations imputées)	9,6	0,3	0,0	-0,2	-0,2	-0,2	-0,1	-0,2	9,2
2. Consommation intermédiaire et FBCF	4,9	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	-0,2	-0,1	4,9
3. Transferts sociaux de la sécurité sociale	17,3	0,4	0,5	-0,1	-0,2	-0,1	0,0	0,0	17,7
4. Autres transferts aux ménages et aux ISBL	5,9	0,2	0,0	0,0	-0,1	-0,1	0,0	0,0	5,8
5. Transferts aux entreprises et au reste du monde	3,4	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	3,6
2. Charges d'intérêt ^a	6,6	-0,5	-0,4	-0,4	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1	4,7
3. Solde de financement	0,4	-0,3	-0,8	0,0	0,1	-0,2	0,4	0,3	0,0

a. Non compris les intérêts entre sous-secteurs publics.

La dégradation des perspectives de finances publiques par rapport à notre édition de l'année passée est importante et essentiellement attribuable au ralentissement de la croissance économique des premières années de la décennie.

1. Les données de finances publiques retenues pour 2002 sont basées sur les données les plus récentes disponibles mais restent néanmoins une estimation. Les comptes publics intégraux sont publiés par l'ICN au mois de juin.

Des finances publiques en équilibre en 2002, malgré une hausse importante des dépenses primaires...

En 2002, la baisse des charges d'intérêt (0,5 % du PIB) et la progression des recettes (0,2 % du PIB) limitent la détérioration du solde de financement à 0,3 % du PIB par rapport à 2001, compte tenu d'une hausse des dépenses primaires de 1,0 % du PIB.

Certains facteurs comptables affectent simultanément le niveau des recettes et des dépenses en 2002, pour quelques 0,3 % du PIB¹. Abstraction faite de ces facteurs, la hausse des dépenses primaires s'établit à 0,7 % du PIB et les recettes reculent de 0,1 % du PIB par rapport à 2001. Les recettes fiscales et parafiscales restent globalement stables, ce recul des recettes est à mettre en relation avec la disparition du produit de l'octroi des licences UMTS en 2001 (0,2 % du PIB). La hausse des dépenses en pour cent du PIB apparaît particulièrement élevée: une telle hausse n'a plus été observée depuis 1993, année de récession durant laquelle la progression des dépenses avait atteint 1,1 % du PIB. La hausse du ratio de dépenses primaires découle tant du faible niveau du PIB que de la poussée des dépenses, due notamment à la hausse du chômage et à l'indexation des salaires et prestations sociales intervenue tôt dans l'année.

...mais un déficit de 0,7 % du PIB en 2003...

En 2003, les charges d'intérêt reculent de 0,4 % du PIB et les dépenses primaires progressent de 0,5 % du PIB par rapport à 2002. La plus grande partie de cette hausse des dépenses est attribuable aux prestations de sécurité sociale (0,3 % du PIB en soins de santé et 0,1 % en allocations de chômage).

Après une baisse limitée à 0,1 % du PIB en 2002 (hors facteurs comptables), les recettes se tassent à concurrence de 0,7 % du PIB en 2003. Ce recul est concentré pour 0,5 % du PIB en recettes fiscales et plus particulièrement en impôts sur le revenu, principalement (mais pas seulement) du fait de la réforme de l'IPP (voir section B). Les recettes parafiscales reculent de 0,1 % du PIB, de même que les recettes non fiscales (baisse des ventes de terrains et bâtiments²).

Au total, le solde primaire se tasse de 1,2 % du PIB par rapport à 2002 et le solde de financement de 0,8 % du PIB.

... jusqu'en 2006, avant le retour à l'équilibre en 2008

A partir de 2004, la croissance économique renoue avec des taux supérieurs à 2 % par an et le taux de croissance réel des dépenses primaires ralentit (cfr. tableau 30). En conséquence, les dépenses primaires baissent annuellement de 0,3 % du PIB entre 2003 et 2006. Le recul des recettes est plus marqué que celui des dépenses. Il atteint 0,4 à 0,6 % du PIB par an et est principalement attribuable aux recettes fiscales qui reculent chaque année, particulièrement en 2006 en ce qui concerne l'impôt sur le revenu des ménages. Les cotisations de sécurité sociale baissent dans une moindre mesure et les recettes non fiscales restent stables, hormis en 2004 où elles reculent de 0,2 % du PIB (en l'absence de ventes de bâtiments et de renouvellement du dividende exceptionnel de Belgacom prévu au budget 2003).

1. A partir de 2002, l'intégration des recettes et dépenses propres des organismes publics de radio-télévision au compte des administrations publiques redresse simultanément le niveau des recettes et des dépenses primaire d'environ 0,2 % du PIB, hors mesures. D'autre part, le glissement progressif dans le financement de l'Union européenne entre recettes cédées et transferts ("contribution PNB") majore également recettes et dépenses primaires de 0,1 % du PIB en 2002.
2. Dans les tableaux du chapitre VI, les ventes en capital (bâtiments, terrains et licences) sont comptabilisées en recettes (et non en dépenses de capital négatives) et les cotisations imputées sont éliminées tant des recettes que des dépenses (de rémunération). Les tableaux publiés en annexe, par contre, s'alignent sur la présentation des comptes nationaux.

Il s'ensuit une diminution du solde primaire jusqu'à 2006. En 2004 et en 2005, le recul du solde primaire est compensé par la baisse des charges d'intérêt, ce qui n'est pas le cas en 2006. Au total, le besoin de financement reste inchangé en 2004, se réduit de 0,1 % du PIB en 2005 et augmente de 0,2 % du PIB en 2006.

Après 2006, les impôts retrouvent une évolution pratiquement proportionnelle au PIB du fait, notamment, que la réforme de l'impôt des personnes physiques n'engendre plus de coûts supplémentaires. Dès lors, le surplus primaire et le solde de financement s'améliorent. L'équilibre budgétaire est rétabli en 2008.

Croissance réelle des dépenses primaires non négligeable

Sur la période 2002-2008, les dépenses primaires augmentent de 2,2 % en moyenne annuelle (hors impact de l'intégration des organismes de radio-télévision aux administrations publiques, voir tableau 30, colonne c), soit un taux de croissance plus élevé que celui des 7 dernières années observées (1,8 % en moyenne annuelle de 1995 à 2001). Cette accélération est attribuable aux transferts aux ménages (lignes 3 et 4) et, dans une moindre mesure (compte tenu de leur part limitée dans l'ensemble des dépenses), aux transferts aux entreprises et au reste du monde. La croissance des dépenses de fonctionnement et d'investissements ralentit sensiblement et celle des rémunérations plus légèrement.

L'accélération se concentre sur les dépenses de la sécurité sociale et, dans une moindre mesure, sur celles du pouvoir fédéral qui reste cependant le sous-secteur dont la croissance des dépenses primaires finales est la plus faible. Le redressement du taux de croissance des dépenses des pouvoirs locaux découle des investissements publics¹. Hors investissements, leurs dépenses primaires augmentent au même rythme que par le passé (2,5 %). Seules les communautés et régions enregistrent un ralentissement du taux de croissance annuel moyen de leurs dépenses primaires finales (hors effet susmentionné) à moyen terme.

L'accélération des dépenses est particulièrement marquée en début de période, notamment du fait de diverses mesures, ce qui, combiné à une faible croissance économique, contribue à la dégradation des finances publiques de 2002 et 2003. La croissance des dépenses primaires se réduit ensuite parce que le chômage cesse de croître et que la projection n'incorpore pas de nouvelle mesure, hormis la reprise des investissements des pouvoirs locaux en 2005-2006.

1. La sous-période 1995-2001 inclut deux années caractérisées par une chute importante des investissements publics (1995 et 2001, succédant à une année d'élections communales).

TABLEAU 30 - Evolution des dépenses primaires finales^a
 (taux de croissance à prix constants)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002	1995		
	(c)							2008	2001		
								(c)			
Total des dépenses primaires finales	3,9	3,3	2,9	2,4	2,3	1,9	1,4	1,4	2,3	2,2	1,8
1. Rémunérations (hors cotisations imputées)	4,8	3,9	1,9	0,9	1,2	1,0	1,4	0,4	1,6	1,5	1,6
2. Achats de biens et services et FBCF	2,5	-0,1	1,4	3,0	7,7	3,5	-2,5	0,9	2,3	1,9	2,5
3. Transferts sociaux de la sécurité sociale	3,5	3,5	4,3	1,9	1,9	2,1	2,3	2,1	2,6	2,6	1,6
4. Autres transferts aux ménages et aux ISBL	4,3	4,3	2,2	2,6	1,6	1,5	1,6	1,5	2,2	2,2	2,0
5. Transferts aux entreprises et au reste du monde	4,2	4,2	1,4	7,8	1,6	1,8	1,7	0,9	2,8	2,8	2,3
Contribution des sous-secteurs ^b											
1. Entité I	2,9	2,9	3,7	2,5	1,8	1,6	1,9	1,4	2,2	2,2	1,7
a. Pouvoir fédéral	1,6	1,6	2,8	4,0	1,6	0,3	1,1	-0,1	1,6	1,6	1,3
b. Sécurité sociale	3,4	3,4	4,1	1,9	1,8	2,1	2,2	2,0	2,5	2,5	1,8
2. Entité II	5,5	4,1	1,5	2,2	3,3	2,5	0,5	1,3	2,4	2,2	2,2
a. Communautés et régions	6,2	3,9	0,7	2,1	2,0	2,0	1,9	1,7	2,3	2,0	2,3
b. Pouvoirs locaux	4,4	4,4	2,8	2,4	5,4	3,4	-1,8	0,6	2,4	2,4	1,9

a. Déflateur: indice des prix de détail.

b. A l'exclusion des dotations entre sous-secteurs.

c. Non compris l'impact de l'intégration des organismes de radio-télévision aux administrations publiques en 2002.

2. Evolution de la dette publique

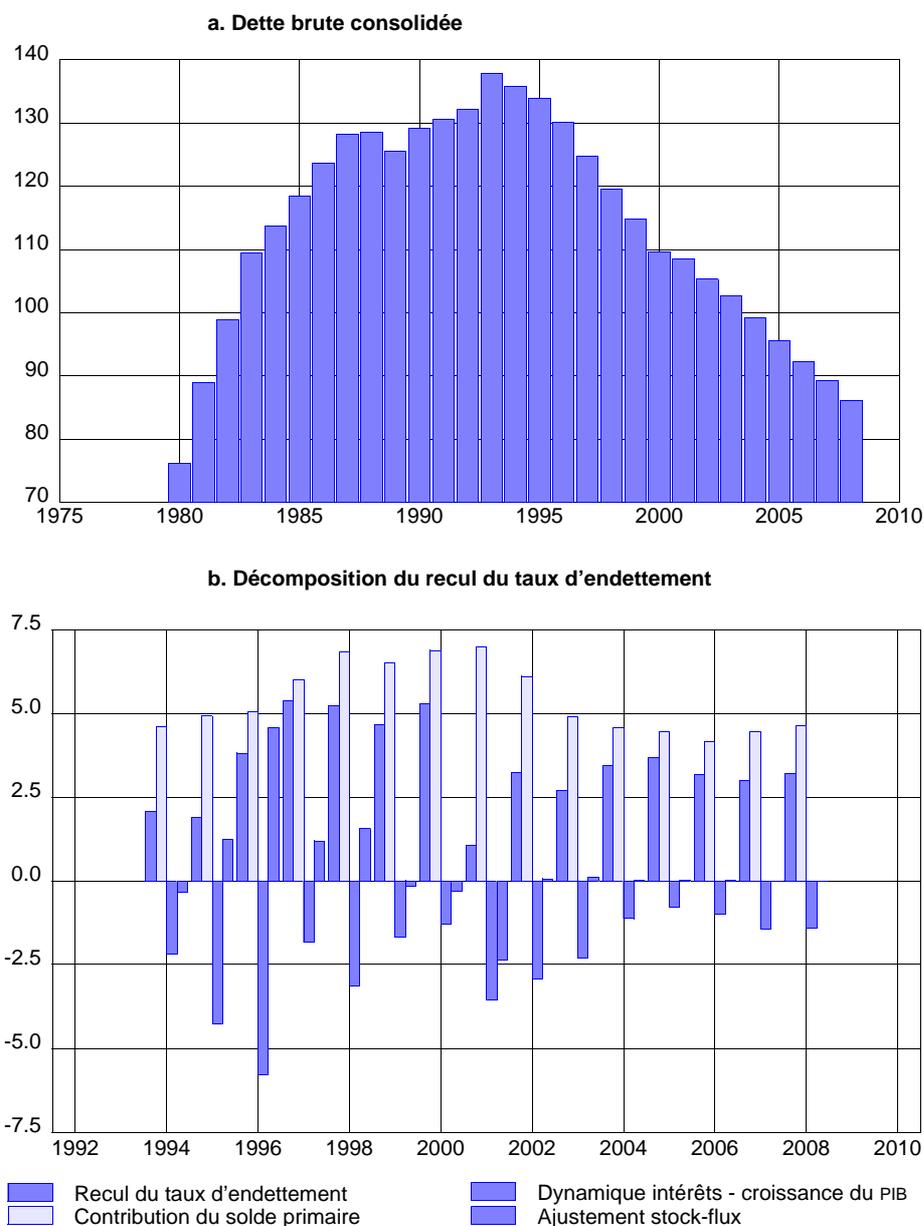
Malgré la persistance d'un léger déficit pendant plusieurs années, la poursuite du désendettement est assurée. La dette consolidée¹ des administrations publiques passerait de 105,3 % du PIB en 2002 à 86,1 % en 2008, reculant de plus de 3 % du PIB en moyenne par an.

La variation de la dette publique brute en pour cent du PIB est influencée par le solde primaire, par les charges d'intérêt et donc le taux d'intérêt implicite de la dette publique, et par le niveau du PIB. Elle peut également être affectée par d'autres opérations, comme des reprises de dette ou le produit de recettes exceptionnelles, mais les modalités de futures opérations de ce type² sont trop incertaines pour être prise en compte ici.

1. Concept utilisé pour l'application des critères de convergence définis dans le traité de Maastricht. Les observations sont fournies par la Banque Nationale de Belgique. La projection (à partir de 2003) s'aligne sur la dette non consolidée des 4 sous-secteurs des administrations publiques qui ressort de ces perspectives, à taux de consolidation constant.

2. Notamment, la reprise partielle de la dette de la SNCB, qui devrait intervenir dans les prochaines années.

GRAPHIQUE 21 - Dette brute consolidée des administrations publiques - niveau, variation et comparaison avec le solde primaire
(en pour cent du PIB)



Il ressort du graphique 21b que la diminution du taux d'endettement est constamment inférieure au surplus primaire. En effet, le taux d'intérêt implicite de la dette est systématiquement supérieur au taux de croissance économique, cette dynamique "intérêts-croissance" ralentissant le désendettement. Cet impact est particulièrement marqué en 2001 et en 2002. En outre, en 2001, le pouvoir fédéral a procédé à la reprise de dette de certains organismes (voir graphique 21b, ajustement stock-flux négatif); dès lors malgré un surplus primaire atteignant le niveau record de 7,0 % du PIB, la diminution de la dette publique a été limitée à 1,1 % du PIB.

A moyen terme, particulièrement jusqu'à 2005, la dynamique "intérêts-croissance" contribue moins négativement au désendettement, limitant l'impact du

tassement du surplus primaire sur le rythme de diminution du taux d'endettement. A partir de 2007, inversement, l'effet du redressement du surplus primaire sur la variation de la dette en pour cent du PIB est davantage contraint par cette dynamique, sous l'influence du redressement des taux d'intérêt.

3. Solde structurel et programme de stabilité

Les perspectives budgétaires présentées ci-avant ont été traduites en termes de solde structurel sur base de la croissance potentielle évaluée en appliquant à la présente projection la méthodologie approuvée par le Conseil de l'Union européenne¹ (cfr. chapitre 3).

Sur la période couverte par le dernier programme de stabilité de novembre 2002, le solde structurel se dégrade à concurrence de 0,9 % du PIB: il passe d'un surplus de 0,3 % du PIB en 2002 à un déficit de 0,6 % du PIB en 2005 (voir tableau 31). Au contraire, le programme de stabilité table sur une amélioration de 0,3 % du PIB en 3 ans, le surplus structurel devant passer de 0,5 % du PIB en 2002 à 0,8 % du PIB en 2005. Cet écart, qui atteint 1,2 % du PIB en variation sur trois années, découle de différents facteurs.

D'une part, la croissance potentielle (2 % en moyenne sur la période 2003-2005) est inférieure à la croissance tendancielle retenue dans le programme de stabilité (2,3 %). Cet écart important s'explique par des différences méthodologiques et par l'impact sur la croissance potentielle du faible niveau des investissements observé ces deux dernières années et prévu pour 2003. La relation entre l'évolution de la capacité productive réelle de l'économie et la croissance potentielle rend celle-ci plus fluctuante que la croissance tendancielle, bien que cette dernière soit aussi influencée par la persistance d'une croissance économique faible. Il est évident qu'une telle révision à la baisse de 0,3 % par an en moyenne implique, pour un rythme de croissance donné des dépenses primaires, une perspective dégradée du solde structurel. Ce facteur contribue à concurrence de 0,5 % du PIB environ à l'écart entre la projection et les objectifs budgétaires structurels du programme de stabilité.

D'autre part, des modifications dans la composition du PIB contribuent à l'écart pour environ 0,2 % du PIB. Il a déjà été fait mention (cfr. chapitre 3) du recul de la masse salariale et de la consommation privée dans le PIB, particulièrement en 2003 et 2004. Ce recul se répercute non seulement sur les recettes fiscales et parafiscales en pourcentage du PIB mais également sur le solde structurel: en effet, l'évaluation de la composante cyclique du solde budgétaire donnée par l'output gap ne tient compte que des fluctuations de la croissance économique totale et est indépendante de sa composition.

L'écart résiduaire (environ 0,5 % du PIB) découle notamment des impulsions budgétaires en recettes et en dépenses qui ne concordent pas avec les hypothèses sous-jacentes aux objectifs de programme de stabilité. Le programme de stabilité 2003-2005 constitue la troisième mise à jour du programme 2001-2005 introduit en décembre 2000; celui-ci tenait compte de différentes mesures programmées, notamment la réforme de l'impôt des personnes physiques, et tablait sur une évolution modérée des dépenses (un taux de croissance des dépenses des dépar-

1. Conseil ECOFIN de juillet 2002.

tement et de la sécurité sociale de 1,5 % par an en termes réels). Or, la croissance des dépenses primaires finales apparaît renforcée dans cette projection, en particulier pour les années 2002 et 2003 durant lesquelles elle dépasse même la croissance économique potentielle. En outre, sur le plan des recettes fiscales, diverses initiatives sont intervenues récemment, notamment en matière de fiscalité régionale.

Enfin, le programme de stabilité de novembre 2002 vise un objectif structurel à moyen terme toujours inchangé par rapport à celui retenu deux ans auparavant (0,7 à 0,8 % du PIB en 2005), bien qu'il table sur une croissance économique tendancielle (2,2 à 2,3 % par an) inférieure à celle retenue alors (2,5 % dans le programme de décembre 2000); les objectifs de novembre 2002 sont donc implicitement plus ambitieux que les objectifs fixés initialement fin 2000.

TABLEAU 31 - Perspectives et objectifs en matière de solde budgétaire structurel

(solde budgétaire en pour cent du PIB, taux de croissance économique et output gap en pour cent)

	2001	2002	2003	2004	2005	2005 2002
Projection						
Croissance économique	0,8	0,7	1,2	2,3	2,8	2,1
Croissance potentielle ^a	2,2	2,0	1,9	1,9	2,1	2,0
Output gap	0,9	-0,5	-1,1	-0,7	-0,0	+0,5
Solde budgétaire ^b	0,4	0,1	-0,7	-0,7	-0,6	-0,7
Solde budgétaire structurel ^c	0,0	0,3	-0,1	-0,3	-0,6	-0,9
Programme 2003-2005 de novembre 2002						
Hypothèse de croissance économique	0,8	0,7	2,1	2,5	2,5	2,4
Hypothèse de croissance tendancielle ^d	2,2	2,2	2,2	2,3	2,3	2,3
Hypothèse d'output gap	0,6	-0,9	-1,0	-0,8	-0,6	+0,3
Objectif budgétaire	0,4	0,0	0,0	0,3	0,5	+0,5
Objectif budgétaire structurel	0,1	0,5	0,6	0,8	0,8	+0,3

a. Calculé par fonction de production.

b. Y compris les gains nets d'intérêt sur contrats d'échange (swaps).

c. Non corrigé des effets de structure. Par exemple, les effets budgétaires de la politique de modération salariale sont compris dans le solde structurel.

d. Calculé par moyenne mobile pondérée (filtre "Hodrick-Prescott").

Le tableau 32, compare les résultats budgétaires qui ressortent de la projection, en termes effectifs, avec les objectifs du programme de stabilité. Pour l'ensemble des administrations publiques, le programme de stabilité vise le maintien de l'équilibre budgétaire en 2003 et la constitution de surplus de financement à concurrence de 0,3 % du PIB en 2004 et 0,5 % du PIB en 2005. Ces objectifs ne sont pas rencontrés dans cette projection: le solde de financement de l'Etat est inférieur aux objectifs à concurrence de 0,7 % du PIB en 2003, 1,0 % en 2004 et 1,1 % en 2005. Ces écarts sont attribuables au surplus primaire de l'entité I¹. Par contre, l'entité II¹, particulièrement les régions et communautés, remplit largement ses engagements.

1. Entité I: pouvoir fédéral et sécurité sociale; entité II: communautés, régions et pouvoirs locaux.

TABLEAU 32 - Projection budgétaire et objectifs du programme de stabilité 2003-2005
(en pour cent du PIB)

	a. Projection ^a				b. Programme de stabilité				c. Ecart (a-b)			
	2002	2003	2004	2005	2002	2003	2004	2005	2002	2003	2004	2005
Ensemble des administrations publiques												
Solde primaire	6,1	4,9	4,6	4,5	6,1	5,5	5,6	5,6	0,0	-0,6	-1,0	-1,1
Charges d'intérêt	6,0	5,6	5,2	5,0	6,1	5,6	5,3	5,1	-0,1	-0,0	-0,1	-0,1
Solde de financement	0,1	-0,7	-0,7	-0,6	0,0	0,0	0,3	0,5	0,1	-0,7	-1,0	-1,1
Entité I												
Solde primaire	5,5	4,0	3,7	3,8	5,4	4,8	5,0	5,0	0,1	-0,8	-1,3	-1,2
Charges d'intérêt	5,5	5,1	4,8	4,6	5,6	5,1	4,9	4,7	-0,1	0,0	-0,1	-0,1
Solde de financement	-0,0	-1,1	-1,1	-0,8	-0,2	-0,3	0,1	0,3	0,2	-0,8	-1,2	-1,1
Entité II												
Solde primaire	0,6	0,9	0,8	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	-0,1	0,2	0,2	0,1
Charges d'intérêt	0,5	0,5	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4	0,4	0,0	-0,0	0,0	0,0
Solde de financement	0,1	0,4	0,4	0,3	0,2	0,3	0,2	0,2	-0,1	0,1	0,2	0,1

a. Y compris les gains nets d'intérêt sur contrats d'échange (swaps).

B. Recettes fiscales

*Pression fiscale:
stabilisation en 2002 et
décrue à moyen terme*

En 2002, la pression fiscale globale s'établit à 31,7 % du PIB, pratiquement inchangée par rapport à 2001 (une hausse inférieure à 0,1 % du PIB). Les grandes catégories d'impôts (impôts sur le revenu, sur les produits et sur la production, en capital) restent également assez stables, les mouvements par rapport à 2001 étant généralement limités à 0,1 % du PIB.

La pression fiscale globale recule de façon continue durant la période sous revue pour s'établir à 29,9 % du PIB à l'horizon 2008, soit un recul de 1,8 % du PIB en 6 ans. Le taux de l'ensemble des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations de sécurité sociale) passe de 45,1 % du PIB en 2002 à 43,0 % en 2008.

TABLEAU 33 - Prélèvements fiscaux¹
(en pour cent du PIB)

	2001	2002	2003 2002	2004 2003	2005 2004	2006 2005	2007 2006	2008 2007	2008	2008 2002
Impôts sur le revenu	17,6	17,5	-0,5	-0,1	-0,1	-0,5	0,1	-0,0	16,4	-1,1
Impôt sur le revenu des ménages hors précompte mobilier	12,8	12,7	-0,4	-0,2	-0,2	-0,5	0,1	0,0	11,5	-1,2
Précompte mobilier libératoire des ménages	0,6	0,7	-0,0	-0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0
Impôt sur le revenu des sociétés	3,3	3,1	-0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	-0,0	3,2	0,1
Autres impôts sur le revenu	0,9	1,0	-0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	-0,0
Impôts sur les produits	11,7	11,8	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	11,4	-0,5
TVA	7,0	7,1	-0,0	-0,1	-0,0	-0,0	-0,1	-0,0	6,9	-0,2
Accises	2,4	2,4	0,0	-0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	2,1	-0,3
Droits de douane	0,5	0,5	-0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,1
Autres impôts sur les produits	1,8	1,8	0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	1,7	-0,0
Impôts sur la production	1,9	1,9	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	1,7	-0,2
Précompte immobilier et additionnels	1,1	1,3	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	1,1	-0,2
Autres impôts sur la production	0,8	0,6	0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	0,6	-0,0
Impôts en capital	0,5	0,5	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	0,4	-0,1
Total des prélèvements fiscaux consolidés	31,6	31,7	-0,5	-0,3	-0,3	-0,6	-0,0	-0,1	29,9	-1,8
pm: cotisations sociales légales consolidées hors fictives	13,3	13,4	-0,2	-0,1	-0,0	-0,0	0,0	0,0	13,1	-0,3
pm: total des prélèvements obligatoires	44,9	45,1	-0,7	-0,4	-0,3	-0,6	-0,0	-0,1	43,0	-2,1

1. Y compris les impôts transférés à l'Union européenne.

Pratiquement toutes les catégories d'impôts participent à la décade de la pression fiscale, bien que la baisse de l'impôt sur le revenu des ménages en constitue les deux tiers. Les variations annuelles sont données au tableau 33; elles découlent de la dynamique des prélèvements concernés et de leurs assiettes respectives, ainsi que des impulsions fiscales prises en compte.

Recul de l'impôt sur le revenu des ménages

L'impulsion fiscale la plus marquante à moyen terme, sur le plan des masses d'impôt concernées, reste la réforme de l'impôt des personnes physiques. La réforme a sorti ses premiers effets budgétaires en 2002 sous la forme d'un allègement du précompte professionnel dès le 1er janvier. Au même moment, un second pour cent de la contribution complémentaire de crise disparaissait des précomptes. En cours d'année, les précomptes étaient encore allégés à concurrence de deux indexations des barèmes (le 1er avril et le 1er octobre). Enfin, une réduction d'impôt unique octroyée en Flandre a été intégralement enrôlée en 2002. L'ensemble de ces mesures représente un allègement de l'ordre de 0,3 % du PIB.

L'impôt sur le revenu des ménages (hors précompte mobilier) ne recule cependant que de 0,1 % du PIB en 2002. En effet, différents facteurs compensent partiellement les allègements susmentionnés: légère hausse des additionnels locaux à l'impôt des personnes physiques et contre-coup sur les rôles de 2002 d'aménagements des barèmes du précompte professionnel intervenus en 2000. Enfin, la part des rémunérations salariales dans le PIB a augmenté en 2002 en raison de la hausse des taux de salaire moyens par rapport à 2001.

Par contre, à partir de 2003, la part des rémunérations salariales dans le PIB amorce une tendance baissière. Combiné à un tassement des revenus des travailleurs indépendants, ce recul contribue à amoindrir les recettes de l'impôt des person-

nes physiques exprimées en pour cent du PIB. A cet effet d'assiette s'ajoutent les allègements prévus dans le cadre de la réforme de l'impôt des personnes physiques dont les coûts budgétaires s'accroissent jusqu'en 2006 (environ 20 % du coût total de la réforme apparaissent en 2003, 10 % en 2004, 20 % en 2005 et 40 % en 2006) et la suppression du dernier pour cent de contribution complémentaire de crise dans les précomptes (compensée partiellement par le relèvement de 6 à 6,7 % du taux d'additionnels communaux inclus dans les précomptes et versements anticipés). Enfin, en 2003, la recette est influencée par divers glissements affectant les rôles (répercussion de diverses adaptations du précompte professionnel en 2001 et des retards dans l'indexation des barèmes pour 2001 et 2002).

Au total, l'impôt sur le revenu des ménages (hors précomptes mobiliers) passe de 17,5 % du PIB en 2002 à 16,4 % en 2008. Les mouvements de recul sont principalement concentrés sur les années 2003 et 2006 (baisses de 0,5 % du PIB).

Les précomptes mobiliers des ménages restent stables à moyen terme. En 2003, l'effet d'assiette négatif (faiblesse des taux d'intérêt et érosion de la masse des actifs soumis au précompte) serait compensé par l'introduction d'un précompte mobilier de 10 % sur les bonis de liquidation.

Impôt sur le revenu des sociétés: stable à moyen terme

En 2002, le tassement de l'impôt sur le revenu des sociétés est attribuable à la baisse conjoncturelle des profits qui a donné lieu à un recul nominal des versements anticipés. Par contre, la baisse de la part des rémunérations salariales dans le PIB, à partir de 2003, a pour corollaire une hausse de la part des revenus du capital, principalement des excédents d'exploitation des sociétés.

Cet effet d'assiette compense la baisse d'impôt découlant de la réforme de l'impôt des sociétés, d'application à partir de 2003. La réforme pèse sur la recette pour diverses raisons: d'une part, certaines des mesures prises en compensation de la baisse des taux nominaux de l'impôt des sociétés ont un impact sur des postes de recette autres que l'impôt des sociétés (précompte mobilier sur les bonis de liquidation, rendement escompté du "TVA data-mining"); d'autre part, le rendement escompté par le gouvernement de certaines mesures compensatoires n'a pas été retenu dans les présentes projections (traque aux fausses ASBL, lutte contre les abus de personnalité juridique, condition de détention d'un an en matière de revenus définitivement taxés); enfin, le rendement budgétaire de la principale mesure compensatoire, à savoir la proratisation des déductions pour amortissements, s'érode à moyen terme, s'agissant en fait d'un encaissement anticipé de recettes.

Au total, l'impôt des sociétés passe de 3,1 % du PIB en 2002 à 3,2 % en 2008, le léger tassement en 2003 (0,1 % du PIB) étant compensé en 2004 et 2005. Cette projection est sujette à des risques, tant à la hausse qu'à la baisse: d'une part, la baisse des taux nominaux de l'impôt des sociétés est présentée par le gouvernement comme susceptible de provoquer un retour d'assiettes fiscales sur le territoire national; d'autre part, l'on ne peut exclure que les mesures compensatoires aient un rendement plus faible qu'escompté du fait des possibilités d'ingénierie fiscale qu'elles laissent subsister. Il est à noter cependant que le gouvernement entend faire vérifier la neutralité budgétaire effective de la réforme et prendre, le cas échéant, les mesures nécessaires en vue de l'assurer.

Les autres impôts sur le revenu comprennent, notamment, la taxe de mise en circulation, la taxe de circulation payée par les ménages, la cotisation spéciale de sécurité sociale, la taxe sur les organismes de placement collectif, la taxe régionale payée par les ménages bruxellois et, à partir de 2002, l'entièreté de la redevance radio-télévision (alors que, jusqu'en 2001, elle est comptabilisée, nette de dota-

Décrite à moyen terme des impôts sur les produits et sur la production

tions publiques aux radios et télévisions, en impôts sur la production). A moyen terme, la somme de ces impôts reste stable à 1,0 % du PIB. Les légers mouvements des années 2002 et 2003 découlent de la modification comptable susdite et des mesures régionales en matière de redevance radio-télévision (suppression en 2002 en région flamande, réduction en 2003 en région wallonne et transfert sur la taxe régionale en région Bruxelloise avec extension des exonérations).

En 2002, les accises restent stables en pour cent du PIB et la TVA progresse légèrement (une hausse de 0,1 % du PIB). Le niveau de la TVA en 2001 était particulièrement affecté par un décalage de cycle entre les perceptions brutes et les restitutions suite à des mouvements trimestriels importants en matière d'exportations.

Les recettes de TVA s'érodent légèrement à moyen terme (de 7,1 % du PIB en 2002 à 6,9 % en 2008), suivant en cela l'évolution de la consommation des ménages qui recule en pour cent du PIB de 2002 à 2005. La TVA est, notamment, influencée par l'évolution du prix des produits pétroliers, taxés à 21 %, qui après une légère baisse en 2002, restent pratiquement stables en 2003 puis reculent légèrement en 2004. En outre, durant la période sous revue, les volumes de carburant consommés augmentent de façon notablement plus modérée que durant la décennie précédente. Le tassement des accises à moyen terme, qui passent de 2,4 % du PIB en 2002 et en 2003 (malgré le relèvement des accises sur le tabac) à 2,1 % en 2008, est plus marqué que celui de la TVA: en l'absence d'indexation des droits, les recettes d'accises évoluent en fonction des assiettes en volume. Dans la présente projection, la loi relative aux écotaxes et écoréductions en matière de boissons, dont l'entrée en vigueur est prévue pour la mi-2003, est supposée être budgétairement neutre, la nouvelle cotisation sur les emballages polluants (0,1 % du PIB selon l'estimation du gouvernement) devant compenser les réductions d'accises et de TVA. Les recettes d'accises pourraient donc être plus faibles, dans l'hypothèse où les producteurs et les consommateurs opteraient massivement pour des emballages réutilisables ou recyclables exonérés de la cotisation.

Les autres impôts sur les produits, notamment les droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, les taxes sur les primes d'assurance et les taxes sur les eaux sont inchangés en 2002 par rapport à 2001, en pour cent du PIB, malgré les allègements octroyés en Flandre en matière de droits d'enregistrement dont ils n'est pas exclu qu'une partie du coût se manifeste en 2003. Ces autres impôts sont supposés rester globalement stables à moyen terme (environ 1,7 % du PIB), de même que les droits de douane (environ 0,6 % du PIB)¹.

Les précomptes immobiliers et leurs additionnels augmentent de 0,2 % du PIB en 2002, suite à l'augmentation des taux d'additionnels appliqués par les pouvoirs locaux. Il se tassent à moyen terme, passant de 1,3 % du PIB en 2002 à 1,1 % en 2008, en raison de la faible dynamique de l'assiette immobilière et de l'hypothèse de stabilité des taux d'imposition après 2002.

Les autres impôts sur la production (0,6 % du PIB en 2002), qui comprennent notamment la taxe de circulation à charge des entreprises et divers impôts régionaux, communautaires (dont la redevance radio-télévision jusqu'en 2001) et locaux restent stables à moyen terme (0,6 % du PIB), tout comme les impôts en capital (environ 0,5 % du PIB) constitués essentiellement des droits de succession qui ne sont que très marginalement influencés par les réformes fiscales wallonne et bruxelloise à partir de 2003.

1. Un effet de l'élargissement de l'UE sur la recette des droits de douane n'a pas été pris en compte.

C. Pouvoir fédéral

Le déficit du pouvoir fédéral passe de 0,9 % du PIB en 2001 à 0,3 % du PIB en 2002, puis retombe à 0,8 % du PIB en 2003. Il se résorbe ensuite progressivement, sauf en 2006, de sorte que l'équilibre serait atteint en 2008. Compte tenu de la détérioration du solde primaire (en baisse de 0,9 % du PIB en sept ans), l'amélioration du solde de financement du pouvoir fédéral est inférieure au recul des charges d'intérêt (en baisse de 1,8 % du PIB). La baisse des charges d'intérêt est plus marquée en début de période, grâce aux possibilités de refinancement offertes par la décruce des taux d'intérêt. Elle se poursuit ensuite à un rythme plus modéré sous l'effet, notamment, de la remontée des taux à partir de 2005. Le surplus primaire ne contribue positivement à l'amélioration du solde de financement qu'en 2002 (0,1 % du PIB); il chute de 0,9 % du PIB en 2003 et, au-delà, ne dépasse plus les 4,3 % du PIB.

TABLEAU 34 - Compte du pouvoir fédéral
(en pour cent du PIB)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002 2001	2008 2002
1. Solde primaire	5,2	5,3	4,4	4,3	4,3	4,1	4,2	4,3	0,1	-1,0
A. Recettes	17,5	17,2	16,6	16,4	16,1	15,7	15,7	15,6	-0,3	-1,6
1. Fiscales (a-b)	15,4	15,5	14,8	14,8	14,6	14,2	14,2	14,2	0,1	-1,3
a. Recettes fiscales avant transferts ^a	26,7	25,8	25,3	25,2	25,0	24,5	24,5	24,4	-0,9	-1,4
b. Transferts de recettes fiscales ^a	11,4	10,4	10,5	10,4	10,4	10,3	10,3	10,2	-1,0	-0,1
2. Cotisations effectives	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,0	0,0
3. Autres	1,6	1,2	1,1	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9	-0,4	-0,3
B. Dépenses primaires	12,3	11,9	12,1	12,1	11,9	11,6	11,5	11,2	-0,4	-0,6
1. Dépenses primaires finales	7,5	7,5	7,6	7,7	7,6	7,4	7,3	7,2	0,0	-0,4
a. Dépenses de fonctionnement et FBC	3,2	3,1	3,1	3,0	3,0	2,9	2,9	2,8	-0,1	-0,3
b. Transferts aux ménages, ISBL et entreprises	3,6	3,5	3,6	3,6	3,5	3,5	3,4	3,4	0,0	-0,1
c. Transferts au reste du monde	0,8	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,1	0,1
2. Transferts internes aux secteurs publics	4,8	4,3	4,5	4,4	4,3	4,2	4,1	4,1	-0,4	-0,3
2. Charges d'intérêt	6,2	5,6	5,2	4,9	4,7	4,6	4,5	4,3	-0,5	-1,3
3. Solde de financement	-0,9	-0,3	-0,8	-0,6	-0,4	-0,5	-0,2	0,0	0,6	0,3

a. Les recettes fiscales avant transferts et les recettes transférées reculent de 1,0 % du PIB en 2002 par rapport à 2001, suite à la régionalisation de certains impôts.

Amélioration du solde primaire en 2002 malgré un contexte économique défavorable...

De 2001 à 2002, les recettes du pouvoir fédéral reculent de 0,3 % du PIB, ce qui correspond à l'impact net de divers facteurs non récurrents ayant influencé les recettes de 2001: réduction de la TVA transférée à la sécurité sociale (financement alternatif) en compensation partielle de la reprise de dette par le Trésor (0,3 % du PIB), transfert en capital reçu de la sécurité sociale en remboursement d'une dette envers l'ONVA (0,1 % du PIB), produit de l'octroi des licences UMTS (0,2 % du PIB) et surcroît d'impôts transférés aux communautés et régions (0,3 % du PIB). Par ailleurs, les revenus de la propriété reculent de 0,1 % du PIB en 2002 et les recettes de TVA augmentent de 0,1 % du PIB suite à la réduction de la TVA transférée à l'Union européenne. Abstraction faite de l'ensemble de ces facteurs, les recettes de 2002 restent inchangées en pour cent du PIB par rapport à 2001.

Les dépenses primaires reculent de 0,4 % du PIB en 2002 par rapport 2001. En 2001, elles étaient flattées à concurrence d'un transfert en capital à la sécurité sociale (0,5 % du PIB) sous forme duquel l'opération de reprise de dette susmentionnée a été réalisée. En 2002, les transferts aux pouvoirs locaux augmentent de 0,2 % du PIB, suite notamment à la réforme des polices et la dotation à la sécurité sociale est réduite de 0,1 % du PIB. Abstraction faite de l'ensemble de ces facteurs, les dépenses en pour cent du PIB restent stables par rapport à 2001.

Au total, le solde primaire augmente de 0,1 % du PIB par rapport à 2001. Cette amélioration est attribuable, pour 0,2 % du PIB, à des facteurs non récurrents ayant influencé les recettes et les dépenses en 2001. Elle est également soutenue par le bon rendement des recettes fiscales, dans un contexte conjoncturel pourtant défavorable.

...mais baisse importante du surplus primaire en 2003, sans rattrapage à moyen terme

Alors que la croissance économique augmente en 2003, le solde primaire recule de 0,9 % du PIB. Il diminue encore de 2004 à 2006. Sur la période 2003-2006, le recul s'établit à 1,3 % du PIB. Le solde primaire progresse ensuite de 0,3 % du PIB entre 2006 et 2008. A l'horizon 2008, il est inférieur de 1,0 % du PIB à son niveau de 2002. Ce tassement découle d'une baisse des recettes à concurrence de 1,6 % du PIB (dont 0,6 % du PIB en 2003) et d'un recul des dépenses primaires pour 0,6 % de PIB (dont une hausse de 0,3 % du PIB en 2003, suivie d'un recul de 0,9 % de 2004 à 2008).

Recul continu des recettes fiscales et non fiscales...

La baisse des recettes fiscales (1,3 % du PIB en 6 ans) représente quatre cinquièmes du recul des recettes totales. Avant prise en compte des transferts aux autres sous-secteurs publics, les recettes fiscales reculent de 1,4 % du PIB. Les impôts transférés aux composantes de l'Etat reculent de 0,1 % du PIB sur la période 2003-2008, malgré une légère progression de la partie affectée aux entités fédérées en 2003 (0,1 % du PIB, voir section G).

En 2003, les recettes non fiscales (lignes A2 et A3 du tableau 34) restent globalement stables en pour cent du PIB. Les revenus de la propriété se maintiennent, les dividendes exceptionnels versés par la société Belgacom compensant la chute des revenus provenant de la Banque Nationale. Le produit des ventes de terrains et bâtiments recule de 0,1 % du PIB par rapport à 2002, mais les cotisations sociales augmentent de façon équivalente. Cette hausse des cotisations découle de la mise en place du fonds de pension de la police intégrée (FPPI)¹: celui-ci perçoit les cotisations pour les pensions (part patronale et personnelle) de tous les agents de la police locale et fédérale mais ne paye que les pensions attribuées dans le cadre du nouveau régime; les pensions contractées avant la réforme des polices restent à charge de l'ONSSAPL, de la SMAP, de certaines communes et du pouvoir fédéral (pour les pensionnés de l'ex-gendarmerie), l'excédent du FPPI leur étant redistribué en contre-partie. Dès lors, les cotisations perçues par le FPPI majorent les recettes du pouvoir fédéral en 2003 mais n'affectent pas le solde primaire à due concurrence.

A partir de 2004, le recul des recettes non fiscales contribue à la détérioration du solde primaire. En 2004, en l'absence de ventes de terrains ou bâtiments et de versement de dividende exceptionnel par Belgacom, les recettes non fiscales baissent de 0,2 % du PIB. Elles se tassent encore de 0,1 % du PIB jusqu'en fin de période.

1. Créé par la loi du 6 mai 2002 et consolidé avec le pouvoir fédéral dans les compte nationaux.

*... partiellement compensé
par le recul des dépenses
primaires*

Les dépenses primaires (voir tableau 34) augmentent de 0,3 % du PIB en 2003, restent stables en 2004, puis baissent à partir de 2005 (de 0,2 % du PIB en moyenne annuelle). Leur taux de croissance annuel moyen en termes réels s'établit 1,5 % sur la période 2003-2008 (voir tableau 35).

Le taux de croissance annuel des dépenses primaires est influencé par différents facteurs qui perturbent l'appréciation de la tendance de fond dans la variation des dépenses. Dès lors, le tableau 35 présente des taux de croissance expurgés de l'influence de ces facteurs.

Il s'agit, d'une part, des dépenses de financement de l'Union européenne ("contribution PNB") qui augmentent fortement de 2002 à 2004. En 2002 et 2004, ces hausses découlent de glissements dans le mode de financement de l'UE (diminution équivalente des recettes de TVA transférées à l'Union européenne)¹ et n'ont donc pas d'impact sur le solde primaire. En 2003, par contre, la hausse de la "contribution PNB" découle du fait que, en 2002, la Belgique a bénéficié d'une réduction de sa contribution suite à l'excédent du budget communautaire de 2001. D'autre part, la croissance des dépenses est corrigée pour l'impact de certaines dépenses n'ayant qu'un effet limité sur le solde primaire, car assorties d'une contre-partie en recettes (transferts à la sécurité sociale à caractère ponctuel en 2001 et, à partir de 2003, flux de redistribution de revenus du FPPI vers les organismes chargés de la liquidation des pensions contractées avant la réforme des polices). Enfin, les dépenses primaires sont corrigées des primes syndicales dont la périodicité est atypique (octroyées tous les deux ans).

TABLEAU 35 - Dépenses primaires du pouvoir fédéral
(taux de croissance à prix constants)^a

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2003 2008	1997 2002
Total hors corrections	-2,2	4,0	2,6	1,2	0,4	0,9	0,1	1,5	1,4
Total corrigé	2,2	2,8	2,1	0,8	0,6	0,7	0,3	1,2	1,1
1. Dépenses primaires finales	0,8	1,1	3,5	1,1	0,7	0,8	0,3	1,2	0,8
a. Rémunérations et pensions	0,5	0,0	0,7	0,1	0,8	0,7	0,1	0,4	1,6
b. Autres frais de fonctionnement	-0,9	1,8	3,9	0,8	-0,3	0,0	0,0	1,0	4,0
c. FBC	-1,0	-5,3	-3,4	22,9	-3,9	-0,1	0,0	1,3	-2,2
d. Transferts aux ménages et aux ISBL	2,2	3,6	2,3	0,7	0,6	1,0	0,8	1,5	1,4
e. Transferts aux entreprises	-3,3	-1,3	11,8	-0,8	2,6	1,3	-0,7	2,0	-3,5
f. Transferts au reste du monde	10,7	-0,6	9,7	0,6	1,6	1,5	1,5	2,3	3,1
2. Transferts aux secteurs publics	4,6	5,4	0,0	0,4	0,6	0,6	0,4	1,2	1,5
a. Aux communautés et régions	5,2	4,5	1,7	0,8	1,1	1,1	0,7	1,7	4,5
b. Aux pouvoirs locaux	30,7	10,4	4,3	0,9	1,0	1,0	0,8	3,0	7,9
c. A la sécurité sociale	-1,8	4,3	-2,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,4	-1,2

a. Déflateur: indice des prix de détail.

Corrigé de l'influence de ces facteurs, le taux de croissance réel des dépenses primaires tend à s'affaiblir à moyen terme. Il s'établit à 1,2 % en moyenne annuelle sur la période 2003-2008, à peine plus que sur la période 1997-2002 (1,1 %).

1. Suite aux décisions du sommet de Berlin en mars 1999.

La croissance des dépenses primaires est établie pour partie sur base du Budget 2003¹. Elle découle également des hypothèses d'évolution de l'emploi public, du nombre de pensionnés et des revalorisations de salaires et pensions retenues dans les présentes projections.

L'emploi du pouvoir fédéral recule de 8,4 % (équivalents temps plein) entre 2001 et 2008 (dont une grande partie en 2002 et 2003 suite au transfert de gendarmes vers la police locale). Néanmoins, la croissance réelle des rémunérations reste légèrement positive du fait des revalorisations salariales, particulièrement importantes en 2002 et 2003, et compte tenu de l'écart éventuel entre l'indexation des salaires et l'indice des prix de détail (qui atteint, notamment, 1 point de pour cent en 2002).

Le taux de croissance des dépenses de fonctionnement est soutenu, jusqu'en 2005, par la forte augmentation des loyers. S'y ajoutent, en 2003, les dépenses électorales, les frais de renouvellement des cartes d'identité et les dépenses liées à la modernisation des départements et, en 2004, la hausse ponctuelle des dépenses de la Défense nationale et les coûts de la mise en oeuvre du projet "Coperfin".

La formation brute de capital est relevée à partir de 2005, sous l'impulsion conjointe du planning des travaux programmés à la Régie des Bâtiments (dont, la mise à disposition de l'Etat du nouveau palais de justice d'Anvers) et à la Défense nationale.

La croissance des transferts aux ménages est soutenue, en début de période, par la hausse des crédits relatifs aux journées d'hospitalisation et à l'aide aux handicapés et, en 2003, par le paiement de pensions aux agents de la nouvelle police intégrée et les dédommagements à la communauté juive.

Les transferts aux entreprises reculent en 2002 et en 2003, suite notamment aux réductions des dotations à La Poste qui baissent de moitié en 2 ans avant un rattrapage en 2004. A partir de 2004, la hausse du total des transferts aux entreprises découle également des investissements dans les branches transports et infrastructures: l'on suppose ici qu'une partie des moyens disponibles dans le fonds RER est libérée à partir de 2004 (pour un total de 284 millions d'euros - prix de 2003 - en 5 ans).

L'imputation de dépenses ponctuelles aux transferts au reste du monde en 2002 (à charge de la société Berlaymont 2000) explique leur forte baisse en 2003. En dehors de ce facteur, la croissance des transferts au reste du monde s'élève à 4,6 % en 2002 et à 5,2 % en 2003. Leur augmentation en 2004 (9,7 %) est imputable aux transferts en capitaux dans le cadre de la coopération au développement et au transfert à l'Agence Spatiale Européenne.

La croissance élevée des transferts aux administrations publiques, en début de période, provient de la hausse des transferts aux pouvoirs locaux, de l'augmentation de la dotation à la sécurité sociale et, dans une moindre mesure, des transferts aux communautés et régions. La hausse des transferts aux pouvoirs locaux en 2002 et en 2003 découle principalement de la réforme des polices; la participation du pouvoir fédéral aux dépenses des CPAS (revenu vital et aide aux réfugiés) y contribue également en 2002².

-
1. Jusqu'en 2006, dans la mesure où des projections pluriannuelles à prix constants de 2003 sont publiées dans les documents parlementaires (voir Justification du budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2003, Doc50 2081/014 , 015 et 016 - octobre 2002).
 2. Le taux de croissance nominal de ces dépenses est supérieur à 25 % par an en moyenne depuis 2000.

D. Sécurité sociale

Recul du solde de financement à concurrence de 1 % du PIB entre 2001 et 2003

Le solde de financement de la sécurité sociale¹ passe d'un surplus de 0,7 % du PIB en 2001 à un déficit de 0,4 % en 2003. Cette dégradation à concurrence de 1,0 % du PIB découle de différentes mesures de revalorisation des prestations sociales pour 0,4 % du PIB, de la faiblesse de la croissance économique (qui accroît le poids relatif des dépenses) pour 0,6 % du PIB et du caractère non récurrent de certaines opérations menées en 2001 pour 0,1 % du PIB².

TABLEAU 36 - Compte des administrations de sécurité sociale
(en pour cent du PIB)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2003 2001	2008 2003
1. Solde primaire	0,7	0,2	-0,4	-0,5	-0,4	-0,4	-0,4	-0,3	-1,1	-0,0
A. Recettes	19,2	19,0	18,9	18,6	18,5	18,4	18,4	18,3	-0,3	-0,5
1. Recettes externes	16,0	16,5	16,3	16,1	16,1	16,1	16,1	16,1	0,3	-0,2
a. Recettes fiscales	2,0	2,5	2,5	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	0,4	-0,1
b. Cotisations	13,8	14,0	13,7	13,7	13,6	13,6	13,6	13,6	-0,1	-0,1
c. Recettes non fiscales	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-0,0	-0,0
2. Transferts des secteurs publics ^a	3,2	2,5	2,6	2,5	2,4	2,3	2,3	2,2	-0,6	-0,3
dont dotation de l'Etat	2,5	2,4	2,5	2,4	2,3	2,2	2,2	2,1	-0,0	-0,3
B. Dépenses primaires	18,5	18,8	19,3	19,1	18,9	18,8	18,8	18,7	0,8	-0,5
1. Dépenses primaires finales	18,4	18,7	19,2	19,0	18,8	18,7	18,7	18,7	0,8	-0,5
a. Dépenses directes	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	-0,0	-0,1
b. Transferts	17,7	18,0	18,5	18,4	18,2	18,1	18,1	18,1	0,9	-0,4
i) Prestations sociales aux ménages	17,3	17,7	18,2	18,0	17,8	17,7	17,8	17,7	0,8	-0,4
- pensions	6,1	6,2	6,3	6,2	6,1	6,1	6,1	6,1	0,1	-0,2
- soins de santé	5,5	5,5	5,8	5,9	5,9	6,0	6,0	6,1	0,3	0,3
- incapacité de travail	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	0,1	0,0
- allocations familiales	1,5	1,5	1,5	1,4	1,4	1,3	1,3	1,3	-0,0	-0,2
- chômage	2,4	2,6	2,7	2,7	2,5	2,5	2,5	2,4	0,3	-0,3
- autres	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,0	-0,1
ii) Autres transferts (ménages et ISBL)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-0,0	-0,0
iii) Subsidés aux entreprises	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0	-0,0
2. Transferts aux secteurs publics	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-0,1	-0,0
2. Charges d'intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	-0,0	0,1
3. Solde de financement	0,7	0,2	-0,4	-0,5	-0,4	-0,4	-0,5	-0,5	-1,0	-0,1
Recettes: taux de croissance réel ^b	3,8	0,6	0,8	1,4	2,3	2,3	1,9	2,0	0,7	2,0
Dépenses primaires: taux de croissance réel ^b	3,7	3,1	4,0	1,9	1,8	2,1	2,2	2,0	3,5	2,0
pm: taux de croissance réel du PIB	0,8	0,7	1,2	2,3	2,8	2,6	2,1	2,1	0,9	2,4

a. Y compris les revenus d'intérêt sur les titres de la dette publique.

b. Déflateur: indice des prix de détail.

1. Outre les régimes de la sécurité sociale au sens strict, le compte des administrations de sécurité sociale en comptabilité nationale comprend les pensions à charge du régime de capitalisation, le régime commun de pension des pouvoirs locaux, les régimes spécifiques d'allocations familiales, d'accidents du travail et de maladies professionnelles du personnel des administrations provinciales et locales, l'Office de Sécurité sociale d'Outre-Mer, les fonds de sécurité d'existence et fermeture d'entreprises et l'assurance-soin flamande.
2. L'opération de reprise de la dette de la sécurité sociale par le trésor en 2001 a pris la forme d'un transfert en capital exceptionnel de 0,5 % du PIB. En contre-partie, le montant du financement alternatif de 2001 a été réduit de 0,3 % du PIB. Par ailleurs, un transfert pour 0,1 % du PIB a été effectué en 2001 au profit du pouvoir fédéral en remboursement d'une dette de la sécurité sociale envers l'ONVA.

Les transferts des sous-secteurs publics diminuent de 0,5 % du PIB entre 2001 et 2003

La baisse des transferts avec les autres sous-secteurs publics à concurrence de 0,5 % du PIB en 2002 est entièrement attribuable à des opérations non récurrentes¹. Lors du contrôle budgétaire de 2003, les versements du pouvoir fédéral ont été relevés de 171,5 millions d'euros par rapport au budget initial (0,1 % du PIB).

Les recettes externes augmentent de 0,3 % du PIB entre 2001 et 2003

En 2002, le financement alternatif est relevé de 0,3 % du PIB par rapport à 2001 où il était ponctuellement diminué à concurrence de 847,8 millions d'euros en compensation de la reprise de dette; cette compensation est réduite à quelque 45 millions d'euros en 2002. En outre, de nouvelles recettes fiscales sont transférées à la sécurité sociale: la taxe sur les stock-options (en régime de croisière en 2002) et une partie du produit des hausses d'accises sur le tabac (2003).

Les réductions de cotisations sont renforcées en 2002 à concurrence de 58 millions d'euros ex ante. Cet allègement est plus que compensé par le relèvement des cotisations à l'assurance-soin flamande et du taux des cotisations au Fonds de Fermeture des Entreprises (de 0,16 à 0,23 %). Par ailleurs, l'effet d'assiette est positif en 2002: d'une part, les salaires dans le secteur public progressent sensiblement (revalorisation des traitements du personnel de la police unique, des enseignants et du personnel des communautés et régions); d'autre part, la croissance réelle de la masse salariale dans le secteur privé (0,9 %) est supérieure à celle du PIB (0,7 %). Au total, les recettes de cotisations augmentent de 0,1 % de PIB par rapport à 2001.

Les cotisations baissent ensuite de 0,2 % du PIB en 2003, suite au recul de la part des rémunérations salariales dans le PIB qui elle-même découle de la combinaison de trois facteurs: la norme de croissance salariale est inférieure d'environ 0,6 point de pour cent au taux de croissance de la productivité, le volume de l'emploi est pratiquement stable et la durée moyenne du travail est en diminution. L'extension des réductions de cotisations à concurrence de 178 millions d'euros ex ante contribue marginalement au recul des cotisations.

Au total, les recettes externes augmentent de 0,3 % du PIB entre 2001 et 2003.

Le tableau 37 détaille les variations du solde primaire, en distinguant l'impact des mesures discrétionnaires.

1. L'opération de reprise de la dette de la sécurité sociale par le trésor a pris la forme d'un transfert en capital exceptionnel de 0,5 % du PIB en 2001; par ailleurs, la dotation de l'Etat a été augmentée en 2001 pour financer l'indemnité extra-légale octroyée aux ex-sabéniens (60,4 millions d'euros); en 2002, la dotation a été réduite de 155 millions d'euros par rapport au budget initial; enfin, un transfert pour 0,1 % du PIB a été effectué en 2001 au profit du pouvoir fédéral en remboursement d'une dette de la sécurité sociale envers l'ONVA. Ces quatre facteurs expliquent un recul des transferts du pouvoir fédéral pour 0,5 % du PIB par rapport à 2001 (voir la ligne C.1 au tableau 37).

TABLEAU 37 - Variation du solde primaire des administrations de sécurité sociale
 (en pour cent du PIB)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2003 2001	2008 2003
Solde primaire	-0,5	-0,6	-0,1	+0,1	+0,0	-0,0	+0,0	-1,1	-0,0
1. Variations attribuables à des mesures	-0,4	-0,0	-0,0	+0,0	+0,0	+0,1	+0,0	-0,4	+0,2
2. Autres variations	-0,1	-0,6	-0,0	+0,0	-0,0	-0,1	+0,0	-0,7	-0,1
A. Recettes externes	+0,6	-0,2	-0,1	-0,1	-0,0	+0,0	+0,0	+0,3	-0,2
1. Mesures en matière de cotisations sociales ^a	+0,1	-0,0	+0,0	+0,0	+0,0	+0,0	+0,0	+0,0	+0,2
2. Variations du financement alternatif	+0,3	+0,0						+0,4	
3. Autres variations ^a	+0,2	-0,2	-0,2	-0,1	-0,1	-0,0	-0,0	-0,1	-0,4
B. Dépenses finales primaires	+0,4	+0,4	-0,2	-0,2	-0,1	+0,0	-0,0	+0,8	-0,5
1. Mesures en matière de transferts aux ménages	+0,3	+0,1	+0,0	-0,0	-0,0	+0,0	+0,0	+0,4	-0,0
2. Mesures en matière de subsides aux entreprises	+0,0	+0,0	+0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	+0,0	-0,0
3. Autres variations	+0,1	+0,3	-0,2	-0,2	-0,1	+0,0	-0,0	+0,4	-0,5
C. Solde des transferts entre secteurs publics	-0,6	+0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,0	-0,0	-0,5	-0,3
1. Variations dues à des opérations ponctuelles	-0,5	+0,1	-0,1					-0,4	-0,1
2. Autres variations	-0,1	-0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,0	-0,0	-0,1	-0,3

a. Il s'agit de l'impact ex ante des baisses de cotisations, calculé par branche d'activité et par catégorie d'emploi (bas salaires, hauts salaires, emplois spéciaux). Une partie de l'impact se retrouve néanmoins à la ligne "autres variations" en raison des glissements inter- et intra-sectoriels de l'emploi qui en résultent ex post.

Les dépenses primaires augmentent de 0,8 % du PIB entre 2001 et 2003

Les dépenses primaires augmentent de 0,4 % du PIB, tant en 2002 qu'en 2003. Des mesures discrétionnaires en matière de prestations sociales¹ contribuent à ces hausses à concurrence de 0,3 et 0,1 % du PIB en 2002 et 2003 (ligne B.1 du tableau 37).

Abstraction faite de ces impulsions, la hausse des prestations sociales est de l'ordre de 0,4 % du PIB entre 2001 et 2003, attribuable principalement à la faiblesse de la croissance économique qui accroît le niveau des allocations de chômage (+0,3 % du PIB entre 2001 et 2003, compte tenu d'une augmentation du nombre de chômeurs d'environ 69 000 unités) et, de façon générale, augmente le poids des dépenses sociales exprimées en pour cent du PIB.

Les dépenses de soins de santé augmentent de 0,3 % du PIB en 2003. Cette projection prend en compte l'objectif budgétaire d'un accroissement de 6,5 % par rapport à l'objectif corrigé de 2002, qui correspond à une croissance de 8,4 % par rapport aux dépenses réalisées en 2002². L'objectif budgétaire de 2003 comprend des mesures d'économie dans le secteur des médicaments (108 millions d'euros dont une partie, 26,7 millions d'euros, portera effet en 2004) et le coût de nouvelles initiatives en faveur des patients (66 millions d'euros).

1. Ces mesures discrétionnaires comprennent l'adaptation au bien-être de 2 % des pensions ayant pris cours avant 1996, le relèvement de la pension minimum et l'élargissement des modalités d'octroi, l'allongement du congé de paternité de 7 jours, la hausse des allocations minimales d'invalidité et des allocations versées aux invalides isolés, le relèvement du plafond salarial de l'assurance chômage, la majoration des allocations de chômage pour isolés et cohabitants, le maintien du supplément d'ancienneté pour les chômeurs de 50 ans et plus remis au travail, le pécule de vacances complémentaire payé par l'ONEM pour jeunes travailleurs ainsi que 6 % des dépenses pour chômage temporaire, les allocations supplémentaires pour enfants gravement malades ou handicapés de moins de 7 ans et les mesures de correction sociale suite aux travaux de la table ronde sur le statut social des indépendants.
2. Les dépenses de soins de santé en 2002 sont finalement inférieures de 0,1 % du PIB à l'objectif budgétaire. Cet écart découlerait principalement d'un glissement des facturations de 2002 vers 2001 suite à l'introduction de l'euro.

Tassement des recettes à concurrence de 0,5 % du PIB à moyen terme...

Principale source de financement de la sécurité sociale, les cotisations reculent de 0,1 % du PIB sur la période 2004-2008, malgré une légère hausse des taux de cotisations patronales implicites découlant de la stagnation des réductions structurelles de cotisations (voir chapitre 5, point C). Dès lors, la baisse des cotisations sociales résulte du tassement de la part des rémunérations salariales brutes dans le PIB.

A moyen terme, le solde des transferts du pouvoir fédéral recule de 0,3 % du PIB, passant de 2,5 % du PIB en 2003 à 2,2 % en 2008. La dotation de l'État est uniquement indexée sur les prix. Au total, les recettes de la sécurité sociale reculent de 0,5 % du PIB entre 2003 et 2008.

... et baisse équivalente des dépenses primaires

Le taux de croissance annuel moyen des dépenses de la sécurité sociale sur la période 2003-2008 s'établit à 2,0 % en termes réels, pour un taux de croissance économique moyen de 2,4 % par an. Il en résulte une baisse de 0,5 % du PIB des dépenses primaires entre 2003 et 2008.

La croissance des dépenses de la sécurité sociale est déterminée par la dynamique propre des différentes catégories de prestations et l'hypothèse de politique constante à moyen terme. En particulier, l'absence d'adaptation des allocations sociales au bien-être (hormis quelques hausses sélectives) et d'augmentation réelle des plafonds entraîne une baisse des taux de remplacement; en matière de pensions, le taux de remplacement recule malgré le fait que le plafond salarial pris en compte pour le calcul des pensions¹ soit lié à la croissance conventionnelle des salaires².

Sur la période 2004-2008, les dépenses de pension baissent de 0,2 % du PIB, les dépenses de chômage reculent de 0,3 % du PIB (après une hausse équivalente entre 2001 et 2003) et les allocations familiales se tassent de 0,2 % du PIB. Seules les dépenses de soins de santé sont en augmentation, à concurrence de 0,3 % du PIB.

Le recul des dépenses de chômage³, qui passent de 2,7 % du PIB en 2003 à 2,4 % en 2008, est attribuable à la baisse du nombre de chômeurs complets indemnisés (environ 32 000 unités en moyenne annuelle) et à une modification de la structure du chômage qui entraîne une baisse du taux de remplacement moyen. En effet, la hausse de la proportion des 50 ans et plus dans la population au chômage est surtout le fait des chômeuses, dont l'allocation est en moyenne plus basse que celle des hommes. L'augmentation du nombre de chômeuses âgées découle d'un effet de cohorte (voir chapitre 5, point A) mais, surtout, du relèvement de l'âge de la pension des femmes en 2003 et en 2006 qui a pour effet de maintenir les chômeuses âgées dans ce statut durant une ou deux années de plus.

1. Conformément à l'AR du 23 décembre 1996, le plafond salarial pris en considération pour le calcul de la pension des salariés est lié à la croissance des salaires conventionnels. Compte tenu du maintien de la norme salariale jusqu'en fin de période de projection, l'on suppose qu'aucune adaptation au bien-être supplémentaire n'est accordée au delà des corrections mentionnées.
2. Voir Planning Paper 91, "Perspectives financières de la sécurité sociale 2000-2050", chapitre III, point D.1.
3. En comptabilité nationale, les allocations de chômage comprennent les allocations de chômage octroyées aux diverses catégories de chômeurs indemnisés, la partie "allocation de chômage" des indemnités versées aux prépensionnés et les allocations d'interruption de carrière. L'activation des allocations par l'ONEM à l'engagement de personnes âgées de 45 ans et plus est considérée comme une subvention salariale aux entreprises. Le maintien du supplément d'ancienneté pour les personnes de 50 ans et plus remises au travail et le pécule de vacances complémentaire payé par l'ONEM pour les jeunes qui trouvent un travail dans les 4 mois après leurs études sont considérés comme des transferts aux ménages.

Par contre, le nombre d'interruptions de carrière augmente, surtout à temps partiel, en raison du nouveau système de crédit-temps, d'interruption de carrière et de prestations réduites (voir chapitre 5, point D).

En matière de dépenses de soins de santé, le taux de croissance annuel moyen atteint 3,7 %, c'est-à-dire 1,2 % de plus que la norme de croissance réelle (2,5 %). De ces 3,7 %, 3,0 % sont imputables à la croissance tendancielle des dépenses de santé (hors effets démographiques) et 0,7 % découle du vieillissement démographique (poids croissant des âgés dont les besoins médicaux sont plus importants et qui bénéficient de tarifs de remboursement plus avantageux).

Après 2003, stabilisation du déficit

Compte tenu de ces évolutions, le déficit de la sécurité sociale reste négatif après 2003, aux environs de 0,4 à 0,5 % du PIB.

E. Communautés et régions

Baisse des dépenses en pour cent du PIB en 2003

En 2002, le taux de croissance des dépenses¹ des régions et communautés atteint 5,2 % en termes réels. Ce taux est influencé par l'intégration, à partir de 2002, des opérations propres (notamment les rémunérations et les achats de biens et services) des organismes publics de radio-télévision dans les comptes des communautés. Abstraction faite de ce facteur, le taux de croissance réel des dépenses primaires totales s'établit à 3,3 %, reflétant notamment la hausse des subsides aux entreprises de transport public (surtout à la STIB) et des prestations sociales en faveur de l'enfance et des personnes handicapées.

En 2003, les dépenses reculent de 0,1 % du PIB par rapport à 2002. Sur base d'une comparaison à un an d'intervalle des budgets initiaux des différentes entités, le taux de croissance réel des dépenses n'est plus que de 0,7 %, toutes les grandes catégories de dépense étant affectées.

TABLEAU 38 - Compte des communautés et régions
(en pour cent du PIB)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2008-2003
1. Solde primaire	1,0	0,2	0,5	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7	0,2
A. Recettes	13,0	12,7	12,8	12,7	12,7	12,6	12,5	12,5	-0,4
1. Recettes externes	11,8	11,4	11,5	11,5	11,4	11,3	11,3	11,3	-0,3
a. Recettes fiscales	11,1	10,7	10,8	10,7	10,7	10,6	10,6	10,6	-0,3
Impôts propres	1,2	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	-0,1
Impôts transférés (TVA, IPP) par le pouvoir fédéral	9,9	8,6	8,7	8,6	8,6	8,6	8,5	8,5	-0,2
b. Recettes non fiscales (y.c. ventes en capital)	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	-0,0
2. Transferts des autres sous-secteurs publics ^a	1,2	1,3	1,3	1,3	1,3	1,2	1,2	1,2	-0,1
B. Dépenses primaires	12,0	12,4	12,3	12,2	12,1	11,9	11,9	11,8	-0,5
1. Dépenses primaires finales	9,5	9,9	9,8	9,8	9,7	9,6	9,6	9,5	-0,3
a. Dépenses directes	5,9	6,3	6,3	6,2	6,1	6,1	6,0	6,0	-0,3
Rémunérations (hors cotisations fictives)	4,1	4,3	4,3	4,3	4,2	4,2	4,1	4,1	-0,3
Achats de biens et services	1,2	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	0,0
Formation brute de capital	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	-0,0
b. Transferts	3,5	3,7	3,6	3,6	3,5	3,5	3,5	3,5	-0,0
aux ménages et ISBL	2,3	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	-0,0
aux entreprises	1,2	1,2	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,2	0,0
au reste du monde	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,0
2. Transferts aux autres sous-secteurs publics	2,5	2,5	2,5	2,4	2,4	2,3	2,3	2,3	-0,2
2. Charges d'intérêt	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	-0,1
3. Solde de financement	0,8	-0,0	0,3	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6	0,3
Taux de croissance réel des recettes ^b	6,2	-1,3	3,2	2,0	2,6	1,8	1,8	1,7	2,0 ^c
Taux de croissance réel des dépenses ^b	2,1	5,2	0,7	1,8	1,7	1,7	1,7	1,4	1,7 ^c

a. Dotations du pouvoir fédéral, transferts des pouvoirs locaux et intérêts sur les titres de la dette du pouvoir fédéral.

b. Déflateur: indice des prix de détail.

c. Variation moyenne annuelle sur 5 ans.

1. Les données pour 2002 sont basées sur une comparaison des budgets ajustés de 2001 et 2002 des régions wallonne et bruxelloise et des communautés flamande et française.

Recul des dépenses à moyen terme

A politique inchangée¹, les dépenses progressent en moyenne de 1,7 % par an en termes réels à moyen terme et reculent de 0,5 % du PIB entre 2003 et 2008. Une partie de ce recul est imputable aux rémunérations, en baisse de 0,3 % du PIB, compte tenu de la réduction de l'emploi. Les transferts courants aux pouvoirs locaux reculent de 0,2 % du PIB à moyen terme (après une augmentation en 2002 et en 2003 des dotations au Fonds des Communes et suite à l'exécution du Plan Tonus en région wallonne) et les autres dépenses primaires restent stables (voir tableau 38).

Recettes totales: baisse en 2002, légère progression en 2003

Après une année 2002 marquée par un recul important des recettes découlant de divers allègements d'impôts² et des mécanismes de la Loi spéciale de Financement (compensation en 2002 du trop perçu en 2001), les recettes totales augmentent légèrement en 2003 pour atteindre 12,8 % du PIB. Cette progression découle de la compensation en 2003 de l'insuffisance des transferts de 2002 suite à la sous-évaluation de la croissance du RNB³.

Les impôts propres des régions et communautés (hors parts d'IPP et de TVA transférées) restent globalement stables en 2003: certains impôts reculent (suppression de la taxe sur les déchets ménagers et réduction de la redevance radio-télévision en région wallonne) et d'autres progressent (taxe sur les déchets industriels et le lisier en région flamande). Les recettes non fiscales et les dotations du pouvoir fédéral restent également stables en pour cent du PIB.

Tassement des recettes à moyen terme

Sur la période 2004-2008, les recettes totales reculent de 0,4 % du PIB. Tant les impôts des régions et communautés que les parts d'impôts transférées et les autres dotations du pouvoir fédéral contribuent à cette baisse.

Equilibre budgétaire en 2002 et surplus à moyen terme

En 2002, le budget des communautés et régions est globalement équilibré, malgré la baisse des impôts transférés, les mesures fiscales régionales et la croissance élevée des dépenses. En 2003, apparaît un surplus de 0,3 % du PIB, qui augmente progressivement pour atteindre 0,6 % du PIB en fin de période. Hormis en 2002, les régions et communautés dépassent donc les objectifs budgétaires prévus par la convention du 15 décembre 2000 conclue avec l'Etat fédéral pour la période 2001-2005 qui, en termes SEC, reviennent à réaliser une capacité de financement de 0,1 % du PIB à partir de 2002.

-
1. Pour la plupart des dépenses, les évolutions observées sur la période 1995-2001 sont extrapolées, après correction pour les mouvements non récurrents.
 2. Notamment la réduction spéciale de l'impôt des personnes physiques, la baisse des droits d'enregistrements et la suppression de la redevance radio-télévision en Flandre.
 3. RNB= Revenu National Brut; paramètre retenu dans le calcul des impôts dus aux entités fédérées

F. Pouvoirs locaux

Après avoir enregistré un surplus de 0,2 % du PIB en 2002, en amélioration de 0,3 % du PIB par rapport à 2001, les finances des pouvoirs locaux se détériorent jusqu'à atteindre un déficit de 0,4 % du PIB en 2006. A l'horizon 2008, un déficit de 0,2 % du PIB subsiste. Le solde de financement évolue parallèlement au surplus primaire, les charges d'intérêt restant stables durant la période sous revue.

TABLEAU 39 - Compte des pouvoirs locaux
(en pour cent du PIB)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002 2001	2008 2002
1. Solde primaire	0,2	0,5	0,4	0,3	0,0	-0,1	0,1	0,1	0,3	-0,4
A. Recettes	6,1	6,5	6,5	6,4	6,3	6,1	6,1	6,0	0,4	-0,5
1. Recettes externes	2,1	2,3	2,2	2,2	2,1	2,0	2,0	2,0	0,2	-0,3
2. Recettes non fiscales externes	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,1	0,0
3. Transfert des secteurs publics ^a	3,0	3,2	3,3	3,2	3,2	3,1	3,0	3,0	0,2	-0,2
B. Dépenses primaires	5,9	6,1	6,1	6,1	6,2	6,3	6,0	5,9	0,2	-0,1
1. Formation brute de capital fixe	0,8	0,7	0,8	0,8	1,0	1,1	0,8	0,8	0,0	0,0
2. Autres dépenses primaires, dont	5,1	5,3	5,3	5,3	5,2	5,2	5,2	5,2	0,2	-0,2
a. Frais de fonctionnement	3,9	4,1	4,1	4,1	4,0	4,0	4,0	3,9	0,2	-0,1
b. Transferts aux ménages, ISBL et entreprises	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	0,1	0,0
2. Charges d'intérêt	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0	0,0
3. Solde de financement	-0,1	0,2	0,1	0,0	-0,2	-0,4	-0,2	-0,2	0,3	-0,3
Taux de croissance réels ^b										
Recettes	0,8	8,5	1,6	1,2	0,6	0,8	1,2	1,1		1,1
- fiscales	10,6	9,3	-0,1	0,4	-0,5	-0,3	1,2	1,2		0,3
- non fiscales externes	-9,1	10,8	1,3	1,2	2,6	3,0	2,7	2,7		2,2
- transferts des secteurs publics ^a	-2,0	7,2	3,0	1,6	0,8	0,8	0,8	0,6		1,3
Dépenses primaires	-2,0	4,3	2,8	2,4	5,4	3,4	-1,8	0,6		2,1
- Formation brute de capital fixe	-21,0	-4,9	5,6	4,8	29,9	11,0	-19,8	-5,1		3,3
- Autres dépenses primaires	1,9	5,8	2,4	2,0	1,7	1,9	1,9	1,6		1,9

a. Y compris les intérêts sur la dette du pouvoir fédéral.

b. Déflateur: indice des prix de détail.

L'amélioration du solde primaire à concurrence de 0,3 % du PIB en 2002 résulte de l'augmentation des recettes fiscales (en hausse de 0,2 % du PIB suite, notamment, au relèvement du taux des impôts additionnels) et des revenus de la propriété (en hausse de 0,1 % du PIB, après une baisse non récurrente en 2001).

Les transferts des sous-secteurs publics augmentent de 0,2 % du PIB par rapport à 2001. Cette hausse découle du financement par le pouvoir fédéral de dépenses supplémentaires résultant de la réforme des polices et, accessoirement, de l'augmentation d'autres dépenses impliquant une intervention du pouvoir fédéral (pensions des enseignants des pouvoirs locaux, octroi du minimum vital, aide aux réfugiés, etc.) ou des communautés et régions (rémunérations du personnel de l'enseignement subsidié). A ces hausses de transferts correspond une augmen-

tation équivalente des dépenses primaires, compte tenu d'un léger recul des investissements publics.

En 2003, le solde primaire se détériore à concurrence de 0,1 % du PIB par rapport à 2002: d'une part, les recettes fiscales et les revenus de la propriété reculent et les investissements publics augmentent; d'autre part, les transferts du pouvoir fédéral dans le cadre de la mise en place de la réforme des polices restent en augmentation (impact en année pleine à partir de 2003 de l'intégration de gendarmes à la police locale durant l'année 2002) avec, en contre-partie, une hausse équivalente des dépenses.

Le ralentissement du taux de croissance des recettes non fiscales externes en 2003 et 2004 reflète l'impact de l'ouverture des marchés du gaz et de l'électricité sur les revenus de la propriété: au terme du processus d'ouverture, les communes subiraient une perte nette d'approximativement 100 millions d'euros (recul des dividendes sur la participation au capital des intercommunales, compensé partiellement par des redevances à charge des sociétés distributrices).

Au-delà de 2003, les revenus transférés par les autres sous-secteurs publics se tassent légèrement, particulièrement ceux en provenance des Régions. Il en va de même des recettes fiscales, en l'absence de nouveaux relèvements du taux des impôts locaux. L'ensemble des recettes des pouvoirs locaux recule de 0,4 % du PIB sur la période 2004-2006.

Sur la même période 2004-2006, les investissements sont en augmentation¹. Compte tenu d'un léger tassement des autres dépenses, les dépenses primaires totales augmentent de 0,2 % du PIB en 3 ans. Il s'ensuit une baisse sensible du solde primaire (0,5 % du PIB), qui devient même légèrement négatif en 2006.

Le reflux supposé des investissements après les élections communales de 2006 conduit à une amélioration du solde primaire à concurrence de 0,2 % du PIB entre 2006 et 2008. Celle-ci reste insuffisante pour assurer l'équilibre du solde de financement: à l'horizon 2008, le déficit s'élève à 0,2 % du PIB.

1. Sur base de la dynamique des investissements des pouvoirs locaux à prix constants durant les douze dernières années publiées dans les comptes nationaux (1990-2001).

G. Sous-secteurs de l'Etat et évolutions financières globales

L'analyse des évolutions financières par sous-secteur peut être envisagée sous l'angle d'une décomposition de l'évolution financière globale. Une telle décomposition permet également d'examiner les interactions financières entre sous-secteurs publics, pour autant qu'au niveau des comptes de chacun d'eux soient distinguées, d'une part, les opérations avec les autres sous-secteurs de l'Etat (solde interne) et, d'autre part, les opérations avec le reste de l'économie - ménages, entreprises, reste du monde - (solde externe).

TABLEAU 40 - Solde de financement, solde primaire et charges d'intérêt par sous-secteur
(en pour cent du PIB)

	2001	2002 2001	2003 2002	2008 2003	2008 2001	2008
1. Solde de financement	0,4	-0,3	-0,8	0,7	-0,4	0,0
a. Pouvoir fédéral	-0,9	0,6	-0,5	0,8	1,0	0,0
b. Sécurité sociale	0,7	-0,4	-0,6	-0,1	-1,1	-0,5
c. Communautés et régions	0,8	-0,8	0,3	0,3	-0,2	0,6
d. Pouvoirs locaux	-0,1	0,3	0,0	-0,3	-0,1	-0,2
2. Solde primaire consolidé	7,0	-0,9	-1,2	-0,3	-2,4	4,6
a. Pouvoir fédéral	5,2	0,1	-0,9	-0,1	-0,9	4,3
1. Solde des opérations externes	21,3	-1,3	-0,6	-0,8	-2,7	18,6
2. Solde des opérations internes ^a	-16,1	1,4	-0,3	0,7	1,8	-14,3
b. Sécurité sociale	0,6	-0,4	-0,6	0,0	-1,0	-0,5
1. Solde des opérations externes	-3,9	-0,2	-0,7	0,4	-0,5	-4,4
2. Solde des opérations internes ^a	4,4	-0,2	0,1	-0,4	-0,5	3,9
c. Communautés et régions	1,0	-0,8	0,3	0,2	-0,3	0,7
1. Solde des opérations externes	-7,7	0,5	0,1	0,2	0,9	-6,8
2. Solde des opérations internes ^a	8,7	-1,3	0,2	-0,1	-1,2	7,5
d. Pouvoirs locaux	0,2	0,3	-0,1	-0,3	-0,1	0,1
1. Solde des opérations externes	-2,8	0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-2,9
2. Solde des opérations internes ^a	3,0	0,2	0,0	-0,3	0,0	3,0
3. Charges d'intérêt consolidées	6,6	-0,5	-0,4	-1,0	-1,9	4,7
a. Pouvoir fédéral	6,2	-0,5	-0,4	-0,9	-1,8	4,3
b. Autres sous-secteurs	0,4	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,4

a. Solde des transferts reçus des/versés aux autres sous-secteurs des administrations publiques, tant sous forme de dotations que de recettes affectées (aux fins d'analyse, les transferts de recettes fiscales entre administrations publiques sont considérés ici comme des opérations internes; ce sont donc les recettes fiscales avant réaffectation qui figurent dans les opérations externes).

Le tableau 40 doit cependant être interprété avec prudence, en tout cas en ce qui concerne les années 2002 et 2003. En 2002, par exemple, l'extension de l'autonomie fiscale des Régions a pour effet de réduire considérablement (à concurrence de 1,0 % du PIB) les impôts reçus par le pouvoir fédéral (réduisant d'autant son solde externe, au profit du solde externe des régions et communautés) et les parts d'impôts des personnes physiques transférées aux entités fédérées (augmentant d'autant le solde interne du pouvoir fédéral, aux dépens du solde interne des régions et communautés). La réforme des polices, qui accroît simultanément les dépenses primaires externes des pouvoirs locaux et leurs recettes internes (trans-

ferts reçus du pouvoir fédéral) a pour effet de réduire leur solde externe au profit de leur solde interne. Ce glissement mis à part, c'est le solde externe qui explique l'amélioration du solde de financement des pouvoirs locaux en 2002 (suite aux hausses des taux d'additionnels), et pas le solde interne.

Il ressort néanmoins de ce tableau que la quasi-stabilisation du solde primaire du pouvoir fédéral à partir de 2004 - permettant l'amélioration de son solde de financement - repose entièrement sur l'amélioration de son solde des opérations internes, qui compense la détérioration du solde des opérations externes. En effet, la dotation à la sécurité sociale n'est indexée que sur l'inflation; malgré le refinancement des communautés, les parts de TVA transférées augmentent en moyenne un peu moins vite que le PIB suite à la légère baisse du facteur d'adaptation à la population de moins de 18 ans (à partir de 2005) et à leur liaison partielle (91 %) à la croissance du RNB (à partir de 2007). Enfin, les transferts reçus par les pouvoirs locaux (non seulement du pouvoir fédéral mais également des communautés et régions) sont en recul en pour cent du PIB.

En 2002 déjà, l'amélioration du solde des opérations internes du pouvoir fédéral est due à une baisse des transferts de recettes fiscales aux communautés et régions (0,3 % du PIB, en conséquence des décomptes relatifs aux années antérieures) et à la sécurité sociale (0,2 % du PIB, le tassement de la dotation et des transferts en capital étant plus important que la hausse du financement alternatif), entamée cependant par une augmentation des transferts nets aux pouvoirs locaux (0,2 % du PIB, suite notamment à la réforme des polices).

Par contre, en 2003, le solde des transferts entre sous-secteurs détériore le solde des opérations internes du pouvoir fédéral (en recul de 0,3 % du PIB). En contrepartie, les trois autres sous-secteurs bénéficient de revenus supplémentaires (0,1 % de PIB chacun). Cette hausse découle, en ce qui concerne la sécurité sociale, d'une décision du contrôle budgétaire 2003; pour les pouvoirs locaux, elle résulte de l'impact d'année pleine à partir de 2003 des transferts liés à la réforme des polices; enfin, les communautés et régions bénéficient de la révision à la hausse du taux de croissance du RNB de 2002 (le taux de croissance du RNB est à nouveau supérieur à celui du PIB en 2003 et 2004 du fait de l'amélioration des termes d'échange¹).

Au total, la détérioration du surplus primaire de l'ensemble des administrations publiques à concurrence de 2,4 % du PIB au cours des années 2002 à 2008 se répartit comme indiqué au tableau 41 entre les soldes externes des différents sous-secteurs de l'Etat.

TABLEAU 41 - Variation du surplus primaire entre 2001 et 2008: contribution du solde externe des sous-secteurs de l'Etat
(pour cent du PIB)

	Y compris les effets de l'extension de l'autonomie fiscale des Régions	Abstraction faite des effets de l'extension de l'autonomie fiscale des Régions
Ensemble des administrations publiques	-2,4	-2,4
Pouvoir fédéral	-2,7	-1,7
Sécurité sociale	-0,5	-0,5
Régions et communautés	0,9	-0,1
Pouvoirs locaux	-0,1	-0,1

1. A noter aussi que, tant en 2002 qu'en 2004, la croissance du RNB est affectée à la hausse par la modification du mode de financement de l'Union européenne.



Consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre

La projection prévoit un développement modéré de la consommation finale d'énergie (en moyenne 0,9 % par an) et de la consommation intérieure brute d'énergie (en moyenne 0,7 % par an). La forte baisse de l'intensité en énergie du PIB reflèterait la pénétration grandissante de technologies économes en énergie et traduirait également des modifications liées à la restructuration du secteur industriel.

Exprimées en équivalents CO_2 , les émissions de six gaz à effet de serre, à savoir le dioxyde de carbone (CO_2), le méthane (CH_4), le protoxyde d'azote (N_2O), les hydrofluorocarbones (HFC), les hydrocarbures perfluorés (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF_6), baisseraient en moyenne de 0,1 % par an durant la période de projection. Les émissions seraient, par ailleurs, stabilisées par rapport à leur niveau de 1995. Cette évolution résulterait du retournement conjoncturel de 2001-2002, ainsi que de l'augmentation modérée des consommations d'énergie et du glissement structurel des combustibles solides et liquides vers le gaz et l'électricité. Des efforts supplémentaires restent toutefois nécessaires pour satisfaire à l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre souscrit dans le cadre du Protocole de Kyoto. Le respect de ces engagements impliquerait une réduction de 12,4 % des émissions par rapport au niveau qui serait atteint en 2008.

A. Evolution de la demande d'énergie

1. Evolution de l'intensité énergétique du PIB

Hausse modérée de la consommation d'énergie...

Au cours de la période 2002-2008, la consommation intérieure brute d'énergie¹ et la consommation finale d'énergie² ne s'accroîtraient, en moyenne annuelle, que de respectivement, 0,7 % et 0,9 %, contre 1,8 % (dans les deux cas) pour la période 1991-2001. Plusieurs facteurs expliquent cet accroissement modéré. Citons notamment la pénétration accrue de technologies moins consommatrices d'énergie et la restructuration du secteur industriel.

Différentes mesures³ contribuent aux gains en efficacité énergétique: impositions de normes et standards, audits énergétiques, incitants fiscaux en faveur des investissements en économies d'énergie (mesures URE), campagnes de sensibilisation, accords ACEA⁴,...

TABLEAU 42 - Evolution du PIB, de la consommation d'énergie et de l'intensité énergétique
(taux de croissance annuels moyens)

	1981-2001	1981-1990	1991-2001	2002-2008
PIB	2,0	2,0	2,0	2,0
Consommation intérieure brute d'énergie	1,1	0,4	1,8	0,7
Consommation finale d'énergie	0,8	-0,3	1,8	0,9
Intensité énergétique du PIB ^a	-0,9	-1,6	-0,3	-1,2

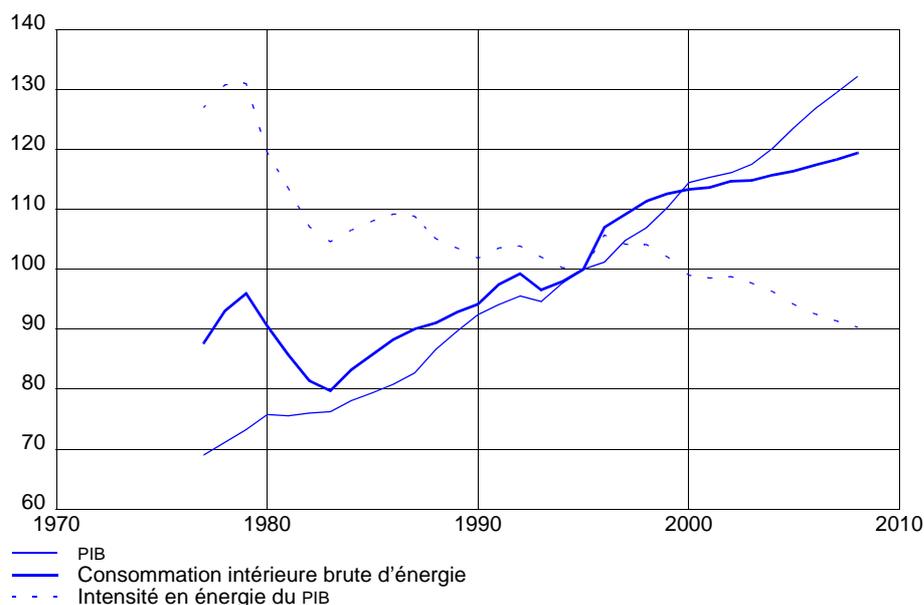
a. Consommation intérieure brute d'énergie divisée par le PIB.

... et poursuite de la baisse de l'intensité en énergie du PIB

L'intensité énergétique du PIB (mesurée par le rapport entre la consommation intérieure brute d'énergie et le PIB) baisse de 1,2 % par an en moyenne entre 2002 et 2008. La baisse tendancielle de l'intensité énergétique du PIB est ainsi confirmée sur la période de projection et est un peu plus prononcée que sur la période 1981-2001, comme le montre le tableau 42. L'élasticité de la consommation intérieure brute d'énergie par rapport au PIB serait de 0,35 sur la période de projection, contre 0,55 sur la période 1981-2001.

1. Consommation intérieure brute d'énergie: la quantité d'énergie nécessaire pour satisfaire la demande intérieure. Elle est calculée en additionnant la production primaire, les importations et les variations de stock, et en soustrayant les exportations et les soutes.
2. Consommation finale d'énergie: énergie livrée aux consommateurs (industrie, transports, tertiaire, foyers domestiques et agriculture) pour toutes les utilisations énergétiques.
3. Voir à ce sujet: "Belgium's Third National Communication under the United Nations Framework Convention on Climate Change", chapitre 4, avril 2002.
4. ACEA: Association des Constructeurs Automobiles Européens. Voir point 2 ci-dessous.

GRAPHIQUE 22 - Intensité en énergie du PIB
(indices 1995=100)



2. Analyse sectorielle de la consommation finale énergétique

Comme le montre le tableau 43, l'évolution attendue de la consommation finale énergétique n'est pas homogène. On note de grandes différences sectorielles.

Industrie

Alors que la consommation finale totale augmenterait en moyenne de 0,9 % par an sur la période 2002-2008, la consommation finale de l'industrie ne s'accroîtrait que de 0,2 % par an. Le taux de croissance annuel moyen a atteint 1,3 % pour la période 1991-2001. Des taux de croissance élevés sont à noter de 1997 à 2000, en liaison avec la forte croissance de l'activité dans l'industrie. Par contre, sur la période 2001-2002, la consommation industrielle d'énergie recule en raison du retournement conjoncturel. En 2008, la consommation d'énergie de l'industrie atteindrait 13,3 Mtep¹, soit à peine 33,8 % de la consommation totale d'énergie, contre 40,3 % en 1980.

Sur la période de projection, l'intensité énergétique de l'industrie serait en baisse sensible par rapport à la période 1991-2001. Des prix énergétiques en forte hausse en 2000 et la pénétration de technologies plus économe en énergie sont à la base d'un accroissement modéré des besoins énergétiques futurs. Cette tendance serait renforcée par les restructurations qui devraient s'opérer dans la sidérurgie.

Les modifications intervenues dans la structure de la consommation énergétique de l'industrie se confirment sur la période de projection. En 2008, l'électricité et le gaz représentent environ 65 % de la consommation (un peu plus de 25 % pour l'électricité et presque 40 % pour le gaz), contre seulement 50 % en 1980.

1. Mtep = Million de tonnes équivalents pétrole = 41 868 térajoules.

Par ailleurs, les Régions ont prévu d'introduire des accords volontaires de branches, en priorité pour les secteurs intensifs en énergie. Les entreprises signataires s'engageraient dans une procédure de benchmarking (au niveau mondial) visant à identifier les meilleures pratiques en matière de consommation d'énergie, à introduire celles-ci et à réduire à terme (2008 à 2012 selon la Région) leurs consommations d'énergie. De tels accords pourraient contribuer à accroître de manière non négligeable l'efficacité énergétique de l'industrie.

Transport

Le transport regroupe le transport pour compte propre des différents secteurs, ainsi que le transport pour compte de tiers. On s'attend à une hausse de la consommation du secteur du transport de 1,7 % en moyenne annuelle (essentiellement des produits pétroliers), contre 2,3 % pour la période 1981-2001. De nouvelles améliorations technologiques¹ permettraient, en effet, d'accélérer la réduction de l'intensité en énergie du secteur. Cette intensité n'avait cessé d'augmenter dans le passé et ce n'est que dans la deuxième moitié des années nonante qu'une inflexion à la baisse a été observée. En projection, la généralisation progressive de véhicules de plus en plus économes en carburant contribuerait à mieux maîtriser les besoins en énergie du secteur. De plus, la politique de transport tend à la maîtrise du volume de transport et pousse à une modification des modes de transport.

Secteur résidentiel et tertiaire

Alors que la période 1991-2001 était caractérisée par une forte croissance de la consommation d'énergie du secteur résidentiel et tertiaire (2,2 % en moyenne annuelle), la hausse sur la période de projection serait plus modérée avec seulement 1,1 % en moyenne annuelle. Par conséquent, l'intensité en énergie du secteur² serait en baisse entre 2002 et 2008, alors qu'elle avait augmenté dans le passé.

La consommation énergétique du secteur résidentiel et tertiaire atteindrait 15,5 Mtep en 2008, ce qui représente 39,2 % de la consommation finale totale. La part des combustibles solides et liquides continue à perdre du terrain au profit du gaz et de l'électricité.

TABLEAU 43 - Evolution de la demande finale énergétique par secteur

	Taux de croissance annuels moyens				Structure		
	1981-2001	1981-1990	1991-2001	2002-2008	1980	2000	2008
Total	0,8	-0,4	1,8	0,9	100,0	100,0	100,0
- Industrie	0,1	-1,1	1,3	0,2	40,3	37,1	33,8
- Transport	2,3	2,9	1,8	1,7	18,5	26,5	27,0
- Résidentiel et tertiaire ^a	0,5	-1,4	2,2	1,1	41,2	36,4	39,2

a. Y compris l'agriculture.

1. Sont concernés en particulier, les accords passés entre la Commission européenne et l'Association des Constructeurs Automobiles Européens (ACEA), ainsi qu'avec les producteurs japonais (JAMA) et coréens (KAMA). Ces accords portent sur la limitation des émissions de CO₂. Les constructeurs s'engagent à réduire les émissions de CO₂ des nouveaux véhicules à seulement 140 g/km à l'horizon 2008, ce qui correspond à une consommation moyenne de 5,7 l/100 km.
2. Consommation finale du secteur résidentiel et tertiaire (en térajoules) rapportée au PIB.

3. Analyse par catégorie de produit de la consommation intérieure brute d'énergie et de la consommation finale énergétique

On note, sur la période 1980-2008, des modifications importantes dans la structure de la consommation énergétique, avec un glissement des combustibles solides et liquides vers le gaz et l'électricité (ou l'énergie nucléaire en ce qui concerne la consommation intérieure brute d'énergie). Les évolutions de la consommation intérieure brute d'énergie et de la consommation finale énergétique, par catégories de produits, sont présentées dans le tableau 44.

TABLEAU 44 - Evolution de la structure de la consommation d'énergie
(en Mtep et en pour cent de la consommation totale d'énergie)

	Produits	1980		2000		2008	
		Mtep	%	Mtep	%	Mtep	%
Consommation intérieure brute d'énergie	Total	45,7	100,0	57,2	100,0	60,2	100,0
	Combustibles solides	11,0	24,0	8,3	14,4	6,8	11,3
	Combustibles liquides	22,9	50,1	21,9	38,4	23,3	38,7
	Gaz	8,9	19,5	13,4	23,4	16,0	26,5
	Energie nucléaire	2,9	6,3	12,8	22,4	13,3	22,1
	Autres	0,0	0,0	0,8	1,4	0,8	1,3
Consommation finale énergétique	Total	31,7	100,0	36,9	100,0	39,5	100,0
	Combustibles solides	5,1	16,2	3,4	9,2	2,7	6,9
	Combustibles liquides	14,8	46,7	16,2	43,9	17,2	43,5
	Gaz	7,7	24,4	10,0	27,1	11,0	27,9
	Electricité	3,6	11,4	6,7	18,1	7,6	19,2
	Autres	0,4	1,2	0,6	1,7	0,7	1,7

Combustibles solides

La consommation de combustibles solides baisse fortement sur toute la période, tant en part de marché qu'en volume. Il s'agit d'une tendance générale. La demande en combustibles solides des centrales électriques recule de manière sensible. On enregistre également une baisse de la demande de l'industrie (restructuration de la sidérurgie) et des ménages.

Produits pétroliers

Le recul de la part des combustibles liquides dans la consommation intérieure brute est également assez sensible. Alors qu'en 1980, la part des combustibles liquides était encore de 50,1 %, elle n'atteindrait plus que 38,7 % en 2008. Ce tassement est notamment dû à la baisse de la demande des centrales électriques.

La part dans la consommation finale devrait aussi baisser. La consommation finale de produits pétroliers devait être de 17,2 Mtep à la fin de la période de projection, soit 43,5 % du total de la consommation finale énergétique contre 46,7 % en 1980.

Cette évolution constitue une tendance générale (à l'exception des transports) et serait due à des gains d'efficacité énergétique et à des glissements structurels en faveur du gaz et de l'électricité. Malgré son repli, le pétrole resterait la plus im-

portante source d'énergie au sein de la consommation intérieure brute totale d'énergie et de la consommation finale énergétique.

Gaz naturel

Le gaz naturel est la source d'énergie la plus importante après le pétrole. La consommation de gaz naturel connaît une forte croissance, tant en volume qu'en part de marché de 1980 à 2008. Cette évolution s'observe dans tous les secteurs, notamment pour la production d'électricité¹. La consommation finale de gaz naturel devrait progresser en moyenne de 1,3 % par an. A la fin de la période de projection, le gaz naturel représenterait 27,9 % de la consommation finale énergétique totale, contre 24,4 % en 1980.

Electricité

La demande d'électricité connaît aussi une hausse non négligeable en volume et en part de marché, tant sur la période observée que sur la période de projection. La consommation d'électricité augmenterait de 1,8 % en moyenne annuelle à partir de 2002 et atteindrait 7,6 Mtep en 2008, soit 19,2 % de la consommation finale énergétique contre 11,4 % en 1980. La progression de la demande d'électricité tendrait toutefois à se ralentir: on en était encore à une croissance moyenne de 2,7 % entre 1991 et 2001 (et 2,2 % entre 1996 et 2001). Le rythme de croissance de la consommation d'électricité passerait donc en-dessous de 2 % en projection.

On peut noter que l'intensité électrique du PIB baisserait légèrement sur la période de projection (contre une augmentation sur la période 1991-2001). Cette évolution s'explique principalement par la percée de nouveaux produits et technologies² plus efficaces et économes sur le plan de la consommation d'électricité.

Autres produits énergétiques

La part des autres produits énergétiques (sources d'énergies renouvelables) reste limitée à environ 1,3 % de la consommation intérieure brute et 1,7 % de la consommation finale énergétique à la fin de la période de projection (nonobstant une hausse significative de la contribution des énergies renouvelables à la production d'électricité- voir section B, point 1 de ce chapitre).

4. Incertitudes sur le prix de l'énergie

Le prix réel de l'énergie baisserait en moyenne de 1,5 % par an sur la période 2002-2008, contre une hausse de 0,1 % sur la période 1991-2001 (voir tableau 45).

TABLEAU 45 - Evolution du prix de l'énergie
(taux de croissance annuels moyens)

	1981-2001	1981-1990	1991-2001	2002-2008
Prix de la consommation d'énergie ^a	1,9	1,7	2,1	0,1
Prix réel de l'énergie ^b	-1,2	-2,5	0,1	-1,5

a. Prix moyen de tous les produits énergétiques consommés sur le marché intérieur.

b. Prix de l'énergie divisé par le déflateur de la consommation privée.

1. pour les installations à turbines gaz-vapeur (TGV) et les centrales à cogénération.
2. On trouvera des exemples de ces technologies dans le Working Paper 9-01, "Evaluation de l'impact des mesures fiscales et non fiscales sur les émissions de CO₂", Bureau Fédéral du Plan, décembre 2001.

Pétrole brut

La projection de référence retient un prix moyen pour le baril de brut (qualité Brent) de 28,8 dollars en 2003 et 25,3 dollars en 2004. A partir de 2005, le prix du baril remonterait progressivement pour atteindre 27,9 dollars en 2008.

Gaz naturel et charbon

Les incertitudes qui pèsent sur le prix du pétrole brut se répercutent aussi sur le prix du gaz naturel et, par conséquent sur les coûts variables de la production d'électricité. Le prix du gaz naturel, qui est partiellement indexé sur celui du pétrole brut suit l'évolution de ce dernier avec retard. Toutefois, il est possible que le prix du gaz naturel subisse des pressions à la baisse en raison de la compétition qui devrait résulter de la libéralisation du marché européen du gaz. Par contre, la forte hausse des besoins en gaz naturel du secteur électrique pourrait, à terme, induire un accroissement du prix du gaz naturel.

Le prix du charbon reste stable en termes nominaux.

Ouverture progressive des marchés de l'énergie à la concurrence

En raison de la libéralisation du marché européen de l'électricité, la demande intérieure devrait s'ouvrir progressivement aux producteurs étrangers. A l'heure actuelle, il est difficile d'établir un pronostic sur l'évolution du prix et des importations d'électricité qui interviendra avec l'ouverture graduelle du marché. Dans le scénario de référence de la projection, on suppose que le prix de l'électricité s'accroît de manière modérée et donc baisse légèrement en termes réels.

Conformément à la législation belge du 29 avril 1999, les grands consommateurs dont la consommation annuelle est supérieure à 100 GWh ont pu choisir directement, depuis cette date, leur fournisseur par le biais de contrats bilatéraux. Les consommateurs de plus de 20 GWh bénéficient de conditions identiques depuis le 31 décembre 2000. Ces consommateurs représentent environ 52 % de la consommation totale d'électricité en Belgique. Cette faculté est étendue aux consommateurs à partir de 10 GWh dès le 31 décembre 2002 et à tous les clients haute tension, au plus tard, à la fin de 2006. Enfin, les utilisateurs connectés au réseau de distribution et les petits consommateurs entreraient en ligne de compte à partir du premier janvier 2007. Néanmoins, la libéralisation du marché belge de l'électricité devrait progresser, compte tenu, d'une part, de l'ambitieux schéma de libéralisation de la Région flamande¹ (on vise à libéraliser complètement le marché dès juillet 2003) et, d'autre part, de la décision du Conseil européen de Barcelone des 15 et 16 mars 2002 de proposer, entre autres, une libéralisation du marché électrique dès 2004 pour tous les utilisateurs (à l'exception des ménages).

Dans ce cadre, des incertitudes subsistent concernant l'évolution future des volumes d'électricité qui seront commercialisés à l'échelle européenne, ainsi que sur l'évolution des prix au consommateur final. La non-publication du prix contractuel du GWh et le manque d'informations sur les différentiels de marge rendent difficile l'estimation de l'évolution des flux entre pays européens. Par ailleurs, nous avons admis l'hypothèse d'un développement modéré des importations nettes d'électricité durant la période de projection.

1. Les régions sont compétentes sur le réseau de distribution.

B. L'évolution des émissions de gaz à effet de serre

La Belgique a ratifié définitivement le Protocole de Kyoto (1997) le 31 mai 2002. Par cette ratification, le pays s'engage à réduire, à l'horizon 2008-2012, les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 7,5 % par rapport au niveau atteint en 1990. Dans ce cadre, les Régions flamande et wallonne ont conclu un accord portant sur la stabilisation, pour chaque région, du niveau des émissions en 2005 par rapport à celui de 1990 (décision de la Conférence Interministérielle élargie sur l'Environnement du 24 juillet 2001).

La section suivante étudie l'évolution des émissions des six gaz à effet de serre concernés par le Protocole. Les trois principaux gaz sont: le dioxyde de carbone (CO_2), le méthane (CH_4) et le protoxyde d'azote (N_2O). Le Protocole envisage également les hydrofluorocarbones (HFC), les hydrocarbures perfluorés (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF_6). Ces trois gaz fluorés sont traités pour la première fois dans le cadre de la projection à moyen terme.

Quant aux autres gaz à effet de serre, ceux-ci incluent les précurseurs d'ozone (NO_x , CO, COVNM) et les oxydes de soufre (SO_x). Les NO_x , le CO et les COVNM produisent de l'ozone (O_3) via une série de réactions chimiques. Les gaz à effet de serre de ce type ne sont pas traités dans le cadre de cette projection.

La transformation et la consommation d'énergie sont les principales sources d'émission de GES. En Belgique, les émissions liées à l'énergie représentent quelque 80 % des émissions de GES (en équivalents CO_2). Les émissions de CO_2 constituent 97 % environ des émissions liées à l'énergie (en équivalents CO_2). Quant aux émissions non énergétiques, elles sont générées par des processus industriels, l'agriculture et les déchets.

Les émissions de CO_2 liées ou non à l'énergie sont respectivement examinées aux points 1 et 2. Les émissions de CH_4 et de N_2O sont abordées au point 3. Le point 4 concerne les gaz fluorés. Enfin, le dernier point traite des émissions dans leur ensemble et établit une comparaison avec l'objectif fixé dans le cadre du Protocole de Kyoto.

Le calcul des émissions¹ est réalisé dans un scénario à politique constante. On s'est toutefois écarté de ce principe pour le calcul du CH_4 émis par l'agriculture et les déchets, pour l'évaluation du N_2O émis par l'agriculture, ainsi que pour le calcul des émissions de gaz fluorés (voir points 3 et 4). On a par ailleurs supposé que les facteurs actuels d'émission² restaient inchangés jusqu'en 2008. Néanmoins, il est bien tenu compte d'une amélioration de l'efficacité énergétique.

1. Pour calculer les émissions, l'on a procédé comme suit:

$$E = \text{EVV} \times \text{EF} \text{ avec}$$

E = émissions (tonnes/année);

EVV = variable explicative des émissions (consom. d'énergie, consommation, production, etc.);

EF = facteur d'émission (tonne/unité de EVV).

2. Les facteurs d'émission utilisés pour calculer les émissions de CO_2 liées à l'énergie sont tirés de la deuxième Communication Nationale belge, conformément aux articles 4 et 12 de la Convention d'août 1997 et correspondent aux "Revised Guidelines for National Greenhouse Gas Inventories" établies en 1996 par le GIEC. En ce qui concerne le CH_4 , le N_2O , le CO_2 d'origine non énergétique, les HFC, les PFC et le SF_6 , les facteurs d'émission sont implicites et calculés en divisant les émissions respectives des gaz (inventaires nationaux d'émissions) par des variables explicatives correspondantes qui sont tirées du modèle HERMES. La valeur obtenue pour 2001 sert de facteur d'émission pour la période de projection. Pour le CH_4 généré par l'agriculture et les déchets, ainsi que pour le N_2O généré par l'agriculture, le facteur d'émission obtenu pour la période de projection est adapté à la baisse.

1. Les émissions de CO₂ liées à l'énergie

La transformation et la consommation d'énergie sont la source principale des émissions et représentent environ 78 % des émissions de GES (en équivalent CO₂)¹.

Selon des données de l'Agence Européenne pour l'Environnement, la Belgique présente, en 2000, un niveau plus élevé d'émissions de CO₂ liées à l'énergie, par habitant, que ses trois principaux voisins (la France, l'Allemagne et les Pays-Bas). Ces mêmes émissions sont supérieures à la moyenne européenne, ce qui s'explique par une forte intensité énergétique de l'industrie belge. On peut citer, à titre d'exemple, les industries de la chimie, du ciment et de l'acier.

TABLEAU 46 - Emissions de CO₂ liées à l'énergie, par habitant
(tonnes de CO₂ par habitant, 2000)

Belgique	Allemagne	France	Pays-Bas	Eur 15
12,4	10,4	6,8	10,9	8,8

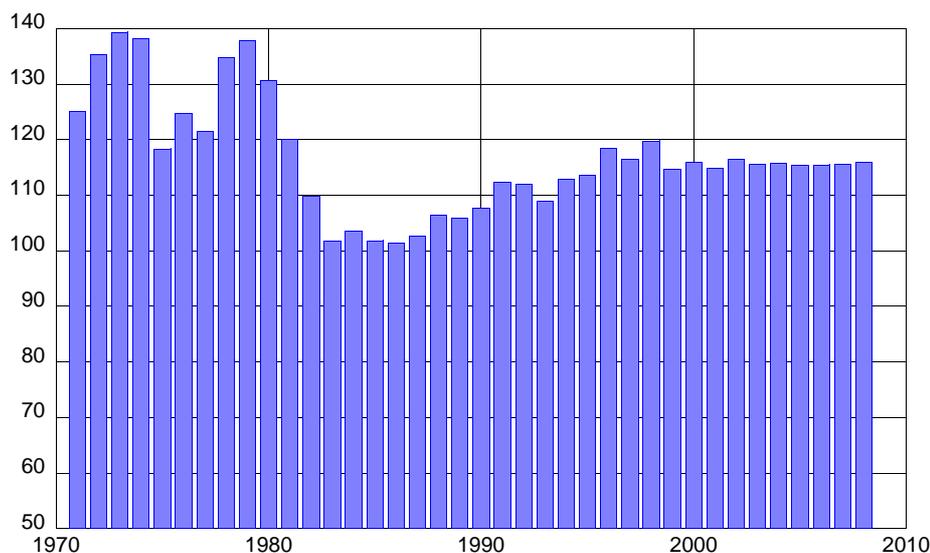
Stabilisation des émissions de CO₂ liées à l'énergie...

En 2001, les émissions de CO₂ baissent en raison de la réduction de la production des centrales électriques (voir graphique 23). Les importations d'électricité ont, en effet, augmenté de manière sensible en 2001, suite à la forte hausse du prix du gaz (et, donc, d'une hausse du coût de production du secteur électrique en Belgique). Le ralentissement de l'activité économique a pu également contribuer à la baisse des émissions en 2001. La reprise de la production d'électricité observée en 2002 contribue à la remontée des émissions de CO₂. Ce mouvement de remontée n'est, toutefois, que passager car des modifications de structure dans le parc de production intervenant ensuite permettent de réduire à nouveau les émissions de CO₂ du secteur.

Au total, un niveau d'émissions de 115,9 millions de tonnes serait atteint en 2008, ce qui correspond à une stabilisation de ce type d'émissions pour la période 2002-2008. Par rapport à 1990, la croissance des émissions atteindrait 7,7 %², mais on note une quasi-stabilisation entre le niveau calculé pour 2008 et le niveau observé en 1995.

1. Les sources de CO₂ sont les suivantes: pour la transformation, la production d'électricité, le raffinage de pétrole; pour la consommation, la consommation de combustibles fossiles dans l'industrie, les transports, le secteur tertiaire et les ménages.
2. Lors de l'évaluation des résultats, il convient de tenir compte d'une marge d'incertitude de 2 %, imputable aux données. Voir à ce sujet: "Première Communication Nationale conforme aux articles 4 et 12 de la Convention", janvier 1997.

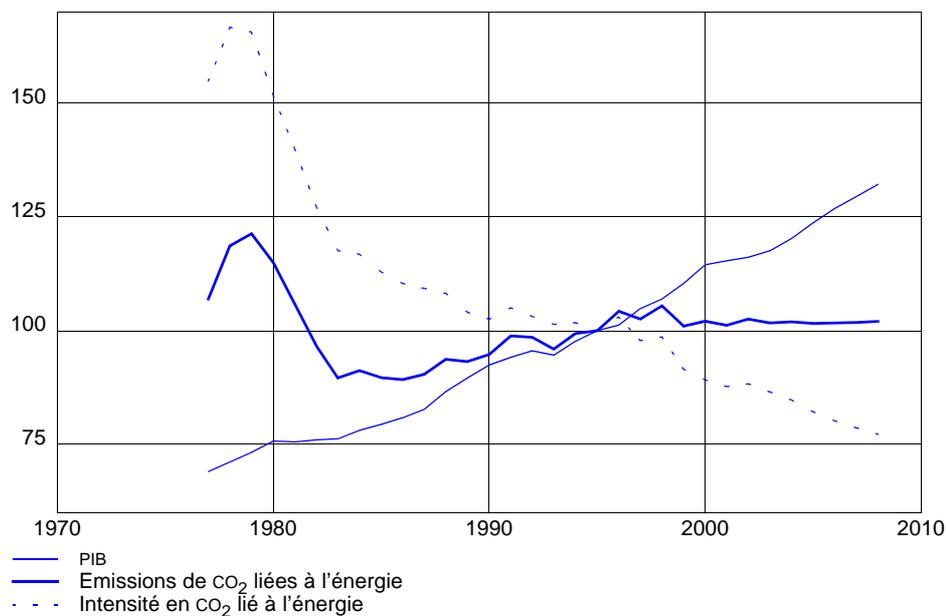
GRAPHIQUE 23 - Evolution des émissions de CO₂ liées à l'énergie
(en millions de tonnes)



...et une baisse sensible de l'intensité en CO₂ du PIB

Au cours de la période de projection, l'intensité du PIB en CO₂ lié à l'énergie s'abaisserait de 1,9 % par an (contre une baisse moyenne de 1,4 % durant la période 1991-2001). L'élasticité de ce type d'émissions par rapport au PIB serait proche de zéro en projection, contre 0,3 pour la période 1991-2001. Cette évolution reflète une consommation d'énergie plus efficace et un glissement dans la structure de la consommation d'énergie.

GRAPHIQUE 24 - Intensité en CO₂ d'origine énergétique du PIB
(indice 1995=100)



Le tableau 47 montre qu'en 2008, les émissions de CO₂ devraient se répartir de manière plus ou moins équivalente entre quatre groupes de secteurs: le résidentiel et le tertiaire, l'industrie, le secteur énergétique (production d'électricité incluse) et, enfin, le secteur des transports.

TABLEAU 47 - Evolution sectorielle des émissions de CO₂ liées à l'énergie

	Taux de croissance annuels moyens		Niveaux		Structure	
	(%)		(millions de tonnes)		(%)	
	1991-2001	2002-2008	1990	2008	1990	2008
Secteur de l'électricité	-0,5	-0,5	24,2	22,0	22,5	19,0
Secteur de l'énergie ^a	-0,6	0,6	5,9	5,8	5,5	5,0
Industrie	0,0	-1,0	31,7	29,5	29,5	25,4
Transports	1,9	1,2	19,8	26,5	18,4	22,8
Résidentiel et tertiaire ^b	1,5	0,8	26,0	32,2	24,1	27,8
Total	0,6	0,1	107,6	115,9	100,0	100,0

a. Secteur électrique exclu.

b. Agriculture comprise.

Production d'électricité

La production d'électricité s'accroît de 1,6 % en moyenne par an durant la période de projection, contre 1,0 % durant la période 1991-2001. Les émissions du secteur seraient par contre en baisse (baisse annuelle moyenne de 0,5 % entre 2002 et 2008, tout comme durant la période 1991-2001 (voir tableau 47). Un glissement structurel des centrales au charbon vers les centrales au gaz naturel¹, ainsi qu'une élévation du rendement moyen de celles-ci² jouent favorablement sur le bilan d'émissions, surtout en début de période. Au total, les émissions du secteur électrique baisseraient entre 1990 et 2008, tant en niveau qu'en part.

Le nombre de GWh produits par des sources d'énergie renouvelables (énergie hydraulique, énergie éolienne, biomasse et autres) doublerait durant la période de projection. A partir de 2004, les fournisseurs d'électricité devront prouver qu'au moins 3 % de leurs fournitures sont produits à partir d'énergie renouvelable. Le conseil des ministres du 5 avril 2000 a décidé, dans ce cadre, d'introduire une procédure de certificats verts. Dans un but d'harmonisation, un accord de coopération entre l'Etat fédéral et les Régions a été approuvé le 19 septembre 2001.

La part de production électrique par des centrales au gaz, principalement les installations avec turbines gaz-vapeur (TGV) et les centrales de cogénération, croît également. En 2005, la capacité de ces dernières atteindrait 2000 mégawatts et serait ainsi doublée par rapport à 1995. La part des centrales au pétrole dans la production d'électricité reste très limitée et la part des centrales au charbon se réduit fortement, après une hausse en 2002 (cette dernière due à la hausse du prix du gaz naturel et à la forte hausse de la production nationale d'électricité).

1. les installations avec turbine gaz-vapeur (TGV) et les centrales à cogénération.
2. Le rendement moyen des centrales classiques au gaz et au charbon a augmenté de manière significative depuis 1990.

Le recours aux gaz dérivés pour la production d'électricité devrait baisser, en liaison avec la réduction de la production de ce type de gaz, dans un contexte de restructuration de la sidérurgie. La production des centrales nucléaires resterait inchangée. La part de l'électricité d'origine nucléaire serait toutefois en baisse (de 61,1 % en 1990 à 58,6 % en 2000, puis 55,0 % en 2008). Notons que le démantèlement des centrales nucléaires n'est prévu qu'à partir de 2015 (sauf cas de force majeure). Enfin, notons que la projection admet une évolution modérée des importations nettes d'électricité.

Secteur industriel

Durant la période 1991-2001, les émissions du secteur industriel ont stagné. Pour la période de projection, on devrait enregistrer une baisse des émissions de 1 % par an, en raison notamment d'une pénétration de nouvelles technologies plus efficaces, de la restructuration du secteur industriel (sidérurgie) et d'un glissement de la consommation de combustibles solides et liquides vers le gaz et l'électricité. La part des émissions du secteur industriel¹ serait en baisse entre 1990 et 2008.

Secteur du transport

Les émissions du secteur des transports augmenteraient en moyenne de 1,2 % par an sur la période de projection, contre 1,9 % durant la période 1991-2001. On tient compte dans ce calcul des accords qui ont été conclus entre la Commission européenne et l' Association des Constructeurs Automobiles Européens (ACEA), ainsi qu'avec les constructeurs japonais (JAMA) et coréens (KAMA). Ces accords visent à réduire les émissions de CO₂ des nouveaux modèles de voitures. Ainsi, les constructeurs se sont engagés, pour l'horizon 2008, à baisser les rejets de CO₂ jusqu'à 140 g/km, ce qui correspond à une consommation moyenne de 5,7 l/100 km.

Secteur résidentiel et tertiaire

En ce qui concerne le secteur résidentiel et tertiaire, on noterait une hausse des émissions de 0,8 % par an en moyenne sur la période 2002-2008, contre 1,5 % pour la période 1991-2001. Les émissions s'accroîtraient de manière plus modérée en projection, en raison d'une consommation d'énergie plus efficace². De plus, des modifications de structure dans la consommation d'énergie (accroissement de la part du gaz naturel) permettraient également d'avoir un effet favorable sur les émissions.

2. Emissions de CO₂ d'origine non énergétique

Certains processus industriels (production de ciment et d'acier) libèrent également du CO₂. La combustion de déchets est également une source de CO₂.

En 2002, les émissions de CO₂ non énergétiques devraient représenter 11,6 millions de tonnes. A politique inchangée, ces émissions devraient croître de 1,4 % en moyenne par an au cours de la période de projection et atteindre 12,8 millions de tonnes en 2008, ce qui constitue une augmentation de 46 % par rapport à 1990.

-
1. Rappelons que l'évolution des émissions de GES par l'industrie pourrait être influencée favorablement par la conclusion d'accords de branche (voir point A.2).
 2. grâce à une bonne isolation des habitations et bâtiments, des installations de chauffage plus performantes,...

3. Emissions de CH₄ et N₂O

Les émissions de CH₄ se répartissent en trois grands groupes selon leur origine: les émissions générées par la transformation et la consommation d'énergie, les émissions produites par l'agriculture et, enfin, par la mise en décharge et le traitement des déchets¹.

C'est l'agriculture qui génère le plus d'émissions de CH₄, via la digestion des nutriments par le bétail, la production d'engrais et la fumure des sols agricoles.

Le N₂O est libéré par la transformation et la combustion de combustibles fossiles. La part des émissions du transport tend à augmenter. Dans l'industrie, la production d'acide adipique et d'acide nitrique constitue la seule source d'émissions de N₂O. Des émissions de N₂O sont également générées dans l'agriculture, lors de l'épandage d'engrais, représentant environ la moitié des émissions. On observe enfin des émissions de N₂O lors de la combustion de déchets.

Pour l'évaluation des résultats, il y a toutefois lieu de tenir compte d'une marge d'incertitude importante, estimée à 30 % pour les émissions globales de CH₄ et 50 % pour les émissions globales de N₂O². Ces importantes marges d'erreur sont dues aux incertitudes en matière de facteurs d'émission ainsi qu'aux difficultés de définir les sources. Ces chiffres sont donc purement indicatifs.

Diminution des émissions de CH₄

Les émissions globales de CH₄ devraient diminuer de plus de 4 % en moyenne chaque année et représenter environ 350 000 tonnes en 2008 (ou 7,5 millions de tonnes d'équivalents CO₂). La réduction par rapport à 1990 devrait, dans ces conditions, atteindre plus de 30 %. Ce pourcentage correspond aux objectifs définis dans la troisième Communication nationale et dans le rapport MIRA-S 2000³.

Pour calculer les émissions de CH₄ générées entre 2002 et 2008 par l'agriculture et le traitement des déchets, les éléments suivants ont été pris en considération: la politique agricole européenne (diminution du nombre de bovins), la politique en matière d'engrais de la Région flamande (stagnation de la croissance du cheptel et normes d'épandage tirées de la MAP2), la politique des déchets (collecte sélective et récupération, compostage, combustion plutôt que mise en décharge, obligation pour les décharges existantes de neutraliser les émissions de méthane). Les émissions de CH₄ générées par l'agriculture et le traitement des déchets devraient dès lors diminuer chaque année, contrairement aux émissions de CH₄ d'origine énergétique et industrielle, qui devraient s'accroître.

-
1. Dans le premier cas, les émissions sont générées lors de la production d'électricité et de la combustion de combustibles fossiles par l'industrie, lors du raffinage de pétrole de la transformation de combustibles solides et autres, par les transports, le secteur tertiaire et les ménages, ainsi que via la distribution de gaz.
 2. Première Communication nationale belge, conformément aux articles 4 et 12 de la Convention, janvier 1997.
 3. The Belgium's Third National Communication under the United Nations Framework Convention on Climate Change, février 2002, et MIRA-S 2000: Milieu en Natuur rapport Vlaanderen, scenario's, VMM, septembre 2000.

Baisse des émissions de N₂O

Les émissions de N₂O devraient baisser de 0,4 % en moyenne chaque année et revenir à 35 500 tonnes en 2008 (ou 11 millions de tonnes d'équivalents CO₂). La baisse par rapport à 1990 serait, dès lors, de plus de 15 %. Ce pourcentage correspond aux objectifs définis dans la troisième Communication nationale et dans le rapport MIRA-S 2000. Les émissions dues à la circulation routière connaîtraient encore une augmentation, alors que les émissions de l'agriculture seraient en net recul (en raison de la baisse du nombre de bovins et de porcs et de la forte réduction de l'utilisation de fertilisants). Les émissions provenant des processus industriels seraient en hausse.

4. Emissions de HFC, PFC et SF₆

Les émissions de HFC, PFC et SF₆ en Belgique résultent de l'utilisation de ces matières pour des applications bien définies. Les HFC sont utilisés en tant que gaz propulseur dans les aérosols, comme fluide frigorigène dans les installations de refroidissement et de conditionnement d'air, pour la fabrication de matières synthétiques (mousse plastique et contenu des extincteurs). Les PFC sont utilisés comme agent nettoyant dans la production électronique et de fine mécanique. Le SF₆ est utilisé pour l'isolation électrique dans les installations de haute et moyenne tension, principalement dans les disjoncteurs, les transformateurs et les rails d'alimentation en courant, ainsi que comme isolant acoustique dans le double vitrage.

Des données sur les gaz fluorés sont disponibles dans les inventaires nationaux à partir de 1995. En 1995, ils représentent 0,3 % des émissions totales. En 2001, ce pourcentage est porté à 1 % en équivalent CO₂.

Compte tenu de la politique européenne et de différentes mesures de la région flamande¹, les émissions de gaz fluorés augmenteraient annuellement de 0,4 % et, en 2008, atteindraient 1,5 million de tonnes d'équivalents CO₂. En 1995, on en était à 435 100 tonnes d'équivalents CO₂. La hausse, par rapport au niveau de 1995, serait donc de plus de 200 %.

5. Emissions totales de GES

Baisse des émissions totales au rythme de 0,1 % par an sur la période de projection

Le tableau 48 présente, pour la période de projection, l'évolution attendue, à politique inchangée, des émissions des six GES en millions de tonnes d'équivalents CO₂². Les émissions globales devraient baisser de 0,1 % en moyenne par an et atteindre, respectivement, 148,4 et 148,5 millions de tonnes en 2005 et 2008, contre 150,7 millions en 2000 mais 140,7 millions en 1990. En fin de période, on noterait donc toujours une augmentation par rapport à 1990 (+5,6 %).

1. Voir "Belgium's Third National Communication under the United Nations Framework Convention on Climate Change", avril 2002.
2. Les six gaz à effet de serre (CO₂, CH₄, N₂O, HFC, PFC et SF₆) ont, chacun, une influence différente sur le climat. Pour déterminer leur contribution potentielle à l'effet de serre, les émissions de CO₂, CH₄, N₂O, HFC, PFC et SF₆ sont pondérées par leur "Global Warming Potential" (GWP). Pour le CO₂, le GWP est de 1, pour le CH₄ de 21, pour le N₂O de 310 et pour le SF₆ 22200. Pour le HFC, il existe différents GWP en fonction du type de HFC (variable dans le temps). Les émissions pondérées qui résultent de ces calculs sont exprimées en équivalent CO₂.

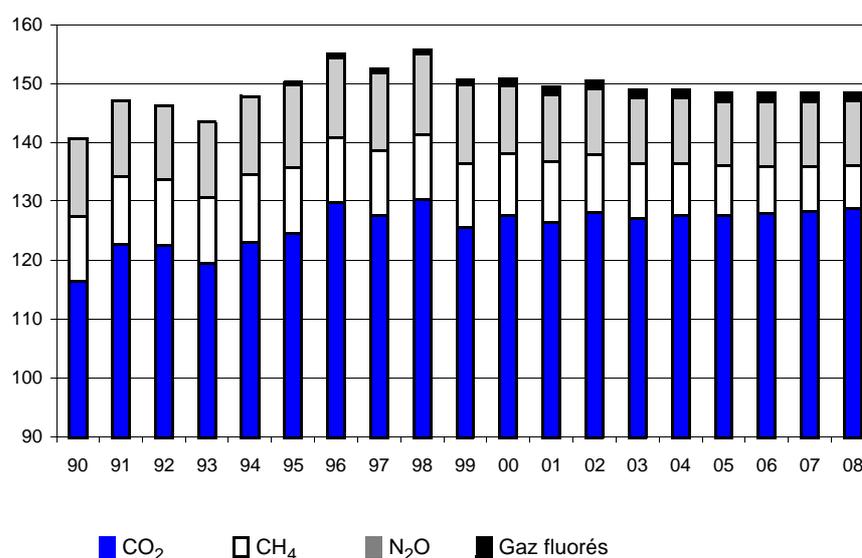
TABLEAU 48 - Evolution des émissions des principaux GES

	Millions de tonnes d'équivalents CO ₂				Taux de croissance annuels moyens	Augmentation en pour cent	
	1990	2000	2005	2008	2002-2008	1990-2005*	1990-2008*
Emissions de CO ₂ d'origine énergétique	107,6	116,0	115,4	115,9	0,1	7,2	7,7
Emissions de CO ₂ d'origine non énergétique	8,8	11,5	12,1	12,8	1,4	38,3	45,9
Emissions totales de CH ₄	11,1	10,6	8,4	7,4	-4,7	-24,0	-33,7
Emissions totales de N ₂ O	13,2	11,4	11,0	11,0	-0,4	-16,3	-16,6
Emissions totales de HFC, PFC et SF ₆		1,2	1,4	1,5	0,4	221,9	237,7
Total	140,7	150,7	148,4	148,5	-0,1	5,5	5,6

*: Pour les gaz fluorés, accroissement procentuel 1995-2005 et 1995-2008.

Malgré une relative stabilisation des émissions, des efforts supplémentaires seront encore nécessaires pour atteindre les objectifs

Le graphique 25 fournit l'évolution des émissions de GES entre 1990 et 2008. Il indique une relative stabilisation de celles-ci par rapport à 1995, notamment en raison du ralentissement conjoncturel de 2001-2002, grâce à une augmentation modérée de la consommation d'énergie pendant la période de projection et du fait de glissements structurels des combustibles solides et liquides vers le gaz naturel et l'électricité. Toutefois, des efforts supplémentaires resteront nécessaires pour respecter l'objectif de réduction d'émissions fixé dans le Protocole de Kyoto pour la Belgique. Le respect de ces engagements impliquerait une réduction de 12,4 % des émissions par rapport au niveau atteint en 2008.

GRAPHIQUE 25 - Evolution des émissions de gaz à effet de serre
 (en millions de tonnes d'équivalents CO₂)




Principales hypothèses de la projection

Tableau 1 HYPOTHESES D'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL ET INTERIEUR

	02^97	08^03	02	03	04	05	06	07	08
1. Marché potentiel d'exportation de biens et services (taux de croissance en volume)	6.2	5.6	0.5	4.3	6.4	6.0	5.6	5.5	5.5
2. Prix mondiaux en euro (taux de croissance)									
Exportations de biens non énergétiques	1.8	1.0	-1.4	-1.3	0.7	1.9	1.6	1.6	1.6
Importations de biens non énergétiques	1.2	1.1	-1.1	-0.9	0.7	1.8	1.6	1.6	1.6
Importations de produits énergétiques	14.4	0.2	-3.5	2.8	-12.0	2.8	2.6	2.6	2.6
3. Taux de change (niveau)									
Dollar par euro (x 100)	101.3	105.1	94.3	105.6	105.4	105.2	105.0	104.8	104.6
4. Taux d'intérêt (niveau)									
Taux d'intérêt à court terme (3m.)									
Zone euro	--	3.7	3.3	2.4	2.7	3.6	4.4	4.6	4.6
Etats-Unis	4.7	3.4	1.7	1.4	2.4	3.3	4.2	4.6	4.6
Taux d'intérêt à long terme (10a.)									
Allemagne	4.9	4.9	4.8	4.2	4.3	4.8	5.2	5.4	5.5
Etats-Unis	5.5	5.1	4.6	4.1	4.8	5.1	5.4	5.6	5.8
5. Population active									
Variations annuelles en milliers	44.0	26.9	30.1	38.1	28.3	25.0	29.1	26.4	14.3
6. Taux d'activité (en pour cent)	70.1	71.9	71.3	71.6	71.9	72.0	72.0	72.0	72.0
7. Durée conv. moyenne du travail (taux de croissance)									
Tous secteurs	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.1	-0.1
Industrie	-0.0	-0.1	0.0	-0.0	-0.1	-0.1	-0.1	-0.0	-0.0
Services	-0.3	-0.2	-0.3	-0.4	-0.3	-0.2	-0.2	-0.2	-0.1
(^) Moyennes de période									

Tableau 2 PRINCIPALES HYPOTHESES DE DEPENSES PUBLIQUES

(taux de croissance, en volume pour les rubriques 4 à 10)

	02^96	08^03	03	04	05	06	07	08
1. Emploi public								
A. Hors temps partiel, PTP, plan "jeunes"	--	-0.3	-0.2	-0.4	-0.3	-0.2	-0.2	-0.2
1. Pouvoir fédéral	--	-1.0	-3.4	-0.7	-0.6	-0.3	-0.3	-0.3
2. Communautés et régions	--	-0.2	0.1	-0.3	-0.3	-0.3	-0.2	-0.2
3. Pouvoirs locaux	--	0.1	1.3	-0.3	-0.2	-0.2	-0.1	-0.0
4. Sécurité sociale	1.8	-0.0	-0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
B. Temps partiel, PTP, plan "jeunes"	--	2.5	3.8	4.4	3.0	2.2	1.1	0.4
C. Total	1.0	-0.1	0.0	-0.0	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
2. Programmation sociale et dérive salariale								
1. Pouvoir fédéral (yc défense nationale)	--	1.3	3.6	1.5	0.8	0.7	0.7	0.7
2. Communautés et régions	--	1.3	1.8	1.8	1.4	1.0	1.0	1.0
3a. Pouvoirs locaux - enseignem.subs.	--	1.3	1.6	1.7	1.6	1.0	1.0	1.0
3b. Pouvoirs locaux - autres	--	1.2	1.9	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
4. Sécurité sociale	--	1.4	1.8	1.7	1.4	1.2	1.0	1.0
3. Hypothèses relatives aux pensions publiques								
A. Nombre de pensions	1.7	0.4	0.7	0.4	0.3	0.3	0.4	0.6
a. Retraite	2.0	1.1	1.5	1.1	0.9	0.9	1.1	1.3
b. Survie	1.0	-1.5	-1.5	-1.6	-1.5	-1.5	-1.5	-1.5
B. Dérive des pensions de retraite	--	0.6	1.0	0.6	0.5	0.4	0.4	0.4
C. Dérive des pensions de survie	--	1.2	2.3	1.2	1.1	0.8	0.8	0.8
4. Achats bruts de biens et services	4.8	2.3	2.2	3.1	2.3	2.0	2.1	2.2
1. Pouvoir fédéral	3.5	1.0	1.6	3.9	0.8	-0.4	0.0	-0.0
2. Communautés et Régions	6.5	2.5	1.8	2.6	2.6	2.6	2.6	2.7
3. Pouvoirs locaux	4.7	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
4. Sécurité sociale	2.4	-0.0	-0.0	0.0	0.0	-0.0	0.0	-0.0
<i>Déflateur: achats de biens et services</i>	1.5	1.6	1.8	1.4	1.5	1.5	1.5	1.6
5. Formation brute de capital	2.0	3.1	0.3	5.8	18.4	6.0	-10.1	-1.7
1. Pouvoir fédéral et Sécurité sociale	2.4	4.3	-13.2	20.8	21.8	-3.8	0.1	0.0
2. Communautés et Régions	3.1	1.8	-1.3	2.3	2.3	2.4	2.4	2.5
3. Pouvoirs locaux	2.6	4.4	6.0	4.6	29.5	10.9	-19.7	-5.1
<i>Déflateur: investissements publics</i>	0.8	1.5	1.1	1.6	1.8	1.6	1.3	1.6
6. Prestations d'assistance sociale en nature	2.6	3.0	4.7	3.2	2.8	2.5	2.5	2.4
1. Pouvoir fédéral	-0.3	1.2	5.2	2.2	-0.0	0.0	-0.1	-0.1
2. Communautés et Régions	6.6	2.3	-0.3	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8
3. Pouvoirs locaux	6.3	1.6	-1.7	6.0	1.3	1.3	1.3	1.3
4. Sécurité sociale	2.5	3.3	5.3	3.2	3.1	2.7	2.7	2.6
<i>Déflateur: prestations en nature</i>	2.5	2.3	2.6	2.1	2.1	2.3	2.4	2.4
7. Autres transferts courants aux ménages et ISBL	1.3	1.6	3.1	1.3	1.1	1.4	1.6	1.3
a. Pouvoir fédéral	1.2	1.4	3.1	2.0	0.9	0.6	1.0	0.9
b. Communautés et Régions	2.0	2.0	2.7	2.1	1.9	1.8	1.8	1.5
c. Sécurité sociale	1.2	1.6	3.4	1.0	1.0	1.4	1.7	1.4
d. Pouvoirs locaux	2.9	1.7	0.4	3.1	1.9	1.6	1.7	1.6
<i>Déflateur: indice des prix de détail</i>	1.8	1.5	1.5	1.4	1.4	1.5	1.5	1.6
8. Transferts courants aux entreprises	1.2	1.7	0.7	4.6	1.1	1.1	1.3	1.1
a. Pouvoir fédéral	-3.2	0.7	-1.7	6.9	-0.3	-0.4	-0.1	-0.4
b. Communautés et Régions	2.0	1.8	-0.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
c. Sécurité sociale	30.2	2.8	8.2	4.9	1.0	1.1	1.0	0.5
d. Pouvoirs locaux	4.4	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5
<i>Déflateur: indice des prix de détail</i>	1.8	1.5	1.5	1.4	1.4	1.5	1.5	1.6
9. Transferts courants au reste du monde	11.9	4.5	12.7	11.0	2.8	-0.1	0.7	-0.2
a. Pouvoir fédéral	12.3	4.5	12.7	11.1	2.8	-0.1	0.7	-0.2
c. Communautés et Régions	-4.2	2.6	15.6	-0.0	-0.0	0.0	-0.0	-0.0
<i>Déflateur: indice des prix de détail</i>	1.8	1.5	1.5	1.4	1.4	1.5	1.5	1.6
10. Transferts en capital, dont	1.9	2.6	-7.6	11.0	1.5	5.2	3.6	1.9
1. Pouvoir fédéral	3.3	5.5	1.0	23.2	-1.6	7.5	3.6	-0.7
2. Communautés et Régions	1.4	0.8	-12.9	3.6	3.6	3.6	3.5	3.5
3. Pouvoirs locaux	20.6	4.9	4.6	4.7	4.9	5.0	5.1	5.2
<i>Déflateur: indice des prix de détail</i>	1.8	1.5	1.5	1.4	1.4	1.5	1.5	1.6

Tableau 3 HYPOTHESES RELATIVES AUX PRESTATIONS DE SECURITE SOCIALE

	02^97	08^03	02	03	04	05	06	07	08
<i>I. Taux de croissance en volume</i>									
1. Pensions	1.5	2.0	1.7	2.3	1.8	1.7	1.9	1.7	2.7
a. Salariés (*)	1.6	2.0	1.9	2.4	1.9	1.7	2.0	1.6	2.6
(OP: définition budgétaire)	1.7	2.1	1.9	2.4	2.0	1.7	2.0	1.6	2.6
b. Indépendants (**)	0.1	0.7	-0.6	1.5	0.3	0.6	0.1	0.4	1.4
c. Agents définitifs de l'ONSS-APL	5.7	3.0	1.1	-0.4	3.4	3.5	3.7	3.9	3.9
d. Affiliés à l'OSSOM	1.5	6.6	7.0	5.4	5.5	5.2	7.0	7.8	8.5
2. Indemnités AMI	2.5	3.2	5.3	6.0	2.8	2.4	2.9	2.7	2.1
a. Salariés	2.5	3.2	5.0	5.7	3.0	2.6	3.0	2.8	2.2
- Incapacité primaire	3.8	3.9	7.1	9.1	3.1	3.0	2.9	2.8	2.6
- Invalidité (**)	2.1	2.9	3.6	3.9	2.8	2.6	3.2	3.0	2.1
- Repos de maternité (**)	5.4	3.4	9.3	8.4	2.1	2.3	2.3	2.5	2.5
- Marins et ouvriers mineurs	-14.7	-12.9	-10.0	-7.9	-13.9	-13.9	-13.9	-13.9	-13.9
b. Indépendants	2.1	2.8	9.6	11.0	0.2	0.4	2.6	1.5	1.4
3. Allocations familiales (**)	-0.1	-0.3	0.0	0.5	-0.4	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5
a. Salariés, ONSS-APL inclus	0.0	-0.3	0.7	0.6	-0.4	-0.5	-0.6	-0.6	-0.5
(ONAFTS: définition budgétaire)	-0.1	-0.4	0.4	0.2	-0.4	-0.5	-0.6	-0.5	-0.5
b. Indépendants	-1.3	-0.7	-6.7	-2.0	-0.7	-0.4	-0.3	-0.4	-0.2
c. Prestations familiales garanties	4.1	6.1	4.6	11.8	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
4. Accidents de travail du FAT	-0.3	-1.0	-2.0	1.7	-1.6	-1.6	-1.6	-1.6	-1.6
5. Maladies professionnelles	-3.0	-3.5	-3.7	-3.3	-3.5	-3.5	-3.5	-3.5	-3.5
6. Assurance soins de santé -Flandre	-.	19.5	-.	85.8	26.9	1.4	1.3	0.9	0.9
<i>II. Taux de croissance, avant application de l'indexation</i>									
Soins de santé	2.9	4.2	0.7	6.3	3.9	3.9	3.7	3.6	3.6
a. Salariés, fonctionnaires inclus	2.8	4.2	0.5	6.4	3.9	3.9	3.6	3.6	3.6
(AMI-SS: définition budgétaire)	2.6	4.1	0.7	6.3	3.9	3.9	3.6	3.5	3.6
b. Indépendants	2.9	3.2	2.5	4.2	3.3	3.2	2.9	2.8	2.9
c. Affiliés à l'OSSOM	6.8	1.3	2.1	0.7	1.5	1.4	1.3	1.4	1.4
d. A des sécu. soc. étrangères	6.6	9.8	7.5	8.9	9.2	8.9	10.2	12.6	8.9
<i>III. En milliers (moyennes annuelles)</i>									
1. Chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi	135.7	135.9	152.3	149.0	140.8	134.9	132.9	131.2	126.8
2. Chômeurs à temps partiel volontaire	27.3	30.4	28.2	31.1	31.2	30.6	30.1	30.1	29.5
3. Chômeurs à temps partiel avec maintien des droits et allocation garantie de revenu	34.8	45.9	40.0	42.3	44.2	45.6	46.8	47.8	48.5
4. Chômeurs dispensés de pointage pour raisons soc. et fam., études ou formation professionnelle	30.8	37.0	33.9	35.5	36.5	37.0	37.4	37.6	37.7
5. Programmes d'activation: ALE et PEP	14.6	17.7	16.7	17.5	17.7	17.8	17.8	17.8	17.8
6. Emploi avec subside salarial	22.9	63.8	41.2	54.5	63.0	64.4	65.9	67.0	67.9
- Programmes de transition professionnelle	3.9	5.1	5.0	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1
- Activation	7.6	40.5	17.0	30.4	39.2	41.0	42.7	44.1	45.3
- Programmes de réinsertion ou emplois service	6.1	0.5	8.1	2.9	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0
- Emplois Plan Activa avec allocation ONEM	1.1	29.1	6.5	20.1	28.6	29.9	31.1	32.2	33.0
- Emplois Plan Activa sans allocation ONEM	0.4	10.9	2.4	7.5	10.6	11.1	11.6	12.0	12.3
- Maribel social	10.4	17.3	18.2	18.1	17.7	17.4	17.1	16.8	16.5
7. Interruptions de carrière	91.3	168.0	130.7	147.6	161.7	170.0	173.6	176.1	179.0
8. Prépensions	118.2	105.1	107.7	106.6	103.9	102.1	103.8	106.4	107.8
<i>IV. En millions d'euros</i>									
Subside salarial, via Maribel social	249.6	492.5	468.7	474.8	480.3	487.5	495.6	504.7	512.2
Subside salarial, via activation	38.0	174.7	70.0	126.8	165.1	174.8	184.8	194.3	202.4

(*) Calculé avec le modèle PENSION plafond salarial découplé de l'évolution salariale, à raison de 0,5 %. Pas d'adaptation au bien-être, à l'exception du supplément de janvier 2002 et de l'augmentation de 2 % en 2003.

(**) Le nombre de pensionnés du régime des indépendants, le nombre d'enfants et d'invalides proviennent du modèle de long terme MALTESE.

(^) Moyennes de période

Tableau 4 DETERMINANTS DES COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE

(taux de croissance en pour cent)

	02^97	08^03	02	03	04	05	06	07	08
1. Régime des salariés									
a. Secteur des entreprises									
1. Salaire horaire réel par salarié	1.3	1.4	1.9	1.1	1.4	1.5	1.5	1.5	1.5
2. Durée du travail effective par salarié	-0.2	-0.2	-0.3	-0.4	-0.2	-0.2	-0.2	-0.1	-0.1
3. Emploi	1.7	1.1	-0.7	0.1	1.2	1.6	1.5	1.1	1.1
- industries manufacturières, énergie et construction	-0.4	-0.6	-1.7	-1.3	-0.7	-0.2	-0.4	-0.7	-0.6
- services marchands	2.8	1.9	-0.2	0.8	2.1	2.4	2.3	1.8	1.8
4. Masse salariale brute hors indexation	2.9	2.3	0.9	0.8	2.4	2.9	2.8	2.4	2.4
5. Indexation des salaires	1.7	1.5	2.3	1.3	1.5	1.5	1.6	1.6	1.7
p.m. déflateur de la consommation privée	1.8	1.5	1.9	1.8	1.4	1.4	1.5	1.5	1.6
6. Masse salariale brute	4.6	3.8	3.2	2.1	3.9	4.5	4.4	4.0	4.1
- assiette des cotisations patronales	4.6	3.8	3.2	2.2	3.9	4.4	4.3	4.0	4.1
- assiette des cotisations personnelles	4.6	3.8	3.2	2.1	3.8	4.4	4.3	4.0	4.1
b. Secteur des administrations publiques									
1. Rémunération par tête	3.1	2.6	4.5	3.1	2.3	2.7	2.5	3.0	2.1
2. Emploi	1.1	-0.1	2.0	0.0	-0.0	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
3. Masse salariale brute	4.2	2.6	6.6	3.1	2.3	2.7	2.5	3.0	1.9
c. Cotisations									
1. Cotisations patronales	3.8	3.6	3.8	1.2	3.5	4.4	4.4	4.0	4.1
a. Secteur privé (*)	3.8	3.8	3.5	1.5	3.7	4.6	4.6	4.2	4.4
b. Secteur public	4.0	1.9	5.7	-1.2	2.5	2.5	2.7	2.7	2.2
2. Cotisations personnelles	4.6	3.5	4.2	1.0	3.9	4.2	4.2	3.9	3.9
a. Secteur privé	4.7	3.9	3.9	1.5	4.2	4.6	4.5	4.1	4.2
b. Secteur public	4.0	1.9	5.7	-1.2	2.5	2.5	2.7	2.7	2.2
d. Taux implicite des cotisations (**)									
1. Cotisations patronales									
a. Secteur privé (*)	25.1	24.4	24.5	24.4	24.3	24.4	24.4	24.5	24.5
b. Secteur public	12.3	11.5	12.0	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5
2. Cotisations personnelles									
a. Secteur privé	11.0	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.1	11.2
b. Secteur public	9.0	8.4	8.8	8.4	8.4	8.4	8.4	8.4	8.4
2. Régime des indépendants									
a. Revenu par tête (***)	2.9	3.6	3.9	4.9	3.9	2.9	3.1	3.4	3.5
b. Nombre d'indépendants (***)	-0.0	-0.7	-0.2	-0.9	-1.0	-1.0	-0.5	-0.5	-0.1
c. Revenu des indépendants (***)	2.9	2.9	3.7	3.9	2.8	1.9	2.6	2.8	3.4
d. Revenu corrigé pour l'inflation (***)	3.0	2.6	4.4	3.4	1.7	1.4	2.3	3.0	3.5
e. Assiette des cotisations	2.9	2.6	4.2	3.4	1.8	1.6	2.4	2.9	3.4
f. Cotisations	2.5	2.6	4.2	3.4	1.8	1.6	2.4	2.9	3.4
g. Taux implicite de cotisation (**)	6.6	6.6	6.6	6.6	6.6	6.6	6.6	6.6	6.6
3. Régime des bénéficiaires de prestations sociales									
a. Cotisations	3.8	3.3	3.6	3.3	2.4	2.7	3.6	3.8	3.8
b. Taux implicite de cotisation(**)	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1
p.m.: réduct. de cotis. soc. ex ante (mio euros)									
cotisations sociales employeurs (****)	2155	3283	3046	3172	3258	3302	3315	3322	3328
cotisations sociales personnelles	48	101	91	144	116	103	92	82	72
(*) Les réductions de cotisations sociales dans le cadre du "Maribel social" sont perçues par la Sécurité sociale et, ensuite, remboursées sous forme de subside salarial, via des fonds créés à cet effet, aux entreprises qui satisfont à des conditions préétablies									
(**) Masse des cotisations en pour cent de l'assiette									
(***) Année t-3									
(****) Les réductions de cotisations sociales dans le cadre du "Maribel social" n'interviennent pas ici. Voir renvoi (*)									
(^) Moyennes de période									



Résultats macroéconomiques

Tableau 5 AFFECTATION DU PRODUIT INTERIEUR A PRIX CONSTANTS

(taux de croissance en pour cent)

	02//90	08//02	02/01	03/02	04/03	05/04	06/05	07/06	08/07
1. Dépenses de consommation finale privée	1.8	1.9	0.6	1.0	1.7	2.3	2.8	2.0	1.9
2. Dépenses de consommation finale publique	1.8	1.6	1.8	1.9	1.6	1.6	1.3	1.6	1.4
3. Formation brute de capital fixe	1.2	2.6	-2.7	0.8	2.9	4.8	3.6	1.5	2.1
a. Investissements des entreprises	1.3	2.8	-3.8	0.8	3.0	4.1	3.7	2.8	2.6
b. Investissements publics	2.2	2.8	8.2	0.9	5.8	18.4	6.0	-10.1	-1.7
c. Investissements en logements	0.8	1.9	-2.9	0.9	1.7	1.9	2.2	2.3	2.2
4. Total des dépenses intérieures	1.6	2.1	0.3	1.3	1.9	2.7	2.7	1.8	1.9
5. Exportations de biens et services	4.0	4.9	-1.0	2.7	5.6	5.6	5.2	5.1	5.0
a. Biens	4.0	4.9	-1.1	2.6	5.7	5.7	5.3	5.1	5.1
b. Services	3.5	5.0	-0.1	3.3	5.6	5.6	5.3	5.3	5.2
6. Total des dépenses finales	2.6	3.4	-0.3	1.9	3.6	4.0	3.9	3.4	3.4
7. Importations de biens et services	3.7	4.9	-1.5	2.9	5.4	5.6	5.6	5.0	5.0
a. Biens	3.6	5.1	-1.8	2.8	5.6	5.9	5.7	5.3	5.2
b. Services	3.4	4.8	-1.6	3.8	5.1	4.9	5.3	4.8	4.7
8. Produit intérieur brut aux prix du marché	1.9	2.2	0.7	1.2	2.3	2.8	2.6	2.1	2.1

(/) Taux de croissance

(//) Taux de croissances moyens

Tableau 6 CONTRIBUTIONS A LA CROISSANCE DU PRODUIT INTERIEUR, A PRIX CONSTANTS

(changements en pour cent)

	02^97	08^03	02	03	04	05	06	07	08
1. Dépenses de consommation finale privée	1.1	1.0	0.3	0.5	0.9	1.2	1.5	1.1	1.0
2. Dépenses de consommation finale publique	0.4	0.3	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
3. Formation brute de capital fixe	0.6	0.5	-0.6	0.2	0.6	1.0	0.7	0.3	0.4
a. Investissements des entreprises	0.4	0.4	-0.5	0.1	0.4	0.6	0.5	0.4	0.4
b. Investissements publics	0.0	0.1	0.1	0.0	0.1	0.3	0.1	-0.2	-0.0
c. Investissements en logements	0.1	0.1	-0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
4. Variations de stocks	-0.1	0.0	0.2	0.2	-0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
5. Total des dépenses intérieures	2.0	1.9	0.3	1.2	1.8	2.5	2.5	1.7	1.7
6. Exportations de biens et services	3.1	4.1	-0.8	2.1	4.4	4.6	4.4	4.4	4.5
a. Biens	2.2	3.3	-0.7	1.7	3.7	3.8	3.6	3.6	3.7
b. Services	0.7	0.7	-0.0	0.4	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
7. Total des dépenses finales	5.1	6.0	-0.4	3.4	6.2	7.1	6.9	6.1	6.2
8. Importations de biens et services	-2.8	-3.8	1.1	-2.1	-3.9	-4.3	-4.4	-4.0	-4.1
a. Biens	-1.9	-3.2	1.1	-1.6	-3.3	-3.6	-3.6	-3.4	-3.5
b. Services	-0.6	-0.5	0.2	-0.4	-0.6	-0.6	-0.6	-0.6	-0.6
9. Produit intérieur brut aux prix du marché	2.3	2.2	0.7	1.2	2.3	2.8	2.6	2.1	2.1

(^) Moyennes de période

Tableau 7 AFFECTATION DU PRODUIT INTERIEUR A PRIX COURANTS

(en millions d'euros)

	01	02	03	04	05	06	07	08
1. Dépenses de consommation finale privée	138456	142072	146023	150472	156192	162993	168782	174719
2. Dépenses de consommation finale publique	55103	57784	60327	62390	64485	66605	68962	71113
3. Formation brute de capital fixe	52897	51478	52450	54931	58664	61895	63881	66500
a. Investissements des entreprises	36740	35116	35723	37462	39771	42078	44104	46184
b. Investissements publics	3907	4168	4252	4570	5510	5932	5402	5399
c. Investissements en logements	12251	12194	12475	12899	13384	13886	14375	14917
4. Total des dépenses intérieures	245324	249254	256481	265366	276931	289231	299521	310345
5. Exportations de biens et services	217055	213080	218654	231866	248071	264766	282423	301273
6. Total des dépenses finales	462379	462334	475135	497232	525002	553998	581945	611618
7. Importations de biens et services	208096	200510	204856	215675	230797	247276	263655	281293
8. Produit intérieur brut aux prix du marché	254282	261824	270279	281557	294205	306722	318289	330325
9. Solde des revenus primaires reçus du reste du monde	4587	4961	5075	5497	5642	5802	5980	6138
10. Revenu national brut	258869	266784	275355	287054	299848	312524	324270	336463

Tableau 8 AFFECTATION DU PRODUIT INTERIEUR A PRIX COURANTS

(pourcentages du PIB)

	02 [^] 97	08 [^] 03	02	03	04	05	06	07	08
1. Dépenses de consommation finale privée	54.2	53.3	54.3	54.0	53.4	53.1	53.1	53.0	52.9
2. Dépenses de consommation finale publique	21.4	21.9	22.1	22.3	22.2	21.9	21.7	21.7	21.5
3. Formation brute de capital fixe	20.6	19.9	19.7	19.4	19.5	19.9	20.2	20.1	20.1
a. Investissements des entreprises	14.0	13.6	13.4	13.2	13.3	13.5	13.7	13.9	14.0
b. Investissements publics	1.6	1.7	1.6	1.6	1.6	1.9	1.9	1.7	1.6
c. Investissements en logements	4.9	4.6	4.7	4.6	4.6	4.5	4.5	4.5	4.5
4. Total des dépenses intérieures	95.9	94.3	95.2	94.9	94.2	94.1	94.3	94.1	94.0
5. Exportations de biens et services	79.7	85.6	81.4	80.9	82.4	84.3	86.3	88.7	91.2
6. Total des dépenses finales	175.6	179.9	176.6	175.8	176.6	178.4	180.6	182.8	185.2
7. Importations de biens et services	75.6	79.9	76.6	75.8	76.6	78.4	80.6	82.8	85.2
8. Produit intérieur brut aux prix du marché	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
9. Solde des revenus primaires reçus du reste du monde	2.0	1.9	1.9	1.9	2.0	1.9	1.9	1.9	1.9
10. Revenu national brut	102.0	101.9	101.9	101.9	102.0	101.9	101.9	101.9	101.9

(^) Moyennes de période

Tableau 9 DEFLATEURS DU PIB ET DES PRINCIPALES CATEGORIES DE DEPENSE

(taux de croissance en pour cent)

	02//90	08//02	02/01	03/02	04/03	05/04	06/05	07/06	08/07
1. Dépenses de consommation finale privée									
a. Déflateur	2.0	1.5	1.9	1.8	1.4	1.4	1.5	1.5	1.6
1. Energie exclue	2.0	1.6	2.4	1.9	1.6	1.5	1.6	1.6	1.6
. alimentation, boissons et tabac	1.3	1.7	2.4	2.9	1.7	1.4	1.3	1.4	1.5
. autres biens	1.4	1.5	1.7	1.0	1.3	1.5	1.7	1.8	1.9
. services	2.3	1.5	2.4	1.7	1.5	1.4	1.5	1.5	1.6
. loyers	2.6	2.0	2.7	2.5	2.2	2.0	1.8	1.7	1.7
2. Energie	2.1	0.1	-3.2	0.0	-1.9	0.3	0.4	0.7	0.9
. chauffage, éclairage	1.6	0.1	-3.4	-0.2	-1.5	0.1	0.3	0.7	0.9
. transports	3.0	0.1	-2.8	0.4	-2.7	0.5	0.6	0.8	0.8
b. Inflation sous-jacente	2.2	1.6	2.4	1.7	1.6	1.6	1.6	1.6	1.7
c. Indice de la consommation privée	2.1	1.5	1.6	1.5	1.4	1.4	1.5	1.5	1.6
d. Indice santé	2.0	1.5	1.8	1.4	1.5	1.5	1.6	1.6	1.7
2. Dépenses de consommation finale publique	2.9	1.9	3.0	2.4	1.8	1.7	1.9	1.9	1.7
3. Formation brute de capital fixe	1.6	1.7	-0.0	1.0	1.8	1.9	1.8	1.7	1.9
a. Investissements des entreprises	1.5	1.8	-0.7	0.9	1.9	2.0	2.0	1.9	2.1
b. Investissements publics	1.4	1.5	-1.4	1.1	1.6	1.8	1.6	1.3	1.6
c. Investissements en logements	2.0	1.5	2.5	1.4	1.6	1.8	1.5	1.2	1.5
4. Demande intérieure totale	2.1	1.6	1.3	1.6	1.5	1.6	1.7	1.7	1.7
5. Exportations de biens et services	1.2	1.0	-0.9	-0.1	0.4	1.3	1.4	1.5	1.6
6. Demande finale	1.7	1.4	0.2	0.8	1.0	1.5	1.6	1.6	1.6
7. Importations de biens et services	1.2	0.8	-2.2	-0.8	-0.1	1.3	1.5	1.5	1.6
8. Produit intérieur brut au prix du marché	2.1	1.7	2.3	2.0	1.8	1.6	1.7	1.7	1.7
(/) Taux de croissance									
(//) Taux de croissances moyens									

Tableau 10 CONTRIBUTION A LA CROISSANCE DU DEFLATEUR DE LA DEMANDE FINALE

(changements en pour cent)

	02^97	08^03	02	03	04	05	06	07	08
1. Coûts intérieurs unitaires (a+b+c)	0.9	1.0	1.3	1.1	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9
a. Coûts du travail	0.6	0.4	0.9	0.3	0.4	0.4	0.4	0.5	0.5
b. Taxes indirectes nettes	0.1	0.1	0.3	0.1	-0.0	0.1	0.1	0.0	0.1
c. Excédent brut d'exploitation	0.2	0.5	0.1	0.6	0.7	0.5	0.4	0.4	0.4
2. Prix à l'importation	1.0	0.4	-1.0	-0.3	-0.0	0.6	0.7	0.7	0.7
3. Déflateur de la demande finale (1+2)	2.0	1.4	0.2	0.8	1.0	1.5	1.6	1.6	1.6
(^) Moyennes de période									

Tableau 11 REVENU DISPONIBLE, EPARGNE ET CAPACITE OU BESOIN DE FINANCEMENT:ESTIMATIONS A PRIX COURANTS

(en millions d'euros)

	01	02	03	04	05	06	07	08
1. Revenu intérieur brut aux prix du marché	254282	261824	270279	281557	294205	306722	318289	330325
Solde des revenus primaires du/vers le reste du monde	4587	4961	5075	5497	5642	5802	5980	6138
2. Revenu national brut	258869	266784	275355	287054	299848	312524	324270	336463
Consommation de capital fixe	38240	40265	42383	44652	46952	49259	51539	53951
3. Revenu national net	220629	226519	232972	242402	252895	263265	272730	282512
Solde des transferts courants en provenance du/vers le reste du monde	-2169	-2193	-2409	-2374	-2556	-2618	-2750	-2850
4. Revenu national net disponible	218460	224326	230563	240028	250339	260647	269980	279662
Consommation finale nationale	193559	199856	206350	212862	220677	229598	237744	245832
5. Epargne nationale nette	24900	24470	24213	27166	29662	31049	32236	33830
Formation brute de capital fixe	52897	51478	52450	54931	58664	61895	63881	66500
Variation des stocks	-1132	-2080	-2319	-2427	-2411	-2261	-2104	-1987
Solde des opérations de capital avec le reste du monde	-86	-20	-56	-83	-89	-90	-92	-96
6. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement de la nation	11289	15318	16409	19231	20272	20584	21906	23173

Tableau 12 REVENU DISPONIBLE, ESTIMATIONS AUX PRIX DE 1995

(en millions d'euros)

	01	02	03	04	05	06	07	08
1. Revenu intérieur brut aux prix du marché	233216	234775	237658	243132	250037	256421	261734	267161
Excédent ou déficit commercial	-5532	-3123	-1974	-1137	-1115	-1223	-1338	-1491
2. Revenu intérieur brut réel	227684	231652	235684	241995	248922	255198	260397	265671
Solde des revenus primaires réels du/vers le reste du monde	4116	4396	4430	4726	4774	4827	4891	4935
3. Revenu national brut réel	231800	236048	240114	246721	253696	260025	265288	270606

Tableau 13 DISTRIBUTION DU REVENU NATIONAL

(en millions d'euros)

	01	02	03	04	05	06	07	08
Particuliers (*)								
1. Revenu primaire	198961	204777	209323	216273	224981	234205	243121	252304
. rémunération des salariés	136581	141890	145231	150376	156565	162930	169289	175716
. excédent brut d'exploitation	39801	40465	41499	42593	43964	45379	46663	48012
. revenus de la propriété	22579	22423	22593	23304	24453	25896	27169	28576
2. Transferts courants nets	-37814	-37972	-36734	-37823	-39772	-40575	-42869	-45234
. prestations moins cotisations sociales	-4020	-3319	-2277	-2737	-3585	-4338	-4922	-5653
. impôts courants	-35945	-37113	-37099	-38153	-39291	-39412	-41181	-42891
. transferts divers	2151	2460	2642	3066	3103	3175	3234	3310
3. Revenu disponible	161138	166806	172590	178450	185209	193630	200252	207071
Sociétés								
1. Revenu primaire	41933	41445	43667	47319	50300	52688	54786	56820
2. Transferts courants nets	-7095	-6920	-7078	-7587	-7983	-8336	-8603	-8654
3. Revenu disponible	34838	34525	36589	39732	42316	44351	46183	48166
Administrations publiques								
1. Revenu primaire	17984	20562	22364	23463	24566	25631	26363	27339
2. Transferts courants nets	42773	42731	41437	43071	45236	46332	48761	51079
3. Revenu disponible	60757	63293	63801	66534	69803	71963	75124	78418
Reste du monde								
1. Revenu disponible	2169	2193	2409	2374	2556	2618	2750	2850
Revenu national brut	258869	266784	275355	287054	299848	312524	324270	336463
(*) Ménages et ISBL								

Tableau 14 DISTRIBUTION DU REVENU NATIONAL

(pour cent du revenu national brut)

	01	02	03	04	05	06	07	08
Particuliers (*)								
1. Revenu primaire	76.9	76.8	76.0	75.3	75.0	74.9	75.0	75.0
. rémunération des salariés	52.8	53.2	52.7	52.4	52.2	52.1	52.2	52.2
. excédent brut d'exploitation	15.4	15.2	15.1	14.8	14.7	14.5	14.4	14.3
. revenus de la propriété	8.7	8.4	8.2	8.1	8.2	8.3	8.4	8.5
2. Transferts courants nets	-14.6	-14.2	-13.3	-13.2	-13.3	-13.0	-13.2	-13.4
. prestations moins cotisations sociales	-1.6	-1.2	-0.8	-1.0	-1.2	-1.4	-1.5	-1.7
. impôts courants	-13.9	-13.9	-13.5	-13.3	-13.1	-12.6	-12.7	-12.7
. transferts divers	0.8	0.9	1.0	1.1	1.0	1.0	1.0	1.0
3. Revenu disponible	62.2	62.5	62.7	62.2	61.8	62.0	61.8	61.5
Sociétés								
1. Revenu primaire	16.2	15.5	15.9	16.5	16.8	16.9	16.9	16.9
2. Transferts courants nets	-2.7	-2.6	-2.6	-2.6	-2.7	-2.7	-2.7	-2.6
3. Revenu disponible	13.5	12.9	13.3	13.8	14.1	14.2	14.2	14.3
Administrations publiques								
1. Revenu primaire	6.9	7.7	8.1	8.2	8.2	8.2	8.1	8.1
2. Transferts courants nets	16.5	16.0	15.0	15.0	15.1	14.8	15.0	15.2
3. Revenu disponible	23.5	23.7	23.2	23.2	23.3	23.0	23.2	23.3
Reste du monde								
1. Revenu disponible	0.8	0.8	0.9	0.8	0.9	0.8	0.8	0.8
Revenu national brut	100.0							
(*) Ménages et ISBL								

Tableau 15 FACTEURS DE PRODUCTION ET COÛTS DE PRODUCTION

(taux de croissance)

	02 [^] 97	08 [^] 03	02	03	04	05	06	07	08
1. Production des entreprises	3.5	2.6	0.2	0.8	2.7	3.4	3.2	2.6	2.7
2. Productivité par tête									
a. Entreprises	1.3	1.6	1.3	1.4	1.9	1.9	1.7	1.5	1.5
b. Industries manufacturières	3.3	2.8	2.4	2.1	3.4	3.5	2.9	2.4	2.4
c. Services marchands (transports inclus)	0.3	1.3	1.0	1.1	1.4	1.4	1.2	1.2	1.2
3. Salaire brut nominal par tête									
a. Entreprises	2.9	2.7	3.9	2.1	2.7	2.9	2.9	3.0	3.0
b. Industries manufacturières	3.3	3.0	3.7	2.2	3.0	3.2	3.2	3.2	3.3
c. Services marchands (transports inclus)	2.8	2.7	4.0	2.0	2.7	2.9	2.9	3.0	3.0
4. Salaire brut réel par tête									
a. Entreprises	1.1	1.2	1.9	0.3	1.3	1.4	1.3	1.4	1.4
b. Industries manufacturières	1.5	1.4	1.7	0.4	1.6	1.7	1.6	1.6	1.7
c. Services marchands (transports inclus)	1.0	1.2	2.0	0.3	1.3	1.4	1.4	1.4	1.4
5. Productivité horaire									
a. Entreprises	1.5	1.8	1.6	1.7	2.1	2.1	1.8	1.6	1.6
b. Industries manufacturières	3.3	2.8	2.9	2.2	3.4	3.4	2.9	2.4	2.4
c. Services marchands (transports inclus)	0.5	1.5	1.3	1.5	1.6	1.6	1.4	1.4	1.3
6. Coût salarial horaire nominal									
a. Entreprises	3.0	3.0	4.3	2.4	3.0	3.2	3.2	3.2	3.3
b. Industries manufacturières	3.1	3.1	4.3	2.3	3.1	3.3	3.3	3.3	3.4
c. Services marchands (transports inclus)	3.0	3.1	4.4	2.4	3.0	3.3	3.3	3.3	3.3
7. Coût salarial horaire réel									
a. Entreprises	1.2	1.5	2.3	0.6	1.6	1.7	1.6	1.7	1.6
b. Industries manufacturières	1.3	1.6	2.3	0.5	1.7	1.8	1.8	1.8	1.8
c. Services marchands (transports inclus)	1.3	1.5	2.4	0.6	1.6	1.8	1.7	1.7	1.7
8. Coût salarial unitaire réel du secteur des entreprises	-0.1	-0.5	0.4	-1.3	-0.9	-0.6	-0.4	-0.1	0.0
9. Taux d'intérêt à long terme (>=6a.)	5.1	5.0	4.9	4.3	4.4	4.9	5.3	5.5	5.6
10. Taux d'excédent brut des entreprises (*) (en pour cent)	27.1	28.2	26.2	26.9	27.8	28.3	28.6	28.8	29.0
11. Taux de rentabilité brute du capital (*) (en pour cent)	16.7	17.5	16.0	16.5	17.2	17.6	17.9	18.0	18.0
12. Quantité totale de travail effectivement prestée dans les ind. manufacturières et le secteur énergie	0.1	0.0	-0.5	-0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0

(*) Pour le secteur marchand non compris l'agriculture, excédent d'exploitation divisé par la valeur ajoutée au coût des facteurs (pour le taux d'excédent) ou divisé par le stock de capital valorisé au coût de remplacement (pour le taux de rentabilité)

(^) Moyennes de période

Tableau 16 POPULATION ACTIVE, EMPLOI ET CHOMAGE

(moyennes annuelles)

	01	02	03	04	05	06	07	08
1. Population totale								
. Niveau en milliers	10286.6	10332.9	10368.0	10391.5	10414.4	10436.6	10458.2	10479.2
. Variation en milliers	35.3	46.3	35.1	23.6	22.9	22.2	21.6	21.0
2. Population active, définition BFP								
. Niveau en milliers	4802.2	4832.3	4870.4	4898.7	4923.7	4952.8	4979.2	4993.5
. Variation en milliers	63.9	30.1	38.1	28.3	25.0	29.1	26.4	14.3
3. Taux d'activité	71.2	71.3	71.6	71.9	72.0	72.0	72.0	72.0
4. Emploi intérieur								
Total								
. Niveau en milliers	4147.5	4138.5	4137.3	4163.6	4203.3	4242.5	4269.3	4297.4
. Variation en milliers	58.6	-9.0	-1.1	26.3	39.7	39.2	26.8	28.1
Salariés								
. Niveau en milliers	2720.7	2703.0	2705.0	2735.1	2776.3	2815.9	2844.7	2873.9
. Variation en milliers	65.5	-17.7	20	30.1	41.2	39.6	28.8	29.2
Indépendants								
. Niveau en milliers	681.9	675.4	672.0	668.6	667.6	667.6	666.3	666.0
. Variation en milliers	-7.2	-6.5	-3.4	-3.4	-0.9	-0.0	-1.3	-0.3
Administrations publiques								
. Niveau en milliers	744.9	760.1	760.3	760.0	759.4	758.9	758.3	757.4
. Variation en milliers	0.3	15.2	0.3	-0.4	-0.6	-0.4	-0.7	-0.8
5. Taux d'emploi	62.2	61.8	61.6	61.8	62.2	62.4	62.5	62.7
6. Chômage								
. Définition BFP								
. Niveau en milliers	604.7	643.8	682.8	684.6	669.8	659.5	658.8	644.8
. Variation en milliers	5.2	39.1	39.0	1.8	-14.8	-10.3	-0.7	-13.9
. Taux de chômage	12.6	13.3	14.0	14.0	13.6	13.3	13.2	12.9
. Demandeurs d'emploi								
. Niveau en milliers	456.8	491.5	533.8	543.8	534.9	526.6	527.5	518.0
. Variation en milliers	-1.9	34.7	42.3	10.0	-8.9	-8.3	0.9	-9.5
7. Quantité de travail en volume (taux de croissance)	1.1	-1.0	-0.4	0.5	1.0	0.9	0.6	0.7

Tableau 17 EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS A PRIX COURANTS

(en millions d'euros)

	01	02	03	04	05	06	07	08
1. Exportations	217055	213080	218654	231866	248071	264766	282423	301273
a. Biens non énergétiques	169357	165612	169771	181033	194185	207530	221599	236638
b. Services	32936	33075	34272	36546	39119	41884	44846	47993
c. Energie	8585	8271	8321	7716	7893	8180	8498	8836
d. Consommation finale des ménages non résidents sur le territoire	6178	6122	6290	6570	6874	7172	7481	7806
2. Importations	208096	200510	204856	215675	230797	247276	263655	281293
a. Biens non énergétiques	154192	147715	150446	160632	173208	186407	199737	214084
b. Services	28126	27242	28369	30043	31861	34037	36224	38519
c. Energie	17054	16235	16325	14877	15183	15708	16272	16895
d. Consommation finale des ménages résidents à l'étranger	8724	9318	9717	10123	10545	11124	11422	11795
3. Balance des exportations et des importations	8958	12570	13798	16191	17274	17490	18768	19980
a. Biens non énergétiques	15165	17898	19325	20402	20977	21122	21861	22554
b. Services	4810	5833	5904	6503	7258	7848	8622	9474
c. Energie	-8470	-7965	-8004	-7161	-7291	-7528	-7774	-8059
d. Autres	-2546	-3196	-3426	-3553	-3670	-3952	-3941	-3989
4. Revenus nets de facteurs de l'étranger								
a. Reçus								
1. Revenus du travail	4355	4633	4897	5152	5407	5669	5944	6223
2. Autres	35672	36368	37014	37593	38209	38855	39517	40197
b. Payés								
1. Revenus du travail	1156	1333	1502	1626	1730	1820	1904	1985
2. Autres	32542	33177	33766	34227	34721	35243	35779	36355
5. Exportations nettes (3+4)	15288	19062	20441	23083	24440	24951	26545	28061
6. Autres transferts courants	-3912	-3724	-3977	-3769	-4079	-4277	-4547	-4792
7. Balance des opérations courantes	11376	15337	16465	19314	20360	20674	21998	23268

Tableau 18 BALANCE D'INVESTISSEMENT ET D'EPARGNE

(en millions d'euros)

	01	02	03	04	05	06	07	08
1. Ressources	63054	64715	66540	71735	76525	80218	83684	87685
a. Epargne courante	63140	64735	66596	71818	76614	80308	83775	87781
1. Entreprises	33309	32976	35128	38116	40496	42349	44007	45805
2. Ménages	24471	26481	28181	29698	30943	32761	33765	34824
3. Administrations publiques	5621	5477	3440	4108	5281	5320	6123	7264
4. ISBL	-260	-198	-153	-104	-106	-122	-119	-111
b. Transferts nets de capitaux	-86	-20	-56	-83	-89	-90	-92	-96
2. Emplois	51765	49398	50131	52504	56254	59634	61778	64513
a. Formation brute de capital	51765	49398	50131	52504	56254	59634	61778	64513
1. Entreprises	32930	30290	30723	32258	34476	36820	38894	40970
2. Ménages	14785	14717	14956	15470	16057	16664	17257	17913
3. Administrations publiques	3896	4193	4252	4570	5510	5932	5402	5399
4. ISBL	154	153	156	161	167	174	180	186
3. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	11289	15317	16409	19231	20271	20584	21906	23173

Tableau 19 BALANCE D'INVESTISSEMENT ET D'EPARGNE

(pourcentages du PIB)

	02^97	08^03	02	03	04	05	06	07	08
1. Ressources	25.5	25.8	24.7	24.6	25.5	26.0	26.2	26.3	26.5
a. Epargne courante	25.5	25.9	24.7	24.6	25.5	26.0	26.2	26.3	26.6
1. Entreprises	13.6	13.6	12.6	13.0	13.5	13.8	13.8	13.8	13.9
2. Ménages	10.1	10.6	10.1	10.4	10.5	10.5	10.7	10.6	10.5
3. Administrations publiques	1.9	1.7	2.1	1.3	1.5	1.8	1.7	1.9	2.2
4. ISBL	-0.0	-0.0	-0.1	-0.1	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0
b. Transferts nets de capitaux	0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0
2. Emplois	20.3	19.1	18.9	18.5	18.6	19.1	19.4	19.4	19.5
a. Formation brute de capital	20.3	19.1	18.9	18.5	18.6	19.1	19.4	19.4	19.5
1. Entreprises	12.7	11.9	11.6	11.4	11.5	11.7	12.0	12.2	12.4
2. Ménages	5.9	5.5	5.6	5.5	5.5	5.5	5.4	5.4	5.4
3. Administrations publiques	1.6	1.7	1.6	1.6	1.6	1.9	1.9	1.7	1.6
4. ISBL	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
3. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	5.1	6.7	5.9	6.1	6.8	6.9	6.7	6.9	7.0

(^) Moyennes de période

Tableau 20 TAUX D'INTERET

	02^97	08^03	02	03	04	05	06	07	08
1. Taux d'intérêt à court terme (3m.)									
Nominal	3.6	3.6	3.2	2.3	2.6	3.5	4.3	4.5	4.5
Réel	1.8	2.1	1.3	0.5	1.2	2.1	2.8	3.0	2.9
2. Taux d'intérêt à long terme (10a.)									
Nominal	5.2	5.0	5.0	4.3	4.4	4.9	5.3	5.5	5.6
Réel	3.4	3.5	3.0	2.5	3.0	3.5	3.8	4.0	4.0
3. Taux hypothécaire									
Nominal	5.9	6.0	5.9	5.3	5.4	5.9	6.3	6.5	6.6
Réel	4.1	4.5	3.9	3.5	4.0	4.4	4.8	5.0	5.0
Pour mémoire:									
Taux d'intérêt à court terme zone euro (3m.)	--	3.7	3.3	2.4	2.7	3.6	4.4	4.6	4.6
Taux d'intérêt à long terme Allemagne (10a.)	4.9	4.9	4.8	4.2	4.3	4.8	5.2	5.4	5.5
(^) Moyennes de période									



Comptes sectoriels

Tableau 21 SYNTHÈSE DES OPÉRATIONS DES GRANDS SECTEURS

(pourcentages du PIB)

	02^97	08^03	02	03	04	05	06	07	08
1. Particuliers (*)									
a. Revenu disponible	63.7	63.2	63.7	63.9	63.4	63.0	63.1	62.9	62.7
b. Variation des rés. math. de retraite	0.6	0.6	0.6	0.5	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7
c. Consommation	54.2	53.3	54.3	54.0	53.4	53.1	53.1	53.0	52.9
d. Epargne brute	10.1	10.5	10.0	10.4	10.5	10.5	10.6	10.6	10.5
e. Transferts en capital	-0.0	-0.2	-0.2	-0.3	-0.3	-0.3	-0.2	-0.2	-0.2
f. Formation brute de capital	6.0	5.5	5.7	5.6	5.6	5.5	5.5	5.5	5.5
g. Capacité nette de financement	4.0	4.7	4.1	4.5	4.7	4.7	4.9	4.9	4.8
2. Entreprises									
a. Revenu disponible	14.1	14.3	13.2	13.5	14.1	14.4	14.5	14.5	14.6
b. Variation des rés. math. de retraite	0.6	0.6	0.6	0.5	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7
c. Epargne brute	13.6	13.6	12.6	13.0	13.5	13.8	13.8	13.8	13.9
d. Transferts en capital	0.7	0.8	0.7	0.7	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
e. Formation brute de capital	12.7	11.9	11.6	11.4	11.5	11.7	12.0	12.2	12.4
f. Capacité nette de financement	1.6	2.5	1.7	2.3	2.9	2.8	2.6	2.4	2.3
3. Administrations publiques									
a. Revenu disponible	23.3	23.6	24.2	23.6	23.6	23.7	23.5	23.6	23.7
b. Consommation	21.4	21.9	22.1	22.3	22.2	21.9	21.7	21.7	21.5
c. Epargne brute	1.9	1.7	2.1	1.3	1.5	1.8	1.7	1.9	2.2
d. Transferts en capital	-0.7	-0.6	-0.4	-0.4	-0.5	-0.5	-0.6	-0.6	-0.6
e. Formation brute de capital	1.6	1.7	1.6	1.6	1.6	1.9	1.9	1.7	1.6
f. Capacité nette de financement	-0.4	-0.5	0.0	-0.7	-0.7	-0.6	-0.8	-0.4	-0.0
4. Ensemble des secteurs intérieurs									
a. Epargne nationale brute	25.5	25.9	24.7	24.6	25.5	26.0	26.2	26.3	26.6
b. Formation brute de capital	20.3	19.1	18.9	18.5	18.6	19.1	19.4	19.4	19.5
c. Transferts en capital	0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0
d. Capacité nette de financement	5.1	6.7	5.9	6.1	6.8	6.9	6.7	6.9	7.0

(*) Ménages et ISBL

(^) Moyennes de période

Tableau 22 COMPTE DES MENAGES

(en millions d'euros)

	01	02	03	04	05	06	07	08
I. Opérations courantes								
a. Ressources	237679	245973	252297	260621	270369	280836	291120	301604
1. Excédent net d'exploitation	7170	7203	7367	7490	7679	7869	8019	8173
2. Revenu mixte	23767	23993	24435	24903	25563	26230	26789	27370
3. Rémunération des salariés	136581	141890	145231	150376	156565	162930	169289	175716
. Salaires et traitements bruts	102691	106720	109246	113094	117669	122331	127003	131678
. Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs	26448	27339	27887	28915	30236	31596	32916	34322
. Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs	7441	7831	8098	8367	8660	9003	9370	9717
4. Revenus de la propriété	22547	22392	22563	23274	24422	25863	27134	28540
. Intérêts	9504	8997	8760	8711	8998	9564	9956	10406
. Revenus distribués des sociétés	8690	8886	9238	9798	10404	11042	11684	12388
. Autres	4352	4510	4566	4765	5020	5256	5494	5747
5. Prestations sociales	46825	49513	51758	53202	54647	56333	58173	59966
6. Autres transferts courants	-740	-568	-517	-240	-328	-391	-461	-523
7. Autres (*)	1529	1549	1461	1616	1820	2002	2177	2361
b. Emplois	221970	228660	233706	241007	250023	259224	269069	279099
1. Impôts courants sur le revenu, le patrimoine,...	35904	37075	37061	38113	39249	39369	41136	42844
2. Cotisations sociales, dont:	50845	52832	54034	55939	58232	60671	63095	65619
. Cotisations sociales effectives	43404	45001	45937	47572	49572	51667	53724	55902
. Cotisations sociales imputées	7441	7831	8098	8367	8660	9003	9370	9717
3. Dépenses de consommation finale	135221	138752	142611	146956	152543	159184	164838	170636
c. Epargne nette	15700	17313	18592	19614	20345	21613	22051	22505
II. Opérations en capital								
a. Ressources	504	485	438	457	451	456	460	465
1. Transfert en capital à recevoir	504	485	438	457	451	456	460	465
b. Emplois	7314	6840	6706	6748	6832	6905	6944	7013
1. Formation brute de capital fixe	14829	14761	15001	15514	16101	16709	17301	17957
2. Consommation de capital fixe (-)	8771	9168	9590	10084	10598	11148	11714	12319
3. Impôts en capital	1189	1267	1301	1319	1338	1358	1379	1401
4. Variation des stocks	-44	-44	-44	-44	-44	-44	-44	-44
5. Acquisitions moins cessions d'objets de valeur	-1	-1	-1	-1	-1	-1	-1	-1
6. Acquisitions moins cessions de terrains et autres	-200	-200	-200	-200	-200	-200	-200	-200
7. Autres transferts en capital à payer	312	224	239	244	236	232	224	219
III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	8890	10958	12324	13323	13965	15164	15567	15957
p.m.: Revenu disponible net	149392	154516	159742	164954	171068	178795	184712	190780
(*) Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension								

Tableau 23 REVENU DISPONIBLE DES MENAGES

(en millions d'euros)

	01	02	03	04	05	06	07	08
I. Revenu primaire brut								
1. Excédent brut d'exploitation	15941	16371	16956	17574	18277	19017	19734	20493
2. Revenu mixte brut	23767	23993	24435	24903	25563	26230	26789	27370
3. Salaires et traitements	136581	141890	145231	150376	156565	162930	169289	175716
. Secteur privé	103905	107271	109461	113722	118904	124230	129374	134850
. Entreprises	98589	101782	103832	107850	112747	117776	122630	127799
. Ménages	3250	3343	3403	3513	3648	3788	3919	4060
. ISBL	2066	2146	2227	2359	2509	2666	2825	2991
. Administrations publiques	29469	31310	32367	33121	33975	34843	35867	36620
. Travailleurs frontaliers	3200	3301	3396	3526	3678	3849	4040	4238
4. Revenus de la propriété	22547	22392	22563	23274	24422	25863	27134	28540
. Intérêts effectifs nets	9504	8997	8760	8711	8998	9564	9956	10406
. Dividendes et assimilés	8690	8886	9238	9798	10404	11042	11684	12388
. Autres	4352	4510	4566	4765	5020	5256	5494	5747
Total (1 à 4)	198835	204646	209186	216127	224827	234040	242946	252119
II. Cotisations de sécurité sociale et taxes								
1. Cotisations sociales des employeurs	33875	35180	36019	37330	38952	40660	42348	44101
2. Cotisations sociales des salariés	12927	13475	13718	14222	14792	15386	15963	16555
3. Cotisations sociales des indépendants	2464	2555	2636	2680	2724	2789	2868	2963
4. Impôts sur les revenus de remplacement	755	782	808	827	849	880	913	948
5. Impôts des non-résidents	824	840	853	880	915	956	1002	1052
Total (1 à 5)	50845	52832	54034	55939	58232	60671	63095	65619
6. Impôt sur le revenu	35904	37075	37061	38113	39249	39369	41136	42844
Total (1 à 6)	86749	89907	91095	94051	97481	100040	104231	108463
III. Transferts aux ménages								
1. Sécurité sociale	46825	49513	51758	53202	54647	56333	58173	59966
2. Autres transferts nets	-740	-568	-517	-240	-328	-390	-461	-522
Total (1+2)	46085	48945	51241	52962	54320	55943	57712	59443
IV. Revenu disponible	158163	163684	169331	175038	181665	189943	196427	203099

Tableau 24 REVENU DISPONIBLE DES MENAGES A PRIX CONSTANTS

(taux de croissance en pour cent)

	01	02	03	04	05	06	07	08
I. Revenu primaire brut								
1. Excédent brut d'exploitation	-0.1	0.8	1.8	2.3	2.5	2.5	2.2	2.2
2. Revenu mixte brut	-0.1	-1.0	0.1	0.5	1.2	1.1	0.6	0.5
3. Salaires et traitements	2.6	1.9	0.6	2.2	2.6	2.5	2.3	2.1
. Secteur privé	2.8	1.3	0.3	2.5	3.1	2.9	2.6	2.6
. Entreprises	3.0	1.3	0.2	2.5	3.1	2.9	2.6	2.6
. Ménages	-0.7	0.9	0.0	1.8	2.4	2.3	1.9	1.9
. ISBL	0.1	1.9	1.9	4.5	4.8	4.7	4.4	4.2
. Administrations publiques	1.8	4.2	1.6	1.0	1.1	1.0	1.4	0.5
. Travailleurs frontaliers	1.5	1.2	1.1	2.4	2.8	3.1	3.4	3.2
4. Revenus de la propriété	-5.8	-2.6	-1.0	1.8	3.4	4.3	3.3	3.5
. Intérêts effectifs nets	-6.4	-7.1	-4.3	-1.9	1.8	4.7	2.5	2.9
. Dividendes et assimilés	-9.9	0.3	2.2	4.6	4.7	4.6	4.2	4.3
. Autres	5.1	1.7	-0.5	3.0	3.8	3.2	2.9	2.9
Total (1 à 4)	1.0	1.0	0.4	1.9	2.5	2.6	2.2	2.1
II. Cotisations de sécurité sociale et taxes								
1. Cotisations sociales des employeurs	3.1	1.9	0.6	2.2	2.9	2.8	2.6	2.5
2. Cotisations sociales des salariés	1.3	2.3	0.0	2.3	2.5	2.5	2.2	2.1
3. Cotisations sociales des indépendants	0.3	1.8	1.4	0.3	0.2	0.9	1.3	1.7
4. Impôts sur les revenus de remplacement	1.4	1.7	1.5	1.0	1.2	2.1	2.2	2.1
5. Impôts des non-résidents	11.8	0.0	-0.1	1.8	2.4	2.9	3.3	3.2
Total (1 à 5)	2.6	1.9	0.5	2.1	2.6	2.6	2.4	2.3
6. Impôts sur le revenu	2.7	1.3	-1.8	1.5	1.5	-1.2	2.9	2.5
Total (1 à 6)	2.7	1.7	-0.4	1.9	2.2	1.1	2.6	2.4
III. Transferts aux ménages								
1. Sécurité sociale	1.8	3.7	2.7	1.4	1.3	1.6	1.7	1.4
2. Autres transferts nets	-28.1	-24.7	-10.5	-54.2	34.7	17.5	16.3	11.5
Total (1+2)	2.5	4.2	2.9	2.0	1.1	1.5	1.6	1.4
IV. Revenu disponible	0.6	1.5	1.7	2.0	2.3	3.0	1.9	1.8

Tableau 25 COMPTE DES ISBL AU SERVICE DES MENAGES

(en millions d'euros)

	01	02	03	04	05	06	07	08
I. Opérations courantes								
a. Ressources	3021	3160	3295	3448	3581	3725	3863	4010
1. Excédent net d'exploitation	0	-0	-0	-0	-0	0	-0	-0
2. Cotisations sociales	98	102	106	112	119	126	133	141
3. Revenus de la propriété	32	31	30	30	31	33	34	36
. Intérêts	30	28	27	27	28	30	31	33
. Autres	2	3	3	3	3	3	3	3
4. Autres transferts courants	2891	3028	3159	3306	3431	3566	3696	3833
b. Emplois	3374	3459	3556	3668	3810	3978	4123	4271
1. Impôts courants sur le revenu, le patrimoine,...	41	37	38	40	42	44	45	47
2. Prestations sociales	98	102	106	112	119	126	133	141
3. Dépenses de consommation finale	3235	3320	3412	3516	3650	3809	3944	4083
c. Epargne nette	-353	-299	-261	-220	-230	-254	-259	-261
II. Opérations en capital								
a. Ressources	164	155	160	169	179	190	201	213
1. Transferts en capital à recevoir	164	155	160	169	179	190	201	213
b. Emplois	60	53	48	46	44	42	39	37
1. Formation brute de capital fixe	154	153	156	161	167	174	180	186
2. Consommation de capital fixe (-)	94	101	108	116	124	132	140	150
III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	-250	-196	-149	-96	-94	-105	-97	-85

Tableau 26 COMPTE DES ENTREPRISES

(compte consolidé, en millions d'euros)

	01	02	03	04	05	06	07	08
I. Opérations courantes								
a. Ressources	25377	23634	24466	26834	28628	29868	30868	31733
1. Excédent net d'exploitation	30306	29234	30941	33861	36355	38509	40227	42091
2. Cotisations sociales	8334	8608	8805	9220	9737	10257	10783	11328
. cotisations effectives à charge des employeurs	4500	4588	4651	4879	5171	5444	5720	6014
. cotisations à charge des salariés	1618	1661	1693	1751	1822	1896	1967	2043
. cotisations sociales imputées	2216	2359	2460	2590	2743	2916	3097	3272
3. Revenus de la propriété	-5296	-5973	-6818	-7549	-8530	-9711	-10706	-11965
. intérêts effectifs et imputés	11639	13126	14982	16590	18746	21342	23528	26295
. dividendes et autres revenus	-16935	-19099	-21800	-24139	-27277	-31054	-34234	-38260
4. Autres transferts courants nets	480	486	515	527	540	556	571	583
5. Correction SIFIM(*)	-8447	-8721	-8977	-9225	-9474	-9743	-10007	-10304
b. Emplois	17438	17563	17859	18950	20080	21151	22133	22926
1. Impôt sur le revenu et le patrimoine	8585	8438	8524	9195	9806	10351	10801	11046
2. Prestations sociales	7324	7575	7874	8138	8454	8798	9156	9520
3. Autres (**)	1529	1549	1461	1616	1820	2002	2177	2361
c. Epargne nette	7947	6071	6607	7884	8547	8717	8735	8806
II. Opérations en capital								
a. Ressources	2362	2535	2395	2670	2736	2919	3060	3153
1. Transferts en capital à recevoir	2362	2535	2395	2670	2736	2919	3060	3153
b. Emplois	8628	4126	2730	2523	3019	3678	4112	4460
1. Formation brute de capital fixe	34007	32396	33041	34686	36886	39081	40998	42957
2. Consommation de capital fixe (-)	25361	26905	28521	30231	31949	33632	35272	36998
3. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	580	361	162	161	161	161	160	160
4. Variation des stocks	-1076	-2105	-2319	-2427	-2411	-2261	-2104	-1987
5. Acquisitions moins cessions d'objets de valeur	1	1	1	1	1	1	1	1
6. Autres transferts en capital à payer	477	379	365	333	330	329	327	326
III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	1682	4480	6272	8032	8264	7958	7683	7500

(*) Services d'intermédiation financière indirectement mesurés

(**) Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension

Tableau 27 COMPTE DU RESTE DU MONDE

(en millions d'euros)

	01	02	03	04	05	06	07	08
I. Opérations courantes								
a. Ressources	211819	204396	209269	219961	235440	252163	268860	286800
1. Importations de biens et services	208096	200510	204856	215675	230797	247276	263655	281293
2. Rémunération des salariés	1156	1333	1502	1626	1730	1820	1904	1985
3. Impôts indirects (à la prod. et à l'import.)	2476	2265	2301	2128	2256	2392	2530	2676
4. Revenus nets de la propriété (-)	3130	3191	3248	3366	3488	3612	3737	3843
5. Autres transferts courants nets	1545	1606	1817	1766	1925	1957	2053	2115
6. Cotisations sociales	1181	1256	1328	1397	1466	1537	1612	1688
7. Prestations sociales autres que transferts en nature	495	617	712	735	754	792	843	885
b. Emplois	223195	219733	225734	239275	255800	272837	290858	310068
1. Exportations de biens et services	217055	213080	218654	231866	248071	264766	282423	301273
2. Rémunération des salariés	4355	4633	4897	5152	5407	5669	5944	6223
3. Subventions (d'exploit. et à l'import.)	734	734	734	734	734	734	734	734
4. Impôts courants sur le revenu	142	190	196	204	214	223	231	240
5. Cotisations sociales	405	467	526	570	606	638	667	695
6. Prestations sociales autres que transferts en nature	505	629	726	749	769	808	859	903
c. Solde des opérations courantes	-11376	-15337	-16465	-19314	-20360	-20674	-21998	-23268
1. Opérations sur biens et services	-8958	-12570	-13798	-16191	-17274	-17490	-18768	-19980
2. Rémunération nette des salariés	-3200	-3301	-3396	-3526	-3678	-3849	-4040	-4238
3. Revenus nets de la propriété	-3130	-3191	-3248	-3366	-3488	-3612	-3737	-3843
4. Impôts, nets de subventions	1601	1341	1372	1190	1309	1436	1565	1702
5. Autres transferts courants	2311	2383	2605	2579	2770	2841	2982	3090
II. Opérations en capital	86	20	56	83	89	90	92	96
1. Transferts nets en capital	129	62	98	125	131	132	134	138
2. Acquisitions moins cessions d'actifs	42	42	42	42	42	42	42	42
III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	-11289	-15318	-16409	-19231	-20272	-20584	-21906	-23173



Finances publiques

Tableau 28 COMPTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

(en millions d'euros)

	01	02	03	04	05	06	07	08
1. Recettes	126608	131354	133857	138138	143097	147189	152501	157780
A. Fiscales et parafiscales	114531	118777	120803	125059	129656	133329	138205	143042
1. Fiscales	78021	80814	82012	84945	87938	89902	93111	96189
a. Impôts directs	44716	45783	45862	47597	49357	50034	52263	54227
Ménages	35904	37075	37061	38113	39249	39369	41136	42844
Sociétés	8585	8438	8524	9195	9806	10351	10801	11046
Autres	227	269	278	289	302	314	326	337
b. Impôts indirects	32116	33764	34849	36029	37243	38510	39470	40560
c. Impôts en capital	1189	1267	1301	1319	1338	1358	1379	1401
2. Cotisations de sécurité sociale	36510	37963	38790	40114	41718	43427	45093	46854
B. Autres recettes des autres secteurs	6979	7236	7551	7444	7673	7930	8189	8468
1. Revenus de la propriété	2627	2601	2691	2448	2493	2556	2612	2672
2. Transferts courants reçus	894	937	977	998	1021	1045	1070	1098
3. Transferts en capital reçus	220	122	99	66	64	63	62	61
4. Ventes courantes de biens et services	3238	3576	3784	3933	4095	4266	4445	4636
C. Cotisations imputées	5098	5341	5503	5635	5767	5930	6108	6270
2. Dépenses	125640	131234	135850	140122	144915	149577	153703	157935
A. Dépenses primaires	108861	115374	120631	125286	129988	134449	138366	142494
a. Courantes	102798	108628	113798	117809	121486	125320	129601	133613
1. Rémunérations des salariés	29476	31318	32374	33129	33983	34851	35876	36628
2. Cons. intermédiaire et impôts payés	8171	8623	8966	9371	9727	10074	10449	10850
3. Subventions aux entreprises	4001	4049	4136	4414	4540	4669	4811	4954
4. Prestations sociales	56080	59150	62369	64538	66646	68993	71537	74074
- Prestations sociales en espèces	39365	41795	43735	44907	46029	47362	48835	50254
- Prestations sociales en nature	16716	17354	18634	19631	20617	21631	22702	23820
5. Transferts aux ménages et aux ISBL	2602	2768	2915	3014	3126	3226	3352	3483
6. Transferts aux entreprises	614	612	625	629	632	638	644	648
7. Transferts au reste du monde	1853	2108	2412	2714	2830	2869	2933	2976
b. En capital	6062	6746	6833	7476	8502	9129	8765	8881
1. Formation brute de capital fixe	3907	4168	4252	4570	5510	5932	5402	5399
2. Autres acquis, nettes d'act. non financiers	-434	-178	-5	-4	-4	-3	-3	-3
3. Transferts aux ménages et aux ISBL	322	278	244	268	274	289	305	321
4. Transferts aux entreprises	2128	2268	2144	2411	2481	2662	2804	2897
5. Transferts au reste du monde	139	211	197	231	240	249	258	267
B. Charges d'intérêt	16780	15860	15219	14836	14928	15129	15337	15440
3. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	968	120	-1993	-1983	-1819	-2388	-1202	-155
Epargne brute	5621	5477	3440	4108	5281	5320	6123	7264
4. Solde primaire	17747	15980	13226	12853	13109	12740	14135	15286
pm: consommation finale	55103	57784	60327	62390	64485	66605	68962	71113
Dette brute consolidée	275997	275744	277364	279238	280926	283147	284302	284471

Tableau 29 COMPTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

(en pour cent du PIB)

	01	02	03	04	05	06	07	08
1. Recettes	49.8	50.2	49.5	49.1	48.6	48.0	47.9	47.8
A. Fiscales et parafiscales	45.0	45.4	44.7	44.4	44.1	43.5	43.4	43.3
1. Fiscales	30.7	30.9	30.3	30.2	29.9	29.3	29.3	29.1
a. Impôts directs	17.6	17.5	17.0	16.9	16.8	16.3	16.4	16.4
Ménages	14.1	14.2	13.7	13.5	13.3	12.8	12.9	13.0
Sociétés	3.4	3.2	3.2	3.3	3.3	3.4	3.4	3.3
Autres	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
b. Impôts indirects	12.6	12.9	12.9	12.8	12.7	12.6	12.4	12.3
c. Impôts en capital	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4	0.4
2. Cotisations de sécurité sociale	14.4	14.5	14.4	14.2	14.2	14.2	14.2	14.2
B. Autres recettes des autres secteurs	2.7	2.8	2.8	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6
1. Revenus de la propriété	1.0	1.0	1.0	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8
2. Transferts courants reçus	0.4	0.4	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3
3. Transferts en capital reçus	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
4. Ventes courantes de biens et services	1.3	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4
C. Cotisations imputées	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	1.9	1.9	1.9
2. Dépenses	49.4	50.1	50.3	49.8	49.3	48.8	48.3	47.8
A. Dépenses primaires	42.8	44.1	44.6	44.5	44.2	43.8	43.5	43.1
a. Courantes	40.4	41.5	42.1	41.8	41.3	40.9	40.7	40.4
1. Rémunérations des salariés	11.6	12.0	12.0	11.8	11.6	11.4	11.3	11.1
2. Cons.intermédiaire et impôts payés	3.2	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3
3. Subventions aux entreprises	1.6	1.5	1.5	1.6	1.5	1.5	1.5	1.5
4. Prestations sociales	22.1	22.6	23.1	22.9	22.7	22.5	22.5	22.4
- Prestations sociales en espèces	15.5	16.0	16.2	15.9	15.6	15.4	15.3	15.2
- Prestations sociales en nature	6.6	6.6	6.9	7.0	7.0	7.1	7.1	7.2
5. Transferts aux ménages et aux ISBL	1.0	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
6. Transferts aux entreprises	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
7. Transferts au reste du monde	0.7	0.8	0.9	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9
b. En capital	2.4	2.6	2.5	2.7	2.9	3.0	2.8	2.7
1. Formation brute de capital fixe	1.5	1.6	1.6	1.6	1.9	1.9	1.7	1.6
2. Autres acquis. nettes d'act. non financiers	-0.2	-0.1	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0
3. Transferts aux ménages et aux ISBL	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
4. Transferts aux entreprises	0.8	0.9	0.8	0.9	0.8	0.9	0.9	0.9
5. Transferts au reste du monde	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
B. Charges d'intérêt	6.6	6.1	5.6	5.3	5.1	4.9	4.8	4.7
3. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	0.4	0.0	-0.7	-0.7	-0.6	-0.8	-0.4	-0.0
Epargne brute	2.2	2.1	1.3	1.5	1.8	1.7	1.9	2.2
4. Solde primaire	7.0	6.1	4.9	4.6	4.5	4.2	4.4	4.6
pm: consommation finale	21.7	22.1	22.3	22.2	21.9	21.7	21.7	21.5
Dettes brutes consolidées	108.5	105.3	102.6	99.2	95.5	92.3	89.3	86.1

Tableau 30 COMPTE DU POUVOIR FEDERAL

(en millions d'euros)

	01	02	03	04	05	06	07	08
1. Recettes	74442	73643	74912	77310	80061	81791	84702	87454
A. Fiscales et parafiscales	69307	68928	70050	72634	75304	76926	79716	82346
1. Fiscales	67989	67579	68418	70977	73621	75208	77963	80564
a. Impôts directs	41683	41845	41678	43289	44972	45550	47584	49345
- Ménages	33056	33347	33052	33982	35044	35068	36643	38151
- Sociétés	8401	8229	8349	9018	9626	10168	10615	10857
- Autres	227	269	278	289	302	314	326	337
b. Impôts indirects	26171	25650	26654	27602	28562	29569	30290	31127
c. Impôts en capital	135	84	85	86	87	89	90	92
2. Cotisations de sécurité sociale	1318	1349	1633	1657	1683	1718	1753	1781
B. Autres recettes des autres secteurs	2875	2563	2702	2485	2526	2570	2614	2661
1. Revenus de la propriété	1448	1239	1320	1068	1068	1068	1068	1068
2. Transferts courants reçus	500	529	558	565	573	582	591	601
3. Transferts en capital reçus	158	64	12	13	13	13	13	13
4. Ventes courantes de biens et services	768	731	812	839	873	907	942	980
C. Cotisations imputées	1860	1921	1947	1972	2009	2071	2144	2216
D. Transferts des administr. publiques	402	230	213	219	222	224	227	231
1. De la sécurité sociale	285	134	110	116	119	122	125	128
2. Des communautés et régions	113	93	95	95	95	95	95	95
3. Des pouvoirs locaux	3	3	8	8	8	8	8	8
dont, en capital	176	5	5	5	5	5	5	5
2. Dépenses	76806	74444	77026	79045	81371	83329	85482	87385
A. Dépenses primaires	61144	59709	62890	65285	67530	69313	71309	73132
a. Finales courantes	19375	19956	20835	21744	22285	22660	23247	23651
1. Rémunérations des salariés	6949	7074	7228	7310	7488	7615	7877	7979
2. Cons. intermédiaire et impôts payés	2265	2282	2359	2485	2542	2571	2612	2655
3. Subventions aux entreprises	1418	1337	1320	1470	1490	1506	1529	1550
4. Prestations sociales	6047	6267	6564	6811	6972	7143	7327	7511
- Prestations sociales en espèces	4902	5077	5281	5472	5604	5743	5896	6046
- Prestations sociales en nature	1145	1190	1284	1339	1368	1400	1432	1465
5. Transferts aux ménages et aux ISBL	333	384	435	435	441	429	435	442
6. Transferts aux entreprises	520	517	530	534	537	543	549	553
7. Transferts au reste du monde	1843	2096	2397	2699	2815	2853	2917	2960
b. Finales en capital	740	1284	1497	1865	2024	2115	2194	2221
1. Formation brute de capital	291	490	506	630	792	772	783	796
2. Autres acquis. nettes d'act. non financiers	-411	-155	18	19	19	19	20	20
3. Transferts aux ménages et aux ISBL	42	21	17	28	20	20	20	21
4. Transferts aux entreprises	682	721	763	961	957	1059	1118	1121
5. Transferts au reste du monde	135	207	194	227	237	245	254	263
c. Transferts aux administr. publiques	41029	38469	40558	41676	43221	44538	45868	47261
1. Transferts de recettes fiscales	28873	27115	28332	29259	30569	31623	32681	33805
2. Autres transferts courants	10663	11265	12103	12287	12544	12804	13074	13342
3. Transferts en capital	1493	88	123	130	109	111	113	114
B. Charges d'intérêt	15662	14735	14137	13760	13841	14017	14173	14253
3. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	-2363	-801	-2114	-1735	-1310	-1538	-780	69
Epargne brute	-600	419	-596	156	718	581	1418	2294
4. Solde primaire	13298	13934	12023	12025	12531	12479	13393	14322
pm: consommation finale	10098	10340	10595	10836	11073	11234	11542	11691

Tableau 31 COMPTE DES COMMUNAUTÉS ET RÉGIONS

(en millions d'euros)

	01	02	03	04	05	06	07	08
1. Recettes	35344	35601	37305	38574	40136	41455	42832	44243
A. Fiscales propres et parafiscales	3031	5441	5732	5929	6149	6365	6567	6779
1. Fiscales	3031	5441	5732	5929	6149	6365	6567	6779
a. Impôts directs - ménages	83	812	1024	1067	1114	1162	1206	1251
b. Impôts indirects	1894	3446	3492	3630	3783	3934	4073	4218
c. Impôts en capital	1054	1183	1216	1233	1251	1269	1289	1309
2. Cotisations de sécurité sociale								
B. Autres recettes des autres secteurs	1566	1856	1926	1994	2067	2144	2224	2309
1. Revenus de la propriété	163	168	173	181	189	197	204	212
2. Transferts courants reçus	241	252	262	273	285	297	310	325
3. Transferts en capital reçus	27	28	28	29	29	29	30	30
4. Ventes courantes de biens et services	1135	1408	1462	1512	1565	1621	1679	1741
C. Cotisations imputées	2350	2509	2628	2724	2811	2899	2990	3070
D. Transferts des administr. publiques	28396	25794	27019	27927	29109	30047	31052	32086
1. Transferts de recettes fiscales	25298	22488	23516	24317	25418	26261	27168	28112
2. Autres transferts	3098	3306	3502	3609	3690	3786	3883	3973
a. Du pouvoir fédéral	2959	3164	3358	3463	3542	3635	3731	3818
b. Des pouvoirs locaux	140	142	144	146	148	150	153	155
dont, en capital	50	32	65	68	53	54	54	55
2. Dépenses	33415	35637	36445	37576	38726	39907	41124	42295
A. Dépenses primaires	32810	35074	35905	37062	38244	39478	40757	42000
a. Finales courantes	23293	25161	26053	26934	27817	28744	29708	30624
1. Rémunérations des salariés	12843	13863	14377	14807	15223	15658	16105	16489
2. Cons. intermédiaire et impôts	3097	3418	3541	3685	3837	3999	4168	4349
3. Subventions aux entreprises	1566	1644	1664	1724	1789	1858	1930	2006
4. Prestations sociales	4069	4441	4619	4810	4998	5194	5400	5603
- Prestations sociales en espèces	2754	2994	3139	3257	3367	3478	3595	3702
- Prestations sociales en nature	1316	1447	1480	1554	1631	1716	1806	1901
5. Transferts aux ISBL	1652	1726	1780	1837	1898	1964	2033	2105
6. Transferts aux entreprises	56	56	56	56	56	56	56	56
7. Transferts au reste du monde	10	13	15	15	15	15	16	16
b. Finales en capital	3125	3323	3122	3260	3412	3567	3726	3900
1. Formation brute de capital	1496	1623	1619	1681	1752	1823	1892	1970
2. Autres acquis. nettes d'act. non financiers	0	0	0	0	0	0	0	0
3. Transferts aux ménages et aux ISBL	217	188	157	164	171	178	185	192
4. Transferts aux entreprises	1408	1509	1343	1411	1485	1563	1645	1734
5. Transferts au reste du monde	4	4	4	4	4	4	4	4
c. Transferts aux administr. publiques	6392	6590	6730	6868	7015	7166	7323	7476
1. Transferts courants	5639	5970	6241	6358	6483	6610	6742	6868
2. Transferts en capital	753	620	490	510	532	556	581	607
B. Charges d'intérêt	606	563	540	513	482	429	367	295
3. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	1928	-37	860	998	1410	1548	1709	1948
Epargne brute	4675	2664	3163	3440	4022	4319	4643	5061
Solde primaire	2534	527	1400	1512	1892	1977	2076	2243
pm: consommation finale	18254	19493	20149	20776	21402	22061	22743	23380

Tableau 32 COMPTE DES POUVOIRS LOCAUX

(en millions d'euros)

	01	02	03	04	05	06	07	08
1. Recettes	16311	17920	18482	18939	19320	19753	20290	20836
A. Fiscales propres et parafiscales	5307	5941	6025	6134	6189	6265	6440	6623
1. Fiscales	5291	5924	6007	6115	6170	6246	6420	6602
a. Impôts directs	2095	2248	2258	2302	2287	2289	2390	2496
b. Impôts indirects	3196	3676	3749	3813	3884	3957	4030	4107
2. Cotisations de sécurité sociale	16	17	18	19	19	20	20	21
B. Autres recettes des autres secteurs	2378	2661	2736	2808	2922	3056	3186	3325
1. Revenus de la propriété	941	1127	1131	1134	1174	1228	1274	1322
2. Transferts courants reçus	126	128	129	131	132	134	136	138
3. Transferts en capital reçus	34	31	27	24	22	20	19	18
4. Ventes courantes de biens et services	1276	1375	1448	1518	1594	1673	1757	1847
C. Cotisations imputées	876	897	914	924	932	945	958	968
D. Transferts des administr. publiques	7751	8420	8807	9073	9276	9487	9706	9920
1. Transferts de recettes fiscales	78	41	41	41	41	41	41	41
2. Autres transferts	7673	8379	8766	9032	9235	9446	9665	9879
a. Du pouvoir fédéral	1451	1929	2177	2305	2359	2418	2479	2540
b. Transferts des communautés et régions	6173	6398	6536	6674	6821	6972	7129	7282
c. Transferts de la sécurité sociale	49	53	54	54	55	56	57	58
dont, en capital	731	674	547	572	588	613	638	666
2. Dépenses	16586	17516	18194	18803	19985	20926	20946	21431
A. Dépenses primaires	15786	16713	17417	18047	19242	20155	20112	20558
a. Finales courantes	13559	14547	15097	15588	16068	16599	17156	17685
1. Rémunérations des salariés	8684	9328	9683	9895	10124	10395	10677	10915
2. Cons. intermédiaire et impôts	2118	2218	2348	2474	2610	2755	2908	3073
3. Subventions aux entreprises	393	413	434	456	479	503	529	557
4. Prestations sociales	1850	2040	2049	2143	2194	2241	2291	2339
- Prestations sociales en espèces	1493	1648	1655	1716	1752	1783	1815	1846
- Prestations sociales en nature	357	391	394	427	442	458	475	493
5. Transferts aux ménages et aux ISBL	475	509	545	582	622	666	712	763
6. Transferts aux entreprises	39	39	39	39	39	39	39	39
b. Finales en capital	2084	2022	2168	2305	3019	3398	2796	2710
1. Formation brute de capital	2010	1942	2082	2212	2918	3290	2678	2583
2. Autres acquis. nettes d'act. non financiers	-23	-23	-23	-23	-23	-23	-23	-23
3. Transferts aux ménages et aux ISBL	59	65	70	77	84	91	99	108
4. Transferts aux entreprises	37	38	39	39	40	40	41	42
c. Transferts aux administr. publiques	143	145	152	154	156	158	161	163
1. Transferts courants	140	142	148	150	152	154	156	159
2. Transferts en capital	3	3	4	4	4	4	4	4
B. Charges d'intérêt	800	802	778	756	742	771	834	872
3. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	-275	404	287	136	-664	-1173	-657	-595
Epargne brute	1046	1724	1885	1849	1749	1596	1486	1436
4. Solde primaire	526	1207	1065	892	78	-402	177	278
pm: consommation finale	11200	11905	12344	12663	12988	13362	13752	14107

Tableau 33 COMPTE DES ADMINISTRATIONS DE SECURITE SOCIALE

(en millions d'euros)

	01	02	03	04	05	06	07	08
1. Recettes	48722	49822	50997	52416	54371	56456	58439	60570
A. Fiscales propres et parafiscales	36889	38466	38995	40362	42014	43773	45481	47295
1. Fiscales	1709	1869	1856	1923	1999	2084	2161	2243
a. Impôts directs	855	878	902	940	984	1033	1083	1135
- Ménages (cot. spéciale, cot. sur les hauts revenus)	670	669	727	762	804	850	898	946
- Sociétés (transf. au FAT)	185	209	175	177	180	183	186	189
b. Impôts indirects	854	991	954	984	1014	1051	1078	1108
- Sur les primes d'assurance	659	685	706	727	747	771	786	804
- Sur le CA pharma, -industrie	85	133	140	148	157	168	179	189
- Cotisation unique des sociétés	105	106	107	108	109	111	113	114
- Remboursement bio clinique	4	67	0	0	0	0	0	0
2. Cotisations de Sécurité sociale	35180	36597	37140	38439	40015	41689	43320	45052
a. Employeurs, régime obligatoire	21659	22472	22742	23546	24574	25653	26687	27790
- Entreprises	19078	19744	20046	20783	21742	22743	23698	24735
- Secteur public	2581	2729	2696	2764	2832	2910	2989	3055
b. Salariés, régime obligatoire	10513	10995	11163	11596	12084	12587	13075	13580
c. Indépendants, régime obligatoire	2205	2297	2375	2416	2454	2513	2586	2675
d. Bénéficiaires de prestations sociales	755	782	808	827	849	880	913	948
e. Assurance libre OSSOM	48	50	52	53	55	56	58	60
f. Assurance soins de santé- Flandre	0	39	92	93	93	94	94	95
B. Cotisations imputées	14	14	14	15	15	15	15	16
C. Autres recettes des autres secteurs	474	396	422	390	382	386	394	410
1. Revenus de propriété	388	308	301	298	288	289	295	308
2. Transferts courants des ménages	27	28	28	29	31	32	33	35
3. Transferts en capital des entreprises	0	0	31	0	0	0	0	0
4. Ventes courantes de biens et services	59	60	62	63	64	65	66	67
D. Transferts des administr. publiques	11349	10946	11565	11649	11960	12282	12548	12849
1. Transferts de recettes fiscales	3498	4587	4774	4901	5109	5321	5472	5651
a. Financement alternatif	3489	4493	4615	4734	4938	5144	5290	5464
b. Taxe sur primes d'assurance	0	0	0	0	0	0	0	0
c. Accises tabac, stock-options	9	94	159	167	172	178	183	188
2. Autres transferts	7852	6359	6790	6748	6851	6960	7076	7198
a. Du pouvoir fédéral	7746	6260	6691	6649	6752	6861	6977	7099
- Transferts courants	6383	6260	6628	6571	6672	6779	6892	7012
- Transferts en capital	1363	0	0	0	0	0	0	0
b. Des communautés et régions	106	99	99	99	99	99	99	99
2. Dépenses	47045	49269	52024	53798	55626	57681	59912	62147
A. Dépenses primaires	47019	49268	52023	53760	55537	57544	59721	61889
a. Finales courantes	46571	48964	51813	53543	55316	57317	59490	61653
1. Rémunérations des salariés	1001	1052	1085	1117	1148	1183	1217	1245
2. Consommation intermédiaire	691	705	718	727	738	749	761	773
3. Subventions aux entreprises	624	654	719	764	782	803	823	841
- Maribel social	451	469	475	480	487	496	505	512
- Emplois services et Plan Activa	60	70	127	165	175	185	194	202
- Emplois dans les hôpitaux	113	116	117	118	120	122	124	126
4. Prestations sociales	44114	46403	49136	50774	52482	54414	56518	58621
- Prestations sociales en espèces	30216	32076	33660	34463	35306	36357	37529	38660
- Prestations sociales en nature	13898	14327	15476	16311	17176	18057	18990	19960
5. Transferts aux ménages et aux ISBL	143	149	156	161	165	168	171	173
b. Finales en capital	114	117	46	47	48	48	49	50
1. Formation brute de capital	109	113	46	47	48	48	49	50
2. Transferts aux ménages	4	4	0	0	0	0	0	0
c. Transferts aux administr. publiques	334	187	164	171	174	178	182	186
1. Transferts courants	163	187	164	171	174	178	182	186
2. Transferts en capital	171	0	0	0	0	0	0	0
B. Charges d'intérêt	26	1	1	38	88	137	191	257
3. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	1681	553	-1027	-1383	-1254	-1224	-1473	-1577
Epargne brute	503	671	-1012	-1336	-1207	-1176	-1424	-1527
Solde primaire	1707	554	-1026	-1344	-1166	-1087	-1282	-1320
pm: consommation finale	15551	16045	17239	18115	19021	19948	20924	21935

Tableau 34 DETAIL DES PRESTATIONS SOCIALES

(en millions d'euros)

	01	02	03	04	05	06	07	08
1. Pensions	15631	16315	16905	17409	17964	18613	19270	20079
- Salariés	12973	13572	14082	14511	14972	15521	16057	16723
- Indépendants	1876	1914	1969	1998	2040	2076	2123	2185
- Agents définitifs de l'ONSS-APL	504	524	528	553	580	612	647	682
- Affiliés à l'OSSOM	278	305	326	348	371	404	443	488
2. Soins de santé	14034	14476	15642	16494	17379	18284	19249	20247
- Salariés et personnel de l'Etat	12842	13220	14307	15090	15901	16728	17603	18514
- Indépendants	968	1017	1077	1129	1182	1235	1291	1349
- Affiliés à l'OSSOM	30	31	32	33	34	35	36	37
- À des sécurités sociales étrangères	136	149	166	183	203	227	259	286
- En cas d'acc. du trav., garde d'enfants, ...	58	59	59	60	60	60	61	61
3. Indemnités de maladie et invalidité	3024	3269	3510	3651	3797	3973	4157	4310
- Salariés	2870	3095	3315	3454	3595	3763	3940	4087
- Indépendants	154	174	195	198	201	210	217	223
4. Allocations familiales	3832	3936	4006	4037	4079	4126	4181	4225
- Salariés, y compris l'ONSS-APL	3432	3547	3615	3642	3678	3716	3763	3798
- Indépendants	355	340	338	339	343	348	352	357
- Allocations familiales garanties	32	34	39	41	44	47	50	53
- Aux fonctionnaires de la SS	14	14	14	15	15	15	15	16
5. Chômage	6068	6794	7325	7464	7498	7604	7800	7851
- Allocations de chômage, dont	4620	5279	5751	5864	5872	5922	6051	6053
. Chôm. compl. indemn. demandeurs d'emploi	2445	2881	3254	3402	3426	3455	3553	3564
. Chôm. compl. indemn. non demandeurs d'emploi	1344	1440	1424	1357	1318	1316	1320	1295
. Chômeurs à temps partiel volontaire	104	117	131	133	132	133	135	134
. Chôm. à temps part. avec maintien des droits et AGR	161	177	189	200	210	218	227	234
. Chômeurs temporaires	338	389	452	458	461	465	473	476
. Programmes d'activation: PEP et ALE (*)	106	116	126	130	132	134	137	139
. Autres indemnisés	176	205	224	236	245	253	260	265
. Ajustement statistique	-55	-47	-51	-52	-52	-53	-54	-54
- Interruption de carrière	275	360	420	463	493	510	526	542
- Pré pensions (ONEM)	1173	1155	1154	1136	1133	1171	1222	1257
6. Accidents du travail du FAT	161	162	167	166	166	166	167	166
7. Maladies professionnelles	325	321	315	307	301	295	290	283
8. Sécurité d'existence	1039	1019	1095	1034	1083	1132	1178	1227
9. Prestations assurance soins de santé-Flandre	0	69	130	167	172	177	182	187
10. Congé Education	0	42	42	43	44	44	45	46
Total	44114	46403	49136	50774	52482	54414	56518	58621

(*) Première Expérience professionnelle, Agences locales pour l'Emploi. Les allocations de l'ONEM aux Programmes de Réinsertion professionnelle, de Transition professionnelle, d'emplois-service et au Plan ACTIVA sont considérées comme une subvention salariale.

Tableau 35 SECURITE SOCIALE DES SALARIES, SUIVANT DEFINITION DU BUDGET

(en millions d'euros)

	01	02	03	04	05	06	07	08
A. Recettes	41157	43500	44595	45912	47710	49586	51373	53229
1. Cotisations	30705	31981	32654	33882	35319	36807	38254	39737
pm Réductions de cotisations patronales	2976	3046	3172	3258	3302	3315	3322	3327
Réductions de cotisations personnelles	103	91	144	116	103	92	82	72
2. Financement alternatif (a)	3348	4332	4483	4599	4796	4997	5139	5308
3. Cotisation spéciale	680	704	727	762	804	850	898	946
4. Intervention de l'Etat (b)	5036	5000	5311	5211	5284	5363	5447	5535
5. Autres transferts fiscaux	669	798	762	789	815	847	869	895
6. Intérêts à recevoir	210	130	126	124	121	122	125	132
7. Autres transferts à la Sécurité sociale	507	533	521	545	570	601	642	676
8. Récupération Maribel-bis et ter	0	21	11	1	0	0	0	0
B. Dépenses	40638	42867	45298	47058	48670	50491	52458	54415
1. Prestations sociales, dont	38396	40337	42763	44311	45796	47485	49315	51126
- ONP-Pensions	12817	13410	13907	14347	14807	15354	15889	16553
- AMI-Soins de Santé	12883	13289	14368	15151	15963	16791	17667	18579
- AMI-Indemnités	2851	3078	3299	3432	3576	3746	3925	4074
- Mineurs inv., CSPM-indemn., Pool alloc. d'attente	31	29	27	24	21	18	16	14
- ONAFTS-Allocations familiales	3184	3282	3333	3358	3390	3425	3469	3503
- FAT-Accidents de travail	140	141	145	145	144	145	145	145
- FMP-Maladies professionnelles	319	315	309	301	295	289	284	278
- ONEM-Allocations de chômage dont activation d'allocations	4730	5277	5802	5955	5975	6035	6172	6182
- ONEM-Prépensions	194	211	283	328	342	356	369	379
- ONEM-Interruptions de carrière	1173	1155	1154	1136	1133	1171	1222	1257
- ONEM-Interruptions de carrière	275	360	420	463	493	510	526	542
2. Frais de fonctionnement	1434	1544	1604	1641	1679	1720	1761	1798
3. Transferts divers aux ménages	489	720	616	648	683	718	755	795
4. Transf. aux entrepr.: Maribel social	318	265	315	420	425	432	440	447
5. Intérêts à payer	1	1	1	38	88	135	187	249
C. Capacité de financement	370	633	-703	-1146	-961	-904	-1085	-1186
Remboursements de la dette (c)	1	1	1	1	1	1	1	1
D. Surplus (+) ou déficit (-)	326	633	-704	-1147	-961	-905	-1086	-1187
Pour mémoire:								
Soldes cumulés à partir de 2003	0	0	-704	-1851	-2812	-3717	-4803	-5989
Réserves de répartition et bâtiments	6123	6711	6668	6625	6584	6543	6503	6464
Emission de nouveaux emprunts	0	0	0	0	0	0	0	0
Dette	287	286	989	2136	3096	4000	5085	6271
Mise à disposition de la GFG sans intérêts	1120	1120	1120	1120	1120	1120	1120	1120

(a) En 2001, réduit de 844 millions d'euros, en raison de la reprise de dette par l'Etat

(b) Sans les interventions de l'Etat couplées à la reprise de dette: 578 millions d'euros pour des dettes bancaires en 2001 et pendant la période 2001-2006, la partie de remboursement des emprunts entre les institutions de la ss

(c) Après la reprise par l'état fédéral de la dette aux banques et des remboursements des emprunts entre les institutions de la ss

Tableau 36 SECURITE SOCIALE DES INDEPENDANTS, SUIVANT DEFINITIONS DU BUDGET

(en millions d'euros)

	01	02	03	04	05	06	07	08
A. Recettes	3467	3557	3693	3753	3818	3905	4004	4120
1. Cotisations	2126	2184	2287	2320	2356	2412	2483	2568
2. Financement alternatif (*)	118	147	137	145	154	163	169	176
3. Intervention de l'Etat	1013	992	1042	1058	1073	1090	1108	1126
4. Autres transferts fiscaux	174	194	192	195	199	205	209	213
5. Intérêts à recevoir	17	17	17	17	16	17	17	18
6. Autres transferts à la Sécurité sociale	20	22	18	18	18	19	19	19
B. Dépenses	3237	3565	3703	3791	3898	4006	4128	4268
1. Prestations sociales, dont	3121	3444	3579	3663	3767	3870	3984	4115
- INASTI-Pensions	1876	1914	1969	1998	2040	2076	2123	2185
- AMI -Soins de Santé (**)	968	1017	1077	1129	1182	1235	1291	1349
- AMI-Indemnités	154	174	195	198	201	210	217	223
- INASTI-Allocations familiales	355	340	338	339	343	348	352	357
2. Frais de fonctionnement	107	113	117	119	122	125	128	131
3. Transferts divers aux ménages	8	8	8	8	8	8	8	8
4. Intérêts à payer	0	0	0	0	1	4	8	14
C. Capacité de financement	20	19	17	-10	-53	-74	-96	-118
Remboursement de la dette	0	0	0	0	0	0	0	0
D. Surplus (+) ou déficit (-)	20	19	17	-10	-53	-74	-96	-118
Pour mémoire:								
Soldes cumulés à partir de 2002	0	0	17	7	-46	-120	-217	-335
Réserves de répartition et bâtiments	723	742	759	749	742	742	742	742
Emission de nouveaux emprunts	0	0	0	0	0	0	0	0
Dette	0	0	0	0	46	120	217	335

(*) A partir de 2001, réduit à concurrence de la reprise de dette

(**) Y compris 50 % des dépenses pour les ayants-droits des deux systèmes, dépenses pour des conventions intern., plafond fiscal



Résultats par branche d'activité

Tableau 37 VALEURS AJOUTÉES A PRIX CONSTANTS

(taux de croissance annuels moyens en pour cent)

	85//80	90//85	95//90	02//95	08//02
1. Agriculture	4.0	-0.2	4.9	1.2	1.6
2. Energie	-0.3	1.9	0.2	3.0	2.0
3. Industries manufacturières	3.2	3.0	0.2	2.6	1.8
a. Biens intermédiaires	5.1	3.2	1.3	2.9	1.8
b. Biens d'équipement	3.9	0.7	-2.0	3.6	1.4
c. Biens de consommation	0.5	4.8	0.7	1.4	1.9
4. Construction	-6.3	5.6	0.6	1.2	2.6
5. Services marchands	1.3	3.6	2.3	2.0	2.7
a. Transports et communication	1.2	3.2	1.3	3.7	2.4
b. Commerce et horeca	-0.9	0.8	0.7	-0.7	1.9
c. Crédit et assurances	4.5	7.0	3.5	-0.1	2.4
d. Santé et action sociale	1.1	5.0	1.4	2.6	2.7
e. Autres services marchands	2.9	4.6	3.6	3.3	3.2
6. Services non marchands	0.7	0.6	1.3	1.2	0.7
7. Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)	2.9	10.6	6.7	-0.5	2.2
Total	1.1	2.8	1.4	2.1	2.2

Tableau 38 VALEURS AJOUTÉES A PRIX COURANTS

(pourcentages du total)

	80	85	90	95	00	08
1. Agriculture	2.6	2.6	2.3	1.7	1.4	1.4
2. Energie	5.7	5.5	3.8	3.4	3.2	3.2
3. Industrie manufacturière	23.3	23.2	23.1	20.7	19.4	18.2
a. Biens intermédiaires	9.1	9.5	9.1	8.3	7.8	7.0
b. Biens d'équipement	6.0	5.6	5.9	5.0	4.7	4.4
c. Biens de consommation	8.2	8.1	8.0	7.4	6.9	6.8
4. Construction	7.7	5.5	5.6	5.4	5.2	5.1
5. Services marchands	46.3	50.3	54.3	57.6	59.4	61.4
a. Transports et communications	7.4	7.4	7.3	7.3	7.1	7.7
b. Commerce et horeca	13.3	13.3	14.8	14.2	13.6	12.7
c. Crédit et assurances	4.8	5.7	6.2	6.5	6.1	5.2
d. Santé et action sociale	5.3	5.8	6.0	6.5	6.8	7.6
e. Autres services marchands	15.5	18.2	20.1	23.2	25.7	28.2
6. Services non marchands	18.0	17.4	15.2	15.8	15.2	14.1
7. Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)	-3.7	-4.5	-4.4	-4.5	-3.8	-3.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Tableau 39 INVESTISSEMENTS A PRIX CONSTANTS

(taux de croissance annuels moyens en pour cent)

	85//80	90//85	95//90	02//95	08//02
1. Agriculture	-0.3	6.0	-11.4	-0.5	0.8
2. Energie	-0.5	2.4	2.9	-1.7	1.6
3. Industries manufacturières	4.2	17.0	-5.4	1.3	3.1
a. Biens intermédiaires	4.2	20.2	-3.3	1.9	2.7
b. Biens d'équipement	6.1	10.5	-6.0	0.8	2.5
c. Biens de consommation	2.9	18.1	-6.9	0.8	3.8
4. Construction	-2.9	18.6	-3.3	2.0	2.5
5. Services marchands	-0.5	9.0	0.6	4.9	2.9
a. Transports et communications	-2.5	6.2	5.0	3.7	2.8
b. Commerce et horeca	3.5	14.8	-2.4	2.5	2.1
c. Crédit et assurances	3.1	6.0	-10.5	3.9	3.0
d. Santé et action sociale	-7.5	14.9	2.2	0.5	3.4
e. Autres services marchands	-2.1	6.2	5.2	8.7	3.3
6. Logements	-9.9	11.6	1.4	0.4	1.9
7. Services non marchands	-8.1	-7.1	3.3	1.5	2.8
Total	-3.9	8.8	-0.4	2.4	2.6

Tableau 40 TAUX D'INVESTISSEMENT

(en pour cent de la valeur ajoutée)

	85^81	90^86	95^91	02^96	08^03
1. Agriculture	22.5	28.4	23.7	21.3	19.0
2. Energie	21.1	21.8	34.9	26.5	25.6
3. Industries manufacturières	11.6	17.8	19.1	19.9	18.4
a. Biens intermédiaires	9.1	14.7	18.4	21.1	19.8
b. Biens d'équipement	12.1	15.4	15.0	16.8	14.4
c. Biens de consommation	14.0	23.0	22.6	20.7	19.5
4. Construction	7.5	12.1	11.8	13.2	12.0
5. Services marchands	15.1	15.5	15.0	16.6	16.3
a. Transports et communications	27.8	24.3	27.6	35.0	31.0
b. Commerce et horeca	11.3	16.6	16.8	17.4	17.0
c. Crédit et assurances	20.7	24.8	14.7	14.1	15.1
d. Santé et action sociale	6.1	8.9	10.3	8.6	8.3
e. Autres services marchands	13.7	10.5	10.9	13.6	14.3
Total branches marchandes	14.3	16.5	16.7	17.6	16.9
6. Services non marchands	24.2	15.8	13.5	12.3	13.3
Total (logements exclus)	15.9	16.4	16.2	16.8	16.4

(^) Moyennes de période

Tableau 41 EMPLOI ET POPULATION ACTIVE

(moyennes annuelles, milliers d'unités)

	80	85	90	95	00	08
1. Emploi intérieur	3789.2	3653.4	3866.9	3838.3	4088.9	4297.4
a. Secteur public	707.2	711.9	723.5	708.1	744.6	757.4
b. Secteur privé	3082.0	2941.5	3143.4	3130.2	3344.3	3539.9
1. Salariés	2470.4	2304.7	2468.0	2430.5	2655.3	2873.9
a. Agriculture	20.6	20.8	23.2	27.0	28.6	25.8
b. Energie	61.6	55.9	38.1	33.1	31.0	27.2
c. Industries manufacturières	865.9	756.6	736.0	643.9	620.3	577.1
Biens intermédiaires	293.0	245.4	238.6	210.6	207.6	188.9
Biens d'équipement	215.2	187.3	184.6	160.7	157.3	151.9
Biens de consommation	357.7	323.9	312.8	272.7	255.4	236.3
d. Construction	243.7	160.0	184.6	183.9	185.7	191.8
e. Transports et communications	266.8	251.7	247.5	244.8	254.3	264.4
f. Commerce et horeca	435.6	423.0	479.8	489.1	531.1	606.3
g. Crédit et assurances	113.5	120.2	128.0	124.6	132.9	133.8
h. Santé et action sociale	176.1	209.1	248.6	272.4	322.6	421.6
i. Autres services marchands	213.6	239.1	322.3	350.3	465.9	541.6
j. Domestiques	73.1	68.2	59.9	61.5	82.9	84.3
2. Indépendants	611.6	636.8	675.4	699.7	689.1	666.0
a. Agriculture	114.9	106.8	96.6	85.6	72.5	60.3
b. Energie	1.4	1.4	1.3	0.9	0.3	0.1
c. Industries manufacturières	36.1	33.5	31.6	29.4	27.7	23.3
Biens intermédiaires	5.5	5.1	4.9	4.8	4.5	3.8
Biens d'équipement	2.4	2.7	2.9	3.1	2.6	1.6
Biens de consommation	28.2	25.7	23.7	21.5	20.6	17.9
d. Construction	32.0	31.8	35.6	43.1	47.4	48.8
e. Transports et communications	15.4	13.4	12.5	14.6	15.5	16.4
f. Commerce et horeca	275.5	283.8	289.5	250.9	204.8	162.9
g. Crédit et assurances	14.6	17.8	18.4	14.2	12.9	8.7
h. Santé et action sociale	18.5	25.7	34.9	43.2	50.5	57.3
i. Autres services marchands	103.1	122.7	154.9	217.8	257.5	288.2
3. Total (1+2)	3082.0	2941.5	3143.4	3130.2	3344.3	3539.9
a. Agriculture	135.6	127.6	119.9	112.6	101.1	86.1
b. Energie	63.0	57.3	39.4	33.9	31.3	27.3
c. Industries manufacturières	901.9	790.0	767.6	673.4	648.0	600.5
Biens intermédiaires	298.6	250.5	243.6	215.4	212.0	192.7
Biens d'équipement	217.5	190.0	187.5	163.8	160.0	153.5
Biens de consommation	385.8	349.6	336.5	294.2	276.0	254.3
d. Construction	275.7	191.8	220.2	226.9	233.1	240.6
e. Transports et communications	282.2	265.1	260.0	259.4	269.8	280.8
f. Commerce et horeca	711.1	706.8	769.3	740.0	735.9	769.1
g. Crédit et assurances	128.0	138.0	146.4	138.8	145.8	142.5
h. Santé et action sociale	194.6	234.8	283.4	315.5	373.1	478.9
i. Autres services marchands	316.7	361.8	477.3	568.1	723.3	829.9
j. Domestiques	73.1	68.2	59.9	61.5	82.9	84.3
2. Travailleurs frontaliers (solde)	43.3	42.0	46.1	46.4	50.0	51.3
3. Chômage complet, définition BFP	359.5	572.4	455.1	649.1	599.5	644.8
4. Population active, définition BFP	4191.9	4267.8	4368.2	4533.8	4738.4	4993.5

Tableau 42 EMPLOI ET POPULATION ACTIVE

(moyennes annuelles, différences en milliers d'unités)

	85-80	90-85	95-90	02-96	08-02
1. Emploi intérieur	-135.8	213.5	-28.6	287.5	158.9
a. Secteur public	4.7	11.6	-15.4	49.4	-2.6
b. Secteur privé	-140.5	201.9	-13.2	238.1	161.5
1. Salariés	-165.7	163.3	-37.5	266.8	170.9
a. Agriculture	0.2	2.4	3.7	0.6	-2.5
b. Energie	-5.6	-17.8	-5.0	-2.1	-3.5
c. Industries manufacturières	-109.3	-20.6	-92.1	-22.5	-34.4
Biens intermédiaires	-47.7	-6.7	-28.0	-4.6	-14.9
Biens d'équipement	-27.9	-2.7	-23.9	0.1	-6.6
Biens de consommation	-33.8	-11.1	-40.1	-18.0	-13.0
d. Construction	-83.7	24.6	-0.8	5.9	6.4
e. Transports et communications	-15.1	-4.2	-2.7	9.3	7.6
f. Commerce et horeca	-12.6	56.8	9.3	56.9	59.2
g. Crédit et assurances	6.7	7.8	-3.4	9.0	-0.7
h. Santé et action sociale	33.0	39.4	23.8	70.2	72.5
i. Autres services marchands	25.5	83.2	28.0	121.3	66.5
j. Domestiques	-4.9	-8.3	1.6	18.1	-0.2
2. Indépendants	25.2	38.6	24.3	-28.7	-9.3
a. Agriculture	-8.1	-10.2	-11.0	-14.1	-8.2
b. Energie	-0.1	-0.1	-0.4	-0.6	-0.1
c. Industries manufacturières	-2.6	-1.9	-2.1	-3.0	-3.2
Biens intermédiaires	-0.5	-0.1	-0.1	-0.6	-0.5
Biens d'équipement	0.4	0.2	0.2	-0.9	-0.7
Biens de consommation	-2.5	-2.0	-2.2	-1.5	-2.0
d. Construction	-0.2	3.8	7.5	0.8	2.6
e. Transports et communications	-2.0	-0.8	2.1	0.0	1.0
f. Commerce et horeca	8.2	5.8	-38.6	-53.7	-27.5
g. Crédit et assurances	3.2	0.7	-4.2	-3.7	-2.9
h. Santé et action sociale	7.2	9.1	8.3	6.3	5.9
i. Autres services marchands	19.6	32.2	62.9	39.3	23.0
3. Total (1+2)	-140.5	201.9	-13.2	238.1	161.5
a. Agriculture	-7.9	-7.8	-7.3	-13.6	-10.6
b. Energie	-5.7	-17.9	-5.5	-2.7	-3.6
c. Industries manufacturières	-111.9	-22.5	-94.2	-25.5	-37.7
Biens intermédiaires	-48.1	-6.9	-28.1	-5.2	-15.4
Biens d'équipement	-27.5	-2.5	-23.7	-0.8	-7.3
Biens de consommation	-36.2	-13.1	-42.3	-19.5	-15.0
d. Construction	-83.9	28.4	6.7	6.7	9.0
e. Transports et communications	-17.1	-5.1	-0.7	9.3	8.6
f. Commerce et horeca	-4.4	62.5	-29.3	3.2	31.7
g. Crédit et assurances	9.9	8.4	-7.6	5.3	-3.6
h. Santé et action sociale	40.2	48.6	32.1	76.5	78.4
i. Autres services marchands	45.1	115.4	90.9	160.6	89.5
j. Domestiques	-4.9	-8.3	1.6	18.1	-0.2
2. Travailleurs frontaliers (solde)	-1.3	4.2	0.2	3.3	1.3
3. Chômage complet, définition BFP	213.0	-117.3	194.0	-26.8	1.0
4. Population active, définition BFP	75.9	100.4	165.6	264.1	161.2

Tableau 43 SITUATION SUR LE MARCHE DU TRAVAIL: DETAIL

(moyennes annuelles, en milliers d'unités)

	02	03	04	05	06	07	08
I. Population totale (II+III)	10332.9	10368.0	10391.5	10414.4	10436.6	10458.2	10479.2
I.bis Population d'âge actif	6774.8	6798.7	6815.0	6839.2	6875.0	6912.3	6937.3
II. Population inactive (concept BFP)	5500.6	5497.5	5492.8	5490.7	5483.8	5479.0	5485.7
<i>dont avec allocation ONEM:</i>	170.1	170.5	170.2	169.4	171.4	174.0	175.4
- dispenses pour raisons sociales et familiales (1)	8.0	7.0	6.4	6.0	5.8	5.7	5.6
- dispenses pour reprise d'études (1)	14.4	15.0	15.3	15.6	15.7	15.8	15.8
- interruptions complètes de carrière (1)	29.7	29.5	31.0	31.5	31.3	31.2	31.0
- prépensions conventionnelles à temps plein (1)	106.5	105.5	102.7	100.9	102.6	105.2	106.6
- chômeurs complets en formation professionnelle (1)	11.6	13.6	14.8	15.5	15.9	16.2	16.3
III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)	4832.3	4870.4	4898.7	4923.7	4952.8	4979.2	4993.5
IV. Emploi intérieur	4138.5	4137.3	4163.6	4203.3	4242.5	4269.3	4297.4
<i>dont: effectifs enregistrés par l'ONEM/FOREM/ORBEM/VDAB (2):</i>	266.1	293.6	311.8	321.0	326.0	329.8	333.8
<i>- avec allocation ONEM:</i>	179.3	209.6	231.1	242.5	249.0	253.6	258.1
* temps partiel avec AGR (3) + invol. avec allocations (1)	40.0	42.3	44.2	45.6	46.8	47.8	48.5
* total activation ONEM	36.3	47.3	54.4	56.4	58.0	59.0	59.7
** agences locales pour l'emploi (1)	16.7	17.5	17.7	17.8	17.8	17.8	17.8
** programme de réinsertion (1)	8.1	2.9	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0
** plan 'activa' (1)	6.5	20.1	28.6	29.9	31.1	32.2	33.0
** réintégration de chômeurs âgés (1)	0.0	1.8	3.0	3.7	4.0	4.0	3.8
** programme de transition professionnelle (1)	5.0	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1
** première expérience professionnelle (1)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
* interruptions partielles de carrière (1)	101.0	118.1	130.6	138.5	142.3	144.9	148.0
* prépensions à temps partiel (1)	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2
* chômeurs complets en atelier protégé (1)	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
<i>- sans allocation ONEM:</i>	86.8	85.8	83.7	82.2	81.0	80.1	79.4
* temps partiel sans AGR (3)	23.2	23.1	21.6	20.4	19.4	18.6	18.0
* jeunes à temps partiel pendant stage	11.0	10.1	9.5	9.2	9.0	8.8	8.8
* demandeurs d'emploi libres occupés et autres	52.7	52.6	52.6	52.6	52.6	52.6	52.6
V. Travailleurs frontaliers (solde)	50.0	50.2	50.5	50.6	50.8	51.2	51.3
VI. Chômage (concept BFP)	643.8	682.8	684.6	669.8	659.5	658.8	644.8
(a) chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi	375.5	408.6	417.8	411.2	404.9	406.1	399.0
(b) autres inscrits obligatoirement	77.8	82.4	82.6	80.8	79.7	79.6	78.0
- jeunes en stage d'attente	46.7	46.1	46.2	45.3	44.6	44.6	43.7
- autres, dont:	31.1	36.2	36.3	35.6	35.0	35.0	34.3
* bénéficiaires d'allocations de transition (1)	0.3	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5	0.5
(c) demandeurs d'emploi libres inoccupés	38.2	42.9	43.4	42.8	42.1	41.9	41.1
(d) chômeurs âgés non demand. d'emploi (1)	152.3	149.0	140.8	134.9	132.9	131.2	126.8
p.m.: temps partiels volontaires indemnisés (1)	28.2	31.1	31.2	30.6	30.1	30.1	29.5
p.m.: chômage temporaire (1)	38.6	39.5	39.6	39.2	39.0	38.9	38.6
(unités budgétaires)							

(1) Définitions Stat info (concept paiements)

(2) Non compris le chômage temporaire

(3) AGR: allocation garantie de revenu

Tableau 44 BALANCE EXTERIEURE DE BIENS ET SERVICES*(soldes en millions d'euros)*

	80	85	90	95	00	08
1. Agriculture	-1320	-2394	-1942	-1913	-1398	-1711
2. Energie	-3256	-6927	-3546	-3207	-7906	-8059
3. Industries manufacturières	2179	10825	8012	13791	14581	24266
a. Biens intermédiaires	2833	5693	5667	9447	11060	12656
b. Biens d'équipement	-573	1342	-1150	743	-1878	2149
c. Biens de consommation	-80	3791	3495	3601	5399	9461
4. Construction	-328	-534	-718	-775	-1289	-1967
5. Services marchands	707	920	2523	2921	6381	11441
a. Transports et communications	677	959	1876	2419	3723	6457
b. Commerce et horeca	147	150	947	989	2403	4078
c. Crédit et assurances	-121	-185	-110	-134	-168	-235
d. Autres services marchands	3	-4	-190	-353	424	1140
Total	-2018	1892	4328	10817	10369	23969

Tableau 45 PRODUCTIVITE HORAIRE*(taux de croissance annuels moyens en pour cent)*

	85//80	90//85	95//90	02//95	08//02
1. Agriculture	5.4	1.1	6.2	3.9	3.7
2. Energie	3.0	10.5	4.1	3.3	4.1
3. Industries manufacturières	6.5	3.5	3.3	3.2	2.8
a. Biens intermédiaires	9.4	3.4	4.4	3.4	3.3
b. Biens d'équipement	7.0	0.9	1.2	3.8	2.2
c. Biens de consommation	3.4	5.6	3.7	2.5	2.8
4. Construction	0.9	3.3	0.0	0.5	2.0
5. Services marchands	1.0	1.5	1.7	0.3	1.5
a. Transports et communications	2.5	3.8	1.4	3.4	2.1
b. Commerce et horeca	-0.3	-0.6	1.8	-0.3	1.4
c. Crédit et assurances	3.7	5.9	4.9	-0.7	2.8
d. Santé et action sociale	-1.9	2.2	-0.3	-0.4	0.0
e. Autres services marchands	1.1	-0.7	0.3	-0.9	1.4
Total	2.6	2.1	1.8	1.3	1.8

Tableau 46 SALAIRE BRUT NOMINAL HORAIRE

(taux de croissance annuels moyens en pour cent)

	85//80	90//85	95//90	02//95	08//02
1. Agriculture	6.8	3.6	2.9	3.9	3.0
2. Energie	5.8	0.9	5.2	1.1	3.1
3. Industries manufacturières	8.0	5.2	4.8	3.1	3.0
a. Biens intermédiaires	10.0	4.0	5.1	3.3	3.0
b. Biens d'équipement	6.5	6.4	3.3	2.6	3.0
c. Biens de consommation	7.4	5.4	5.7	3.0	3.0
4. Construction	4.9	3.2	3.6	2.4	3.0
5. Services marchands	6.3	3.9	5.2	2.9	3.0
a. Transports et communication	5.8	4.7	5.5	3.7	3.1
b. Commerce et horeca	5.9	5.3	3.8	2.7	3.1
c. Crédit et assurances	8.0	4.0	3.3	2.2	3.0
d. Santé et action sociale	4.6	3.0	5.9	2.4	3.1
e. Autres services marchands	7.6	2.2	8.3	3.5	3.1
Total secteurs marchands	6.6	4.0	4.8	2.8	3.0

Tableau 47 COUT SALARIAL NOMINAL PAR TETE

(taux de croissance annuels moyens en pour cent)

	85//80	90//85	95//90	02//95	08//02
1. Agriculture	6.8	3.9	2.6	3.6	3.3
2. Energie	5.4	4.3	5.6	3.1	3.1
3. Industries manufacturières	8.0	6.0	5.2	3.0	3.1
a. Biens intermédiaires	9.8	5.3	5.3	3.0	3.0
b. Biens d'équipement	7.1	6.7	4.0	2.6	3.1
c. Biens de consommation	7.1	6.1	5.9	3.2	3.3
4. Construction	7.0	3.0	3.8	2.8	3.1
5. Services marchands	6.0	3.8	4.6	2.6	2.8
a. Transports et communication	6.3	5.3	5.3	3.2	3.0
b. Commerce et horeca	6.0	5.0	3.7	2.4	3.0
c. Crédit et assurances	7.0	4.4	3.6	1.8	3.0
d. Santé et action sociale	3.8	2.5	4.7	1.8	2.9
e. Autres services marchands	6.4	2.0	6.7	3.8	3.0
Total des secteurs marchands	6.8	4.3	4.6	2.6	2.8

Tableau 48 COUT SALARIAL REEL PAR TETE*(taux de croissance annuels moyens en pour cent)*

	85//80	90//85	95//90	02//95	08//02
1. Agriculture	0.4	2.0	0.3	1.7	1.7
2. Energie	-0.9	2.3	3.2	1.3	1.5
3. Industries manufacturières	1.6	4.0	2.8	1.2	1.6
a. Biens intermédiaires	3.3	3.3	3.0	1.2	1.5
b. Biens d'équipement	0.7	4.7	1.7	0.8	1.6
c. Biens de consommation	0.7	4.1	3.6	1.3	1.7
4. Construction	0.6	1.1	1.6	0.9	1.5
5. Services marchands	-0.3	1.8	2.3	0.7	1.3
a. Transports et communication	-0.0	3.3	3.0	1.3	1.5
b. Commerce et horeca	-0.4	3.0	1.4	0.6	1.5
c. Crédit et assurances	0.6	2.4	1.3	-0.0	1.5
d. Santé et action sociale	-2.4	0.6	2.4	0.0	1.4
e. Autres services marchands	-0.0	0.1	4.3	1.9	1.4
Total des secteurs marchands	0.4	2.3	2.3	0.8	1.3

Tableau 49 CONSOMMATION PRIVEE PAR CATEGORIE A PRIX CONSTANTS*(taux de croissance annuels moyens)*

	85//80	90//85	95//90	02//95	08//02
1. Produits alimentaires, boissons et tabac	0.9	0.8	0.4	0.1	0.4
a. Produits alimentaires	1.5	1.1	0.5	-0.2	0.2
b. Boissons non alcoolisées	1.6	8.4	1.9	1.5	1.5
c. Boissons alcoolisées	-1.6	-0.5	0.1	1.6	1.0
d. Tabac	0.0	-3.8	-1.5	-1.7	0.6
2. Habillement et chaussures	-0.3	2.0	-0.8	-1.7	0.0
3. Logement	3.1	2.3	1.3	1.5	1.8
4. Chauffage	-2.0	-2.9	2.6	2.4	1.2
5. Eclairage	3.5	3.5	3.3	-0.5	1.5
6. Services domestiques	0.4	1.7	0.9	1.9	1.7
7. Meubles, équipement ménager,...	0.4	1.7	0.9	1.4	0.8
8. Achats de véhicules	0.1	6.1	-3.5	5.9	1.6
9. Dépenses d'utilisation de véhicules, dont	-0.5	3.7	2.0	0.7	1.2
a. essence	-2.2	0.1	2.0	-0.5	-0.7
b. diesel	16.9	13.8	8.0	5.8	4.1
10. Achats de services de transports	1.0	3.1	1.5	1.7	2.4
11. Communications	3.0	5.1	3.7	11.9	3.3
12. Services médicaux, dépenses de santé	-0.3	2.9	-0.3	2.5	3.7
13. Loisirs, enseignement, culture	2.3	4.0	3.0	4.5	2.7
14. Autres biens et services	2.7	4.9	3.9	1.8	3.1
15. Consommation des ménages à l'étranger	-1.6	3.9	6.0	6.6	2.5
Consommation totale des ménages	1.3	2.8	1.7	2.1	2.0

Tableau 50 REPARTITION DE LA CONSOMMATION PRIVEE PAR CATEGORIE A PRIX COURANTS

(pourcentages de la consommation totale)

	80	85	90	95	00	08
1. Produits alimentaires, boissons et tabac	22.7	22.3	20.1	17.4	15.4	14.0
a. Produits alimentaires	16.6	16.6	14.7	12.3	10.7	9.7
b. Boissons non alcoolisées	1.3	1.2	1.6	1.5	1.4	1.3
c. Boissons alcoolisées	3.0	2.6	2.3	2.0	1.9	1.7
d. Tabac	1.8	1.9	1.6	1.6	1.5	1.3
2. Habillement et chaussures	8.0	7.0	7.4	6.3	4.7	4.0
3. Logement	13.8	15.2	15.9	16.9	15.9	16.4
4. Chauffage	4.4	4.7	2.1	1.9	2.3	2.0
5. Eclairage	2.4	2.8	2.6	2.7	2.0	1.8
6. Services domestiques	1.1	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9
7. Meubles, équipement ménager,...	6.4	5.7	5.5	5.2	4.8	4.5
8. Achats de véhicules	4.7	4.6	6.0	4.5	5.9	5.4
9. Dépenses d'utilisation de véhicules, dont	3.4	3.4	2.8	2.9	3.2	2.5
a. essence	2.9	2.6	1.8	1.7	1.9	1.3
b. diesel	0.1	0.4	0.5	0.6	0.9	0.9
10. Achats de services de transports	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9
11. Communications	1.2	1.3	1.3	1.5	2.2	2.4
12. Services médicaux, dépenses de santé	2.9	3.1	3.0	3.6	3.6	4.3
13. Loisirs, éducation, culture	7.1	7.2	8.1	8.9	9.6	10.5
14. Autres biens et services	17.2	17.4	19.6	22.0	22.6	23.7
15. Consommation des ménages à l'étranger	3.8	3.3	3.8	4.5	6.0	6.6
Consommation totale des ménages	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Tableau 51 EVOLUTION DU PRIX DES DIFFERENTES CATEGORIES DE CONSOMMATION PRIVEE

(taux de croissance annuels moyens en pour cent)

	85//80	90//85	95//90	02//95	08//02
1. Produits alimentaires, boissons et tabac	6.5	2.0	0.6	1.9	1.7
a. Produits alimentaires	6.2	1.3	-0.2	2.0	1.7
b. Boissons non alcoolisées	5.4	1.8	0.9	0.3	1.4
c. Boissons alcoolisées	6.4	2.8	0.9	1.1	1.2
d. Tabac	8.7	5.1	6.2	3.6	2.4
2. Habillement et chaussures	5.3	4.1	1.4	0.9	1.5
3. Logement	6.6	3.4	3.8	1.8	2.0
4. Chauffage	11.1	-7.9	-1.2	4.9	0.0
5. Eclairage	7.7	-0.4	1.4	0.3	0.1
6. Services domestiques	5.2	2.3	1.8	1.9	1.8
7. Meubles, équipement ménager,...	5.2	2.3	1.8	1.3	1.6
8. Achats de véhicules	7.6	3.9	1.8	1.3	1.5
9. Dépenses d'utilisation de véhicules, dont	8.3	-2.8	2.7	3.3	0.1
a. essence	7.8	-2.1	0.9	3.5	0.0
b. diesel	11.1	-2.7	1.8	3.1	-0.0
10. Achats de services de transports	5.8	0.0	2.1	1.8	2.2
11. Communications	5.4	1.2	1.9	-1.0	1.3
12. Services médicaux, dépenses de santé	9.5	1.2	8.2	2.3	2.1
13. Loisirs, éducation culture	5.8	3.2	2.8	1.3	1.7
14. Autres biens et services	5.3	2.3	2.4	2.4	1.4
15. Consommation des ménages à l'étranger	6.4	3.9	1.7	2.5	1.5
Consommation totale des ménages	6.4	2.0	2.2	1.9	1.5

Tableau 52 BILAN ENERGETIQUE, TOUS PRODUITS*(millions de tep)*

	85//80	90//85	95//90	02//95	08//02
Production de sources primaires et récupérations	10.8	-1.8	-1.2	2.0	0.3
Importations	-5.1	5.2	1.0	2.2	0.9
Exportations totales	-5.4	7.0	-1.2	3.4	0.4
Soutes	-0.6	12.2	-0.9	4.2	3.3
Consommation intérieure brute	-1.1	1.9	1.2	2.0	0.7
Entrées en transformation	-5.1	4.4	-0.1	2.3	0.7
Centrales électriques thermiques	-11.8	5.1	2.1	0.5	0.5
Centrales nucléaires	22.8	4.2	-0.7	2.3	0.3
Cokeries	-0.6	-1.6	-8.0	-2.1	-3.8
Hauts Fourneaux	-4.1	0.2	-1.9	-1.0	-2.0
Raffineries	-9.3	5.9	0.9	3.2	1.3
Sorties de transformation	-6.7	4.3	-0.0	2.5	1.0
Centrales électriques thermiques	-11.8	4.4	3.1	1.6	2.7
Centrales nucléaires	22.5	4.3	-0.6	1.9	0.3
Cokeries	-0.0	-2.5	-7.1	-2.8	-3.8
Hauts Fourneaux	-1.2	-1.4	-6.0	-1.6	-3.2
Raffineries	-9.3	5.9	0.8	3.3	1.3
Consommation de la branche énergie	-5.9	0.9	-0.3	0.5	0.7
pertes sur les réseaux	2.1	2.9	1.8	2.3	1.6
Disponible pour la consommation finale	-1.6	1.1	3.2	3.0	0.9
Consommation finale non énergétique	1.0	1.6	2.8	7.4	1.4
Consommation finale énergétique	-2.0	1.3	2.3	1.2	1.0
Industrie	-4.2	2.0	0.7	1.5	0.3
Transports	0.9	4.9	2.0	1.6	1.7
Foyers domestiques	-0.9	-1.8	3.2	1.3	1.0
Commerce, services, agriculture	-2.5	-0.2	5.6	-0.5	1.5
(//) Taux de croissances moyens					